● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9561 · 36 PAGES · — SAMEDI 18 octobre 1975

Deux Danois et un Américain reçoivent le prix Nobel de physique

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

La crise du Sahara occidental rebondit

Interprétations différentes

L'avis de la Cour internationale de justice et le discours du roi Hassan II, à Rabat, ont fait entrer l'affaire du Sahara occidental sous administration espagnole dans une phase nouvelle beaucoup plus lourde de risques que les précédentes.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les juges de La Haye ont émis des conclusions nuancées. S'ils ont reconnu — *et comment pouvait-il en être autrement ?* — que certaines tribus sahraouies se trouvaient, au moment de la colonisation du Sahara occidental par l'Espagne, dans une situation d'allégeance à la monarchie chérifienne, ils ont refusé d'en conclure que le territoire lui-même relevait de la souveraineté du Maroc. Selon eux, la décolonisation du territoire doit se poursuivre dans le cadre défini par les résolutions précédentes des Nations unies, celui de l'autodétermination des populations.

Ainsi rédigé, ce texte a fait l'objet d'interprétations différentes. Pour les Marocains, qui ne veulent prendre en considération que la première partie de l'avis, la Cour a ratifié la thèse de Rabat. Le communiqué diffusé par le ministère marocain de l'information ne laisse planer à ce sujet aucune ambiguïté. Le roi s'était engagé, en septembre 1974, à se conformer à l'avis des juges. Or ceux-ci ont « tranché ». Le Maroc, dit le communiqué, n'accepte *pas qu'une instance internationale* remette en cause une décision qui lui est favorable.

En revanche, à Madrid comme à Alger, on retient, à juste titre, que la Cour recommande le recours à l'autodétermination. Les deux capitales, qui avaient accueilli également avec faveur le rapport de la mission d'enquête des Nations unies publié mardi à New-York, sont plus que jamais décidées à poursuivre leur action en vue de l'organisation d'un référendum sous le contrôle des Nations unies. *C'est également* à ce but que tendent les efforts du Front populaire de libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (F. Polisario), qui lutte pour l'indépendance et qui a, ces derniers mois, des preuves de sa détermination et de sa représentativité.

Le roi Hassan II, qui a misé sur l'action diplomatique pour parvenir à ses fins et qui attendait beaucoup de l'accord secret conclu avec Nouakchott en vue d'un partage du territoire et d'une exploitation commune des importants gisements de phosphates qu'il contient, ne pouvait admettre que la cause marocaine perde du terrain. Pressé d'agir par les partis d'opposition qui se sont jetés dans la bataille pour la libération des territoires « spoliés », soucieux cependant de ne pas se lancer dans une aventure militaire, il a choisi, non sans habileté, un moyen terme. En décidant d'organiser une marche « populaire et pacifique », il désarme les critiques des partis qui lui reprochaient son « inaction » et embarrasse l'Espagne. Mais il risque de mettre le doigt dans un engrenage redoutable.

Le roi Hassan II du Maroc a annoncé, jeudi 16 octobre, l'organisation d'une gigantesque « marche pacifique » de trois cent cinquante mille personnes vers le Sahara occidental sous administration espagnole, afin d'appuyer les revendications de Rabat sur ce territoire. L'ambassadeur d'Espagne aux Nations unies a qualifié cette décision d'« absurde ». *Quelques heures auparavant, la Cour internationale de justice de La Haye avait, dans un* « avis consultatif », *pris position en faveur du recours à l'autodétermination pour la décolonisation du Sahara occidental, tout en admettant que les populations concernées avaient eu dans le passé certains liens juridiques avec le Maroc et la Mauritanie.*

Le roi Hassan II a annoncé, jeudi 16 octobre, à 19 heures, à la télévision, qu'une marche « pacifique » de trois cent cinquante *mille Marocains*, dont 10 % de femmes, allait être organisée dans les prochains jours en direction du Sahara occidental, actuellement administré par l'Espagne, et qui, pour les autorités de Rabat, fait *« partie intégrante »* du territoire national. Des bureaux sont ouverts dans toutes les provinces pour recueillir les inscriptions. *« Je serai le premier volontaire*, a déclaré le souverain. *Nous serons tous désarmés parce que nous ne voulons pas la guerre avec l'Espagne. Celle-ci prendra la responsabilité de toute vie humaine qui pourrait être perdue.*

(Lire la suite page 3.)

VIOLENTS INCIDENTS ÉLECTORAUX AU PAKISTAN

Douze tués, cent blessés

Lahore *(A.F.P., Reuter)*. — Quelque douze personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, mercredi 15 octobre, à Lahore, au cours d'une réunion électorale organisée par l'ancien gouverneur de la province du Pendjab, M. Ghulam Mustapha Khar, à laquelle assistaient plus de cinquante mille personnes.

La réunion se déroulait sans incident lorsque les policiers sont intervenus avec des bâtons et des grenades lacrymogènes pour disperser la foule, qui fut alors prise de panique. M. Khar a accusé M. Bhutto et le P.P.P. d'avoir lâché des *« serpents venimeux »* dans la foule afin d'interrompre la manifestation. Le gouvernement d'Islamabad a décidé jeudi d'interdire toute réunion électorale.

(Lire page 5 l'enquête de Jean de la Guérivière.)

LES ENTRETIENS FRANCO-SOVIÉTIQUES s'achèvent dans une ambiance détendue

M. Brejnev explique qu'il avait pris froid

Deux entretiens entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing marquent ce vendredi 17 octobre la fin de la visite officielle du président de la République en Union soviétique. La délégation française quittera Moscou samedi vers 11 heures.

Vendredi matin, les deux hommes d'État se sont retrouvés au Kremlin. Les ministres des affaires étrangères devaient participer à cette conversation mais, au dernier moment, il fut décidé, à l'initiative, semble-t-il, de M. Giscard d'Estaing, que la rencontre aurait lieu en tête à tête. L'après-midi, après un déjeuner offert à l'ambassade de France aux dirigeants soviétiques, les deux délégations devaient tenir une réunion élargie. La signature de cinq textes était attendue : le communiqué, la déclaration politique et trois accords de coopération.

De part et d'autre, on s'efforce de dissiper l'impression de malaise provoquée par les changements soudains et longtemps inexpliqués apportés au programme. Jeudi un commentateur de Tass écrivait que les pourparlers se déroulaient « dans une ambiance favorable et constructive ». Le même jour à Kiev, M. Giscard d'Estaing se disait optimiste et indiquait que le climat était très « positif ».

***M. Brejnev s'est excusé auprès de M. Giscard* d'Estaing d'avoir décommandé le rendez-vous de mercredi, en précisant qu'il avait dû garder la chambre à la suite d'un refroidissement. L'entretien de ce matin s'est très bien passé, comme celui de mardi, a déclaré M. Giscard d'Estaing en sortant du bureau de M. Brejnev.**

De notre envoyé spécial

Kiev. — Cinq documents concluent, ce vendredi après-midi 17 octobre, la visite du président Giscard d'Estaing en U.R.S.S. : 1) Le classique communiqué qui énumère les différents épisodes de la visite et les sujets de conversation abordés ; 2) une déclaration politique qui sera signée par le président de la République et M. Brejnev. Dans ce document, qui s'intitulera Déclaration sur le développement de l'amitié et de la coopération entre la France et l'Union soviétique, les deux gouvernements préciseront notamment comment ils comptent mettre en application l'acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe ; 3) un accord touristique facilitant les déplacements des personnes, et deux accords cadres sur la coopération dans le domaine aéronautique et dans le domaine énergétique. Ces trois derniers accords seront signés par les ministres qui accompagnent M. Giscard d'Estaing.

La visite du président de la République s'achèvera donc comme prévu par la réaffirmation de la coopération franco-soviétique et de la volonté des deux gouvernements de poursuivre la détente. Est-ce à dire que le bilan en sera très substantiel ?

On peut, dans les conversations franco-soviétiques comme dans l'acte final de la conférence d'Helsinki, distinguer trois chapitres : politique, économique et culturel, ce dernier terme désignant au sens large les échanges d'idées et de personnes. C'est sur ce chapitre que les Français sont le plus demandeur. Ils souhaitent un vrai « dégel » extérieur de l'Union soviétique. Cependant, il ne semble pas que M. Giscard d'Estaing se soit montré très pressant. Il sait qu'en ce qui concerne les échanges de personnes et d'idées, les Soviétiques sont d'une grande susceptibilité. Aussi a-t-il jugé plus politique de ne pas les brusquer. Les dispositions qui seront prises ou annoncées par les accords de ce vendredi, facilitant les voyages touristiques, les déplacements de journalistes et d'hommes d'affaires sont encore très timides. Elles seront surtout intéressantes et elles marquent le début d'une véritable ouverture de l'Union soviétique vers l'extérieur. On n'en est pas encore là. Ces intentions sont encourageantes mais nécessitent confirmation.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2.)

L'État accroît son aide aux jeunes paysans

Une déception un espoir

La cinquième conférence agricole annuelle entre l'État et les organisations professionnelles, qui s'est achevée jeudi 16 octobre, à l'hôtel Matignon, a permis de définir une nouvelle politique en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs, et de débloquer quelque 650 millions de francs pour des actions immédiates ou à terme en faveur des exploitants. Des organisations paysannes sont dans l'ensemble déçues par la « modicité » de l'effort financier consenti en faveur de l'agriculture qui ne permettra pas de rattraper le retard pris en 1974 par le pouvoir d'achat des exploitants.

Pressé de partir pour Châtellerault ferrailler avec l'opposition, M. Jacques Chirac a résumé en quelques minutes, jeudi soir, neuf heures de discussions avec les responsables paysans. De ce bref exposé sur la cinquième conférence annuelle agricole, il ressort à la fois une déception et un espoir.

La déception tient à l'analyse *économique* : le gouvernement a dit en substance le premier ministre n'a pas accédé à toutes les revendications des professionnels, car la crise que traverse la France l'appauvrit globalement. Dans le domaine agricole, comme pour l'ensemble de l'économie, les déclarations optimistes des pouvoirs publics se trouvent démenties ; en février dernier, le premier ministre et le chef de l'État s'étaient successivement engagés auprès des responsables professionnels à ce que le revenu nominal des paysans augmente globalement de 13,5 % cette année. *Compte tenu d' « un taux d'inflation à un chiffre »*, cela aurait permis aux agriculteurs de *« récupérer »* une partie de leur pouvoir d'achat, qui avait diminué de quelque 10 % en 1974.

Or en dépit d'un relèvement des prix européens de 10,5 % (en tenant compte de la dépréciation du « franc vert »), d'une aide de 2,7 milliards de francs distribuée à partir de février sous forme de primes à la vache et de primes spéciales à tous les exploitants, de 155 millions de francs en mesures nouvelles contenues dans le récent plan de relance, le revenu paysan *stagnera en 1975. Pour* l'éviter, les dirigeants paysans demandaient une *« enveloppe »* d'un milliard de francs. Ce chiffre ne leur paraissait pas exagéré, car ils s'étaient forgé le sentiment que le gouvernement serait amené à faire un geste pour compenser la modicité des crédits consentis à l'agriculture par le plan de relance.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 31.)

Cinq cents jours entre la réforme et le conservatisme

par THOMAS FERENCZI

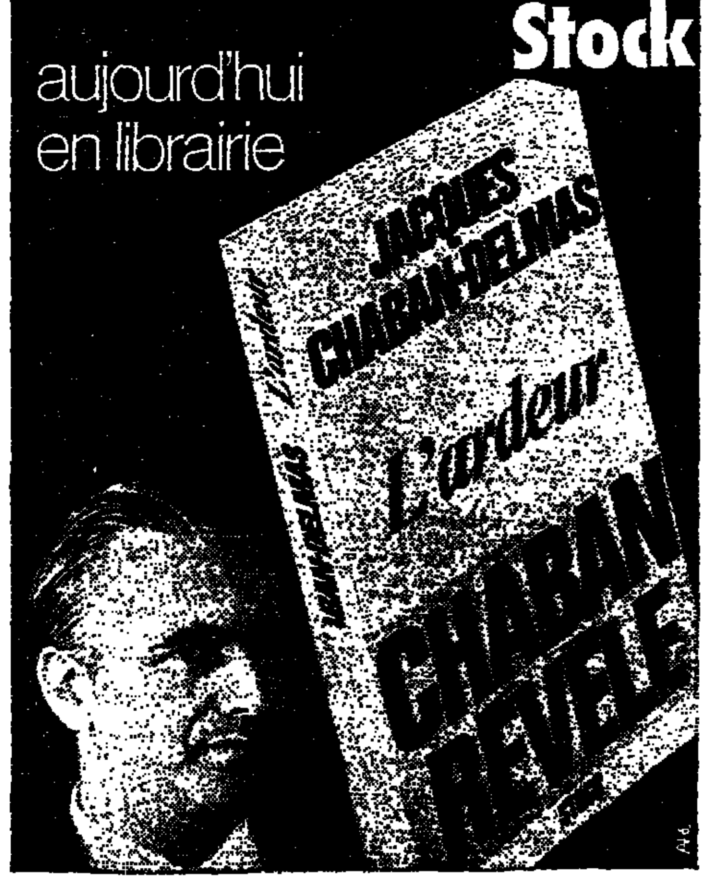
Selon l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Giscard d'Estaing serait à la fois un *« mondain »*, un *« boy-scout »* et un *« politique »*. Le problème, ajoute-t-il est que ces différents personnages *se juxtaposent au lieu de* se fondre. Ce qui expliquerait que les visiteurs du chef de l'État retirent de leurs entretiens des impressions souvent contradictoires. Ce qui rendrait compte aussi d'apparentes incohérences ou d'évidentes ambiguïtés dans son comportement. Son idée maîtresse — la fameuse « décrispation » de la vie politique — n'échappe pas à cette confusion puisqu'on ne sait jamais si cette volonté de dialogue relève de la courtoisie mondaine — tant vantée par tous ses interlocuteurs, — du principe de la « bonne action » quotidienne ou de l'habileté politique.

Mondain, M. Giscard d'Estaing l'est resté. Fidèle à ses amis d'antan, il fréquente les mêmes milieux fortunés, avec une particulière prédilection pour le Gotha. Il dîne « en ville » ou parfois à *Marly, où le château a été* remis en état. Il n'a pas donné suite au projet d'installer sa famille rue de l'Elysée : il continue donc son va-et-vient entre l'appartement familial et le palais présidentiel. Bref, M. Giscard d'Estaing a tenu ferme sur sa résolution de se ménager, comme par le passé, des moments de détente qui lui permettent, assure-t-il, de prendre quelque distance par rapport aux événements. Un tel mode vie lui apporte-t-il cette « sérénité » qu'il estime indispensable aux grandes décisions ou bien cet isolement que certains, même parmi ses conseillers, ont cru déceler en plusieurs circonstances ? Entre le pouvoir de s'abstraire des réalités quotidiennes et la tentation de les ignorer, l'écart n'est pas bien grand...

Boy-scout, M. Giscard d'Estaing l'a toujours été un peu, s'il est vrai qu'il est capable, selon ses proches, d'impulsions généreuses... teintées de quelque ingénuité. Ses amis parlent souvent de sa *« sensibilité »*. Le chef de l'État en joue volontiers pour mieux se démarquer des dures exigences de la politique dont il lui faut bien, par ailleurs, tenir compte. On l'a bien vu *naguère lorsqu'avait* éclaté la révolte des prisons. Mais en dépit de cette préoccupation tactique, toujours présente, M. Giscard d'Estaing n'avait certainement pas tort de dénier à M. Mitterrand, au cours de leur face-à-face télévisé du 10 mai 1974, *« le monopole du cœur »*. Sentimental dans sa vie privée, selon ses biographes, le président de la République manifeste, dans sa vie publique, à l'égard de certaines situations — celle des immigrés, par exemple, ou celle des personnes âgées — une émotion réelle.

Ces excellentes dispositions, qui sont à l'origine d'attitudes ou de mesures courageuses, ne vont pas non plus sans quelque naïveté. *« Il est émerveillé par tout ce qu'il découvre »*, dit, sans ironie, un de ses *ministres. Il aime aussi* susciter la reconnaissance. *« Il a toujours eu du mal à dire non »*, confirme un de ses proches. Le soin qu'il a personnellement apporté à l'élaboration du plan de développement du Massif Central, dont il a fait « sa chose », la discrétion dont il a voulu que soit entourée sa préparation afin de mieux surprendre ses concitoyens d'Auvergne, ont fait sourire jusqu'à ses propres collaborateurs. Autre exemple : la façon dont il a pris en main l'affaire Claustre témoigne, pour une part, de la même propension à jouer les sauveurs. *« Au fond, Giscard a un problème d'adjectif »*, estime un ancien ministre U.D.R., *« comme la France a été gaulliste, il voudrait que tout le monde soit giscardien »*.

(Lire la suite page 8.)



DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN U.R.S.S.

Un climat détendu

(Suite de la première page.)

Le chapitre économique est celui où la coopération franco-soviétique a toujours le mieux fonctionné. Les entretiens de Moscou permettront de corriger d'une façon appréciable le déséquilibre actuel des échanges, la France se décidant à acheter des quantités importantes de pétrole soviétique qu'elle refusait il y a quelques années.

C'est sans doute au chapitre politique que les entretiens de Moscou apporteront la novation la plus originale ; elle est le fait du gouvernement français qui a décidé de « bouger » quelque peu en matière de désarmement. Bien qu'il ne soit pas certain que ce geste se traduise explicitement dans les textes, M. Giscard d'Estaing a voulu persuader M. Brejnev que si la France continue de récuser les forums internationaux qui traitent du désarmement, elle ne refuse plus de discuter avec l'U.R.S.S. notamment, de certains de ses aspects. On pensait que M. Giscard d'Estaing s'expliquerait à ce sujet au cours de la conférence de presse qui marque ce vendredi soir la fin de sa visite.

Ce voyage ne devrait donc se conclure ni sur un échec ni sur un grand succès. Sans doute aura-t-il permis à MM. Giscard d'Estaing et Brejnev d'éclaircir quelques malentendus. Il laissera cependant persister beaucoup d'incertitudes, mais celles-ci semblent moins tenir à des difficultés entre Paris et Moscou qu'à l'état actuel du système de l'U.R.S.S. Les Soviétiques sont plus insaisissables que jamais. Au cours de la visite, et jusqu'à jeudi soir au moins, aucun de leurs porte-parole n'a cru bon d'exposer le point de vue du Kremlin aux journalistes français qui accompagnent le président d la République, ni même de les informer. Seule jeudi une dépêche de l'agence Tass a confirmé que du côté soviétique on estimait comme du côté français que tout allait bien. Aucune explication n'avait été donnée non plus de l'ajournement à vendredi de la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing prévue pour mercredi.

Jeudi, M. Giscard d'Estaing a passé la journée à Kiev, plongée dans un brouillard froid. Accueilli avec simplicité par les autorités locales, qui lui ont vanté les mérites de leur pays, le président de la République s'est déclaré disposé à développer la coopération entre la France et l'Ukraine, coopération déjà importante étant donné le rôle de premier plan que joue l'Ukraine dans l'économie soviétique.

Une foule aimable se massait sur le passage du président français, mais elle n'avait rien de comparable avec elle, immense et exubérante, qui fit fête au général de Gaulle dans la même ville, un jour d'été il y a neuf ans. L'après-midi, le président Giscard d'Estaing a déposé une gerbe — la sixième depuis qu'il est en U.R.S.S. — au Soldat inconnu ukrainien, au Parc de la gloire immortelle qui domine une vaste courbe où le Dniepr court à travers les bois. Après avoir admiré, dans la cathédrale (désaffectée) Sainte-Sophie des mosaïques dont les ors et les bleus font oublier par leur fraîcheur qu'elles ont déjà huit siècles, le président de la République a passé la soirée à l'Opéra. Il a regagné Moscou vendredi matin.

MAURICE DELARUE.

M. Brejnev : « J'ai pris froid »

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Alors qu'il attendait M. Giscard d'Estaing au Kremlin vendredi matin 17 octobre, M. Brejnev a parlé pendant quelques instants aux journalistes. Ceux-ci lui ont demandé s'il était optimiste. Il a répondu : « Je suis toujours optimiste. Les premiers entretiens sont toujours compliqués, mais ils se terminent bien... Nous l'avons invité [M. Giscard d'Estaing] pour améliorer nos relations. Si c'est pour se quereller, ce n'était pas la peine de venir. L'un pouvait rester à Paris et l'autre à Moscou et se regarder en chiens de faïence. »

A ce moment, M. Giscard d'Estaing est arrivé. M. Brejnev lui a demandé comment s'était passé son séjour à Kiev, jeudi. « Excellent », a répondu le président de la République. M. Brejnev a alors poursuivi à son adresse : « Je ne suis pas venu au bureau pendant ces deux jours. Je téléphonais de chez moi. J'ai pris froid. Je crois que c'est par la vitre de la voiture. Ça a commencé le premier jour. Ça allait plus mal le deuxième. Vous m'avez aidé en reportant à aujourd'hui l'entretien de mercredi. Mais l'essentiel est d'avoir maintenant cet entretien. »

M. Brejnev paraissait plus fatigué que mardi et quelque peu bouffi.

Les Soviétiques réagissent contre le pessimisme de la presse française

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont commencé, dès jeudi 16 octobre, à réagir au pessimisme des commentaires de la presse française. Cette réaction a pris une forme classique ici : la publication par l'agence Tass d'un commentaire destiné à la consommation extérieure. Dans ce texte, qui est totalement ignoré par la presse de ce vendredi matin, l'agence annonce qu'elle *« croit savoir que les pourparlers, qui se déroulent dans une ambiance favorable et constructive..., aboutiront à la signature d'une série d'importants accords prévoyant le développement d'une coopération mutuellement avantageuse entre les deux pays dans des domaines concrets ainsi que l'extension des rapports réciproques ».*

Cette prédiction ne constitue pas un exploit. On sait, depuis longtemps, que trois documents consacrés à la coopération seront signés ce vendredi après-midi au Kremlin. D'autre part, en dépit d'un déséquilibre de la balance commerciale au détriment de l'U.R.S.S., les rapports économiques et commerciaux entre les deux pays ne posent pas de problèmes fondamentaux. MM. Fourcade et d'Ornano, qui ont eu jeudi de très longues conversations avec M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, se sont montrés optimistes.

La *Pravda* de vendredi matin revient d'une manière significative sur le problème de la « détente idéologique » soulevé par M. Giscard d'Estaing. Le journal fait précéder une revue de la presse étrangère d'un « chapeau » dans lequel il est rappelé que *« la coopération entre Etats à régimes sociaux et économiques différents, à idéologies différentes, ne saurait se vider des particularités découlant de ces différences de classes. La détente internationale ne supprime pas la lutte des idées ».* Voici mis les points sur les i. Comment, dans ces conditions, accepter de laisser circuler les hommes et les idées que l'on entend continuer à combattre ?

Cela dit, il est probable qu'on proclamera, d'un côté comme de l'autre, que ce « sommet » franco-soviétique constitue un succès et que la presse de Moscou stigmatisera une fois de plus le « pessimisme » et el « scepticisme » de la presse française. Cela fait partie du jeu. Ni Paris ni Moscou n'ont intérêt à pousser les choses trop loin, à enregistrer un échec. L'Union soviétique, de toute façon, aura atteint un de ses buts : signifier clairement et, espère-t-on ici, sans doute une fois pour toutes que Moscou n'entend pas se laisser entraîner dans des concessions « idéologiques », fût-ce au nom de certains principes reconnus à Helsinki.

Même si l'état de santé de M. Brejnev explique les bouleversements apportés au programme, une chose est certaine : les relations franco-soviétiques viennent de traverser un moment difficile. D'autre part, rien dans les activités du secrétaire général depuis un mois ne laissait prévoir une défaillance de M. Brejnev. Depuis son retour de vacances, le secrétaire général avait semblé à tous les observateurs nettement en meilleure forme que durant l'hiver et le printemps derniers. Son programme officiel pour la première moitié d'octobre avait été même relativement chargé. C'est ainsi que, le 3 octobre, il avait reçu le président de la République portugaise, le général Costa Gomes ; le 6 octobre, il avait accueilli M. Honecker, le premier secrétaire du parti socialiste unifié de la R.D.A., en visite officielle; le lendemain, il avait prononcé un discours à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de l'Académie des sciences et avait signé avec M. Honecker un traité d'amitié. Le 8 octobre, il avait raccompagné M. Honecker à l'aérodrome. Les 9 et 10 octobre, M. Brejnev avait eu des entretiens avec le général Hafez Assad, président de la République syrienne.

JACQUES AMALRIC.

« L'ODEUR RÉPUGNANTE DE LA PUTRÉFACTION »

Moscou *(Reuter)*. — L'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, a critiqué avec virulence, le jeudi 16 octobre, *le Canard enchaîné*. Il reproche à l'hebdomadaire satirique parisien d'avoir écrit que des chars soviétiques sont livrés, via la Yougoslavie et l'Algérie, au Chili, pays dont les dirigeants sont quotidiennement dénoncés comme des dictateurs dans la presse soviétique.

« On ne pourrait qu'être surpris devant l'imagination débridée du « canard » parisien, si elle n'avait pas l'odeur répugnante de la putréfaction », écrivent les *Izvestia*. *« Mais, vraiment, il faut une limite à ces exercices de nature antisoviétique, surtout au moment de conversations soviéto-françaises »*, affirme le quotidien.

[Ce n'est pas la première fois que, du côté soviétique, on souhaite une intervention des autorités pour empêcher la presse française d'écrire ce qui déplaît à l'U.R.S.S. Et aucune explication ne semble encore avoir convaincu les autorités soviétiques qu'en la matière ce qui est possible à Moscou est inconcevable à Paris.]

LE COMMENTAIRE DE L'AGENCE TASS

« Les pourparlers contribueront grandement au renforcement des rapports entre les deux pays »

L'agence Tass a diffusé, jeudi 16 octobre, un communiqué signé de Youri Kornilov. Le rédacteur note que l'opinion publique internationale suit attentivement la visite de M. Giscard d'Estaing. Il ajoute :

» Les « sommets » soviéto-français ont toujours revêtu une grande importance politique ; ils ont fait progresser les rapports entre l'Union soviétique et la France. Les pourparlers soviéto-français engagés à l'heure actuelle, et qui donnent lieu à un échange de vues aussi bien sur les impératifs internationaux que sur les problèmes des rapports bilatéraux, ne font pas exception. Ces pourparlers, qui se déroulent dans une ambiance favorable et constructive, se distinguent par l'aspiration à approfondir et à développer la coopération entre l'Union soviétique et la France.

» Bien que les pourparlers soviéto-français n'aient pas pris fin, on peut constater dès à présent qu'ils contribueront grandement au renforcement des rapports entre les deux pays. On croit savoir que les pourparlers aboutiront à la signature d'une série d'importants accords prévoyant le développement d'une coopération mutuellement avantageuse entre les deux pays.

» L'opinion publique de l'U.R.S.S. formule l'espoir que les pourparlers soviéto-français à l'échelon le plus élevé réjouiront aussi bien les peuples d'Union soviétique et de France que tous les peuples qui ont à cœur les intérêts de la paix, de la coopération sur un pied d'égalité et de la détente. »

VALLOUREC ET OCCIDENTAL PETROLEUM VONT INSTALLER EN U.R.S.S. UN GAZODUC DE 2 400 KM

La société Vallourec du groupe Denain Nord-Est Longwy et la firme pétrolière américaine Occidental Petroleum ont signé, le 16 octobre, avec la centrale d'achat soviétique Techmash-import un contrat d'une valeur de 1,3 milliard de francs pour la fourniture de l'installation d'une conduite de gaz ammoniac en U.R.S.S.

D'une longueur de 2 400 kilomètres, cette conduite reliera Togliatti au port d'Odessa, sur la mer Noire. Aux termes de ce contrat, Vallourec fournira 180 000 tonnes de tubes (400 millions de francs), et l'industrie française les autres équipements, pour 600 millions de francs. Ce milliard de francs de commandes sera financé par un crédit français qui s'inscrit dans le cadre général des accords franco-soviétiques conclus en décembre dernier.

EUROPE

Bulgarie

Les partis communistes doivent être prêts à utiliser toutes les formes de la lutte des classes, y compris la lutte armé

ÉCRIT UN THÉORICIEN

De notre correspondant

Vienne. — La révolution doit-elle se faire par la voie pacifique ou non pacifique ? Les événements du Chili puis du Portugal ont remis ce vieux débat à l'honneur dans le mouvement communiste international. Après le Soviétique Zarodov, dont l'article dans la *Pravda* au mois d'août dernier avait provoqué de vives réactions de la part des partis français et italien, un idéologue bulgare, M. Dimiter Mitev, aborde le sujet dans la revue *Novo Vreme* (Temps nouveaux). Cette publication est l'organe théorique du comité central du P.C. bulgare.

Plus nettement encore que ne l'avait fait son collègue russe, M. Mitev met en garde les partis communistes contre la tendance à surestimer le choix de la voie pacifique. Il s'agit bien plutôt, note-t-il, d'une question *« de nature tactique »* qui joue *« un rôle secondaire dans la stratégie générale du mouvement communiste dans les pays capitalistes ».*

« Considérer comme absolue la voie pacifique du développement révolutionnaire, écrit l'idéologue bulgare, *crée parmi les forces révolutionnaires et les masses des illusions légalistes, cela les prédispose à utiliser uniquement des formes de lutte légales au lieu d'adopter et si nécessaire d'appliquer toutes les formes de la lutte de classes, ce qui n'est autre chose que la ligne du mouvement communiste international. Il n'est sans doute pas nécessaire de souligner qu'une telle thèse peut porter préjudice au mouvement communiste dans un pays donné et peut être, à certains moments, la cause d'un état d'impréparation contre les agissements contre-révolutionnaires de la réaction. La pratique confirme de plus en plus que, si les partis communistes souhaitent réaliser la révolution dans leurs pays respectifs par la voie pacifique, ils doivent être prêts à utiliser toutes les formes de la lutte des classes, y comp la lutte armée, car les forces ré tionnaires ne renoncent à la sistance armée que lorsqu'e. sont isolées politiquement et s placées dans une situation s issue ».*

Comme l'indique le titre de l' ticle *« Certains problèmes de stratégie et de la tactique mouvement communiste à lumière de l'expérience c lienne »*, l'échec de l'Unité po laire de Salvador Allende a l gement nourri ces réflexions. M l'auteur donne une valeur gé rale à ses conclusions. Tous partis communistes du mo capitaliste, à commencer par P.C. européens, doivent donc sentir concernés. Du reste, affi M. Mitev, il n'est pas vrai ceux-ci aient adopté la voie d' évolution pacifique. *« Il serait ; juste de dire que la majorité partis communistes s'oriente un développement par étapes la révolution. »* — M. L.

Yougoslavie

APRÈS LE VOYAGE DE M. BJEDITCH A PÉKIN

« Borba » estime que la Chine fait « contrepoids » à l'impérialisme et à l'hégémonisme

Belgrade *(Reuter)*. — M. Djemal Bjeditch, premier ministre yougoslave, a regagné jeudi 17 octobre la capitale yougoslave après un voyage en Asie, et notamment à Pékin où il a rencontré le président Mao Tsé-toung.

Cette entrevue a été « *cordiale* », a-t-il dit à son arrivée. *« Nos entretiens en Chine ont été une occasion extraordinaire de nous connaître et de nous mieux comprendre, notamment d'étudier les possibilités de développer encore la coopération entre nos deux pays »*, a ajouté M. Bjeditch.

A la veille du retour du chef du gouvernement, *Borba*, organe de l'Alliance socialiste de Yougoslavie, écrivait que ce voyage en Chine avait permis à Belgrade et à Pékin d'effacer tout ce qui les divisait dans le passé et de *« surmonter certaines différences dans l'évaluation des tendances dans les relations internationales d'aujourd'hui ».*

Le quotidien yougoslave ajoutait que la Chine est *« le champion de l'unité et de la coopération du tiers-monde et de tous les pays en voie de développement et constitue un contrepoids à l'impérialisme et à l'hégémonisme ».* (Ces deux termes sont utilisés à Belgrade et à Pékin pour désigner respectivement les Etats-Unis et l'U.R.S.S.)

De source chinoise à Belgrade, on indique qu'une importante personnalité de la Ligue des communistes de Yougoslavie pourrait bientôt se rendre, à titre privé, à Pékin. Dans les milieux diplomatiques, on note M. Stane Dolancz, bras droit du président Tito, doit se rendre dans le courant de ce mois en Mongolie, en Corée du Nord et au Japon. Il pourrait donc profiter de cette tournée pour faire une escale discrète à Pékin.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR EN FRANCE

L'ambassadeur de Yougoslavie et Mme Nijaz Dizdarevitch ont donné une réception jeudi, dans les salons de leur résidence, pour prendre congé des nombreux amis qu'ils s'étaient faits pendant un séjour de près de quatre ans à Paris. Brillant intellectuel à l'esprit toujours en éveil, alliant la finesse à la simplicité, M. Dizdarevich aura beaucoup contribué au réchauffement des relations franco-yougoslaves, qui doit être matérialisé bientôt par une visite à Belgrade de M. Giscard d'Estaing. Il sera remplacé par M. Radomir Radovitch (« le Monde » du 9 octobre).

Des divergences semblent apparaître entre Bucarest et Belgrade

De notre correspondant

Vienne. — Que se passe-t-il entre la Roumanie et la Yougoslavie ? Entre ces deux pays amis, que bien des intérêts communs ont rapprochés dans le passé, une brouille a-t-elle éclaté ?

Mardi 14 octobre, M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, était attendu à Belgrade pour une visite d'amitié. Ce voyage n'avait pas encore été annoncé officiellement, mais les diplomates en poste dans la capitale yougoslave avaient déjà reçu leur « carton » pour une réception prévue pendant la visite. Or, le lundi, tout était décommandé : le dirigeant roumain avait fait brusquement savoir qu'il ne se déplacerait pas. Le jour même où il aurait dû arriver à Belgrade, M. Ceausescu présidait à Bucarest une réunion du comité politique exécutif du parti, consacrée pour l'essentiel aux problèmes du ravitaillement.

Aucun motif n'a été fourni pour justifier l'ajournement de ce voyage. On sait seulement qu'une nouvelle date n'a pas encore été retenue. On en est donc réduit aux spéculations. Selon les uns, le contretemps serait dû à une *foucade* de M. Ceausescu, qui aurait été furieux d'apprendre que le maréchal Tito, ne dérogeant pas au protocole, ne se rendrait pas à l'aéroport pour l'accueillir. Dans le passé, rappelle-t-on, le chef de l'Etat roumain avait déjà fait annuler un voyage au Japon, parce qu'il ne voulait pas revêtir un habit de soirée.

Cette explication ne paraît pas très sérieuse. On n'imagine pas en effet que pour un motif aussi futile le maréchal Tito ait dépêché la semaine dernière à Bucarest l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Stane Dolantz. Arrivé jeudi dans la capitale roumaine, celui-ci s'entretenait aussitôt avec M. Ceausescu, qu'il rencontrait une nouvelle fois le lendemain. Ces discussions avaient été précédées par d'autres conversations, menées à Belgrade, par un collaborateur du chef de l'Etat roumain, M. Cornel Burtica, secrétaire du comité central.

Ces allées et venues bien mystérieuses de personnages importants des deux régimes ont fait supposer que des divergences politiques sérieuses auraient éclaté entre les deux Etats. Faute de pouvoir réduire à temps ces divergences, le voyage de M. Ceausescu aurait été ajourné. Sur la nature du conflit, on se perd en conjectures. Différence de vues sur le non-alignement ? La Roumanie a officiellement décidé, après la réunion de Lima, de poser sa candidature en tant qu'observateur au sein du groupe des pays non alignés. Mais une telle présence est-elle compatible avec l'appartenance de Bucarest au pacte de Varsovie? Les Yougoslaves auraient-ils insisté sur cette contradiction d'une façon qui aurait déplu à M. Ceausescu?

Selon une autre explication, qui n'est pas la moins souvent avancée, et qui n'est pas non plus la moins crédible mais qui est totalement invérifiable, la partie roumaine aurait soulevé, au cours des préparatifs du voyage, l'« affaire Dapcevitch » (*le Monde* du 17 octobre). Ce citoyen belge d'origine yougoslave, ancien compagnon du président Tito, condamné à la prison en 1948, puis passé en Albanie et en U.R.S.S. (qu'il quitta en 1967), est porté disparu depuis le 8 août dernier. Il se trouvait alors à Bucarest, d'où il devait repartir le lendemain pour Bruxelles, où il réside depuis 1967. Ses amis n'excluent pas qu'il ait été enlevé par les services spéciaux yougoslaves. Il n'est pas impossible que les Roumains aient demandé aux Yougoslaves des éclaircissements sur cette affaire délicate, qui risque en outre de perturber leurs relations avec la Belgique. M. Vlado Dapcevitch, dont le frère occupe un rang important dans la hiérarchie du parti yougoslave, avait, en effet, obtenu cette année la citoyenneté belge. Devant soit le refus de répondre, soit des explications jugées insuffisantes des autorités de Belgrade, M. Ceausescu, qui a dans son pays la haute main sur les affaires de sécurité, se serait personnellement senti atteint et aurait décidé de reporter à plus tard sa visite au maréchal Tito.

MANUEL LUCBERT.

L'« AUDITION SAKHAROV » LES VIOLATIONS DES DR(DE L'HOMME EN U.R.S.S. S OUVERTE A COPENHAGUE.

Copenhague (A.F.P.). — L'« a tion Sakharov », qui, selon ses c nisateurs, ne vise pas à l'U.R.S.S. mais à présenter cer faits au monde, débute ce ven 17 octobre sans la présence de sonnalités russes exilées qui ét attendues.

Cette « audition » sur la viol des droits de l'homme en U.R. et plus précisément sur la per tion politique et religieuse et des minorités nationales, se fera André Sakharov, dernier prix de la paix, qui a approuvé la t de ce « procès » mais n'a pas mandé de visa de sortie d'U.R. de peur qu'on ne lui interdise suite de rentrer dans son pays.

André Siniavski et Alexandre Jenitsyne ont fait savoir q étaient tous deux occupés à é un livre et ne pourront être sents. Quant à Vladimir Maxi autre écrivain soviétique en ex ne pourra pas aller à Copenh parce qu'il a oublié de mettre papiers en règle à Paris.

Au cours de l'« audition », durera jusqu'à dimanche, vingtaine de témoins répondront questions d'une quinzaine de sonnalités, dont l'écrivain Eu Ionesco et M. Simon Wiesen directeur du Centre de docume tion juive à Vienne.

EUROPE

Portugal

...tablissement de la discipline dans l'armée ...ise toujours le Conseil de la révolution

De notre correspondant

...nne. — Après douze heures ...cussion, les officiers du ...l de la révolution ne sem... pas être parvenus à un ... sur les deux problèmes ...els qui ont fait l'objet de ...nion commencée le jeudi ...obre au siège de l'état-... général des forces armées. ...estion de l'« *indiscipline* » ...re et le cas de Radio-...sance constituent, il est ... *deux sujets brûlants* » qui ...t le groupe signataire du ...ment des Neuf » lui-même. ...communiqué final ne fait ... référence à Radio-Renais-... dont les émetteurs ont été ...s scellés le mardi 14 oc-... sur ordre du président de ...ublique. D'autre part, selon ...ne communiqué, une com-...n constituée par le géné-...bião, chef d'état-major de ...e de terre, le général ... de Carvalho, commandant ...opcon, et les comman-... des trois régions militaires ...ys a été chargée de faire ...velles propositions concer-...e rétablissement de la dis-... dans l'armée, « *organe* ...*el du combat contre la* ...*n* ».

...tion d'attente ? La déci-...rise par le général Fabiao ...uvrir le CICAP (Centre ...action du train) à Porto ...s été appréciée par une ... des officiers supérieurs. ...l reprochent au chef d'état-... de l'armée de terre de ne ...re suffisamment ferme à ... des mouvements de contes-tation à l'intérieur des casernes. Selon le *Jornal Novo*, le général Fabiao pourrait être remplacé à son poste par un autre militaire. On avance à nouveau les noms du général Charais, commandant la région militaire du Centre, et du capitaine Vasco Lourenço.

A propos de Radio-Renaissance un appel à la « *mobilisation populaire* » a été lancé par vingt-sept unités militaires de la région de Lisbonne, ainsi que par plusieurs commissions de quartiers et de travailleurs. Dans la nuit du 16 au 17 octobre, on a attendu sur place, et vainement, une décision du Conseil de la révolution. Des feux de bois avaient été allumés tandis que des motions d'appui aux occupants de la station étaient transmises par mégaphone. Sur proposition des soldats, un véritable campement devait être installé *sur les lieux* par les militants qui veulent empêcher l'épiscopat de reprendre la station.

L'affaire de Radio-Renaissance, qui traîne depuis le 30 avril 1975, est devenue un symbole de la lutte de l'extrême gauche. Soutenus dès le début par une fraction de catholiques « *progressistes* », les journalistes qui occupent la station ont été appuyés au moment le plus difficile par de jeunes militants de l'Union démocratique populaire (U.D.P.), auxquels sont venus se joindre dernièrement les « *commissions* », organes du « *pouvoir populaire* » ainsi que des unités « *révolutionnaires* » : police militaire, RALIS, régiment d'infanterie de Queluz, etc., etc.

Le problème de la « *clarification politique et militaire* » reste donc à l'ordre du jour. Commentant la communication au pays faite par l'amiral Pinheiro de Azevedo le lundi 13 octobre, le P.P.D. la juge « *correcte et réaliste* » et demande que des « *mesures efficaces* » dans le domaine politique et militaire soient prises, afin de répondre à la confiance que, selon le P.P.D., les Portugais auraient déjà manifestée à l'égard du sixième gouvernement. En revanche, pour l'intersyndicale, contrôlée par le parti communiste, le discours du premier ministre a été « *contraire aux souhaits les plus profonds des travailleurs* ». Le sombre tableau économique dressé par le chef du gouvernement ne servirait qu'à rendre les travailleurs responsables de la crise et à leur faire accepter l'augmentation des prix et des impôts. L'entrée des capitaux étrangers représenterait, en outre, selon l'intersyndicale, une « *ingérence dans les affaires du Portugal* », puisqu'elle serait conditionnée par une « *certaine évolution de la situation politique* ».

JOSÉ REBELO.

...BASSADEUR DE SUÈDE EST MOLESTÉ ...AR DES OUVRIÈRES

...onne (*Reuter, U.P.I., A.P.*). ...assadeur de Suède, M. Her-...Kling, a été insulté et frappé ... par des ouvrières d'une ...ue suédoise de soutiens-... menacées de licenciement. ...dent s'est produit devant ...ueux hôtel Ritz, où le direc-... de la fabrique, M. Sven ...om, qui était retenu par les ...es du personnel, avait ...le diplomate à la rescousse. ...bassadeur s'efforça d'aider ...blom à quitter l'hôtel. Il ... renoncer sous les horions ...rières, qui ont exigé que le ...r demeure sur place jus-... qu'un accord soit réalisé. ...bassadeur a finalement ...e Ritz après quatorze heu-... séquestration pour se faire ...aphier à l'hôpital. Selon ...e-parole de l'ambassade de ... M. Herman Kling aurait ...e cassée.

Grèce

M. CARAMANLIS : nous cherchons à réviser nos relations avec l'OTAN.

Athènes (*A.F.P.*). — M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a révélé le jeudi 16 octobre que des négociations se déroulaient actuellement en vue de l'établissement d'un statut spécial de coopération entre la Grèce et l'OTAN, assurant l'indépendance du pays en temps de paix et renforçant sa défense en temps de guerre.

Le premier ministre, dans un discours prononcé devant le Parlement, a précisé que ce statut, inspiré de l'exemple français et norvégien, comprendrait quatre clauses :

— En temps de paix, les forces armées grecques seraient sous commandement national ;

— En temps de conflit généralisé, elles travailleraient en coopération absolue avec l'OTAN ;

— Des procédures seront établies pour la mise en action éventuelle de cette coopération ;

— Aucune activité importante [de l'OTAN] sur le territoire grec n'aura lieu sans l'autorisation d'Athènes.

R. F. A.

LES CONDITIONS DE DÉTENTION DU GROUPE BAADER-MEINHOF SONT AMÉLIORÉES

Stuttgart (*A.F.P.*). — La deuxième chambre de la cour d'appel de Stuttgart a décidé d'alléger les conditions de détention d'Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, les dirigeants de la « fraction de l'Armée rouge ». (*Le Monde* du 17 octobre.)

Dorénavant, ils pourront se promener une fois par jour pendant une heure et demie au lieu d'une demi-heure et se rencontrer deux heures quotidiennement du lundi au vendredi dans une cellule. Le samedi et le dimanche, ils auront droit à une heure de tennis de table. Enfin, le tribunal les autorise à acheter un appareil de télévision qu'ils pourront utiliser comme ils le désireront.

Le procès des quatre militants d'extrême gauche est suspendu depuis que la défense a déposé une plainte auprès de la Cour fédérale de justice contre la décision de la deuxième chambre de la cour d'appel de poursuivre les débats hors la présence des accusés. Le tribunal avait pris cette décision à la suite d'un rapport de quatre experts médicaux qui avaient estimé que les dirigeants du groupe Baader-Meinhof étaient très affaiblis et ne pouvaient donc assister aux audiences que pendant trois heures par jour au maximum. — (*A.F.P.*)

Espagne

...uvelles arrestations en Catalogne ... à Bilbao et à Guernica

...id (*A.F.P.*). — La garde ... annoncé, jeudi 16 octobre, ...nq nouvelles arrestations ... opérées mercredi dans la ...de Manresa, près de Bar-... dont celle de M. Jaime ...egre, trente et un ans, en-...t. Les cinq personnes ...s sont inculpées d'appar-... parti socialiste unifié de ...ne (P.S.U.C.), de tendance ...niste, et aux commissions ...es.

...ommuniqué publié par la ...civile rappelle également ...estations de quatre mem-... groupe communiste Pla-... le 11 octobre, et de deux ...membres du même groupe ...tobre.

...bao, l'avocat Juan Daniel ...erian, trésorier du bar-...s avocats de Bilbao, a été ...mercredi par la police pour ...ons qui n'ont pas été pré-... Le doyen du barreau a ob-... mise en liberté provisoire ...cat, mais, après quelques ... à son domicile, celui-ci a ... nouveau conduit à la pri-...

...lleurs on apprend que six ...es ont été arrêtées à ...a, dont l'architecte ad-...e la municipalité et son ... Ces arrestations semblent ...té opérées dans le cadre ...quêtes policières sur les ...tions des réseaux de mili-... sympathisants de l'ETA ... basque.

...re part, la justice militaire ...oisième région de Valence a décidé jeudi de transmettre au tribunal civil d'ordre public les dossiers de trente-six des quarante-quatre personnes arrêtées à Valence et accusées d'appartenir au parti communiste espagnol et au Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP).

La raison la plus vraisemblable de cette décision qui n'a pas été expliquée officiellement serait que les faits reprochés aux personnes arrêtées ne sont pas du ressort des conseils de guerre qui ont été appelés à ne juger jusqu'à présent que des militants accusés de crimes et non de simples délits.

Une semblable décision était déjà intervenue à Madrid pour onze des quinze détenus basques, sans davantage d'explications. Ils avaient été relâchés par le tribunal de l'ordre public après que celui-ci eut pris connaissance des dossiers.

... *comités de soutien pour ...ration des prisonniers ...s français en Espagne* ... un appel pour la libéra-... deux jeunes Français, ...rvoy et Jacky Huet, déte-...uis plusieurs semaines en ... pour « menées anti-...tes ». Paul Urvoy, un ... d'Angers, parti passer ...ances en Espagne, avait ...té le 28 août près de ..., au Pays basque, pour ...rticipé — ce qu'il conteste ... manifestation dans cette ...cky Huet, au cours d'un ... d'identité à Castello, ...a de Gérone, a eu une ...on avec un garde civil et ...sé de l'avoir frappé.

Suède

● LE PREMIER MINISTRE SUEDOIS, M. OLOF PALME, a annoncé le 15 octobre devant le Parlement un train de mesures — d'un montant de 2 milliards de couronnes — destinées à soutenir l'activité dans l'industrie et le bâtiment et à préserver l'emploi pendant l'hiver. Ces mesures comprennent une aide aux entreprises pour éviter les licenciements, le développement de la formation professionnelle, une aide aux jeunes et aux autres catégories, particulièrement touchées par le ralentissement de la production, ainsi que le lancement anticipé de travaux et commandes publics. Le chômage touchait à la fin de septembre environ 1,8 % de la population active. Selon le ministère des finances suédois, la reprise s'amorcerait au cours de 1976, mais la croissance se situerait entre 0,5 et 1 % seulement en 1975. — (*Corresp.*)

AFRIQUE

Le rebondissement du conflit du Sahara occidental

(*Suite de la première page.*)

» *Si nous rencontrons sur notre chemin d'autres forces que les forces espagnoles, nous aurons recours à l'autodéfense. Mais si nous ne rencontrons que les Espagnols, nous les saluerons et nous les laisserons tirer sur nous s'ils le veulent.* »

Pendant douze jours, des trains et des cars amèneront à Marrakech les volontaires en provenance de toutes les régions du pays. Ils seront ensuite transportés vers Agadir, puis Tarfaya, dans l'extrême Sud marocain. C'est là que commencera la marche vers le Sahara occidental.

L'appel du souverain a été bien accueilli par la population. Dès la fin du discours, les habitants de Marrakech sont descendus par milliers dans les principales artères de la ville, afin de manifester leur appui au roi. Des manifestations du même ordre ont eu lieu dans la capitale et dans les principales villes du pays.

La position de Madrid

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi soir à New-York, M. Jaime de Piniès, ambassadeur d'Espagne aux Nations unies, a qualifié la décision marocaine d'« *absurde* ». Ce projet de marche pacifique relève, a-t-il dit, « *du domaine de l'anecdote* ». Au cas où cette « *menace* » serait mise à exécution, l'Espagne n'hésiterait pas à saisir l'Assemblée générale des Nations unies ou le Conseil de sécurité. Le diplomate a rappelé que son gouvernement s'était réservé, dans une lettre à M. Waldheim, le droit d'évacuer le territoire « *si des troubles s'y produisaient* ».

Madrid préférerait cependant que le processus de décolonisation suive son cours normal, et qu'il soit mené à bien par l'Assemblée générale des Nations unies, qui examinera l'affaire à partir du 5 novembre. M. de Piniès a affirmé enfin que l'Espagne était parfaitement satisfaite de l'avis rendu par la Cour internationale de justice de La Haye et du rapport de la mission d'enquête des Nations unies publié deux jours plus tôt. Selon lui ces deux documents consacrent la doctrine constamment suivie par l'Organisation internationale, qui recommande l'organisation d'une consultation afin que les populations concernées puissent s'autodéterminer.

Deux questions

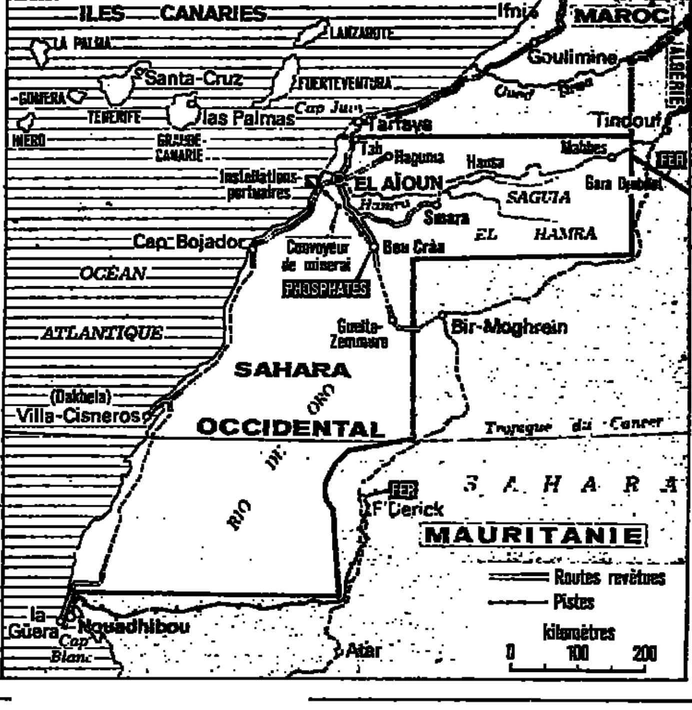
La Cour de La Haye avait accepté au début de l'année, à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, de répondre à deux questions concernant le Sahara occidental. Elle a fait connaître jeudi ses conclusions à l'issue d'un « marathon judiciaire » et d'une bataille d'experts parmi lesquels M. Vedel chargé de défendre la thèse marocaine. En ce qui concerne la première question, la Cour a reconnu que le territoire du Sahara occidental n'était pas une « *terre sans maître* » au moment de sa colonisation par l'Espagne. En ce qui concerne la seconde, elle a admis que le Maroc avait bien des « *liens juridiques* » avec certaines tribus du territoire à l'époque considérée, mais note que rien ne prouvait alors la reconnaissance internationale de « *liens juridiques de souveraineté entre le Sahara occidental et l'Etat marocain* ». La Cour a reconnu de même « *l'existence de droits, y compris certains droits relatifs à la terre, qui constituent des éléments juridiques entre l'ensemble mauritanien et le territoire du Sahara occidental* ». Selon les juges, ces indications ne sont pas suffisantes pour modifier l'application de la résolution 1514 XI de l'Assemblée générale de l'ONU, qui prévoit la décolonisation du territoire par l'application du principe d'autodétermination. Ce n'est pas la position des Marocains, qui mettent l'accent sur la première partie de l'avis.

C'est ainsi que, dans un communiqué diffusé, jeudi, le ministère marocain de l'information a affirmé : « *Les dispositions de la Cour ne peuvent signifier qu'une chose : que le Sahara dit occidental faisait partie du territoire sur lequel s'exerçait la souveraineté des rois du Maroc, et que les populations de ce territoire se considéraient, et étaient considérées, comme marocaines. Le Maroc estime que le conflit territorial qui existe entre lui et l'Espagne vient d'être tranché d'une façon qui ne souffre aucune équivoque ou ambiguïté, et que de ce fait aucune autre conclusion de débats à caractère politique et non motivés par le respect rigoureux du droit, ne pourra venir altérer l'esprit des conclusions que la Cour internationale de justice vient de faire connaître.* »

Satisfaction à Alger

Madrid et Rabat tirent donc des conclusions radicalement différentes du texte de l'avis. La Mauritanie n'a pas encore réagi officiellement. L'Algérie, quant à elle, nous rapporte notre correspondant, estime que l'avis consultatif de la Cour, comme le rapport de la mission d'enquête qui s'était rendue au printemps dernier dans les pays « *concernés* » ou « *intéressés* », vont dans le sens des thèses qu'elle a toujours soutenues. Depuis des années, en effet, elle défend le droit du peuple Sahraoui à décider librement de son destin dans le cadre d'une procédure supervisée par les Nations unies. Elle se garde cependant de pavoiser, voulant manifestement éviter de polémiquer avec Rabat, bien qu'il ne fasse aucun doute que le roi ait visé l'Algérie lorsqu'il a dit jeudi soir : « *Si des forces autres qu'espagnoles tentent de s'opposer à notre marche, nous aurons recours à l'autodéfense.* »

L'avis de la Cour de La Haye a été, de la même façon, favorablement commenté à Alger par un responsable du Front populaire pour la libération de la Saguia-el-Hamra et du Rio-de-Oro (*F. Polisario*), mouvement qui lutte pour l'indépendance du territoire. « *Nous ne craignons pas la consultation populaire*, a dit le porte-parole du Front, *nous la réclamons parce que nous sommes sûrs de l'issue de cette consultation.* »



AU MAROC

Les partis d'opposition pressaient Hassan II de mener une action plus énergique

C'est à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU que la Cour de La Haye avait accepté, au début de l'année, de se saisir du dossier épineux du Sahara occidental. Le roi Hassan II du Maroc avait été le premier à proposer de recourir à cette procédure. Dans un discours prononcé le 17 septembre 1974, il avait déclaré : « *Si la Cour estime que le Sahara était bien en déshérence au moment de sa colonisation, alors nous acceptons le référendum qui y sera organisé avec tous les pays se déclarant concernés. Par contre, si la Cour reconnaît au Maroc ses titres de propriété, alors je demanderai aux Nations unies d'engager l'Espagne à négocier avec nous.* » Cette proposition survenait après une période de vive tension marquée notamment par l'envoi d'unités des forces armées royales dans la province de Tarfaya, limitrophe du territoire revendiqué. Elle fut accueillie avec faveur par les capitales étrangères, qui craignaient le déclenchement d'un conflit ouvert entre Rabat et Madrid. Elle fut soutenue par les partis d'opposition groupés autour du souverain en une sorte d'union sacrée pour le retour « à la mère patrie » des « territoires spoliés ».

Mais pendant que se poursuivait la procédure devant la Cour de La Haye, une double évolution se dessinait, l'une expliquant l'autre. Sur le plan international les partisans de l'autodétermination des populations ne cessaient de marquer des points au détriment du Maroc et de la Mauritanie qui, concurremment tout d'abord, de façon concertée ensuite, réclamaient la « restitution » pure et simple du territoire. Les partis d'opposition marocains ne devaient pas tarder, dans ces conditions, à se désolidariser de la politique royale, jugée inefficace, et à l'adoption de nouvelles méthodes.

L'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), l'Istiqlal et le Parti pour le progrès et le socialisme (P.P.S.) ont suivi sur ce point une évolution identique. Ils reprochaient au souverain de n'avoir pas mis à profit la période de saisine de la Cour internationale de justice pour renforcer son action diplomatique par une action politique et militaire sur le terrain. Ils mettaient en parallèle les efforts déployés par le Front populaire pour la libération de la Saguia-El-Hamra et le Rio-de-Oro (F. Polisario), mouvement soutenu par Alger et qui milite pour l'indépendance du territoire par l'autodétermination, et la passivité du Front pour la libération et l'unité (FLU), organisation qui opère à partir du Maroc et lutte pour l'intégration du Sahara occidental au royaume. Alors que le Front populaire attaquait des postes espagnols et réussissait à organiser des manifestations en faveur de l'indépendance, à El-Aïoun, capitale du territoire, ainsi qu'en Algérie et en Mauritanie, le FLU se cantonnait dans des harcèlements, et perdait une unité de quarante-cinq hommes, tombée aux mains de l'armée espagnole. Sur le plan diplomatique, tandis que le gouvernement de Rabat consacrait l'essentiel de ses efforts à conclure un accord secret avec la Mauritanie prévoyant le partage du territoire et l'exploitation en commun de ses réserves de phosphate, Alger et Madrid multipliaient leurs interventions en faveur de l'autodétermination.

Un mémorandum de l'U.S.F.P. et de l'Istiqlal

La commission administrative de l'U.S.F.P. a publié le 13 septembre une déclaration constatant que « *l'unanimité nationale sur le problème de la libération des territoires occupés n'avait pas suscité de changement fondamental dans les voies et les moyens utilisés* ». Le texte poursuivait : « *Cette unanimité devient sur le plan intérieur un instrument politique, un moyen de justifier l'immobilisme, le refus des solutions démocratiques et la continuité de la politique économique et sociale antipopulaire.* »

Quelques jours plus tard, Mᵉ Bouabid, au nom de l'U.S.F.P., et M. Boucetta, au nom de l'Istiqlal, présentaient en commun au monarque un mémorandum demandant que soient prises « *les mesures nécessaires pour affronter la situation en s'appuyant sur les potentialités populaires et la volonté des forces nationales pour engager le combat libérateur contre l'ennemi* ».

Le 26 septembre, le quotidien *Al Bayane*, organe du P.P.S. (communiste) publiait à son tour un mémoire daté du 16 août et adressé au roi par le secrétaire général du parti, M. Ali Yata. Ce dernier, après avoir déploré la position algérienne, écrivait notamment, dans la perspective d'un avis défavorable de la Cour de La Haye : « ... *Nous proposons le développement immédiat de la résistance armée sur le sol occupé, d'ouvrir les portes devant le volontariat de la jeunesse militante, de préparer nos forces armées, dotées de tous les moyens nécessaires, à intervenir après l'avis de la Cour internationale de justice et avant les débats de l'ONU.* »

Les positions des trois partis, on le voit, sont très voisines. Le P.P.S. souhaitait d'ailleurs visiblement saisir cette occasion de se rapprocher des deux autres formations. Il a d'ailleurs préconisé la constitution d'un « *Front* » sur la question du Sahara espagnol.

La décision annoncée jeudi soir par le roi d'organiser une gigantesque marche pacifique et populaire pour aller à la rencontre de « *ces Sahraouis dont les liens d'allégeance avec la monarchie chérifienne ont été reconnus par la Cour internationale de justice* » ne peut que donner satisfaction à une opposition qui a adopté en ce domaine une position en flèche.

DANIEL JUNQUA.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré au parti socialiste italien (*le Monde* du 16 octobre), il fallait lire, à l'avant-dernier paragraphe : « *La démocratie chrétienne est irrécupérable* », et non pas : « *La démocratie est irrécupérable.* »

AFRIQUE

Éthiopie

M. Ali Aref en visite officielle à Addis-Abeba

Addis-Abéba (A.F.P.). — M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), commencera samedi 18 octobre une visite officielle à Addis-Abeba, a-t-on appris jeudi soir de bonne source.

M. Ali Aref, croit-on, séjournera quarante-huit heures dans la capitale éthiopienne, puis se rendra dans le Harrar (au sud-ouest d'Addis-Abeba), en particulier à Dire-Dawa, et dans d'autres capitales provinciales, avant de regagner Djibouti mercredi prochain.

Le chef du gouvernement du T.F.A.I. aura, indique-t-on, des entretiens avec les principales personnalités du gouvernement provisoire éthiopien. Parmi les sujets qui pourraient être abordés figurent : la future indépendance du T.F.A.I. et l'attitude turbulente des rebelles Afars éthiopiens demeurés fidèles au sultan Ali Mirah.

Une affaire d'armes...

En dehors de l'avenir de Djibouti et des revendications de l'Ethiopie sur le T.F.A.I., un contentieux plus récent — et moins connu — existe entre M. Ali Aref et la France d'une part, et Addis-Abeba d'autre part. Le 25 août dernier, le Derg (comité militaire) a remis à l'ambassade de France à Addis-Abeba une note de protestation concernant l'aide dont bénéficient à Djibouti les Afars éthiopiens du sultan Ali Mirah en lutte ouverte, depuis le mois de mai, contre l'armée éthiopienne. Cette note dénonçait notamment les arrivées d'armes à Obock, complaisamment « ignorées » par les autorités françaises, l'attribution de cartes d'identité françaises à des rebelles afars qui, lorsqu'ils sont pourchassés par les troupes éthiopiennes, utilisent le T.F.A.I. comme « sanctuaire ». Le Derg a également protesté contre les démarches « ambiguës » du représentant de la France à Djibouti, M. Christian Dablanc, qui, au printemps dernier, rencontra secrètement Ali Mirah à la frontière éthiopienne. Un compte rendu intégral de cette rencontre parvint au service de renseignements éthiopien, et Addis-Abeba put s'indigner de l'appui ainsi apporté par la France aux « rebelles contre-révolutionnaires ». Jusqu'à présent il ne semble pas que le Quai d'Orsay ait répondu à la note éthiopienne.

Après avoir lancé au mois de mai (en comptant sur une aide « française » ?) une offensive militaire sur la route reliant le port d'Assab à Addis-Abeba, les guerriers afars d'Ali Mirah furent, il est vrai, durement réprimés par l'armée éthiopienne et leur capitale, Aseita, fut partiellement rasée : Ali Mirah dut s'enfuir à Djibouti, puis en Arabie Saoudite. Dirigés par les fils du sultan, les Afars continuent pourtant à harceler les convois éthiopiens, et reçoivent manifestement des armes qui transitent par le T.F.A.I. Sans surestimer la gravité de la situation militaire en territoire Afar (la circulation des convois d'essence est tout de même assurée sur la route d'Assab), les Ethiopiens redoutent aujourd'hui une alliance de fait entre la guérilla Afar et les Fronts érythréens, surtout depuis la rencontre du 7 septembre entre le F.L.E. et Ali Mirah à Djeddah (*le Monde* du 3 octobre). Dans ce contexte, la visite de M. Ali Aref à Addis-Abeba est un événement important. En échange de leur modération sur la question de Djibouti (les Ethiopiens ont, en principe, renoncé à revendiquer le territoire depuis le dernier « sommet » de l'O.U.A. à Kampala), les militaires du Derg pourraient demander à M. Ali Aref, et, à travers lui, à la France, que cessent les « petites manœuvres » franco-djiboutiennes autour de la rébellion Afar. « *Qui conduit donc la politique extérieure de la France dans cette région, M. Aref ou le Quai d'Orsay ?* », nous demandait-on en soupirant à Addis-Abeba il y a un mois. — J.-C. G.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE AU LIBAN ET SES PROLONGEMENTS

LA LIGUE ARABE LANCE UN APPEL A LA « SAGESSE » DE TOUTES LES PARTIES

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Le conseil extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, réuni au Caire les 15 et 16 octobre, pour examiner la situation au Liban, a terminé ses travaux sans prendre de décision importante, alors qu'avant la conférence on était allé jusqu'à envisager l'envoi à Beyrouth d'une « *force arabe de sécurité* ».

Les dix-huit pays arabes représentés à la réunion du Caire — la Syrie, la Libye et l'O.L.P. avaient refusé d'y assister — se sont contentés de lancer un appel à la « sagesse » de toutes les parties en cause au Liban, et de s'engager, dans l'esprit du pacte arabe de défense mutuelle, à « *appuyer le Liban avec toutes leurs possibilités en cas de tentative d'Israël d'exploiter directement ou indirectement la situation actuelle* ».

Cependant, le chef de la diplomatie libanaise, M. Takla, nous a déclaré : « *Nous sommes satisfaits des résultats de la conférence. Les ministres ont approuvé les efforts de règlement de la crise entrepris par le gouvernement libanais à travers la commission nationale du dialogue. En outre, ils ont invité les Etats membres à fournir une aide matérielle au Liban pour compenser les pertes dues aux événements.* »

En définitive, l'internationalisation du problème libanais ou plutôt son « arabisation », souhaitée à Beyrouth par certains courants, mais redoutée par la plupart des capitales arabes comme une source de nouvelles complications, a été rejetée par l'organisation panarabe. — J.-P. P.-H.

Le gouvernement et les Palestiniens vont s'efforcer d'harmoniser leurs relations

De notre correspondant

Beyrouth. — Vingt-quatre heures après le dernier en date des cessez-le-feu, une initiative tenue pour « *capitale* » a été prise le jeudi 16 octobre par le gouvernement et la résistance pour régler « *définitivement et globalement* » la crise libano-palestinienne. C'est à l'issue de sa réunion au palais présidentiel de Baabda que le conseil des ministres a rendu publique la formation de deux comités, l'un libanais, l'autre palestinien, « *chargés de veiller à la stricte application des accords conclus jusqu'ici entre les deux parties et portant sur le statut, les droits et les obligations de la résistance palestinienne au Liban* ».

Cette décision intervient à la suite du mémorandum que l'O.L.P. a remis le mardi 14 octobre au comité national pour le dialogue, dans lequel elle se déclare hostile à tout projet de naturalisation, d'assimilation ou d'intégration des Palestiniens « *ailleurs que dans leur patrie, la Palestine* », et réitère sa volonté de respecter et de préserver la sécurité et la souveraineté de l'Etat libanais « *conformément aux accords conclus avec ce dernier* ».

Très favorablement accueilli dans les milieux gouvernementaux, ce geste a laissé sceptiques les Kataëb et leurs alliés : « *S'il faut s'en tenir aux expériences passées*, a souligné à ce propos M. Gemayel, *de telles déclarations d'intention sont aussitôt démenties par les éléments incontrôlés de la résistance contre lesquels l'O.L.P. a toujours été incapable de réagir.* » A quoi le chef du gouvernement, M. Karamé, et les notables musulmans de Beyrouth ont répondu en déniant au président des Kataëb « *le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de la résistance, qui fait montre d'un civisme et d'une lucidité que les Libanais devraient lui envier...* ».

On croit savoir à ce propos que M. Yasser Arafat a assuré les dirigeants libanais qu'en aucun cas, et à moins d'être l'objet d'une agression caractérisée, la résistance palestinienne n'accepterait d'être partie au conflit qui oppose les Libanais entre eux. Toutes les organisations palestiniennes, y compris celles du Front du refus, auraient admis que les combat ont nui à la révolution palestinienne beaucoup plus qu'ils ne lui ont profité et qu'ils ne sauraient en aucun cas précipiter une solution au conflit du Proche-Orient qui tiendrait compte des droits du peuple palestinien.

C'est dans ce contexte que des délégués de l'O.L.P. et des officiers de l'armée libanaise vont reprendre, une fois de plus, le dialogue. Le ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, a déclaré qu'il superviserait personnellement avec M. Arafat les travaux des deux comités et que toutes les précautions ont été prises « *pour que les paroles, cette fois, soient accompagnées par des mesures concrètes, le contentieux libano-palestinien devant être définitivement réglé dans les plus brefs délais possible* ». On apprend de source proche du Fath que les différentes dispositions des accords conclus entre l'Etat libanais et la résistance depuis 1969 seraient examinées, et au besoin amendées, en tenant compte de l'évolution de la conjoncture et des intérêts des deux parties.

Cette initiative, qui intervient au lendemain de la réunion des ministres arabes des affaires étrangères, a été accompagnée par un cessez-le-feu sur le terrain, qui n'a jamais été aussi rigoureusement respecté. On craint cependant que les enlèvements d'otages de ces derniers jours ne compromettent de nouveau le processus de la normalisation.

ÉDOUARD SAAB.

● *Le bilan des pertes matérielles.* — Les pertes matérielles subies par le Liban depuis le 13 avril s'élèvent à 8 milliards de livres libanaises (3 350 millions de dollars environ), selon les estimations des milieux économiques, rapporte vendredi *l'Orient-le Jour*. Selon ce journal, 2 290 établissements et magasins ont été détruits, incendiés et pillés à Beyrouth, et 550 autres, dont 430 à Tripoli, dans le reste du pays. — *(A.F.P.)*

A l'ONU

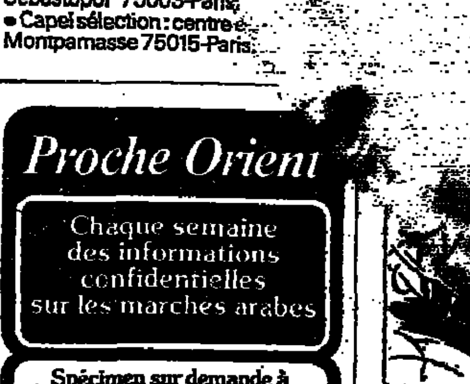
UNE RÉSOLUTION CONTRE LE SIONISME OPPOSE LES PAYS ARABES ET LES PAYS EUROPÉENS

Nations unies, New-York *(A.F.P.)*. — Une controverse se déroule depuis une dizaine de jours dans les coulisses de la commission sociale de l'Assemblée générale aux Nations unies. Elle fait suite à une initiative prise par Cuba et un certain nombre de pays arabes visant à faire proclamer, sous une forme encore à déterminer, que le sionisme et le racisme devaient être condamnés ensemble, l'un étant une forme de l'autre.

Les neuf pays de la Communauté ont fait savoir par la voix du représentant italien, qu'ils voteraient contre le texte affirmant que le sionisme est une forme de racisme.

Les Etats-Unis ayant adopté la même position, le succès ou l'échec de la résolution cubaine dépend désormais de l'attitude des délégations africaines. Celles-ci sont extrêmement embarrassées, car elles risquent, en donnant satisfaction aux pays arabes, de perdre l'appui européen et américain dans la lutte contre l'apartheid, et tout particulièrement dans un nouveau recours au Conseil de sécurité contre le racisme érigé en doctrine gouvernementale de l'Afrique australe blanche.

● *La revue égyptienne « Al Moussawar »* a suggéré le jeudi 16 octobre au parquet égyptien d'ouvrir une enquête sur « *les gains illicites* » réalisés par M. Heykal, ancien rédacteur en chef du quotidien *Al Ahram* et ancien confident du président Nasser. *Al Moussawar* fonde ses accusations sur le fait que M. Heykal, qui commença sa carrière journalistique peu avant la révolution de 1952, s'est trouvé seize ans plus tard à la tête d'une immense fortune, « *acquise,* estime le journal, *par des moyens détournés et par abus de pouvoir* ».



ASIE

Chine

Avant la visite de M. Kissinger

PÉKIN QUALIFIE LA « DÉTENTE » DE « PUISSANT SOMNIFÈ[RE] »

Pékin *(A.F.P.)*. — Alors [que] M. Kissinger quitte Washi[ngton] vendredi 17 octobre pour [Pékin] où il préparera le voyage qu[e doit] faire le président Ford en n[ovem]bre, les dirigeants chinois [appa]raissent, selon les milieux [diplo]matiques de la capitale, de [plus] en plus irrités par l'absence [d']écho aux Etats-Unis de [leurs] incessantes mises en garde c[ontre] la « *détente* » avec l'U.R.S.S.

Chine nouvelle vient en [ce] cas de publier un vigoureux [com]mentaire sur le sujet. Elle a[ccuse] les « *sociaux-impérialistes [...] sionnistes* » (les Soviétique[s] [de] vendre « *une panacée no[mmée] détente* », « *potion magi[que]* » pouvant « *à première appli[cation] guérir tous les maux de [la so]ciété* ». Chine nouvelle aj[oute] : « *La panacée nommée dé[tente] mise en bouteille à Moscou [n'est] pas une potion miraculeuse [...] est au contraire un pu[issant] somnifère destiné à assoup[ir les] peuples révolutionnaires e[n leur] donnant l'illusion de la séc[urité]* ».

[Cette nouvelle critiqu[e de] l'U.R.S.S. avait été précéd[ée d']une critique des Etats-Unis, accusant les Américains de f[aire le] jeu de « traîtres tibétains ».]

Cambodge

LE PRINCE SIHANOU[K] S'EST-IL « SACRIFIÉ » POUR L'HONNEUR DE LA CHINE ? »

M. Nouth Cheoum, ancien [secré]taire de presse du prince Sih[anouk,] a déclaré à la *Far Eastern Eco[nomic] Review*, de Hongkong, que le [chef] de l'Etat avait été consterné [par ce] qu'il a vu à Phnom-Penh lo[rs de] son récent séjour dans sa c[apitale]. Son entourage, dont faisait [partie] M. Nouth Cheoum, ayant déc[idé de] partir pour la France, le prin[ce se] serait écrié : « *Je ne sais pa[s pour]quoi le destin nous oblige [à nous] séparer après cinq ans de [...]tance. Ma décision de retou[rner au] Cambodge ne veut pas dire [que je] suis d'accord avec la p[olitique] cruelle des Khmers rouges, [mais je] dois me sacrifier pour l'hon[neur de] la Chine et de Son Excellenc[e Chou] En-lai, qui m'ont tant aidé, m[oi et le] Cambodge.* » La même sourc[e indi]que que les partisans du prin[ce qui] avaient combattu auprès des [Khmers] rouges, « *ont disparu sans [laisser] de traces* ».

L'hebdomadaire de Hongkon[g indique], d'autre part, qu'un des fi[ls du] prince, Norodom Yuvaneuth, [...] âgé de trente ans, refuse de [re]gner le Cambodge et travaill[e dans] une usine de Hongkong. — (F...)

[Dans l'interview publiée da[ns « le] Monde » du 11 octobre, le [prince] Sihanouk avait fait l'élog[e des] Khmers rouges, et affirmé [que le] Cambodge n'était pas aligné [sur la] Chine. Le chef de l'Etat n'a [...] dire qu'il avait combattu po[ur l'in]dépendance de son pays.]

● *La fédération de Pa[ris du] Mouvement démocrate-soc[ialiste] de France* (dont le préside[nt est] M. Max Lejeune) a protesté, [le] 16 octobre, « *contre l'impit[oyable] répression exercée à l'enco[ntre de] la population du C[...] les nouveaux [...]*

AMÉRIQUES

Chili

UN DIRIGEANT DU MIR EST TUÉ AU COURS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

Santiago-du-Chili *(A.P.)*. — Le numéro deux du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), M. Dagoberto Perez, a été tué le mercredi 15 octobre au cours d'une fusillade avec la police qui aurait découvert « *une prison populaire* ».

L'affrontement s'est déroulé à proximité d'une ferme, à Malloco, à 30 kilomètres au sud de Santiago. Les militants du MIR ont tiré à la mitraillette sur les hélicoptères et les véhicules blindés des forces de l'ordre.

Les journalistes n'ont pas été autorisés à se rendre à la ferme et ont été informés que seul le gouvernement fournirait des précisions sur l'affrontement.

Cinq membres du MIR auraient été arrêtés et cinq autres ont pu s'enfuir en faisant sauter des charges de dynamite peu avant l'arrivée des forces de l'ordre. Deux policiers ont été blessés. Le dirigeant du MIR M. Andres Pascal Allende, neveu de l'ex-président Allende, est en fuite.

Uruguay

TRENTE-CINQ PERSONNES DONT DIX MILITANTS COMMUNISTES ARRÊTÉES A MONTEVIDEO

Montevideo. — Trente-cinq personnes — dont dix militants du parti communiste interdit et un militaire en regtraite — ont été arrêtées en Uruguay et inculpées de « *subversion* », annonce-t-on dans les milieux militaires le jeudi 16 octobre.

C'est la seconde vague d'arrestation d'éléments accusés de subversion annoncée depuis le début du mois. Il y a deux semaines, en effet, l'armée a déjà arrêté vingt-deux suspects, dont certains membres des Tupamaros. — *(A.P.)*

Canada

● ERRATUM. — Nous avons titré par erreur (*le Monde* du 17 octobre) qu'un ministre canadien avait perdu son siège au Parlement. En fait, comme l'indiquait l'information, M. Pierre Juneau, qui n'était pas jusqu'alors parlementaire, avait tenté vainement d'obtenir un siège de député à la faveur d'une élection partielle.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● DECOUVERTE DE TROIS CADAVRES. — Ces trois corps, dont celui d'une femme, ont été découverts criblés de balles jeudi 15 octobre à Rosario. D'autre part, un commando de Montoneros a tué un industriel et son garde du corps près de Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

● PRISE D'OTAGES. — Des ouvriers de Fiat ont pris en otage le jeudi 16 octobre à Cordoba des directeurs de l'usine de matériel ferroviaire Materfer, filiale de Fiat, et menacent de les exécuter si leurs revendications ne sont pas satisfaites. — *(A.F.P.)*

Chili

● TROIS MEDECINS DISPARUS. — La Fédération médicale du Venezuela a adressé un message, le jeudi 16 octobre, à la commission des droits de l'homme des Nations unies afin de demander qu'elle intervienne auprès du gouvernement chilien au sujet de trois médecins « arrêtés puis ayant disparu à Santiago ».

Chine

● M. SCHMIDT DANS LE SINKIANG. — Le chancelier fédéral allemand, M. Schmidt, sera le premier homme d'Etat occidental à se rendre dans le Sinkiang. Il y fera escale lors de sa visite en Chine qui commencera le 29 octobre. Jusqu'à présent, les seuls dirigeants étrangers à s'être rendus dans cette région étaient le prince Sihanouk, du Cambodge, et le maréchal Kim Il Sung, de la Corée du Nord. — *(A.F.P.)*

● REOUVERTURE DU MUSEE D'HISTOIRE DE PEKIN. — Ce musée a rouvert ses portes pour la première fois depuis près de dix ans. Il a été en partie visité par des touristes canadiens. *(A.F.P.)*

Islande

● NEGOCIATIONS SUR LES LIMITES DES EAUX DE PECHE. — Après l'extension à 200 milles, à partir du 15 octobre, des limites des eaux de pêche islandaises, des négociations s'ouvriront le 28 octobre, à Reykjavik, avec l'Allemagne fédérale, et le 23 octobre, à Londres, avec la Grande-Bretagne ; il s'agit de permettre aux chalutiers des pays intéressés de continuer à pêcher dans les eaux islandaises sans en épuiser les réserves. Aucune date n'a encore été fixée pour des entretiens avec la Norvège et la Belgique. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LES RELATIONS TCHADO-LIBYENNES. — M. Ali Tikri, secrétaire d'Etat libyen aux affaires étrangères, a déclaré jeudi 16 octobre à N'Djamena, que son pays « *condamnait l'ingérence de la France dans les affaires intérieures tchadiennes* ». Le secrétaire d'Etat a été reçu par le général Malloum, chef de l'Etat, et l'on présume que les conversations ont porté notamment sur l'occupation par la Libye, depuis deux ans, d'une bande du territoire tchadien de 200 kilomètres autour de la palmeraie d'Aouzou, dans le nord du pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

Timor

● OFFENSIVE DES « FORCES ANTICOMMUNISTES ». — Les « forces anticommunistes » du Timor portugais se sont emparées de deux bourgades qui étaient administrées par le FRETILIN, mouvement partisan de l'indépendance, rapportent les journaux indonésiens. Ces bourgades sont situées respectivement à 15 et à 30 kilomètres à l'ouest de Batugade, petite ville proche de la frontière, et que le FRETILIN a récemment évacuée.

Le Pakistan ou l'obsession de l'unité

II. — Moins de poudre pour les tribus

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

a diplomatie occupe une e importante dans les acti- s de M. Bhutto, premier istre pakistanais, qui fera visite officielle en France 20 et 21 octobre. Islamabad entretient de bons rapports c Pékin, les Etats-Unis et la part des pays musulmans, it d'établir des relations di- matiques avec Dacca et urrait en renouer prochai- ment avec l'Inde (« le nde » du 17 octobre).

awar. — Une station-ser- Esso a été construite au de la passe de Khyber, pruntèrent les chevaux de des envahisseurs du sous- ent. Des panneaux jalon- es endroits où les chameaux t quitter la route pour s'en- sur des pistes parallèles, la voie historique est sur- parcourue par les nombreux ns qui assurent le trafic l'Afghanistan. Décorés par nages naïves peintes à pro- sur leur carrosserie, ces les lancés à toute allure s lacets rocailleux sont peut- aussi dangereux pour les nobilistes que l'étaient pour nciers chers à Kipling les ns embusqués sur les hau- voisines.

plaques commémoratives llent par endroits le nom égiments qui combattirent ce site inhospitalier. Occupé armée pakistanaise, le camp *Khyper rifles* est toujours là, ses pelouses taillées à hau- réglementaire. Des obstacles e les chars bordent la route; aient été mis en place pen- la seconde guerre mondiale, oque de la bataille de Sta- d, les Britanniques ayant une invasion de l'Asie du par l'armée allemande à par- u Caucase.

ès Peshawar, la capitale de ovince frontière du Nord- (N.W.F.P.), les camions tent à Landi-Kotal, le plus bazar de contrebande du continent. Dans un dédale rrain, moulins électriques, n nylon, montres de plongée ent à la convoitise de mil- de chalands, dont certains ent une mitraillette en ban- ière sur leur costume tradi- nel. Chez les Pathans, la pos- on d'une arme est signe partenance à une bonne fa- mille : le recours à la poudre s'impose pour régler « *les affaires d'honneur* », qui sont nombreuses.

Des « privilèges » intangibles

Une localité proche de Peshawar, Darrah, a le monopole de la vente et de la fabrication de ces accessoires indispensables. La rue principale est bordée de boutiques où un pistolet-mitrailleur s'acquiert pour 400 francs. On y trouve aussi d'ingénieuses cannes-fusils, ou des « stylos à balle » qui portent en caractères peints à la main la mention « *made in U.S.A.* ». « *Ça marche aussi bien que les faux stylos de la C.I.A.* », affirme le propriétaire, qu'un poste de radio japonais, dans la boutique, tient informé de l'actualité. Pour nous prouver qu'il dit vrai, il sort dans la rue et tire. La détonation ne fait sursauter personne. En insistant un peu, on visite l'arrière-boutique, où des ouvriers, très jeunes, copient avec des moyens artisanaux toute arme étrangère qui leur tombe sous la main. Un magasin, plus discret que les autres, fournit en haschich les hippies de passage.

Le gouvernement d'Islamabad ferme les yeux sur les trafics en tout genre des Pathans. La région est pauvre, et le maintien des « *privilèges* » hérités des Britanniques fait partie des clauses tacites du *modus vivendi* entre ces populations et le pouvoir central. Les Pathans, ou Pachtous, sont divisés en tribus. Bien que le recensement soit difficile, on les évalue à onze millions, en comptant ceux du Pakistan et de l'Afghanistan (certains sont restés des nomades. Ils émigrent vers Kaboul en été, et vers Peshawar en hiver). Plus nombreux que les Kurdes, ils constituent, dit-on, la plus importante « *société tribale* » du monde.

Quelques kilomètres après la ville de Bara, il y a cet écriteau : « *Zone tribale. Les étrangers ne sont pas autorisés à aller plus loin s'ils ne sont pas munis d'un permis spécial.* » On entre dans un territoire habité par les Afridis, l'une des tribus les plus farouches, et le gouvernement veut éviter tout incident. Sur un plateau aride, que surmonte une petite chaîne montagneuse, les seules traces d'habitat sont des forts en brique ; ils abritent les familles des pasteurs nomades. La végétation est pauvre ; aucun arbre n'arrête la poussière qui colle au visage. Cependant, la rivière Bara, qui descend de la montagne, garde sa limpidité de torrent au milieu du désert.

Un barrage a été construit à l'endroit où le lit de cette rivière se creuse. Les eaux sont détournées dans de petits canaux d'irrigation. « *Il faut créer ici des activités agricoles. Il faut fixer les nomades. Là où il y a de l'eau, la consommation de poudre est moins grande.* » L'homme qui parle ainsi est notre guide en « *zone tribale* », fonctionnaire de la Kryber agency, une des circonscriptions administratives de la province. Le gouvernement central fait un effort assez considérable pour la mise en valeur de la région, en vue de rallier les suffrages d'une population qui n'a pas beaucoup de traits communs avec la majorité des Pakistanais.

La République islamique du Pakistan étant un Etat fédéral, chaque province a son assemblée et son gouvernement. Aux dernières élections générales, en 1970, le National Awami Party (NAP), à tendance autonomiste, avait obtenu la majorité dans la province frontière du nord-ouest. Quand il accéda au pouvoir, en 1972, M. Bhutto accepta de composer avec lui : le gouverneur et le « *chief minister* » de la province appartenaient à l'opposition. Mais cet arrangement fut de courte durée. Un gouverneur dévoué au Pakistan Peaple's Party (P.P.P.) de M. Bhutto fut ensuite installé. Les ministres provinciaux furent choisis parmi des membres ou des sympathisants du P.P.P. Ce parti a gagné plusieurs élections partielles, dont la régularité peut prêter à contestation.

Le NAP interdit

Le 9 *février dernier*, M. Sherpao, chef du P.P.P. et ministre de l'intérieur dans la N.W.F.P., a été tué par une explosion à l'université de Peshawar. Aussitôt, le NAP, que le gouvernement considère comme responsable de l'attentat, a été interdit. Plusieurs de ses élus à l'Assemblée nationale ou à l'Assemblée provinciale furent arrêtés, leur immunité parlementaire ayant été levée par une loi spéciale à effet rétroactif. Le gouvernement provincial, bien que dévoué au P.P.P., a été suspendu en raison de ses négligences, et la province a été placée sous l'autorité du gouverneur jusqu'à la mise en place, au printemps, d'un cabinet dirigé par le successeur de M. Sherpao à la tête du P.P.P. local.

Pour le moment, ces mesures autoritaires n'ont pas entraîné les violentes réactions que pouvait craindre le pouvoir central. La province paraît plutôt calme. Des chefs de tribu, dont il est difficile de mesurer la représentativité, se sont ralliés à M. Bhutto malgré les appels à la lutte de M. Ajmal Khattak, ancien secrétaire général du NAP, qui s'est réfugié à Kaboul.

A Torkham, dernière localité avant l'Afghanistan, dans la passe de Khyber, il faut escalader un monticule situé à droite des douanes pakistanaises. De là, on aperçoit les pierres blanches qui bornent la frontière, et la trace laissée par les eaux s'écoulant sur le flanc d'une petite montagne. C'est cette coulée qui a servi pour le tracé de la ligne Mortimer Durand, ainsi nommée d'après le Britannique qui, en 1893, signa avec Amir Abdul Rahman le traité fixant la frontière entre l'Afghanistan et les Indes britanniques.

Aujourd'hui, Kaboul encourage les chefs de tribu qui veulent la création d'un « Pachtounistan » tourné vers l'Afghanistan. Ce soutien, au moins verbal, aux autonomistes, est la cause de polémiques permanentes entre les deux gouvernements. Le dernier incident remonte au 4 octobre : Islamabad a violemment protesté contre la diffusion, lors d'une conférence de l'Unesco au Népal, d'une carte afghane sur laquelle le Pakistan figurait sous le nom de « Pachtounistan ».

Kaboul se garde cependant d'aller trop loin dans ses « ingérences ». Karachi est, en effet, « le port de l'Afghanistan ». Tout ce que ce pays, sans chemins de fer, importe et exporte est acheminé par camions et passe par la plus grande ville pakistanaise. Ce trafic est une source de revenus non négligeable pour le Pakistan, qui perçoit des droits de transit. Si la tension avec Kaboul augmentait, il suffirait, cependant, de fermer Karachi au commerce avec l'Afghanistan pour asphyxier celui-ci.

La situation relativement tendue, qui prévaut au Baloutchistan, est également présentée à Islamabad comme la conséquence du « complot extérieur » contre l'unité du Pakistan. Après un essai de collaboration avec le NAP, majoritaire dans cette province, comme dans la N.W.F.P. après les élections de 1970, M. Bhutto a, en février 1973, démis le gouverneur et dissous le gouvernement. Une guérilla a aussitôt commencé sous la conduite de certains sardars, chefs des tribus et parlementaires du NAP, MM. Mengal et Bizenjo, qui furent arrêtés par la suite. L'état d'urgence a été proclamé et l'armée est intervenue avec vigueur. En principe, la mission de maintien de l'ordre confiée aux militaires a pris fin le 15 mai 1974. Dans sa lutte contre les rebelles, le Pakistan a bénéficié de la sympathie active de l'Iran, également menacé par les tendances séparatistes des Baloutches qui vivent sur son territoire.

Le rôle de l'armée se limite aujourd'hui à l'action sanitaire auprès des tribus et à des travaux de génie civil, affirme-t-on à Islamabad. Des crédits assez importants ont été débloqués pour l'irrigation du Baloutchistan, province la plus étendue, mais la plus pauvre et la moins peuplée du Pakistan (2 500 000 habitants). L'Aide du programme des Nations unies pour le développement a été sollicitée pour un important projet de prospection des eaux souterraines.

M. Bhutto a offert à plusieurs reprises l'amnistie aux rebelles. Certains chefs de tribu ont effectivement fait serment d'allégeance au pouvoir central. Le nouveau gouvernement provincial est composé de membres du P.P.P. ou de sympathisants. Depuis un an, on pensait que le premier ministre avait repris la situation bien en main. Mais, en septembre, des soldats sont tombés dans une embuscade. Un train a été attaqué. Officiellement, il n'y a rien eu de plus. Quetta, la capitale, est calme, et l'on peut s'y rendre librement, mais quelques zones, peu peuplées, sont pratiquement interdites.

Le Pakistan, qui s'estime menacé par l'Inde sur sa frontière orientale, n'en a sans doute pas fini avec les maquis baloutches sur sa frontière occidentale. Cette agitation a eu de graves conséquences. Le régime a pris un caractère autoritaire, alors que M. Bhutto s'était d'abord montré soucieux de rétablir les règles du jeu démocratique.

Prochain article :

QUATRE « CAPITALES » ET UN PARTI DOMINANT

AFRIQUE

CRÉÉE IL Y A HUIT ANS PAR LE KENYA, L'OUGANDA ET LA TANZANIE

La Communauté de l'Afrique de l'Est est menacée d'éclatement

Nairobi. — Un démantèlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est est-il concevable ? L'antagonisme entre le président tanzanien, M. Julius Nyerere, et le maréchal Amin n'est pas nouveau. En revanche, la dégradation plus récente et moins spectaculaire des relations entre Nairobi et Dar-Es-Salaam pourrait remettre en cause le « Marché commun » constitué voilà plus de huit ans par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. La révision du traité du 6 juin 1967, qui lui a donné naissance, a d'ailleurs été décidée en août dernier par un conseil des ministres de la Communauté, qui groupe trente-huit millions d'Africains.

De notre envoyé spécial

La Communauté de l'Afrique de l'Est gère encore quatre offices (chemins de fer — sauf le Tanzam, qui reliera en octobre la « Ceinture de cuivre » de Zambie au port tanzanien de Dar-Es-Salaam, — ports, transports aériens, postes et télécommunications), ainsi que divers services annexes. Des désaccords sur des transferts de fonds pèsent cependant sur la gestion commune de ces offices. Les transports de passagers par voie ferrée entre le Kenya et l'Ouganda ont été interrompus six mois cette année faute de pièces de rechange. Les relations ferroviaires entre le Kenya et la Tanzanie sont coupées. Ces trois derniers mois, les ressortissants tanzaniens employés par les chemins de fer au Kenya ont perçu leurs salaires avec plusieurs semaines de retard, faute d'un transfert de fonds de la part de leur gouvernement auprès de la direction de cet office, installée à Nairobi.

Des divergences croissantes

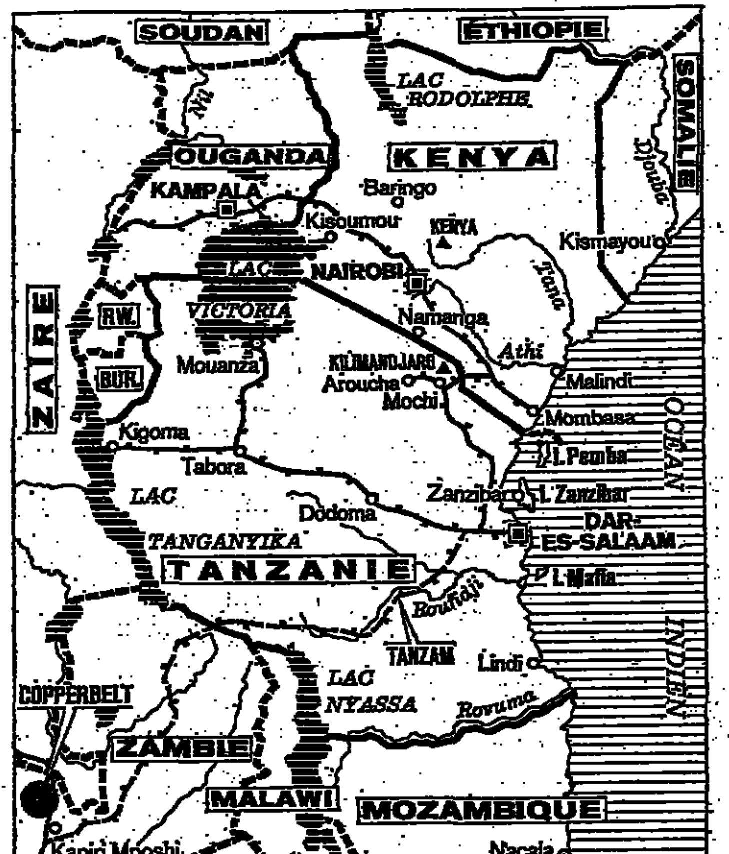
Début août, une série d'incidents a ravivé la tension entre le Kenya et la Tanzanie, dont les relations semblaient s'être normalisées à la suite de la rencontre, le 14 avril, à Mombasa (Kenya), entre les présidents Nyerere et Kenyatta. Le 6 septembre, Nairobi a officiellement protesté contre le ton de la presse de Dar-Es-Salaam, qui venait d'accuser le Kenya d'être « *une société cannibale* » (*Man-Eat-Man Society*), ralliée au « *camp des exploiteurs* ».

Les chefs d'Etat de la Communauté ne se sont pas réunis depuis l'accession au pouvoir à Kampala du président Idi Amin Dada, en janvier 1971. Les relations entre le leader tanzanien et le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine sont au plus bas. M. Nyerere a qualifié le maréchal Amin de « *fasciste noir* », et refusé que son pays soit représenté au « sommet » de l'O.U.A. *réuni à Kampala l'été dernier.*

Les choses vont un peu mieux entre le maréchal ougandais et le vieux leader kényan. En juin, Kampala avait reproché au président Kenyatta son intercession en faveur du professeur Hills, alors condamné à mort. L'atmosphère s'est détendue après la libération du professeur britannique, et surtout à l'issue d'une visite impromptue du président Amin à M. Kenyatta, à la veille du « sommet » de l'O.U.A.

Les désaccords sur la gestion des services de la Communauté sont en grande partie le reflet des divergences croissantes qui *opposent* les Etats *membres.* Engagée sur la voie d'un socialisme modéré, la Tanzanie se rapproche de plus en plus des Etats africains du Zambèse, surtout depuis l'indépendance du Mozambique (1). M. Nyerere entretient des relations très étroites avec les présidents Samora Machel (Mozambique), Kenneth Kaunda (Zambie) et Seretse Khama (Botswana). Les quatre chefs d'Etat conjuguent leurs efforts pour obtenir l'abolition du régime minoritaire blanc en Rhodésie, et pour que la guerre civile cesse en Angola.

Le Kenya, au régime plus conservateur, se tient à l'écart de ce débat. Sa diplomatie est moins active, et le libéralisme économique prôné par Nairobi est difficilement conciliable avec le socialisme militant de la Tanzanie.



La décentralisation des services

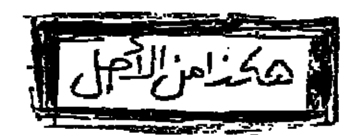
Le gouvernement tanzanien réclame la « *décentralisation* » des services de la Communauté, demande qui est interprétée à Nairobi comme un prétexte pour démanteler progressivement le « Marché commun » est-africain. Trois administrations régionales héritées de l'époque coloniale — le Bureau des monnaies, l'Université et les services des impôts — ont déjà été « *décentralisées* » depuis la formation de la Communauté, fait-on remarquer à Nairobi.

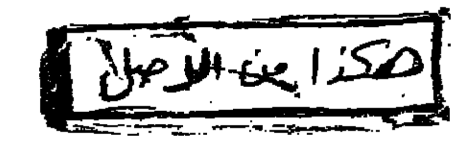
La révision du traité de 1967 décidée le 20 août pourrait conduire, dans le climat actuel, à la « *décentralisation* » d'un nouveau service, criblé de dettes, celui des chemins fer.

L'espoir de voir survivre la Communauté demeure cependant pour deux raisons : une longue habitude de coexister et surtout la peur de chacun des partenaires de prendre la responsabilité de se retirer le premier d'une union économique peut-être imparfaite mais qui a longtemps fait figure de modèle en Afrique noire. Des discussions discrètes à l'échelon le plus élevé semblent d'ailleurs se poursuivre. Cependant, chaque nouvelle crise qui secoue cette institution est un peu plus grave que la précédente, et le risque d'un démembrement progressif est de plus en plus sérieux.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le Mozambique et la Tanzanie ont décidé, le 8 septembre, d'instituer une « commission de coopération ».





POLITIQUE

AU SÉNAT

Réforme du régime juridique de l'indivision

[Le] Sénat a voté jeudi 16 octo[bre] en seconde lecture une pro[posi]tion de loi tendant à orga[nise]r le régime juridique de l'in[divi]sion. Ce texte, dû à l'initia[tive] de M. DAILLY (Gauche [dém]ocratique), avait été adopté [il y] a cinq ans par les sénateurs, [puis] profondément remanié le [...]ai dernier par l'Assemblée [nati]onale, sur proposition de [M.] JEAN FOYER. L'objet de la [réfo]rme est de remédier à la pré[cari]té du régime actuel, le main[tien] de l'indivision étant subor[don]né à l'accord unanime des [inté]ressés, ce qui décourage toute [gest]ion rationnelle des biens in[divi]s. L'Assemblée nationale avait [...] procédé à une refonte com[plèt]e du système en votant une [réfo]rme sur la base d'une division [en] deux parties des règles de [l'ind]ivision : une indivision dite [« pri]maire » s'appliquant de plein [droi]t, en l'absence de toute mani[fest]ation de volonté des parties; [une] indivision dite « secondaire », [où l]es indivisaires s'entendent par convention sur une organisa[tion] beaucoup plus « poussée ». [Les] sénateurs ont apporté de nou[vell]es modifications à ce texte.

Les menaces qui pèsent sur [l'ind]ivision, a rappelé le rappor[teur], M. GEOFFROY (P.S.), *sont de trois ordres : d'abord la demande de partage, intempestive, formulée par un indivisaire dans l'intention de nuire; ensuite, l'aliénation à un tiers par un indivisaire; enfin, la demande de partage formulée par le créancier d'un indivisaire que rien n'oblige à céder sa créance aux autres indivisaires.* »

Le Sénat a rétabli les garanties qu'il estimait essentielles sur ces trois points. En ce qui concerne le pouvoir des créanciers, il voulait que ceux-ci fussent mis dans l'obligation d'avoir d'abord à poursuivre le débiteur « *sur ses biens personnels* ». En définitive, c'est un amendement transactionnel proposé par M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, qui a été voté. Il précise que, lorsqu'un créancier provoque la vente de biens indivis, « *les co-indivisaires peuvent arrêter le cours de l'action en partage en acquittant l'obligation au nom et en l'acquêt du débiteur. Ceux qui exerceront cette faculté se rembourseront par prélèvement sur les biens indivis.* »

Les séanteurs ont aussi adopté plusieurs amendements de leur commission des lois visant à établir une distinction plus nette entre le droit de l'indivision et le droit des sociétés, ou donnant plus de souplesse au fonctionnement du nouveau régime de l'indivision. Ils ont enfin voté un amendement de M. DAILLY préservant la validité des conventions entre indivisaires qui ont été conclues avant la promulgation de la nouvelle législation.

L'industrie de l'équarrissage

Sur rapport de M. VADEPIED (Un. cent.), le Sénat a adopté à la fin de sa séance de jeudi, avec de légères modifications, une proposition de loi (votée par l'Assemblée nationale et due à l'initiative de M. TOMASINI, alors député U.D.R. de l'Eure) *tendant* à favoriser la restructuration de l'industrie de l'équarrissage. « *Cette industrie*, a souligné M. DENIAU, secrétaire d'Etat à l'agriculture, *collecte plus d'un demi million de tonnes de déchets et plus d'un million de cadavres. C'est dire le rôle primordial joué par elle dans la protection de l'environnement.*

Par 190 voix contre 89, les sénateurs avaient adopté, au début de la séance, le projet de loi sur le développement de l'éducation physique et du sport dans le texte élaboré par la commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs). Cette « charte » du sport, approuvée le 14 octobre par l'Assemblée nationale, prend donc force de loi (voir *le Monde* du 16 octobre). — A. G.

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale*, réunie jeudi matin 16 octobre, a approuvé, après avoir étudié les dispositions concernant les taxes parafiscales et les crédits à la recherche, la répartition de la redevance radio et télévision pour 1975 et 1976. M. Joël Le Tac, rapporteur de ce budget, député U.D.R. de Paris, a fait notamment adopter deux observations par la commission. La première vise à modifier la composition du conseil d'administration de l'Institut national de l'audio-visuel en réduisant le nombre de ses membres et en y incluant un représentant du Parlement. La second etend à faire définir les missions de la radio-télévision à l'étranger et à faire financer par le ministère des affaires étrangères celles qui présentent un intérêt national.

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE LA VIENNE

Une soirée de tintamarre à Châtellerault

De notre envoyé spécial

Châtellerault. — Quand le premier ministre, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le ministre de la coopération, le secrétaire d'Etat aux sports et leur suite sont arrivés, jeudi soir 16 octobre, vers 21 h 15, au meeting organisé par la majorité présidentielle, les quatre mille personnes entassées dans la salle et à l'extérieur se sont déchaînées. A la surprise générale, les sifflets de l'opposition ont vite couvert les cris des partisans de la majorité : les sifflets étaient unanimes, alors que du côté de la majorité deux noms scandés au même rythme se concurrençaient : Ponia-Chirac, avec un avantage en volume sonore pour le premier ministre.

Ce tintamarre ne cessera pas du début à la fin de la réunion. Goguenard, M. Chirac contemple le spectacle, tandis que M. Pierre Abelin, crispé, s'en prend à ceux *« qui viennent de l'extérieur pour décrier ce que nous avons fait dans le Châtelleraudais et le Loudunais »*. Dans les premiers rangs de la salle se tiennent, en effet, impassibles, deux groupes. D'un côté, M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson, candidate de la gauche pour le second tour de l'élection législative partielle, entourés de MM. Pierre Mauroy, Claude Estier, Michel Rocard et Charles Hernu. De l'autre, M. Michel Jobert et son candidat malheureux du premier tour, M. Roussel. Ils ne sont manifestement pas les seuls étrangers à la circonscription dans la salle, et on peut même se demander si ceux qui voteront dimanche étaient décla soir majoritaires dans le public.

Agrippé à la tribune, le maire de Châtellerault attaque : *« Vous n'empêcherez pas un maire de parler dans sa ville. (...) Un certain nombre de députés socialistes osent négliger le Palais-Bourbon pour venir ici serrer les mains dans des localités de plus ou moins grande importance. Le devoir des députés socialistes, c'était d'être au Palais-Bourbon pour discuter de la loi foncière et siéger dans les commissions. »* Et M. Abelin enchaîne sur une série d'arguments de même nature, accusant le P. S. de ne pas avoir de programme, de multiplier des promesses qu'il serait incapable de financer, *« Qu'en penserait Pierre Mendès France »*, s'exclame-t-il au passage, et d'être devenu en définitive « une auberge espagnole ». Lui qui a longtemps collaboré avec les responsables de la S.F.I.O., on le sent ulcéré de se voir à présent menacé dans son fief par les socialistes. Il s'en prend notamment à M. Gaston Defferre qui, mercredi, est venu appuyer Mme Cresson et il brocarde « l'*Evangile selon Gaston* », en accusant notamment le maire de Marseille de mépriser les électeurs et la démocratie.

Tel est d'ailleurs le leitmotiv des orateurs de la majorité : *« Vous méprisez la démoratie, vos huées le prouvent. »* Le président de la réunion, M. Monory, sénateur Centre démocrate, brode sur ce thème en tentant, à de multiples reprises, d'apaiser des clameurs qui n'empêchent jamais durablement les ministres de s'exprimer puisqu'ils bénéficient d'une puissante sonorisation.

Si M. Abelin a joué au maximum de l'argument du « parachutage », M. Georges Donnez, député du Nord, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, brode, lui, sur les thèmes de l'anti-communisme. Ancien membre de la S.F.I.O., il se présente comme le défenseur de la social-démocratie traditionnelle face à ceux qui se sont alliés *« aux partisans de la dictature du prolétariat »*. Il appelle à la rescousse et le S.P.D. allemand et M. Mario Soares qui *« ne se laissent pas cocufier par les communistes »*.

Bien que le président de la République soit en voyage officiel en Union soviétique, il évoque, dans une envolée, *« tous ceux qui sont en train de crever dans les camps de Sibérie »*. Pour lui, l'élection de dimanche est simple. Il ne combat pas en la personne de Mme Cresson une candidate socialiste, mais *« la candidate du programme commun »*, car, selon lui, *« si le programme commun de gouvernement s'implantait, la démocratie en prendrait un sacré coup dans les dents »*.

Le rude langage du député du Nord a au moins pour résultat de calmer la salle. Il est vrai que M. Donnez sait porter le fer aux points sensibles. Il se lance en effet, en conclusion, dans un éloge des coalitions municipales socialo-centristes de Lille et de Marseille, et propose de les reconduire en 1977. Il s'étonne aussi que le programme commun ne soit pas présenté de la même manière selon que l'on se trouve à Paris ou en province.

Un « privilège rare »

Avec l'arrivée à la tribune de M. Michel Poniatowski, les hurlements reprennent de plus belle, tandis que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, joue l'atout des subventions en rappelant les avantages dont la circonscription a bénéficié et bénéficiera grâce à M. Abelin. Tandis que s'élève le slogan *« Ponia, démission »*, le président des républicains indépendants ajoute : *« La réunion de ce soir prouve que nous sommes en démocratie. C'est un privilège rare qu'il faut conserver à tout prix »*. Il oppose *« la société libérale avancée »*, dernière chance de progrès et de liberté dans notre pays, *« à la réponse collectiviste et bureaucratique »* de la gauche.

Ce thème, M. Jacques Chirac le reprend à son tour, avec plus de force et encore moins de nuances. Venu à Châtellerault en service commandé, le chef du gouvernement commence par justifier sa présence en soulignant l'unité de la majorité, *« qui n'est pas un rassemblement temporaire de partis politiques essayant de réduire leurs oppositions et négociant avec le président de la République »*.

Après avoir rappelé les objectifs et l'action de son gouvernement, M. Chirac se lance dans une virulente attaque contre l'opposition, accusée notamment *« d'exploiter les malheurs de la France au mépris de l'expression démocratique »*. Le contre-plan de relance économique présenté à l'Assemblée nationale par M. Mitterrand est qualifié de *« démagogique »*. Les chefs de l'opposition sont taxés d'*« irresponsabilité »*. M. Chirac poursuit : *« La contestation se développe dans notre société avec un recours inadmissibl. à la violence »*. A ce propos, le premier ministre contredit son ministre de l'intérieur, puisqu'il estime que la délinquance augmente, alors que, quelques minutes auparavant, M. Poniatowski venait de dire l'inverse ; il dénonce ensuite, sur sa lancée, *« la complicité de ceux qui croient habile d'exploiter à des fins politiques cette contestation, sans se rendre compte qu'ils sapent les bases mêmes de la France, donc le bonheur et la sécurité des Français »*. Il note : *« La nécessaire autorité de l'Etat est le seul garant de la liberté. Il ne peut pas y avoir de liberté sans sécurité du citoyen. La violence minoritaire, c'est le contraire de la démocratie. C'est ouvrir la porte à toutes les dictatures de droite ou de gauche. Dans les trente ans qui viennent, nous allons assister à un double phénomène : la montée des nationalismes et l'affermissement des régimes autoritaires. Nous avons pris les options nécessaires. Nous allons à contre-courant de l'histoire. Il y faudra du courage et des efforts, donc une autorité ferme et libérale. Nous ne ferons certainement pas confiance à la minorité, à l'union marxiste, pour être les garants des libertés de ce pays. La minorité, comme toujours, s'acharne à exploiter les difficultés de la France. Elle ne sera jamais unie que pour cela. Depuis dix-huit ans, vos seuls espoirs, vous les avez tirés du malheur de la France. »*

Reprenant en conclusion une formule de Georges Pompidou, le premier ministre appelle, contre *« le communisme marxiste et ses alliés »*, *« tous les autres »* à se rassembler pour faire obstacle à un programme commun accusé de supprimer tout à la fois les libertés individuelles et le droit de propriété.

Des chaises volent

M. Monory donne alors la parole à M. Michel Jobert, qu'il présente avec une rare inélégance comme *« un ancien ministre, ancien directeur du cabinet de Pierre Abelin »*. Après avoir remercié le président de séance de sa *« délicate attention »*, le chef de file du Mouvement des démocrates, debout sur une chaise, ironise : *« Je suis ravi de vous recevoir chez moi. En effet, s'il y a un deuxième tour, c'est peut-être parce que quelqu'un dont vous ne voulez pas tenir compte était présent. Je trouble vos jeux. »* S'adressant alors, en dépit de nombreuses interruptions, au premier ministre, M. Jobert lui reproche de traiter d'irresponsables ceux qui ne sont pas de son avis. Il ajoute : *« Dites la vérité aux Français. Il est temps que le gouvernement fasse confiance aux Français et ne les dresse pas artificiellement les uns contre les autres. Ce n'est pas par l'invective, M. Chirac, que vous rassemblerez les Français autour de vous. »* Tout en confirmant qu'il appelle les électeurs à voter lors du second tour de scrutin *« pour l'avenir »*, M. Jobert estime qu'à la tribune *« il y a des gens qui ne sont pas fidèles »*.

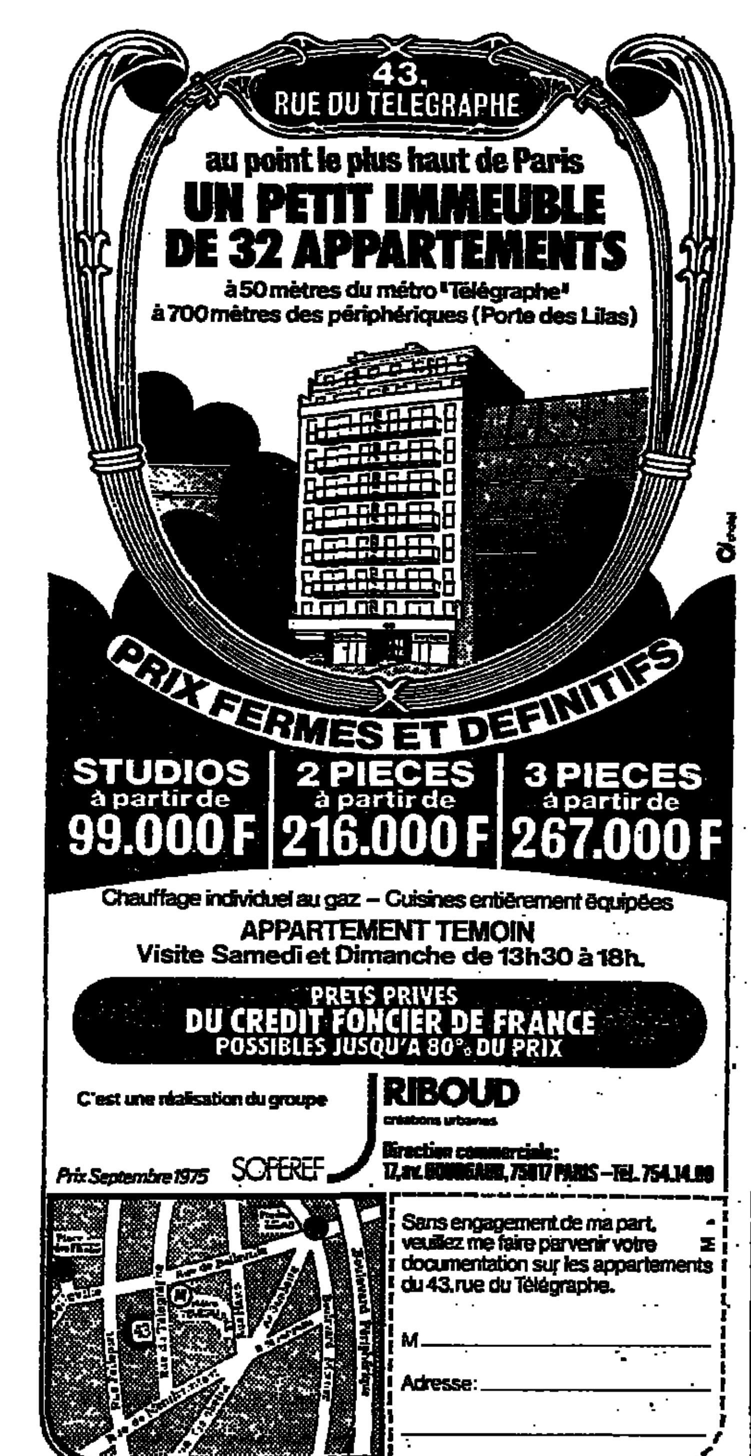
Le premier ministre réplique : *« C'est au nom de quelle fidélité que vous soutenez le candidat socialiste ? »*

Vient alors le tour de M. François Mitterrand, qui, comme M. Jobert, doit s'exprimer depuis la salle. Les huées empêchent pendant plusieurs minutes le premier secrétaire du parti socialiste de parler. Les « gros bras » du service d'ordre de la majorité, armés de sifflets à roulette, rendent partiellement inaudible le discours de M. Mitterrand. Durant quelques instants son micro est même coupé. Face à cette situation, le premier secrétaire du P.S. demande le droit de monter à la tribune, ce qui lui est refusé par M. Monory. S'égosillant, M. Mitterrand souligne alors que *« si la majorité serre les rangs, c'set parce qu'elle sait bien que le siège est en danger »*. Puis il reproche à M. Chirac son discours. *« Les 13 millions de Françaises et de Français qui ont voté pour le candidat unique de la gauche lors de l'élection présidentielle aiment autant la France que vous, s'exclame-t-il. Vous dites que depuis dix-huit ans nous nous réjouissons des malheurs du pays, mais où était alors M. Abelin ? Pour nous la gauche, la pire des violences c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est la violence de l'injustice, quand ce n'est pas du mensonge. C'est de cette violence-là que la France souffre en profondeur. Nous n'avons, nous, ni haine, ni rancune, ni amertume »*, ajoute le premier secrétaire, en qualifiant d'*« indignes d'un chef de gouvernement »* les propos de M. Chirac. Prépare-t-on une nouvelle Saint-Barthélemy, un coup d'Etat à la Pinochet ? se demande M. Mitterrand, avant s'étonner des attaques lanc contre les communistes al même que M. Giscard d'Esta vient de fleurir le mausolée Lénine. Le député de la Niè estime en outre que M. Job dans son intervention, a mor une conception des intérêts de France plus haute que celle personnalités assises à la tribu Il conclut que le scrutin de manche va marquer pour majorité *« le commencement la fin »*.

Dans une partie de la s le tumulte a fait place à bataille rangée. Plusieurs cha volent au-dessus des tê M. Chirac en profite pour ré quer : *« Vos supporters sont ve apporter le trouble. Quant à que dimanche la majorité connaître le commencement la fin, vous le disiez déjà en 1 en 1968, quand vous avez tendu prendre un pouvoir n'était pas vacant, en 1973, encore en 1974 vous l'avez firmé. A chaque fois le peupl France vous a démenti. Il démentira encore, notamment manche. »* Puis le chef du g vernement reproche à M. Mit rand ses expériences mini rielles sous la IVe Républi qui, estime-t-il, *« ne sont pas nature à inspirer confiance Français »*. Il se défend en o d'avoir mis en cause les électe de gauche et explique qu'il s'en est pris qu'aux dirigea que l'*« on a déjà vus à l'œuvr*. M. Chirac conclut : *« Oui, France a eu de la cha en 1974, d'élire le président d République. »*

C'est Mme Edith Cresson, riv de M. Abelin pour le deuxiè tour, qui intervient enfin. accuse la majorité d'avoir sal la réunion et annonce qu'elle s'installer définitivement à C tellerault. Elle demande aux é teurs de donner dimanche avertissement au gouvernem et de renforcer la représentat féminine au Palais-Bourbon, en notant qu'un député de g- che de plus ne changera rie l'équilibre des forces en prése

THIERRY PFISTER



Cinq cents jours entre la réforme et le conservatisme

(Suite de la première page.)

Par là se dessine le troisième aspect du personnage. Politique, M. Giscard d'Estaing l'est peut-être trop aux yeux de certains de ses amis, qui lui reprochent de porter une attention excessive aux intérêts des partis. La critique vient surtout des rangs gaullistes, où l'on s'inquiète tout à la fois du « grignotage » entrepris par le chef de l'Etat en direction de la gauche et des liens privilégiés qu'il entend conserver avec les républicains indépendants. *« Le général de Gaulle avait une tout autre conception de l'unité nationale »*, note un ancien ministre U.D.R. A un visiteur qui s'étonnait que le président de la République eût reçu personnellement M. Robert Fabre, tâche qui, selon lui, incombait au premier ministre, M. Giscard d'Estaing a expliqué : *« Oui, mais j'ai un premier ministre U.D.R. »* Réflexion qui semble indiquer que, aux yeux du chef de l'Etat, M. Chirac ne saurait être l'homme de l'ouverture. Réflexion qui prouve en tout cas que l'ancien président des républicains indépendants est extrêmement sensible au problème du rééquilibrage de la majorité. Il aurait été irrité, dit-on, par la récente proposition de M. Chirac de mettre en place *« une structure de coordination »* des trois partis de la majorité. M. Roger Chinaud, au nom des républicains indépendants, était aussitôt chargé de répliquer : *« Personne n'a reçu mission d'imposer telle ou telle organisation de la majorité libérale »* (*le Monde* du 7 octobre). Ainsi, M. Giscard d'Estaing, qui semblait résolu, dans les premiers mois de son septennat, à prendre quelque distance par rapport à sa majorité parlementaire, s'est-il apparemment résigné à entrer dans le jeu des combinaisons électorales.

Ses efforts en direction de la gauche paraissent inspirés du même esprit. Il est hors de doute que le refus opposé par les deux principaux dirigeants de la « minorité » aux invitations du chef de l'Etat témoigne à ses yeux d'un mauvais fonctionnement du système politique. Mais la façon dont M. Giscard d'Estaing envisage la solution de ce problème procède d'un souci tactique bien plus que d'une vision philosophique : l'objectif est — le président de la République ne s'en cache pas — de diviser la gauche et de préparer un rapprochement avec les socialistes. Il est arrivé à M. Giscard d'Estaing de recourir à des démarches autrement ambitieuses pour ébranler une partie de l'électorat de gauche : la visite surprise aux travailleurs immigrés de Marseille, le 27 février, a fait plus pour l'image du chef de l'Etat que la poignée de main échangée à cette occasion avec M. Defferre. C'est pourtant la seconde méthode qui semble désormais prévaloir. De même que Georges Pompidou s'était employé à maintenir, aux frontières de la majorité, un centre d'opposition, de même M. Giscard d'Estaing s'efforce de reconstituer, aux marges du centrisme, une gauche réfractaire au programme commun : la « décrispation » ressemble beaucoup à une opération électorale.

Le sens de la durée

Faute d'être soutenue par un « grand dessein », l'action politique de M. Giscard d'Estaing se dégrade ainsi en calcul à court terme. Ses élans réformateurs deviennent velléités. Les différents traits de son caractère s'additionnent ou se contrarient au lieu de se combiner... Le grand dessein du régime giscardien aurait pu être de mettre en œuvre ces *« changements nécessaires de la société française »* qu'évoquait le chef de l'Etat en présentant le projet de réforme foncière. Mais le bilan n'est pas à la hauteur des ambitions affichées.

Les conseillers du président affirment que l'atmosphère de l'Elysée n'a pas changé et que le vent des réformes continue d'y souffler. L'équipe réduite dont s'est entouré M. Giscard d'Estaing n'a pas été modifiée, si l'on excepte quelques aménagements mineurs (un « officieux », M. Jean-David Levitte, est venu renforcer le secteur international, des rectifications de frontières ont fait passer l'architecture du domaine de M. de Combret, chargé, entre autres, des affaires culturelles, à celui de M. Richard, qui s'occupe de l'équipement). L'expérience, dit-on à l'Elysée, s'est révélée concluante : moins nombreux, plus homogène, le cabinet présidentiel a su éviter de faire écran devant le chef de l'Etat. Celui-ci, même s'il a cessé de consulter régulièrement M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, continue d'encourager la réflexion collective.

Au moment de la décision, toutefois, M. Giscard d'Estaing, de l'avis de ses collaborateurs, a tendance à tergiverser. Le chef de l'Etat, disent-ils, a *« le sens de la durée »*. Il est de fait qu'il écoute plus volontiers ceux qui lui conseillent la prudence — MM. Pierre Brossolette et Cannac — que ceux qui le poussent à agir — MM. Serisé et Stoleru. Cet attentisme peut avoir des conséquences heureuses. Par exemple, lors du conseil restreint sur la sécurité des Français, le président de la République a été de ceux qui prêchaient la modération, considérant qu'il fallait laisser jouer, à terme, les « mécanismes autorégulateurs » de la société. En revanche, le conseil restreint sur le financement des partis politiques n'a abouti à aucun résultat, et la réflexion sur l'emploi dans une économie à croissance modérée est largement dans l'impasse. De même, il a fallu plus d'un an à MM. Serisé et Stoleru pour convaincre M. Giscard d'Estaing de relancer avec vigueur l'économie, et par les méthodes les plus classiques.

Le président de la République veut *« une France apaisée »*, explique l'un de ses conseillers. Le chef de l'Etat est ennemi du bruit et de la fureur. Son entourage reconnaît volontiers que si, à la différence du général de Gaulle, il évite les voyages en province, c'est pour une large part parce qu'il craint les manifestations hostiles. Mais peut-on faire de la France *« un chantier de réforme »* — comme M. Giscard d'Estaing l'avait promis le 25 septembre 1974 — sans accepter quelques turbulences ?

Le président de la République, dont la sincérité personnelle n'est pas en cause, paraît avoir mesuré les difficultés du réformisme et adapté ses objectifs à ses moyens. Faute de s'être donné les moyens de ses objectifs. Ainsi plusieurs des réformes adoptées au cours des douze premiers mois tardent-elles à entrer en vigueur. Les deux citadelles de la rigidité administrative — les finances et la justice — demeurent intouchées, en dépit de quelques éclats du président de la République. L'intendance ne suit pas.

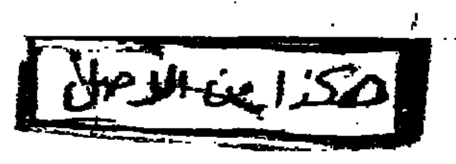
La logique du conservatisme

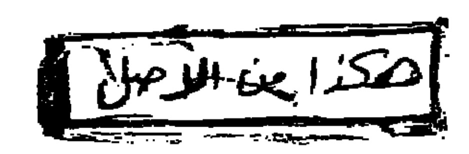
Reste la réforme du système économique, sur laquelle M. Giscard d'Estaing sera, en définitive, jugé. Quatre dossiers actuellement à l'étude à l'Elysée — car le chef de l'Etat aime à sérier les problèmes — doivent conduire à de premières conclusions avant la fin de l'année : la taxation des plus-values, la revalorisation du vail manuel, la réforme de l'en prise, la politique familiale. S ouvrir contre le chef de l' un procès d'intention, on être sceptique sur la portée ces projets, si l'on en juge la loi foncière, dont M. Gis d'Estaing a voulu faire un significatif, ou par l'attitude pouvoir à l'égard des syndic Ni dans la conception de la p priété ni dans les relations a les « partenaires sociaux », n'aperçoit une orientation n velle qui marquerait, si peu ce soit, une rupture avec logique du conservatisme.

M. Giscard d'Estaing pour être un de ces hommes de dr dont l'histoire fait, en certai circonstances, les agents d'imp tants changements de soci dans le cadre même du capi lisme. Il peut aussi se conter de gérer son capital électo quitte à grappiller ici et là, par actions ponctuelles, un appoint gauche. Après cinq cents jo tout bien pesé, il est permis de demander s'il ne s'est pas eng dans la deuxième de ces voies.

THOMAS FERENCZI







LE P.S. SOUHAITE [LA] RÉUNION DU COMITÉ [DE] LIAISON DE LA GAUCHE

[Le] parti socialiste propose à ses [parte]naires de l'union de la gau[che] de réunir leur comité de liai[son] dans les meilleurs délais pour [décid]er la reprise des actions [com]munes à la base afin de sou[tenir] les revendications des tra[vaill]eurs. A cet effet, M. Pierre [Béré]govoy, membre du secrétariat [du P.]S., a écrit à M. Paul Lau[rent,] membre du secrétariat du [P.C.F.], qui est chargé, au sein [du c]omité de liaison, des relations [entr]e les trois partis du pro[gra]mme commun. M. Bérégovoy [indi]que que le comité de liaison [pour]rait, en particulier, examiner [la su]ite à donner aux actions en[trepr]ises contre le découpage des [nouv]eaux cantons de la région pa[risie]nne. Il précise, au passage, [que] la proposition communiste [d'or]ganiser une conférence de [pres]se commune avec MM. Mar[chai]s, Mitterrand et Fabre, n'a [pas] été retenue dans l'immédiat.

M. Jean-Marie Daillet, vice-[prés]ident du Centre démocrate, [écrit] dans *Démocratie moderne*, [hebd]omadaire de son parti [(nu]méro daté du 16 octobre) : *[« Le]s R.I. prétendent devenir le [prem]ier parti de France et se [dise]nt déjà le premier de la [maj]orité. L'U.D.R., naturellement, [répl]ique aussitôt qu'elle demeure [le p]arti le plus important et le [mieu]x organisé de la majorité. [Que] de politique politicienne ! »* [Le d]éputé de la Manche conclut : *[« Le] rééquilibrage de la majorité […] risquerait de n'être qu'un [arbi]trage de la majorité transi[toir]e d'aujourd'hui. »*

Les Comités de soutien à la [libé]ration d'Edmond Simeoni et [des] patriotes corses de Paris et [de] la région parisienne orga[nisen]t un meeting lundi soir [20 o]ctobre, au palais de la Mutua[lité,] à Paris. M. Max Simeoni, [anci]en secrétaire général de l'ex-[A.R.C.] dissoute, et frère du diri[gean]t autonomiste emprisonné, y [fera] *« l'exposé complet des évé[nem]ents d'Aléria, des causes, des [circo]nstances et des conséquences [du d]rame »*.

Le P.C.F. propose d'inscrire la nationalisation de la sidérurgie dans le programme commun

Dans une lettre adressée à MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Robert Fabre, président du M.R.G., M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., propose d'ouvrir une discussion sur l'opportunité d'ajouter à la liste des nationalisations du programme commun celle de la sidérurgie. M. Marchais rappelle que le P.C.F. avait réclamé l'inscription de cette mesure dans le programme commun de gouvernement, dès sa signature en juin 1972. Il observe que, depuis, *« les grands groupes privés de la sidérurgie ont reçu de l'Etat des aides considérables »* et que *« ces milliards de crédits publics sont gaspillés »*, alors que la production régresse et que le chômage se développe. M. Marchais dénonce aussi l'intégration des entreprises sidérurgiques dans le système des grandes sociétés multinationales.

[Le programme commun prévoit la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et financier, des ressources du sous-sol, de l'armement, de l'industrie spatiale et aéronautique, de l'industrie nucléaire, de l'industrie pharmaceutique et de la plus grande partie de l'industrie électronique et de l'industrie chimique. En ce qui concerne la sidérurgie, le pétrole, les transports aériens, le traitement et la distribution des eaux, le financement des télécommunications et les concessions d'autoroutes, il est envisagé « des prises de participation financière pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires ».]

ÉDUCATION

L'effervescence continue dans l'académie de Versailles

Plus de quatre semaines après la rentrée, un certain nombre de postes d'enseignants ne sont toujours pas pourvus dans plusieurs établissements de l'académie de Versailles. Cette carence continue de provoquer une certaine effervescence. C'est ainsi qu'une délégation d'élèves du C.E.T. de Corbeil et du lycée de Brétigny (Essonne) s'est rendue, jeudi 16 octobre, au rectorat de Versailles pour y déposer une pétition. Au C.E.S. Georges-Pompidou de Courbevoie (Hauts-de-Seine), les enseignants se sont, le même jour, à nouveau mis en grève. Une centaine de parents d'élèves ont occupé, jeudi, de 15 à 20 heures, le C.E.T. de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), afin de réclamer les huit postes d'enseignants manquant encore à cet établissement mis en service à la rentrée (« le Monde » du 10 octobre). Le recteur de l'académie, M. Pierre Albarède, assure que la situation devrait se « normaliser » sous peu, ses services ayant procédé ces jours-ci aux dernières affectations. Mais aucun chiffre précis, aucun calendrier n'est fourni par l'administration. Le recteur indique que des cours de rattrapage seront organisés dans les classes où ont manqué des professeurs.

« Black out » sur un mouvement brownien

De la pagaille qui s'est installée dans plusieurs établissements de l'académie, syndicats d'enseignants et autorités rectorales donnent des versions divergentes. Au départ, la question n'est pas simple. Avec un million d'élèves ou d'étudiants, l'académie de Versailles est la plus importante de l'Hexagone. Pour encadrer ce mastodonte, quarante-deux mille enseignants. A Versailles comme dans les autres académies, les départs à la retraite, les demandes de congés et les souhaits de mutation entraînent chaque année le déplacement d'un grand nombre d'enseignants titulaires de leur poste. En général, les services des rectorats sont en mesure de préciser, avant la fin juillet, aux professeurs titulaires leur affectation pour l'année suivante. Dans l'académie de Versailles, il semble que cette opération n'ait pas donné lieu, cette année, à des difficultés particulières.

Mais l'éducation nationale est agitée dans les jours qui précèdent et suivent la rentrée par un second mouvement brownien. A cette date, les rectorats nomment tous les maîtres auxiliaires recensés dans l'académie. Cela signifie qu'un auxiliaire en poste une année dans un établissement n'a aucune garantie d'y être à nouveau nommé l'année suivante. Cette « armée de réserve » permet aux rectorats de combler à la dernière minute, les « trous » qui leur sont signalés.

Afin d'éviter que les nominations se fassent « à la tête du client », les syndicats enseignants des trois académies de la région parisienne ont obtenu que les préférences soient établies selon des critères « objectifs ». L'affectation des maîtres auxiliaires tient ainsi compte de plusieurs paramètres et notamment de la note administrative attribuée par le chef d'établissement, de l'ancienneté, des titres universitaires et de l'appréciation de l'inspecteur pédagogique. Muni de ces données, l'ordinateur central (qui fonctionne à Paris pour les trois académies), établit alors une liste classant les « M. A. » par ordre de mérite. Les mieux notés reçoivent un poste à temps complet ; aux derniers de liste est attribué un poste à temps partiel.

Dans l'académie de Versailles, les maîtres auxiliaires sont au nombre d'environ quatre mille. La veille de la rentrée, selon le rectorat, 90 % d'entre eux avaient bien été affectés dans un établissement, les autres postes n'ayant pu être administrativement pourvus —, essentiellement dans les disciplines technologiques, — faute de candidats. Pourtant, la plupart des maîtres auxiliaires nommés dans ces conditions ne se sont pas présentés dans les établissements. Ainsi, dit-on au rectorat, plus de trois mille postes étaient vacants dans l'académie le jour de la rentrée.

L'enquête demandée à l'inspection générale par le nouveau recteur, M. Pierre Albarède, précédemment en poste à Rennes, déterminera peut-être les responsabilités. Il semble toutefois que le personnel chargé de la nomination des enseignants ait été pris de court. Pour la première fois, il avait à assurer cette année des opérations qui, jusqu'à l'an passé, relevaient d'un service commun aux trois académies de la région parisienne. En outre, sur la centaine de personnes travaillant à la division du personnel, au rectorat de Versailles, soixante-six sont des auxiliaires. Parmi les quelque trente titulaires de cette division, une moitié exactement n'ont été nommés que le 15 septembre. Ainsi, certaines erreurs ont pu être commises dans le traitement des données fournies à l'ordinateur. Les syndicats d'enseignants, pour leur part, mettent en cause les conditions de travail des agents chargés de la gestion du personnel, selon eux surmenés, sous-payés et fréquemment changés de poste.

M. Albarède, pour sa part, dénonce le refus des syndicats de retenir, parmi les critères de nomination des candidats, le domicile de ces derniers. Cette volonté de se limiter à des critères « objectifs » constitue, selon lui, la cause essentielle des désordres observés depuis la rentrée, la plupart des maîtres auxiliaires ayant, lui semble-t-il, refusé leur première affectation en raison de l'éloignement de l'établissement où ils avaient été nommés.

A dire vrai, personne ne sait si les critères en vigueur jusqu'ici sont encore observés. Depuis quelques semaines, un « black-out » total était observé au rectorat, tant à l'égard des enseignants et des parents d'élèves que des journalistes. *« Nous avons dû refaire manuellement, en un temps record, des opérations confiées, jusque-là, à l'ordinateur »*, explique M. Albarède, qui rend hommage au « dévouement » de son personnel et assure avoir mis lui-même à plusieurs reprises la main à la pâte. *« Il n'était pas question de laisser pénétrer des personnes qui, sous prétexte d'améliorer la situation, auraient finalement mis tout le monde en retard. »* Les syndicats, bien sûr, ne l'entendent pas de cette oreille. Outre que le contrôle de la seconde « fournée » de nominations à laquelle a procédé le rectorat leur a échappé, ils affirment que les années précédentes leur intervention directe auprès des fonctionnaires chargés des affectations avait permis de régler rapidement les quelques « bavures » apparues.

Ces « atteintes aux droits syndicaux » et l'utilisation de vigiles auxquels se sont notamment heurtés des chefs d'établissements venus eux aussi aux nouvelles, n'ont pas amélioré le climat. Il semble que ces maladresses soient entrées pour une part non négligeable dans l'agitation de ces dernières semaines.

BERTRAND LE GENDRE.

La commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques participera à l'élaboration des nouveaux programmes prévus par la « réforme Haby »

La commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques et de technologie se réunit ce vendredi 17 octobre. Il sera notamment procédé, au cours de cette séance, à l' « installation » du nouveau président de la commission, M. Roland Omnès, professeur à l'université de Paris-Sud et à l'Ecole polytechnique. La commission n'avait plus de président depuis le décès de M. André Lagarrigue, en janvier dernier (*le Monde* du 16 janvier).

La commission a, jusqu'à présent, travaillé à l'élaboration de nouveaux programmes dans le second cycle, expérimentés dans l'académie de Grenoble ; à la mise au point de « modules » autour d'expériences de physique, de chimie, d'astronomie..., pour les classes de quatrième et de troisième ; à la définition d'un enseignement scientifique expérimental en sixième et en cinquième, avec des expériences menées à Grenoble (E.S.E.) et à Paris par le groupe de travail spécialisé de la commission.

M. René Haby, ministre de l'éducation, participera à cette réunion de « relance », et précisera aux membres de la commission les nouvelles tâches qui lui seront confiées. Une large convergence a pu être constatée entre la commission, les travaux des groupes qui ont étudié au ministère les « contenus » des futurs programmes dans l'esprit de la réforme, et les propres options du ministre de l'éducation, qui a fait du développement des sciences expérimentales et de la technologie dans le premier cycle l'un des points intéressants de ses *« propositions pour une modernisation du système éducatif français »*. La commission de réforme aura en particulier à participer, avec les directions du ministère et de l'inspection générale, à l'élaboration des nouveaux programmes, notamment ceux de sixième et de seconde, si la réforme commence bien dans ces classes à la rentrée de 1977.

[Né le 18 février 1931 à Clichy (Hauts-de-Seine), M. Roland Omnès a fait ses études secondaires au lycée Chaptal de Paris. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est agrégé de mathématiques et docteur en physique. Il a travaillé successivement au Commissariat à l'énergie atomique (1955-1961), au CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) de Genève (1956-1958), puis a enseigné à l'université de Berkeley (Californie), de 1963 à 1965, et à Strasbourg (1965-1967). M. Omnès est professeur à l'université de Paris-Sud (Orsay) depuis 1967 et enseignant à l'Ecole polytechnique depuis 1971. Ses travaux scientifiques portent notamment sur les interactions fortes des particules élémentaires et la cosmologie de l'antimatière.]

UN ARTICLE EN FRANÇAIS DANS LE « NEW YORK TIMES ».

New-York (A.F.P.). — « Nous voulons simplement attirer l'attention sur le fait que l'anglais est loin d'être une langue universelle », écrit M. Raymond Cormier, de l'université Temple à Philadelphie, dans un article publié mercredi, en français, dans la page des éditoriaux du « New York Times ».

Cet article déplore la baisse croissante aux Etats-Unis des inscriptions aux enseignements de langues vivantes et classiques. Le nombre d'étudiants assistant aux cours de français dans les universités a, par exemple, diminué de 30 % en quatre ans.

Sous le titre « Survie après Babel », l'auteur écrit : « La survie américaine après 1976 ou 2076 dépend de notre volonté de nous cultiver et d'affermir la force de notre propre héritage « étranger. »

M. ÉDOUARD BRIDOUX NOUVEAU PRÉSIDENT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE VALENCIENNES

M. Edouard Bridoux, professeur sans chaire en électronique, a été élu jeudi 16 octobre président du centre universitaire de Valenciennes (Nord) par 23 voix sur 38. Il succède à M. Michel Morianez, qui n'était pas rééligible. Un vote préalable a été nécessaire puisque, M. Bridoux n'étant pas titulaire d'une chaire, il lui fallait d'abord obtenir l'approbation des deux tiers des votants sur sa candidature.

[Né le 19 août 1945 à Reumont (Nord), M. Bridoux a fait ses études secondaires à Amiens et ses études supérieures à la faculté des sciences de Lille. Il a passé sa thèse de doctorat d'Etat en 1970, consacrée aux « interactions des ondes lumineuses et des ondes acoustiques de haute fréquence dans les solides ». M. Bridoux est directeur de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences exactes et naturelles de Valenciennes et co-responsable du laboratoire d'opto-acoustico-électronique. M. Bridoux devient ainsi le plus jeune président des universités et des centres universitaires de France.]

● *Plusieurs centaines d'étudiants en médecine* ont participé jeudi 16 octobre, à l'appel de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) et du Mouvement d'action et de recherches critiques (proche de la C.F.D.T.), à une manifestation depuis la station de métro Pasteur jusqu'au ministère de la santé. Ils réclament l'augmentation de la rémunération de leurs fonctions hospitalières (celles-ci sont actuellement payées 3,70 F par heure) et la rémunération des étudiants de quatrième année.

● *Grève des professeurs d'éducation physique.* — Le Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNEP-FEN) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex Renouveau) ont décidé de faire grève le 7 novembre, date à laquelle sera discuté à l'Assemblée nationale, le budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Le SNEP réclame notamment la création de plus de deux mille postes supplémentaires d'enseignants et une augmentation importante du budget de la jeunesse et des sports.

● *A l'université des sciences sociales de Toulouse* (Toulouse I), les maîtres-assistants titulaires des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion ont observé, mardi 14 octobre, une *« grève administrative »* des examens oraux *« afin de manifester leur opposition catégorique aux projets du secrétariat d'Etat aux universités, tendant à intégrer les maîtres-assistants dans un futur corps de « maîtres » aux modalités de recrutement et aux fonctions différentes de celles qui sont actuellement les leurs »*. Durant cette journée, les maîtres-assistants ont procédé à l'interrogation des candidats, mais ont refusé de communiquer leurs notes et de siéger dans les jurys auxquels ils appartiennent.

RELIGION

L'évêque de Münster demande le licenciem d'un professeur de théologie

De notre correspondant

Bonn. — Mgr Heinrich Tenhumberg, évêque de Munster, a demandé au ministre de la culture de Rhénanie-Westphalie de mettre fin aux fonctions d'un professeur de théologie à l'université de la ville, M. Horst Herrmann. C'est la première fois que l'Eglise fait ainsi usage d'un droit qui lui est reconnu par le concordat passé en 1929 entre la Prusse et le Vatican. Quelques jours plus tôt, Mgr Tenhumberg avait enlevé à M. Horst Herrmann l'autorisation d'enseigner les futurs prêtres *(missio canonica)*.

Depuis plusieurs années déjà, M. Herrmann, âgé de trente-cinq ans, a attiré l'attention de la hiérarchie. Dans son premier cours en 1972, il s'était prononcé pour *« une prise de position chrétienne en faveur du socialisme »*. Dans trois livres intitulés *Une relation immorale*, *Mariage et droit* et *les Sept péchés capitaux de l'Eglise*, dont les deux derniers n'ont pas reçu l'*imprimatur*, il critique une Eglise trop étroitement liée, selon lui, à l'Etat ainsi que l'autoritarisme et les privilèges de la hiérarchie catholique. Il reproche à l'Eglise son attachement à un concordat « immoral », conclu en 1933 entre Hitler et le Vatican, qui règle encore en République fédérale les rapports entre l'Eglise et l'Etat. *« Dans un Etat démocratiq une société pluraliste, ce co dat manque de toute légit tion »*, écrit-il. Il se pron aussi pour une révision de la trine de l'Eglise sur la sexu le mariage et la famille.

Le prétexte de la san paraît avoir été la prise de tion de M. Herrmann en f de la suppression de l' ecclésiastique levé chaque a par les pouvoirs publics au p des Eglises catholique et pr tante (1). Dès le mois de le cardinal Döpfner, présider la conférence des évêques mands, avait demandé à Mgr humberg d'attirer l'attentio jeune professeur de théologi les *« graves réserves »* insp par ses livres. Loin d'atténue positions, M. Herrmann l vigoureusement défendues. dirigeants de l'Eglise catho ne lui pardonnent surtout d'avoir mis en cause leurs bo relations avec le C.D.U.-C.S. son engagement dans les in tives d'électeurs favorables sociaux-démocrates.

Le ministère de la cultur Rhénanie-Westphalie se maintenant dans une situ juridique sans précédent. liberté de l'enseignement, gar par la Constitution, est-elle patible avec la demande Mgr Tenhumberg, qui s'ap sur un concordat que con précisément M. Herrmann ?

DANIEL VERNE

(1) L'impôt ecclésiastique r sente, selon les Länder, 8 à de l'impôt sur le revenu. En co partie, les Eglises assurent à la des pouvoirs publics un ce nombre de services sociaux.

A Rome

AUCUNE CONCLUSION OFFICIELLE N'EST ATTENDUE DU TROISIÈME SYMPOSIUM DES ÉVÊQUES EUROPÉENS

Réunis à Rome depuis le 15 octobre, sous la présidence de Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, pour leur troisième symposium, dont les travaux se terminent ce vendredi 17 octobre, quatre-vingts évêques européens réfléchissent sur leur mission au service de la foi dans la situation concrète de leurs pays. Ces rencontres périodiques à une échelle continentale — les précédentes ont eu lieu aux Pays-Bas en 1967 et en Suisse en 1969 — ont été qualifiées par Mgr Etchegaray d' *« assemblées informelles permettant un échange de réflexions et d'expériences entre évêques européens, qui ne chercherons pas à élaborer des conclusions officielles »*.

Les évêques qui y participent sont désignés par les conférences épiscopales, proportionnellement au nombre de leurs membres. La France a neuf représentants, un pour chaque région apostolique. Invité à prononcer l'exposé d'introduction, M. Jean-Marie Domenach a fait un large panorama de la situation culturelle et morale de l'Europe occidentale.

« LA FRANCE ET ISRAE DEUX AMOURS COMPATIBL déclare le grand rabbin Ka

M. Jacob Kaplan, grand rabbi France, membre de l'Institut, a des mains de M. Jean Rosen président du Conseil représen des institutions juives de Fr (CRIF), compagnon de la Libéra les insignes de grand officier d Légion d'honneur.

A l'occasion de cette cérém que présidait M. Alain de R child, président du Consistoire tral, et à laquelle assistaient nombreuses personnalités, et no ment M. Edouard Bonnefous, re sentant l'Institut, M. Jean Ra thal a prononcé une brève allocu pour évoquer l'action et le co du grand rabbin Kaplan, en p culier sous l'occupation nazie.

Dans sa réponse, le grand r a souligné les affinités moral spirituelles qui existaient entre l juive et l'âme française. « La Fr et Israël, il n'y a pas, a-t-il, incompatibilité entre ces amours. »

MÉDECINE

DÉCERNÉ A TROIS AMÉRICAINS

Prix Nobel récompense des spécialistes de la cancérogenèse

Le prix Nobel de médecine ..it de physiologie pour 1975 a ..té attribué à trois savants ..ui ont fait des découvertes ..najeures concernant le fonctionnement cellulaire, le ..omportement viral et la can..érogenèse.

..s professeurs H.-M. Temin (Uni..ty of Wisconsin, Madison), D. ..more (M.I.T. Boston), et Renato ..ecco, d'origine italienne, natu..é américain en 1953 (qui, après ..œuvré à l'Institut Salk en Cali..e, travaille à présent aux labo..res de l'Imperial Cancer Research ..de Londres), se partagent un ..de 630 000 couronnes (environ ..00 F) pour lequel ils étaient ..is plusieurs années déjà propo..en raison de la portée doctrinale ..ratique considérable de leurs ..ux.

..s travaux des lauréats concer.. essentiellement le mécanisme ..lequel les virus oncogènes (ou ..érogènes) induisent dans les ..es nucléiques des cellules qu'ils ..tant une transformation qui les .. aptes à une multiplication anar..ue.

L'anarchie cellulaire

..mbre de ces virus cancéro..s ne portent pour seul acide ..éique que de l'A.R.N., exécutant ..uel des ordres venus de l'A.D.N., ..qui semblait, à première vue, ..dire le concept de leur « prise ..commande cellulaire » et rendait .. difficilement compréhensible ..otion d'intégration génétique, ..vée chez de nombreuses sou.. animales, où tumeurs mam..es ou leucémies se reproduisent ..ctablement de génération en ..ration.

..qu'aux travaux de Temin et ..more, l'étude de la transmission ..informations génétiques à l'éche.. moléculaire avait montré que ..l'A.D.N. contenu dans le noyau .. cellules constitue la matrice, ..hitecte, à partir de laquelle ..ectue la synthèse de l'A.R.N. .. celle des protéines.

..s équipes américaines ont dé..ré qu'une enzyme particulière, ..olymérase, catalyse au sein de ..ellule, où s'est introduit le ..cancérogène, la fabrication d'un .. nucléide hybride comportant ..fois de l'A.R.N. et de l'A.D.N.

Cet hybride se réplique et peut alors supplanter le maître de l'architecture cellulaire, dirigeant ainsi la synthèse de protéines non plus saines, mais virales, et conduisant peu à peu à l'anarchie cellulaire. Depuis 1964, époque à laquelle le jeune H.-M. Temin annonçait dans l'étonnement général ses premiers travaux, puis en 1970 lorsqu'il isola la fameuse enzyme les querelles doctrinales allèrent bon train. Il semblait, en effet, qu'une telle découverte ébranlait le « dogme central » de la biologie concernant l'intangibilité du germen, et la hiérarchie rigoureuse à laquelle obéit le code génétique. « Après Temin, le déluge ? », titrait la revue scientifique anglaise *Nature*.

Les notions ainsi acquises, et si controversées, sont aujourd'hui non seulement admises mais coordonnées, et le fait que la transcriptase inverse ait été trouvée également dans des cellules non infectées, incite à penser qu'elle joue un rôle quasi général dans la vie cellulaire normale et dans la différenciation cellulaire, et qu'elle intervient vraisemblablement dans la modulation à l'infini de la réponse immunologique d'un organisme qui ne dispose pourtant que d'un nombre de gènes déterminé. Peut-être, enfin, pourrait-on imaginer que le jeu de l'intégration et de la désintégration que permet cette enzyme autorise les cellules à inclure dans leur matériel génétique de nouvelles informations qui ne soient pas nécessairement cancérogènes. Auquel cas, l'on aurait trouvé une des clés de l'évolution...

Renato Dulbecco, postulant, pour sa part, que la perturbation induite par un virus cancérigène au niveau du code génétique de la cellule envahie ne devait porter que sur un nombre limité de gènes responsables de l'anarchie cellulaire caractéristique du processus cancéreux, a pu prouver cette thèse à la suite d'expériences remarquablement ingénieuses.

Vers des traitements spécifiques

Utilisant le plus petit virus cancérogène connu (le SV 40) qui ne contient que six gènes, il a pu, en effet, montrer que la cellule atteinte par un tel virus possède une série de fonctions nouvelles qui sont toutes l'expression de gènes propres aux virus infectants.

Certaines de ces fonctions (capacité de se multiplier sans obéir aux régulations de l'organisme normal et modification de la membrane qui sépare des cellules voisines) expliquent les propriétés les plus caractéristiques de la cellule maligne.

Cet ensemble de travaux concerne l'étude du mécanisme moléculaire de la cancérisation, du rôle joué par les virus dans ce mécanisme, et conduit à la connaissance des différences précises existant entre cellules normales et cellules cancéreuses.

Différences qui, lorsqu'elles seront exactement perçues à l'échelon moléculaire, devraient permettre la conception de traitements spécifiques.

L'œuvre de Dulbecco a, par ailleurs, conduit à un total renouvellement des méthodes utilisées pour l'étude des virus en général, et sa découverte, pour la première fois chez les mammifères, de « provirus » intégrés aux cellules ouvre la voie à la démonstration chez l'homme de mécanismes viraux de la cancérisation, ce qui n'a jamais pu être accompli encore à ce jour.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

[Le « Monde » de la médecine a consacré deux dossiers complets aux travaux de Temin, Baltimore et Dulbecco. L'un avait été préparé par le professeur André Lwoff (2 décembre 1970). L'autre par Martine Allain-Regnault (6 décembre 1972).

Les travaux de Dulbecco avaient été expliqués dans « le Monde » du 28 octobre 1966, par le docteur Escoffier-Lambiotte.]

HOWARD H.M. TEMIN

Le docteur Howard Martin Temin, né le 10 décembre 1934 à Philadelphie, a fait ses études au collège de Swarthmore (Pennsylvanie) et a été diplômé « Bachelor of Arts ». Il a poursuivi ses études à l'Institut technologique de Californie où il a obtenu son doctorat.

Professeur d'oncologie à l'université de Wisconsin, depuis 1969, et de recherches sur le cancer à la fondation Wisconsin, depuis 1971, le docteur Temin assume parallèlement différentes fonctions.

Il dirige des études notamment à la section virologie de l'Institut national de la santé et fait partie du groupe de travail à l'Institut américain du cancer pour la détection des virus provoquant des tumeurs cancéreuses. Ses travaux ont porté essentiellement sur le virus du sarcome de Rous. C'est à l'âge de trente ans que Temin, en 1964, postula la transcriptase inverse, l'enzyme qui donnait une explication à la cancérisation des cellules par des virus à A.R.N. et qui, isolée en 1970, devait pendant un temps faire trembler le dogme du code génétique sur ses bases.

Ses activités l'ont conduit au poste de rédacteur en chef adjoint au Journal of cellular physiology *(depuis 1966) et à la revue* Cancer Research *(depuis 1971). Il signe aussi régulièrement des éditoriaux dans les périodiques de virologie les plus réputés.*

Le docteur H.M. Temin a obtenu de nombreuses distinctions honorifiques, dont le prix Albert-Lasker en 1974.

RENATO DULBECCO

Né le 22 février 1914 à Catanzaro en Italie, le professeur Renato Dulbecco, après des études de biologie, fut, de 1942 à 1947, assistant à l'université de Turin, puis émigra, à cette dernière date, aux Etats-Unis où il fut naturalisé en 1953.

Il fut successivement chercheur associé à l'université d'Indiana (1947-1949), boursier à l'institut de recherches de Californie (Caltech) jusqu'en 1952, puis professeur associé, enfin professeur de biologie. En 1963, il prit la direction d'un laboratoire de recherche à l'institut Salk d'études biologiques de San-Diego, avant d'occuper son poste actuel, à Londres, au Centre Imperial de recherches sur le cancer.

Renato Dulbecco a notamment découvert le phénomène de réactivation des virus bactériophages par les ultraviolets et inventé une méthode d'étude des virus animaux, en culture de tissu par formation de « plages ». Il s'est intéressé tout au long de sa vie à la physiologie et à la génétique des virus animaux. Il a aussi découvert des virus mutants dérivés du virus de la poliomyélite. Ses recherches actuelles portent maintenant exclusivement sur les rapports entre les virus et les cancers.

Membre de l'Académie nationale des sciences aux Etats-Unis, Renato Dulbecco avait obtenu, en 1964, le prix Albert-Lasker, la plus haute récompense après le Nobel pour les biologistes.

DAVID BALTIMORE

Né aux Etats-Unis, en 1937, le professeur David Baltimore, jeune virologiste de renommée internationale, a fait ses études au collège de Swarthmore à l'institut de technologie du Massachusetts (MIT) et à l'université Rockefeller, où il fut diplômé de médecine en 1964. Il fut chercheur associé à l'institut Salk de San-Diego pendant plusieurs années avant de rejoindre la faculté du MIT en 1968, où il est actuellement professeur de microbiologie de la Société américaine du cancer.

Né le 7 mars 1938 à New-York, le professeur David Baltimore, du cancer ; il est aussi consultant à Boston, au Children's Hospital Medical Center et à la Fondation de recherches sur le cancer des enfants.

SOCIÉTÉ

M. Michel Guy devant la commission des finances du Sénat

« Le reflux de la vague de pornographie est commencé »

Devant la commission des finances du Sénat, que présidait M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a répondu à M. Maurice Schumann (U.D.R.), rapporteur spécial des crédits de ce département ministériel, qui évoquait le problème de la pornographie et de la violence au cinéma : « *Il y a*, a-t-il déclaré, *d'une part un problème de libertés fondamentales quels que soient les inconvénients de ces libertés, et d'autre part la nécessité de mesures contraignantes à prendre pour veiller à ce que la distribution des films soit faite dans des conditions correctes.* »

M. Guy a souligné que la vague de pornographie « *est en train de diminuer* » et il a indiqué que le gouvernement publiera prochainement, par décret, les dispositions réglementaires tendant à supprimer le bénéfice du soutien automatique aux films de pornographie, l'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée au taux de 33 % de ces productions et l'élaboration d'une charte avec la profession.

M. Dalmas devant l'intergroupe d'étude des problèmes de l'information

« Une interview de M. Poniatowski dans le magazine « Lui » est-ce un sujet pornographique »

« *La sexualité fait de plus en plus partie de la réalité de la vie quotidienne. C'est un phénomène de société. Dans ces conditions, pourquoi l'Etat refuserait-il à la presse érotique et pornographique l'aide dont bénéficie la presse d'information ?* »

Ainsi plaidait le mercredi 15 octobre M. Louis Dalmas, président de la défense professionnelle des éditeurs modernes — entendez : de la presse pornographique, — devant les membres de l'intergroupe d'étude des problèmes de l'information et des activités cinématographiques de l'Assemblée nationale.

M. Robert-André Vivien, président de l'intergroupe, admet que, « *si les critères traditionnellement admis depuis trente ans nous permettaient jusqu'à ce jour d'arrêter la liste des journaux bénéficiaires de cette aide, depuis quelque temps la ligne de démarcation entre un journal consacrant une large part à l'information politique et la presse érotique est de plus en plus difficile à déceler* ».

Le député du Val-de-Marne exprimait son opinion dans une lettre adressée à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : considérant que la récente publication dans *l'Express* d'extraits et articles « *abondamment illustrés* » sur le film et le roman *Histoire d'O* apportaient la preuve de cette évolution, il l'invitait à participer au débat. Mais le député de Meurthe-et-Moselle n'a pas mordu à l'hameçon...

M. Louis Dalmas a rappelé que le tirage global des publications érotiques atteignait « *cinq millions d'exemplaires* », puis déclaré que les mesures discriminatoires (taxe spéciale) qu'on s'apprêtait à prendre contre certains films étaient « *une agression contre vingt-cinq millions de Français qui sont allés les voir* », dénoncé une attitude hypocrite devant les choses du sexe, refusé enfin l'amalgame avec la violence, car c'est précisément « *la frustration sexuelle qui est souvent à l'origine d'actes de violence* ».

Peu de députés l'ont suivi dans cette démonstration sur les aspects positifs d'une œuvre de salubrité publique, considérant au contraire de leur devoir de défendre « *les gens normaux* » et la société contre ce déferlement d'érotisme. « *Pompéi a eu le phallus, mais Rome en est morte* », a même dit un député, médecin gynécologue.

Moins emphatique, M. Plantier a simplement constaté : « *Puisque vous avez vingt-cinq millions de lecteurs ou de spectateurs, vos affaires sont prospères. Vous n'avez donc pas besoin de l'aide de l'Etat !* »

Tandis que certains numéros des publications érotiques incriminées passaient de main en main, distrayant quelque peu l'attention des parlementaires, M. Dalmas menait une ultime charge pour tenter de convaincre que « *le sexe n'est pas une catégorie à part* » et que la presse qui s'en préoccupe participe à l'information du public. « *Le magazine* Lui *a, par exemple, publié récemment une interview de M. Poniatowski. Est-ce un sujet pornographique ?* »

Les membres de l'intergroupe étant suffisamment édifiés, M. Rober-André Vivien a levé la séance.

CLAUDE DURIEUX.

CULTURE

UN CENTENAIRE

L'École française de Rom[e] va s'installer piazza Navon[e]

par HENRI MARROU (*)

Diverses manifestations — à Paris cette semaine, à Rome seront inaugurés en décembre prochain de nouveaux locaux — m[ar]quent le centenaire de l'Ecole française de Rome. C'est le 20 nov[em]bre 1875 qu'un décret, préparé par Henri Wallon, créait à Rome « Ecole française » (le terme, qui évoque l'enseignement plus qu[e la] recherche, a paru parfois ambigu ; la tradition rapporte le mot c[e] de ses anciens directeurs : « l'Ecole française ne compte pas d'élè[ves,] elle n'est composée que de membres ») : sur le modèle de l'E[cole] d'Athènes, elle accueillerait de jeunes chercheurs qui viendra[ient] en Italie compléter leur formation et entreprendre les travaux hi[sto]riques que leur inspireraient le pays, ses monuments, ses archive[s].

Dès la fin de cette même année 1875, l'Ecole s'installait au sec[ond] étage — le premier, le « piano nobile », étant occupé par n[otre] ambassade auprès du Quirinal, — de cet admirable palais Farn[èse,] le plus magnifique peut-être de tous les palais de Rome que l'It[alie] a confié à la France par une location symbolique. De sa splend[eur,] dont jusqu'ici seuls les initiés connaissent toutes les richesses, tém[oi]gnera bientôt une grande publication, préparée par l'Ecole préc[isé]ment à l'occasion du présent centenaire.

A la différence de son aînée, l'athénienne, qui a pour objet propre la civilisation de la Grèce classique (elle n'accueille qu'épisodiquement quelque byzantiniste), l'Ecole romaine a toujours eu un programme de recherche très largement ouvert, des origines italiques à la fin de l'Antiquité, puis au Moyen Age et même au-delà. C'est que Rome est Rome, cette ville unique au monde où, de la proto-histoire au temps présent, toutes les étapes de l'histoire de l'Occident sont également représentées, et par des monuments insignes. Cette continuité s'observe souvent dans le cadre d'un même édifice ; ainsi, la basilique de Saint-Pierre, au Vatican, ne se réduit pas à l'œuvre de Bramante, Michel-Ange et du Bernin : sous la Confession, nous vénérons les restes du « trophée » élevé au onzième siècle à la mémoire de l'apôtre, et, dès le portique d'entrée, nous trouvons la porte de bronze sculptée sous Jean XXIII par Giacomo Manzu, l'un des meilleurs artistes de l'Italie d'aujourd'hui.

Oui, Rome apparaît bien comme la matrice de l'Occident ; on ne peut étudier l'histoire de notre culture, et cela à quelque époque que ce soit, sans tenir compte de la composante romaine dans le jeu des forces du passé. C'est pourquoi toutes les nations civilisées ont pareillement établi à Rome une Académie ou un Institut de recherche historique, ainsi la Suisse, la Finlande — l'Allemagne, héritière et du Reich de 1871 et de la Prusse, en possède trois ! La France ne pouvait se dérober à ce devoir commun.

Un esprit « farnésien »

Un siècle déjà ! Je ne prétends pas évoquer en quelques mots le travail réalisé entre-temps : l'exposition présentée à l'hôtel de Rohan (1) témoigne bien de la richesse de cette histoire. Il faut au moins rappeler combien l'Ecole a été, et demeure, marquée par le long proconsulat de ce grand savant, de ce grand esprit que fut l'abbé, puis Mgr Louis Duchesne, qui dirigea l'Ecole de 1895 à 1922 ; non certes que ses successeurs, E. Mâle, J. Carcopino, A. Grenier, J. Bayet, P. Boyancé, n'aient à leur tour et en leur temps rempli cette fonction avec éclat. Il ne serait pas facile de relever, parmi ces cent promotions, les noms qui ont illustré la science et l'Université françaises ou de faire un choix parmi les grandes thèses rassemblées dans la collection commune aux deux Ecoles d'Athènes et de Rome, dont bon nombre se voient encore rééditées comme des classiques de l'histoire ; et que dire d'entreprises collectives de longue haleine, comme la publication des registres des papes du Moyen Age ou les actes de la nonciat[ure] de France ? L'Académie des I[ns]criptions, à qui revient la cha[rge] de veiller sur les premiers t[ra]vaux des jeunes membres, retrouve souvent, les années p[as]sant, pour couronner leur ca[rrière] et souvent, un jour, pour coopter (nous sommes douze [an]ciens « membres » à y siéger [en] ce moment).

Peut-être est-il plus aisé [de] définir un esprit « farnésien » faisant travailler côte à côte [de] jeunes chercheurs d'origine [di]verse (Normale, les Chartes, Hautes Etudes), comme sont di[vers] leurs champs de recherche, l'E[cole] de Rome a toujours été un lieu « interdisciplinaire », [bien] avant que le mot et la chose deviennent à la mode. Ecole [à la] fois d'archéologie et d'hist[oire,] elle a formé ce type d'histor[iens] de l'Antiquité et du Moyen [Age] qui ne travaillent pas seulem[ent] sur les textes, mais aussi su[r le] terrain, au contact direct avec [les] monuments et les réalités géo[gra]phiques ; et symétriquement [des] archéologues (ou des juristes) [qui] sont aussi de vrais histori[ens,] comme des latinistes qui ne s[ont] pas seulement des grammairi[ens].

A trop évoquer l'œuvre pas[sée,] on pourrait donner l'impress[ion] d'une grande maison qui a [joué] jouer son rôle en son temps n[…] qui est en train, comme on [dit,] d'entrer dans l'histoire ; or jam[ais] l'Ecole française de Rome n'a [été] aussi florissante. Sous la direct[ion] de M. Georges Vallet, lui aussi, savant hautement qualifié, m[ais] d'autre part un animateur jeu[ne,] dynamique, enthousiaste, effica[ce,] qui a su nouer autour de lui [une] équipe remarquable, le « Farnè[se »] est aujourd'hui en plein essor. [Un] décret du 6 février 1974 est v[enu] adapter son organisation [aux] besoins des temps nouveaux. [De] façon maintenant officielle, non plus comme autrefois q[uasi] clandestine, la compétence [de] l'Ecole s'étend à l'histoire mode[rne] et contemporaine de l'Italie. [Le] nombre de ses membres, de six [au] début, a été progressivement a[aug]menté jusqu'à seize ; leur m[ode] de recrutement, élargi, ne se lim[ite] plus aux trois grands établi[sse]ments parisiens : déjà, de [pré]cieuses recrues lui sont ven[ues] des universités de province.

Cent mille titres

Parmi les instruments de t[ra]vail dont dispose l'Ecole, il f[aut] faire une place spéciale à [sa] bibliothèque, qui comptera bie[n] cent mille titres, admirablem[ent] dirigée et organisée (des sa[lles] nouvelles viennent de lui être i[ns]tallées dans les combles du pal[ais] — mais les architectes du [sei]zième siècle voyaient si grand, si beau que même les com[bles] d'un tel palais ont un caract[ère] monumental). Dans cette Rom[e] riche en grandes bibliothèq[ues,] celle de l'Ecole française com[pte] aujourd'hui parmi les mieux ad[ap]tées au travail historique ; libé[ra]lement ouverte aux lecteurs [du] dehors, elle voit même des p[ro]fesseurs italiens y amener le[urs] étudiants pour y tenir leur sé[mi]naire.

Du développement des activi[tés] de l'Ecole témoigne assez le bes[oin] impérieux où elle s'est trouvée [de] s'agrandir, si vastes et si im[po]santes que fussent les salles d[ont] elle dispose au palais Farnèse. [Le] directeur précédent, M. Pie[rre] Boyancé, avait, surmontant b[ien] des obstacles, obtenu l'acquisit[ion] d'un grand immeuble, situé [en un] autre lieu insigne — piazza N[a]vona ; les longs travaux de r[es]tauration et d'aménagement en[fin] terminés, ce nouveau « palais » doit être inauguré le 2 *décem[bre]* en présence des plus hautes a[u]torités du pays, dans le cadre [de] la célébration du présent cen[te]naire. Cette installation est p[ré]vue, non seulement pour accueil[lir] les services propres de l'Ec[ole,] mais aussi des boursiers, reco[m]mandés par les universités fra[n]çaises ou étrangères qui feront [à] Rome une période d'études p[lus] brève que celle des membres p[ro]prement dits et avec eux, d[es] savants, étrangers ou franç[ais,] que leurs travaux ramèneraient [à] Rome (il y a des recherches qu['on] ne peut mener à bien nulle p[art] ailleurs) et qui pourront, à ce[tte] occasion, faire profiter de le[ur] expérience leurs collègues et [les] autres chercheurs résidant [à] Rome.

(1) 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 14 à 17 heures. Entrée libre. Du 12 octobre au 9 novembre.

(*) Membre de l'Institut, anci[en] élève de l'Ecole française de Rom[e].

JUSTICE

voi du procès de M. Robert Marquet devant la cour d'assises

ribunal de Versailles a estimé que le policier t tiré intentionnellement sur Mohamed Diab

rop c'est trop : il y avait eu vraiment beaucoup trop d'invraisances, de contradictions, les 18, 19 et 20 septembre dernier au du procès du sous-brigadier Robert Marquet, cinquante- ans, poursuivi pour avoir abattu Mohamed Diab, un ouvrier len âgé de trente-deux ans, père de quatre enfants, dans un issariat de police de Versailles, d'une rafale de pistolet mitrail- le 29 novembre 1972. (« Le Monde » des 20, 22 et 23 septembre.)

près un mois de réflexion, les juges du tribunal de Versailles, é par M. Robert Diet, sont revenus jeudi 16 octobre dire qu'ils ouvaient se satisfaire de l'inculpation pour homicide involon- retenue contre le policier. Ils se sont donc déclarés incompétents de permettre le renvoi du sous-brigadier Marquet devant la d'assises. (Nos dernières éditions.)

s le début des débats, la e civile, représentée par Gisèle Halimi et Ben Abdal- avait souligné l'incompétence juridiction correctionnelle : *veut faire croire à un acci- c'est inadmissible. Il s'agit crime.* » Et le tribunal lui nné raison, puisque, dans ses dus, il précise que « *les faits chés à Robert Marquet ne ent que revêtir une qualifi- n criminelle* ». Ce n'était pas ut l'avis du parquet, puisque, une sollicitude étonnante, le ureur Pierre Bezio, dans son sitoire écrit, puis son substi- M. Mario Moyal, aux audien- n'avaient *retenu contre le* ier qu'une assez banale incul- n d'homicide involontaire, ant leurs poursuites sur une banale encore : « *imprudence observation des règles* ».

« J'ai eu peur »

ut cela, parce que le soir où amed Diab lui fut confié en d'excitation, le sous-brigadier quet n'avait pas sur lui son let réglementaire. Ce qu'on reprochait, en somme, ce it pas d'avoir abattu un me dans un commissariat, de l'avoir fait avec un pisto- itrailleur.

ns ses attendus, le tribunal e, certes, cette « *faute de ce caractérisée* », mais sou- surtout que « *c'est inten- ellement que M. Robert quet a armé son pistolet ailleur et a tiré sur Diab* », on que le policier n'a d'ail- jamais contestée, tant à ruction qu'à l'audience. En uant la légitime défense, il déclaré : « *Diab était plus et plus fort que moi. J'ai ur, car il était, ce jour-là, rie et fonçait sur moi. Alors it feu.* »

s les juges relèvent encore : « *Les fautes du policier n'ont été que le préliminaire de l'action mortelle, qui n'a trouvé son plein effet que par l'acte ultime de Marquet, qui a essentiellement consisté à tirer volontairement.* » Ils ajoutent : « *Le sous-brigadier Marquet a toujours soutenu qu'à aucun moment il n'avait eu l'intention de donner la mort, mais qu'il voulait seulement impressionner Diab pour lui faire retrouver le calme.* »

Le tribunal a donc refusé de sanctionner pour homicide involontaire un inculpé venu dire : « *J'ai tiré délibérément.* »

Le dossier va donc être transmis à la chambre ciminelle de la Cour de cassation, puis il viendra devant la chambre d'accusation, qui aura à choisir un nouveau chef d'inculpation. Homicide volontaire ? Coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ? De toute façon, le second procès se déroulera devant une cour d'assises. Si, comme cela semble logique, c'est la cour de Versailles qui est désignée, la position du représentant du ministère public — un et indivisible — sera particulièrement inconfortable.

RÉGIS DAMIEN.

Me GISÈLE HALIMI : un point d'indépendance.

Commentant la décision du tribunal correctionnel de Versailles dans l'affaire Mohamed Diab, Me Gisèle Halimi, l'un des avocats de la partie civile, a souligné, que, à son avis, le président, M. Robert Diet, et ses deux assesseurs avaient voulu marquer « un point d'indépendance » par rapport aux consignes, voire aux pressions exercées, depuis quelque temps, par la chancellerie sur les magistrats.

Le droit ou le siècle ?

e déclarer incompétent mme viennent de le faire les naux correctionnels de Mar- ille (pour une affaire de viol) de Versailles (à propos du urtre de Mohamed Diab) n'est refuser de juger. Ce n'est ce « déni de justice » que code civil, depuis Napoléon, contraire aux lois.

Certes, on a vu trop souvent, is et naguère, des juridictions renvoyer la balle par de suc- sives déclarations d'incom- ence dont le seul effet était susciter, chez le plaideur, situde ou colère, en tout cas sentiment qu'il ne comptait ur rien face à des juges plus icieux de formelle révérence droit que de simple justice, on d'équité.

el n'est pas forcément le cas ourd'hui, d'abord en ce que te incompétence, on l'a lamée à Versailles par le x des avocats de la partie ile, Me Gisèle Halimi et Ben Abdallah (du barreau lger), pour la famille de hamed Diab. On ne voulait que fût reconnu, pour un s-brigadier de police, le it à être jugé au nom de phémisme : on ne voulait pas ce qui est dit « meurtre » ur les accusés ordinaires ne pour lui que les plus bénine coups mortels ». Ainsi a-t-on é, à l'encontre évidemment ce qu'avait préconisé le pro- eur de la République, Pierre Bézio, dans son réqui- ire en forme de défense.

Napoléon et Cambacérès

e même a-t-on estimé à rseille que, puisque selon le le pénal le viol est un crime, fallait porter devant la juri- tion compétente, la cour d'as- es, une affaire dont au neurant la réalité est avec e rejetée par ceux que l'on use.

ans ces deux décisions, qui sont ni refus de juger ni ir de passer le dossier, il y peut-être davantage qu'une stricte application des règles de compétence : un rejet des hypocrisies judiciaires et un appel à une plus rapide révision du code pénal.

Rejet des hypocrisies, comme celles qui consistent, avec l'accord sur fond de complicité des avocats et du ministère public, à laisser renvoyer devant le tribunal correctionnel un dossier dont nul n'ignore qu'il est de nature criminelle. Mais il faut rappeler que le Français de 1975 est encore jugé selon les normes et d'après les références morales qui étaient celles de Napoléon Ier et de Cambacérès. On a fréquemment alourdi le code pénal. Mais on l'a bien rarement délesté de ce qui n'avait plus cours. On garde toutes les sanctions possibles, à tout hasard.

Le vol commis par un domestique au détriment de son « maître », le vol commis par une vendeuse au détriment de son patron, continuent d'être tenus pour des crimes. Ainsi, c'est périodiquement qu'il est rappelé sans effet l'invraisemblable quantité d'infractions punissables de la peine de mort et qui se soldent aujourd'hui par un emprisonnement de quelques jours avec sursis, si ce n'est une amende. Non pas que les magistrats soient trop indulgents. Mais pour l'évidente raison que les conditions sociologiques et matérielles du vingtième siècle finissant ne peuvent être celles du dix-neuvième siècle commençant. On le constate partout, sauf dans le code pénal. Cela n'est pas sérieux.

C'est donc peut-être implicitement ce qui a été rappelé à Marseille. Le viol est-il, au sens plein du terme, un crime ? Les textes l'affirment, comme si le droit se voulait plus fort que le siècle.

Il serait aventuré de voir dans les jugements de Marseille et de Versailles une convergence de jurisprudence fondée sur un rappel de légalité. Mais il s'y trouve probablement plus qu'une très ordinaire coïncidence.

PHILIPPE BOUCHER.

A AIX-EN-PROVENCE

Le directeur de la SNIAS est condamné pour infractions à la législation du travail

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — Dans deux jugements rendus jeudi 16 octobre, faisant suite à des plaintes déposées par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a condamné M. Fernand Carayon, directeur de l'usine de la Société nationale industrielle aéronautique et spatiale (SNIAS), à Marignane (Bouches-du-Rhône), à 2 000 francs et 3 000 francs d'amende pour infraction à la disposition du code du travail concernant les réunions et la convocation du comité d'entreprise, atteinte aux droits syndicaux et entrave aux fonctions de délégué du personnel.

Dans une première affaire remontant à octobre 1973, le syndicat des métaux C.G.T. reprochait à la direction de l'avoir systématiquement écarté de diverses commissions d'étude et de ne pas avoir convoqué ses représentants à plusieurs réunions se rapportant au fonctionnement de l'usine. Le tribunal a relevé que le directeur de la SNIAS se contentait fréquemment de prendre l'avis du seul bureau du comité d'établissement, « *organisme interne sans valeur juridique au regard de la législation du travail* ».

D'une manière plus directe, M. Carayon avait, d'autre part, déclaré publiquement, après la diffusion d'un tract de la C.G.T. dénonçant « *une direction plus servile que jamais* », que le syndicat ne serait plus reçu par lui et qu'il s'abstiendrait de participer à une réunion où se trouveraient des représentants de la C.G.T. Celle-ci a obtenu 2 000 francs à titre de dommages et intérêts.

Le 7 février 1975, le syndicat C.F.D.T. de la métallurgie des régions de Fos et de l'étang de Berre, avait de son côté assigné devant le tribunal M. Carayon et le chef du personnel, M. Raymond Marin — qui a été relaxé — pour contraindre la direction de l'usine à remplir ses obligations concernant les réunions mensuelles des délégués du personnel. Ainsi que l'ont établi plusieurs rapports de l'inspection du travail, aucune de ces réunions prévues par la loi n'était tenue dans l'établissement, la direction préférant recevoir chaque délégué au fur et à mesure que se présentaient les problèmes. (« *Il était impossible de réunir autour d'une même table les délégués ayant des optiques syndicales différentes.* ») En plus d'une peine d'amende, M. Carayon et la SNIAS civilement responsable ont été condamnés pour cette infraction à verser la somme de 1 000 francs à chacun des deux syndicats en réparation de leur préjudice. — G. P.

FAITS DIVERS

UN NOTAIRE EST ENLEVÉ ET LIBÉRÉ SANS QUE SES RAVISSEURS AIENT TOUCHÉ LA RANÇON DEMANDÉE.

Enlevé dans l'après-midi du 15 octobre, un notaire de Saint-Mihiel (Meuse), M. Gilbert Morlet, soixante-neuf ans, a été retrouvé sain et sauf ce vendredi 17 octobre, vers 3 heures, près du village de Brabois (Meurthe-et-Moselle). La rançon exigée par ses ravisseurs — 6 millions de francs — n'a pas été versée.

Le 15 octobre, peu avant 15 heures, un homme s'était présenté à l'étude de Me Morlet sous le prétexte de faire évaluer un terrain dont il était propriétaire dans la région et avait demandé au notaire de l'accompagner sur les lieux. Le soir, Me Morlet n'était pas rentré. Vers 23 heures, son épouse recevait un appel téléphonique anonyme annonçant qu'une lettre lui préciserait les conditions de libération de son mari. Cette lettre, écrite à l'aide d'un normographe, demandait le versement d'une rançon de 6 millions de francs en liasses de six cents billets de 500 francs ; la libération du notaire interviendrait quatre jours après le versement de cette somme.

Mme Morlet parvint à réunir les 6 millions au cours de la journée du 16 octobre. Elle attendait un nouvel appel pour connaître les modalités de versement de la rançon lorsque son mari fut retrouvé par une patrouille de gendarmerie, ligoté et bâillonné, dans sa voiture, près de Brabois. Malgré l'établissement de barrages sur toutes les routes de la région, les ravisseurs n'ont pas été retrouvés.

Trois morts en février dernier dans une cokerie du Pas-de-Calais

UN INGÉNIEUR ET UN AGENT DE MAITRISE SONT INCULPÉS

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Roger Capelle, juge d'instruction à Béthune, vient d'inculper un ingénieur, M. Bernard Delannay, et un agent de maîtrise de la cokerie des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, à Drocourt, après une enquête de huit mois sur une explosion qui, le 6 février 1975, causa la mort de trois personnes et en blessa huit autres, dont l'agent de maîtrise inculpé.

L'explosion s'était produite lors d'une opération de changement de vanne. Selon la direction des Houillères, qui avait publié un communiqué à l'époque, cette explosion était « survenue au cours d'une manœuvre d'entretien classique, commandée et surveillée, pour les opérations de sécurité sur le gaz, par le contremaître chargé du chauffage des batteries aidé d'un chef de poste adjoint, et, pour les opérations d'entretien, par un contremaître ».

Selon le rapport du délégué C.G.T., « la situation de risque était créée dans la salle des compteurs par la présence importante d'une nappe de gaz due à la non-étanchéité de la vanne ».

VISÉ PAR LA PLAINTE D'UNE BANQUE DE LONDRES

Le promoteur du « Circuit européen de loisirs » a été entendu par la police

De notre correspondant

Marseille. — Comment une banque de Londres a-t-elle pu, sans en contrôler l'emploi, prêter une somme de 50 millions de francs à un homme d'affaires français, M. Jean Lemoine ? C'est la question qui est posée après la plainte pour escroquerie portée contre M. Lemoine par Me Paul Lombard, défenseur à Marseille des intérêts de l'Europron Brazilian Bank Ltd (« le Monde » du 14 octobre). Le promoteur français, qui a été entendu mardi 14 octobre par les fonctionnaires de la section financière du S.R.P.J. de Marseille, a décidé, de son côté, d'assigner par huissier, jeudi, la banque britannique, afin que celle-ci « tienne ses engagements ». Selon M. Lemoine, l'établissement londonien aurait dû consigner la somme de 5 millions de francs entre les mains d'un notaire, afin de permettre la main-levée des hypothèques prises sur les terrains qui avaient été donnés en garantie au promoteur français. Me Paul Lombard a répliqué : « Nous allons répondre comme il convient à cette étrange sommation ».

En apparence, le système utilisé par M. Jean Lemoine était simple. Si simple même, que, pour avoir été employé, il suppose de nombreuses complicités. Pour pouvoir ouvrir un jour son « Circuit européen de loisirs et de conduite », qu'il avait l'intention d'édifier sur 127 hectares proches du village de Ventabren (Bouches-du-Rhône), M. Lemoine avait besoin de prêts importants. Après avoir créé une société civile immobilière, à la tête de laquelle il plaçait un gérant, le promoteur achetait un terrain dans la région et le faisait expertiser par un cabinet marseillais. Il semble que cette expertise « gonflait » la valeur vénale du terrain, ce qui permettait de garantir un emprunt à European Brazilian Bank Ldt pour la création d'une nouvelle société immobilière, et ainsi de suite...

M. Lemoine a répété son manège vingt-quatre fois, puisqu'on le retrouve vingt-quatre fois « coiffant » une société civile immobilière, chacune ayant emprunté 2 millions à la banque londonienne. Les gérants étaient à la dévotion de M. Lemoine. L'un d'eux, au moins, était... illettré, qui a déclaré : « *M. Lemoine, grâce à ses relations, nous rendait de nombreux services. Un jour, il m'a demandé de signer des papiers, mais je ne savais pas de quoi il s'agissait, car je ne sais ni lire ni écrire.* »

Outre les emprunts d'un montant de 50 millions à la banque londonienne, M. Lemoine a utilisé le même procédé pour obtenir de l'argent dans plusieurs banques françaises et suisses. On parle aujourd'hui de l'implication d'une banque parisienne qui était chargée de veiller à la bonne fin des travaux et à qui European Brazilian Bank Ltd pourrait demander à son tour des comptes.

Aujourd'hui, un coin de voile se lève sur les activités et la personnalité de M. Jean Lemoine, qui se déclare « *victime d'une cabale destinée à faire échouer son projet de circuit de conduite* ».

Mais avant de se lancer dans l'immobilier à grande échelle, M. Lemoine s'était présenté aux dernières élections municipales de La Ciotat en 1971, sur une liste d'union démocratique et sociale *soutenue par la majorité* (1) ; il se définissait lui-même comme « *expert industriel, officier de réserve et médaillé militaire* ». Depuis, ses affaires prospérant, il avait acquis un avion, un yacht, une écurie de chevaux de course et une maison de repos dans la région de Ventabren.

L'enquête se révèle particulièrement difficile. Le premier souci de M. Jean-Claude Girousse, premier juge d'instruction à Aix-en-Provence, chargé du dossier, sera d'interroger les responsables du cabinet d'expertises marseillais, ainsi que le notaire varois qui a enregistré sans broncher ces créations répétées de sociétés civiles immobilières.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le conseil municipal de La Ciotat est composé de 23 P.S. et divers gauche et de 3 P.C.

A Lyon

NOUVELLE AFFAIRE DE FAUSSES FACTURES
Quatorze personnes ont été écrouées

Une nouvelle affaire de fausses factures vient d'être découverte à Lyon. Quatorze inculpations ont été prononcées contre des dirigeants de petites entreprises de ferrailles et leurs collaborateurs, qui ont tous été placés sous mandat de dépôt.

Si les magistrats chargés de l'instruction se montrent très discrets, on croit cependant savoir que le dossier porterait sur quelque 6 millions de francs correspondant, soit à l'usage de factures de complaisance, soit à la pratique de vente sans facture.

LA LIBÉRATION DU MEURTRIER D'EMMANUEL MAILLART

Condamné le 20 juin 1970 par le tribunal pour enfants de Versailles, à une peine de quinze ans de prison, un jeune homme mis en liberté conditionnelle, après avoir purgé la moitié de sa peine, a été placé, sous encadrement, en milieu rural.

Agé aujourd'hui de vingt-trois ans, *le jeune homme avait*, le 4 décembre 1967, enlevé à Versailles, puis assassiné, un garçonnet, Emmanuel Maillart, sept ans, avant de demander une rançon aux parents de l'enfant.

SPORTS

Jeux panaméricains

INCIDENT AMÉRICANO-CUBAIN A PROPOS DU LANCEMENT DU DISQUE

Mexico. — Un différend opposant les Etats-Unis à Cuba a éclaté, jeudi 16 octobre, aux Jeux panaméricains de Mexico. L'affaire, qui a pris des proportions politiques et risque d'envenimer l'atmosphère des Jeux, a été suscitée par l'utilisation d'un engin non réglementaire par le discobole cubain Julian Morrinson. Le jury d'appel a rejeté la protestation officielle présentée par la délégation américaine. Le jury, qui est composé de membres de huit pays latino-américains, a refusé d'annuler le concours de disque officiellement remporté par l'Américain John Powell devant Morrinson et l'Américain Jay Silvester, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Munich et ancien détenteur du record du monde.

Or Morrinson a utilisé son propre disque plutôt qu'un de ceux qui sont mis à la disposition des concurrents, comme le veulent les règlements internationaux.

« *Toute cette affaire est politique,* a affirmé John Powell, *l'attitude anti-américaine et procubaine des Mexicains est évidente et manifestée constamment par les spectateurs.* »

FOOTBALL. — *Dans un match avancé de la dixième journée du championnat de France de première division, Lens et Troyes ont fait match nul (1 à 1).*

M. MAZEAUD ANNONCE L'ÉTUDE D'UN PLAN POUR L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui présentait le budget de son département devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, a annoncé la mise à l'étude d'un plan pluriannuel en vue d'assurer la résorption du déficit des postes d'enseignants d'éducation physique et sportive, l'obligation de deux heures supplémentaires hebdomadaires pour les jeunesp rofesseurs enseignants dans les établissements où les horaires d'éducation physique dispensés sont actuellement inférieurs à deux heures, la création de cinquante et une sections nouvelles « sports-études » et la création de soixante-quinze centres d'animation sportive. Il a rappelé aussi le transfert des services de son secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports dans les locaux de la Maison de la radio.

[La mise à l'étude d'un plan pluriannuel concernant les professeurs d'éducation physique a toujours été réclamée par le Syndicat des enseignants (SNEP), qui estime à vingt mille le nombre de postes manquants. M. Mazeaud assortit cette promesse d'une obligation (pour les jeunes professeurs) de faire deux heures supplémentaires par semaine. Cette mesure a jusqu'ici été refusée par le SNEP, bien qu'elle soit de pratique courant dans les établissements secondaires.]

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE RAPPORT DE M. JEAN BROCARD

«Opération survie» en montagne

Le jour même où le premier ministre annonce des mesures en faveur des jeunes agriculteurs, M. Jean Brocard, député (républicain indépendant) de la Haute-Savoie et parlementaire en mission, a remis à M. Jacques Chirac son rapport sur l'aménagement du territoire en montagne intitulé : « Pour que la montagne vive ».

Au-delà des descriptions, des analyses et des diagnostics qui reprennent sur bien des points les nombreuses études antérieures faites notamment par la DATAR, le rapport de M. Brocard fait plusieurs suggestions. Pour enrayer le mouvement de dépopulation et compenser les handicaps de tous ordres liés au relief et au climat notamment, le député de la Haute-Savoie propose dans trois secteurs des solutions originales.

● La politique foncière. — *La « pulvérisation » de la propriété forestière privée en montagne en une multitude de propriétaires et une infinité de parcelles, est un obstacle à sa mise en valeur et à son exploitation rationnelle. Un tel émiettement s'aggrave au fil des ans par le seul jeu des mutations ou des héritages. Le progrès technique dans la gestion et l'équipement ou l'exploitation des forêts sont alors paralysés. La création de sociétés d'investissement forestier, qui aurait pour objet d'acquérir et de regrouper des forêts et des terrains à boiser afin d'en améliorer la gestion et la rentabilité, serait susceptible de stopper cette évolution et de favoriser les regroupements indispensables.*

● Le tourisme. — *Les collectivités locales ne doivent pas abandonner aux promoteurs leurs responsabilités. Il serait souhaitable, en particulier, qu'elles gardent la maîtrise des remontées mécaniques en vue d'éviter l'anarchie qui se manifeste dans ce domaine et qui est contraire à un aménagement rationnel. A cet effet, il serait bon de présenter un projet de loi donnant aux collectivités locales cette maîtrise des remontées mécaniques sur leur territoire. Il faudrait aussi permettre l'acquisition, par voie d'expropriation si besoin, des remontées.*

En moyenne montagne, il faut encourager le développement de la petite hôtellerie. Or aucune aide n'est prévue entre cinq lits (gîtes ruraux) et vingt lits (hôtellerie traditionnelle). Cette formule intermédiaire paraît pourtant adaptée et constitue le stade de transition de l'agriculture vers le tourisme. Aussi, serait-il souhaitable, en vue d'accroître la capacité d'hébergement, d'abaisser le seuil de recevabilité de la prime de développement hôtelier à dix lits.

● L'enseignement. — *Pour l'enseignement préscolaire, qui est ressenti comme une impérieuse nécessité, on pourrait tenter les formules suivantes :*

— Classe enfantine auprès d'un cours préparatoire avec une monitrice spécialisée itinérante ;

— Classe à mi-temps au lieu de résidence ;

— Regroupement dans une école intercommunale avec ramassage scolaire et cantine.

Pour l'enseignement primaire, là où le maintien de l'école n'est pas possible, on peut envisager :

— Le regroupement sur une seule commune, qui comprendrait alors plusieurs classes ;

— Le regroupement pédagogique entre plusieurs communes, chacune d'elles n'ayant que des élèves de même niveau. De même, l'internat primaire ne doit pas être exclu dans le cas où le transport n'est pas possible.

Voilà la barque des suggestions encore un peu plus chargée. Ce ne sont pas les idées qui manquent à la montagne, mais des choix clairs, la volonté politique de les respecter et de les faire respecter.

CORRESPONDANCE

Le B.R.G.M. et la chimie en Aquitaine

L'article publié dans le Monde *du 23 août sous le titre «* La société américaine Dow Chemical repousse de deux ans son installation en Aquitaine *» a amené le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), à nous apporter les précisions suivantes :*

Le B.R.G.M. est bien intervenu dans cette affaire, tout d'abord en tant que service public : il a, en effet, fait bénéficier la Dow Chemical de son expérience en matière de géologie régionale, et ce, bien entendu, de façon bénévole.

Il est, en outre, intervenu comme bureau d'études à deux reprises : la première fois en 1973, pour le compte de l'OREAM, la deuxième fois, en 1974, pour celui de la préfecture de la région Aquitaine. Ses conclusions ont, chaque fois, été remises dans les délais impartis (moins d'un mois).

Enfin, il n'entre pas dans l'attribution du B.R.G.M. de délivrer un quelconque permis de sondage, d'ailleurs non réglementaire dans le département des Landes où se situaient les travaux en cause.

ENVIRONNEMENT

La Grande-Bretagne reste une île

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Dans le domaine de l'environnement comme sur d'autres points, la Grande-Bretagne reste une île. Les huit ministres de l'Europe « continentale » qui ont la charge de la qualité de la vie en ont fait l'amère constatation au cours de la réunion annuelle organisée à Luxembourg jeudi 16 octobre. Leur collègue britannique, M. Crosland, n'était pas au rendez-vous. Il s'était fait représenter par un simple sous-secrétaire d'État.

Celui-ci a énergiquement refusé d'adopter une directive qui devait imposer aux industriels des normes de rejet pour les substances dangereuses comme les pesticides, les défoliants, le mercure, l'arsenic, les cyanures, etc. Les Britanniques pensent que les mers qui les entourent peuvent absorber sans danger ces produits. Ils jugent suffisante leur propre réglementation et craignent par-dessus tout qu'en mettant le doigt dans l'engrenage de normes européennes impératives ils n'abandonnent par degré leur souveraineté. En effet d'autres directives sont en préparation concernant les rejets des papeteries et ceux des fabriques de bioxyde de titane — les fameuses « boues rouges ». Néanmoins, les ponts ne sont pas rompus. Il a été convenu que les neuf ministres reprendraient cet épineux dossier le 7 décembre prochain à Bruxelles.

Le conseil a tout de même adopté deux directives. La première concerne l'abaissement de la teneur en soufre des gasoils et des fuels domestiques. Elle facilitera la lutte contre la pollution atmosphérique. La seconde détermine enfin — on les attendait depuis des années — les dix critères biologiques physiques et chimiques auxquels devront désormais satisfaire les eaux de baignade.

Ces textes viennent s'ajouter aux trois directives déjà approuvées l'an dernier, et qui réglementent la qualité des eaux destinées à la consommation, la politique des déchets solides et la destruction des huiles usagées. Bien que ces mesures restent très techniques et parcellaires, et d'une application très lente, le répertoire des règles communes s'enrichit lentement.

Le conseil des ministres de l'environnement, après avoir dressé le bilan du plan de travail qu'il s'était fixé pour 1974 et 1975, a enfin jeté les bases d'un nouveau programme de deux ans. On va faire, à l'échelle de l'Europe, un recensement cartographique de ses richesses écologiques, et, sur proposition de la France, on va s'engager dans une politique de l'antigaspillage.

MARC AMBROISE-RENDU.

CIRCULATION

MANIFESTATION POUR L'OUVERTURE DU PONT DE SAINT-NAZAIRE

Le pont le plus long de France — celui de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique — (*le Monde* du 4 septembre) sera ouvert à la circulation samedi matin 18 octobre. Trois années auront été nécessaires pour construire cet ouvrage, qui, avec une longueur de 3 356,40 mètres reliera, par dessus la Loire, Saint-Nazaire à Saint-Brévin-les-Pins. Au total, plus de 17 000 tonnes d'acier et près de 80 000 mètres cubes de béton auront été utilisés pour la réalisation du pont, qui aura occupé sur place une moyenne de deux cents personnes.

Dès la mise en service du pont, les bacs reliant Saint-Nazaire à Mindin cesseront leur traditionnel va et vient. Le franchissement de la Loire sera payant : 23 F, par exemple, pour un véhicule de tourisme d'une puissance supérieure ou égale à 6 CV, quel que soit le nombre de passagers. Des cars assureront le transport des écoliers ; pour ces services, un tarif de 25 F par passage sera appliqué, ce qui correspond à 0,50 F la place.

Les organisations professionnelles et les partis de gauche réclament la gratuité du passage. A cet égard, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a « inauguré », le jeudi après-midi 16 octobre, le pont de Saint-Nazaire. Après avoir pénétré, sans autorisation, dans le chantier, avec une délégation, il a coupé un ruban tricolore.

Faits et projets

Environnement

● NOUVEAU REFERENDUM « NUCLEAIRE ». — Par décision du conseil municipal, les 2 150 habitants de Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire) sont appelés, le 26 octobre prochain, à se prononcer par référendum sur l'installation d'une centrale nucléaire. Celle-ci, dotée de quatre réacteurs de 1 000 mégawatts et de quatre tours de refroidissement de 170 mètres de haut, occuperait 150 hectares du territoire communal.

● GARD : UNE COMMUNE POUR LE NUCLEAIRE. — C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Etienne-des-Sorts (Gard), localité de cinq cents habitants située non loin du centre atomique de Marcoule, a émis un avis favorable à l'éventuelle installation sur son territoire d'une centrale nucléaire.

Transports

● UN NOUVEAU PAQUEBOT DE CROISIERE POUR PAQUET. — La nouvelle compagnie de paquebots (groupe Paquet) vient d'acheter à la société britannique Peninsular and Oriental son paquebot de croisière *Eagle*, de 11 600 tonnes (*le Monde* du 9 août 1975). Ce navire, qui pourra emporter des voitures, et qui a été construit en France en 1970, sera affecté aux lignes de la Méditerranée orientale, où Paquet l'exploitera selon une formule nouvelle de voyages et de vacances.

● LA DESSERTE AERIENNE DES ANTILLES. — Air France mettra en service, le jeudi 20 novembre, l'avion gros porteur Airbus sur la ligne New-York-Antilles à raison de six vols hebdomadaires. Dans sa nouvelle version — dite B-4 — cet appareil pourra transporter deux cent soixante-deux passagers.

D'autre part, Air Canada desservira directement les Antilles françaises à compter du lundi 3 novembre, à partir de Montréal. Cette ligne sera exploitée avec un DC-8 à raison de quatre fréquences par semaine.

● PARIS-KIEV EN AVION. — La compagnie soviétique Aeroflot envisage d'ouvrir une ligne directe Kiev-Paris, indique l'agence Tass. A son avis, ce projet a été suscité par le développement des liens d'affaires, culturels et touristiques entre les deux pays, ainsi que par l'intérêt croissant porté en France à l'une des plus grandes Républiques soviétiques, l'Ukraine, dont Kiev est la capitale. — *(A.F.P.)*

● NOMINATION A L'AEROPORT DE PARIS. — M. Gérard Franck, directeur du plan, des études générales et des finances de l'Aéroport de Paris, vient d'être nommé directeur général adjoint de cet établissement public, en remplacement de M. Jacques Block, démissionnaire. Il sera notamment chargé des relations internationales et de la coopération technique.

Urbanisme

● RENOVATION CONTESTEE A UZES. — Deux cents personnes ont déposé leurs observations sur le registre de l'enquête d'utilité publique ouvert à Uzès à l'occasion d'une opération de rénovation des vieux quartiers. L'association Renaissance d'Uzès s'oppose à ce projet parce qu'il prévoit *« trop de démolitions et trop de parkings »*. La municipalité et les architectes répondent : *« Qui dit rénovation dit obligatoirement curetage. »*

URBANISME

Le silence n'est pas d'or...

De notre envoyée spéciale

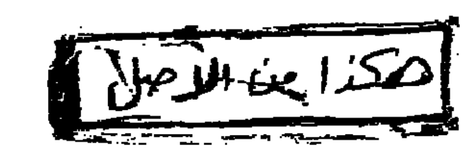
Clermont-Ferrand. — 2 à 2,50 % de dépense supplémentaire pour une bonne isolation thermique et acoustique, cela vaut la peine quand on achète un appartement. *« Il faut que les Français sachent qu'il vaut mieux payer à son juste prix le logement plutôt que de voir s'accroître les charges de son entretien »*, a dit M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, en remettant deux labels « Confort acoustique » trois étoiles à un constructeur-promoteur privé, M. Henri Docher. Ce confort, dû à l'absence de bruit, qui va pratiquement toujours de pair avec l'amélioration de l'isolation thermique, puisque certains matériaux remplissent les deux fonctions, coûte globalement, dans une des opérations, 46,50 F sur un prix de vente moyen au mètre carré habitable, de 1 815 F (soit 2,5 %) et, dans l'autre, 43,20 F pour un prix de 2 068 F (2 %).

« Le confort acoustique est plus le fruit d'un effort collectif d'une équipe de conception et de maîtrise de chantier que de coût de travaux complémentaires », peuvent écrire les responsables d'une de ces opérations. Certes, dans le logement social, où le prix au mètre carré est beaucoup moins élevé, la dépense supplémentaire peut représenter jusqu'à 6 % à 7 %, ce qui justifie les prêts complémentaires de 6,5 % du prêt principal concenti à des travaux privilégiés (3,35 % sur quarante ans pour les H.L.M.

Si le confort coûte, en fin de compte, si peu cher, pourquoi ne pas le rendre obligatoire ?

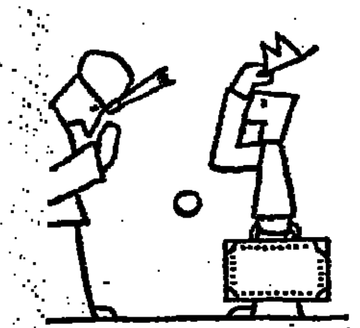
Selon M. Barrot, la voie réglementaire doit garantir un niveau minimum de satisfaction, la voie « incitative » devant fournir le surplus. Ce choix risque, cependant, de conduire à des excès mal contrôlables. En effet, le ministre envisage d'attribuer un label provisoire avant la construction, dès qu'un *projet* détaillé est mis au point. Cela aura l'avantage de fournir très tôt un financement complémentaire aux logements aidés. Mais il est plus dangereux de permettre au promoteur d'utiliser publicitairement ce label provisoire pour faciliter la commercialisation de son programme, si cela n'est pas assorti de l'obligation de rembourser aux acheteurs le trop perçu au cas où le label définitif ne serait pas attribué. S'il n'existe aucune pénalisation, les contrôles constants en cours de construction, qui sont envisagés actuellement, ne suffiront pas à protéger l'usager final de prêts supplémetaires et injustifiés.

JOSÉE DOYÈRE.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

L'INDE MET SES PALAIS DANS LES CATALOGUES



…ne chambre …ez …maharadjah

…N Inde, le touriste a souvent le sentiment désagréable d'être un voyeur de la mi… A travers ce sous-continent, …urvivent chichement un demi-…lard d'hommes, de femmes et …fants, issus d'ethnies diffé…es, communiquant malaisé…t par le biais de seize langues …cielles et de quatre cent qua…vingt-cinq dialectes, l'Occi…tal le plus modeste apparaît …blé de toutes les superfluités …la société de consommation, … de nourritures trop riches, …lli par le confort. Celui qui, …ue matin, devant sa garde-… a des hésitations esthétiques … assortir sa cravate à son …det, peste contre le percep-…mais file en fin de semaine …sa fermette normande, doit …ntir soudain dans la foule …nne coupable et honteux.

…rs, dans les bas quartiers …ombay ou de Delhi, attentif … pas souiller ses vêtements, …ance avec précaution entre …aques boueuses et les détri… …nommables qu'a charriés la …ère averse de la mousson et … des hommes aux pieds nus …nt de lourds chariots de bois, des femmes en haillons. De temps à autre, il met la main à sa bourse pour donner quelques roupies à des enfants aux regards creux et aux dents blanches, à des mendiants mutilés, puis se détourne pour prendre un cliché d'une vache étique, encombrante mais sacrée. Ensuite, il regagne son palace à air conditionné où il se débarrasse sous la douche fraîche des effluves moites de ce bain de misère avant de commander un verre de whisky dont le coût représente le salaire hebdomadaire d'un coolie !

Est-ce à dire que la pudeur devrait nous détourner de l'Inde qui, malgré les progrès sensibles réalisés depuis 1947, apparaît victime d'une incurable pauvreté ? Faut-il voir dans la résignation des plus défavorisés une acceptation rassurante pour le bien-être occidental, ou au contraire faut-il aller se persuader sur place que l'immensité de la tâche à accomplir en Inde requiert une immense et intelligente générosité ?

Toutefois, ne voir en Inde que la misère serait désobligeant pour un peuple qui propose des trésors archéologiques et un foisonnement culturel quasi envoûtant. En ouvrant le territoire au tourisme, le gouvernement indien, certain de la qualité des attraits dont ce pays dispose, crée certes des activités rentables au plan économique, mais aussi, à long terme, s'assure une meilleure compréhension des la part des autres peuples, à travers les individus. C'est peut-être pourquoi, dans ce pays pauvre, on offre au visiteur la possibilité de vivre comme un maharadjah, à des tarifs fort acceptables.

Un Versailles à l'orientale

Quand, en 1947, l'Inde accéda à l'indépendance, les six cent vingt-neuf maharadjahs, qui régnaient comme des seigneurs féodaux sur des Etats qui atteignaient parfois aux dimensions de la Belgique ou de l'Irlande, furent réduits à la condition de simples citoyens. En échange de leur souveraineté, à laquelle ils ne renoncèrent pas toujours aisément, le gouvernement leur laissa la jouissance de leurs biens personnels, de leurs prérogatives dynastiques, mais réduisit de 90 % leurs revenus. C'est sans doute pourquoi plusieurs maharadjahs choisirent de transformer certains de leurs palais en hôtels et de livrer les autres à l'Etat, qui en a fait des musées.

Comme il est impossible à un touriste moyen de connaître, le temps d'un congé annuel, la prodigieuse diversité de l'Inde, dont les frontières terrestres comptent 16 000 kilomètres auxquels s'ajoutent plus de 5 000 kilomètres de côtes, il convient de faire un choix pour un premier voyage d'initiation. Le Rajasthan, dont le nom signifie « demeure des rois », encore riche de traditions séculaires, est l'Etat de l'Inde où l'Occidental pourra être mêlé avec le plus de chances de compréhension aux mœurs et aux mystères de l'Orient. Les Rajpoutes, la plus ancienne dynastie indienne, ont fourni les meilleurs cavaliers, les plus courageux chasseurs de tigres et les plus estimés joueurs de polo.

Quant au peuple du Rajasthan, il est gai, sans façon, accueillant. Les femmes, qui représentent, dit-on, tous les canons de la beauté indienne, y sont élégantes, et la bourgeoise, comme l'humble ouvrière des champs, s'applique à choisir son sari et ne sort jamais sans une kyrielle de bijoux.

Une grande agence française lance, cette année, un circuit de seize jours au Rajasthan. Quand on a vu Delhi, et connu le confort fonctionnel, mais sans originalité, d'un grand palace oriental, tel l'Ashoka, débarquer au clair de lune chez le maharadjah de Jodhpur, c'est entrer de plain-pied dans l'univers fabuleux des seigneurs orientaux. Le palais Umaid-Bhawan devenu hôtel n'est qu'une des demeures d'Umaid Singh. C'est la plus récente, puisque construite entre 1929 et 1940. Immense ensemble de grès rose, au milieu de jardins bien dessinés, il abrite aussi, dans une aile réservée à la vie privée, la famille de l'actuel maharadjah, âgé de vingt-sept ans, homme d'affaires dynamique et courtois, qui partage son temps entre Bombay et Londres. Pour n'être aujourd'hui qu'un Indien comme les autres, il n'en reçoit pas moins fréquemment l'hommage de ses anciens sujets, dont certains voient toujours en lui le gardien souverain d'un monde en sommeil, où la plus fabuleuse fortune conserve une signification mystique, parce que dévolue aux maîtres responsables devant les dieux des destins des hommes ordinaires.

Aviateur célèbre, qui servit dans la Royal Air Force et périt un jour d'élections en 1947 aux commandes de l'avion qu'il pilotait, le père de l'actuel maharadjah, Umaid Singh avait commandé en Europe meubles et équipements. Hélas ! le bateau qui les transportait fut coulé au début de la seconde guerre mondiale, et jamais le palais aux trois cents pièces, pourvu d'une piscine en sous-sol très modern' style et d'un cinéma aux fauteuils vastes comme des sofas, ne fut aussi parfaitement équipé que l'avait souhaité le bâtisseur — architecte de la cour d'Angleterre.

Aujourd'hui, le touriste, que l'on considère comme un hôte, peut dormir dans de vastes suites, sous le tournoiement des ventilateurs, déjeuner dans une salle à manger face aux portraits en pied de trois générations de maharadjah, être servi par des domestiques à turbans portant le jodhpur, cette commode culotte de cheval qu'inventa un parent du souverain déchu. Le soir, il arrive que la tante du prince convie quelques invités à venir prendre l'apéritif aux étoiles, sur la plus haute terrasse de la forteresse qu'un ancêtre, le rajah Jodh, qui donna son nom à la capitale du Marvar, fit construire en 1459.

A 120 mètres de hauteur, sur un éperon rocheux, il fallut à dix mille esclaves, assistés par cinq cents éléphants, dix années pour construire cette ville forte. Elle abrite, derrière ses hautes murailles de pierre ocre, lisse ou abondamment sculptée, plusieurs palais, des casernes, des magasins et des puits, que l'architecte — lequel fut immolé à la fin des travaux pour que certains secrets soient préservés — fit creuser dans l'épaisseur du roc.

Quand on a franchi les sept portes monumentales et bien défendues, qu'on a salué au passage les empreintes des mains des princesses, qui, veuves, se jetèrent dans les brasiers de leurs époux, on pénètre dans l'étonnant palais d'un despote bon vivant et amateur de choses raffinées. De la chambre à coucher aux parois serties de mille miroirs, où l'on imagine quelque Schéhérazade lascive et intéressée, jusqu'à la salle d'armes où s'alignent les arcs et les cimeterres des guerriers rahjpoutes, en passant par les salles d'audience et le harem aux fenêtres grillagées, le visiteur occidental découvre l'Orient des miniatures enluminées que proposent les marchands de la ville dans d'obscures échopes.

Et quand on lui rapporte qu'en 1952 l'épouse du général Jahar Singh, gouverneur du palais et parent du maharajah, se jeta, à quarante-cinq ans, dans le bûcher où se consumait le corps de son époux, il devine que l'Inde n'est pas toute dans Kipling.

La passion des crocodiles

En ville, au Bhawan-Palace, l'hôte payant verra dans une vaste rotonde, dont le dôme culmine à 39 mètres, les tigres naturalisés abattus par les maharadjahs ; il lira aux murs des salons l'impressionnant arbre généalogique du maître des lieux et reconnaîtra, dédicacée, la photo de lord Mountbatten, qui fut le dernier vice-roi des Indes et l'estimable Anglais qui négocia la fin de l'empire.

De Jodhpur, il faut aller à Jaisalmer, ville des sables, forteresse ouvragée comme un coffret de santal, sorte de Carcassonne en plein cœur du désert indien que l'on doit traverser pour accéder à cette étonnante oasis autrefois étape forcée des caravanes de la soie et des épices. On la visite à dos de chameau, avant de se risquer dans l'encombrement du marché animé, où l'on s'attend toujours dans la foule grouillante et colorée à voir apparaître la litière de quelque princesse voilée, escortée de lanciers à turban de soie. Les temples, les maisons des négociants, le palais, les tourelles tarabiscotées, les remparts à redans ventrus, où roulent encore des boulets de pierres, ramènent au Moyen Age indien, dont le pays émerge tout juste. Là, il faudra dormir dans les chambres monacales du Tourist Bungalow où pendant votre sommeil s'introduiront de gentils petits crapauds qui débarrasseront les lieux des moustiques, tandis que les bruits du désert, manifestations d'une vie dense et insoupçonnée, vous rappelleront que le chacal, la hyène, parfois quelque panthère en mal d'amour, sont ici chez eux, comme le serpent des sables et l'araignée géante dont mieux vaut éviter la rencontre.

MAURICE DENUZIÈRE.

(Lire la suite page 18.)

Le collier du lévrier

MONTAIGNE : « Nous louons un lévrier de sa vitesse non de son collier. » Il n'est pas interdit pour autant de trouver que Concorde — flèche blanche sur un ciel bleu — est un des plus beaux avions du monde. Ni d'ajouter que ce n'est pas pour l'instant un des plus confortables ; légèrement bruyant encore et étroit : peu de place pour les jambes et les coudes, pour le plateau-repas, pour les déplacements des hôtesses chargées de servir des passagers de super-première classe.

Reste l'essentiel : ce prodigieux gain de vitesse qui met l'Amérique à la même distance de Paris qu'une ville de la grande banlieue un jour d'embouteillage. A la fin du mois, quelques centaines de privilégiés pourront le voir. Ils devront se pincer pour y croire.

Certains feront, au retour, une autre expérience, rentrant en 747 après être partis en Concorde. Changement de décor. Un avion classique, deux fois moins rapide, mais cinq fois plus vaste. Larges sièges très espacés, une escouade d'hôtesses et de stewards qui ont le temps et la place de s'occuper de vous, éventuellement un film et, au bout des écouteurs, les programmes très bien choisis de « Musique en plein ciel ». Six heures qu'on oublie.

Où est le vrai luxe du voyage ? Dans le temps qu'on gagne ou dans le temps qu'on n'a plus l'impression de perdre ; dans la vitesse, dans le confort ? C'est cela le pari commercial de Concorde.

Hôtellerie

Les visées du Méridien

MIS en chantier voici douze ans par des promoteurs allemands qui durent déclarer forfait avant d'en mener la construction à terme, discrètement — et partiellement — ouvert au printemps dernier, l'hôtel Méridien-Le Caire a été officiellement inauguré le 11 octobre.

Planté à la pointe de l'île de Rodah, l'établissement peut se flatter de tourner sans exception ses 293 chambres, toutes prolongées d'un balcon, sur le Nil, réservant ainsi à ses clients l'un des plus beaux « coups d'œil » que propose la capitale égyptienne.

Propriété d'Upper Egypt Hotels, filiale de l'EGOTH, l'organisme officiel égyptien du tourisme, déjà propriétaire de la plupart des grands hôtels du pays, le Méridien-Le Caire entend bien jouer, sans plus attendre, le rôle de « porte-drapeau » au Moyen-Orient de la Société des hôtels Méridien, filiale à 100 % d'Air France.

En effet, les projets, qu'ils soient signés (et même déjà en cours de réalisation pour certains d'entre eux) ou à la veille de l'être, sont ambitieux. Déjà implantée aux Antilles (277 chambres à la Guadeloupe, 305 à la Martinique), à Dakar (521 chambres), à Tunis (168 chambres), au Maroc (188 chambres à Mohammedia), à Paris, à Nice et à Tours, et, prochainement à Montréal (600 chambres), au Brésil (Rio, 543 chambres et Salvador-de-Bahia, 502 chambres), la chaîne tourne désormais ses regards vers l'une des parties les plus tumultueuses du globe.

Avant la fin de cette année, Méridien ouvrira 170 chambres à Khartoum. L'an prochain, un Méridien-Damas de 400 chambres entrera en service, suivi bientôt d'un hôtel de 360 chambres à Djeddah, ville-plaque tournante qui dessert l'Arabie Saoudite entière et, plus encore, La Mecque. Pour les années 1977-1978, on annonce 350 chambres à Beyrouth ; des établissements d'une capacité oscillant entre 150 et 250 chambres chacun à Lattaquié, Alep et Palmyre ; un 450 chambres à Bagdad ; un hôtel de 250 chambres dans l'émirat de Sharjah (près Dubaï). Au nombre des projets sur le point de se concrétiser, il faut citer enfin un second Méridien en Egypte d'une capacité d'environ 700 chambres complétées d'installations de congrès, à Héliopolis, un Méridien-Koweït et, enfin, un hôtel à Téhéran et un à Karachi.

Si tous les projets aboutissent, Méridien devrait donc totaliser quelque 7 000 chambres à la fin de 1977 ; pour l'heure, elle en compte 3 500.

Mais la situation financière de la chaîne a été telle l'an dernier — 20 millions de pertes au total ; deux établissements seulement en équilibre : Dakar et Tours — que l'on est en droit de s'interroger sur ses chances de redresser la barre.

Air France lorsqu'elle a crée la chaîne Méridien souhaitait pouvoir garantir à ses passagers la disposition d'un certain nombre de chambres d'hôtel qui faisaient cruellement défaut à l'époque. Aujourd'hui on constate une surcapacité à peu près générale dans la catégorie d'hôtels que gère Méridien et qui ne correspondent plus exactement aux besoins et aux moyens de la nouvelle clientèle aérienne. N'est-ce pas le moment pour la compagnie nationale qui connaît par ailleurs de graves difficultés d'en tirer les conclusions ?

J.-M. D.-S.

Animation

LA FIN DU LUDE

APRES dix ans de réussite exceptionnelle (six cents représentations publiques à raison de trois soirs par semaine au cours de la belle saison, un million huit cent mille spectateurs depuis sa création), l'un des plus prestigieux spectacles son et lumière de France va disparaître. « *Les glorieuses et fastueuses soirées au bord du Loir* » créées en 1960 au Lude par MM. Brou et de Nicolay, et qui passionnaient les habitants de la localité fournissant les trois cent vingt figurants nécessaires, ne seront pas reconduites l'année prochaine. C'est un préjudice considérable qui sera ainsi porté au tourisme sarthois en général et à l'activité du Lude en particulier.

Motif essentiel de cette décision qui semble irrémédiable : le décalage horaire qui entrera en vigueur au printemps 1976 et reculera d'une heure la venue de la nuit. Or le spectacle du Lude exige la nuit totale pour être pleinement réussi : avec « la nouvelle heure » il serait nécessaire de le faire débuter à 23 heures en juin comme en juillet, ce qui situerait le final aux alentours de 2 heures du matin ! Une heure trop tardive, qui risque de susciter une désaffection parmi un large public venu parfois de fort loin en autocars. On avait déjà constaté d'ailleurs que ce public était plus nombreux aux soirées des mois d'août et de septembre qui débutaient à 21 h. 30 qu'à celles des mois de juin et de juillet qui commençaient une demi-heure plus tard.

M. Brou, le réalisateur, estime ne pas devoir prendre le risque de voir le public bouder les fastueuses soirées, et préfère que cette réalisation disparaisse en beauté sur des regrets, en laissant après lui un souvenir inaltérable et inaltéré.

J. B.

Voyages

SANS CHAIX

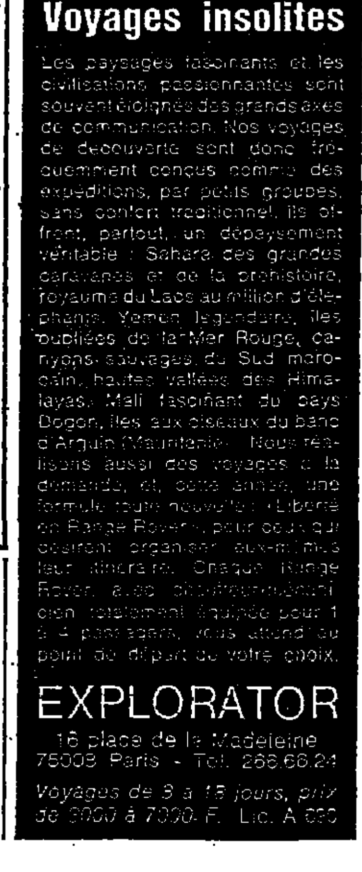
PAS de *Chaix* pour les usagers du rail. L'édition d'hiver de cet indicateur — d'habitude tiré à quelque trois cent mille exemplaires — aurait dû normalement paraître le 28 septembre dernier. Les difficultés de la Néogravure, qui imprime ce *vade-mecum* du parfait voyageur ferroviaire, compromettent sa parution. La S.N.C.F. n'est guère optimiste : elle pense déjà à l'édition suivante du *Chaix*, qui devrait sortir, si tout se passe bien, le 28 mars prochain...

En attendant, la société nationale a tiré en offset, à partir de documents internes, cinq fascicules régionaux correspondant aux cinq « régions ferroviaires » qui composent habituellement le *Chaix* (Nord, Est, Sud-Ouest, Ouest, et Sud-Est). Elle a mis ceux-ci à la disposition de ses guichetiers dans les gares et les a distribués aux agences de voyage agréées, qui avaient déjà reçu, comme chaque année, vers la fin juillet, le *Chaix préliminaire* comportant les horaires entrant en vigueur à la date du 28 septembre.

Les voyageurs, quant à eux, ont à leur disposition des fiches horaires par destination, s'ils empruntent des grandes lignes.

Les habitants de la banlieue parisienne, pour leur part, peuvent consulter de petits opuscules régionaux. Et puis, pour tous, il y a le téléphone...

Chaix ou pas : les trains continuent de partir à l'heure. Souhaitons qu'aucun voyageur n'oublie l'heure de leur départ.



TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream). Les 75.000 habitants de ce curieux petit Etat indépendant — situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre — seront heureux de vous faire partager leur joie de vivre. Les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe (dîner dansant habillé)

Vous apprécierez le calme, la nature, la mer, la campagne, mais aussi les multiples distractions, les pubs... et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain. C'est la bonne idée pour un long week-end.
Pour documentation en couleurs, écrivez à Office National du Tourisme, Service France LM 2, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Paris

MONTPARNASSE

Hôtel LITTRE **** Paris (6e), 9, rue Littré, tél. 222-71-74. Télex 270.557 Holivic Paris. 120 chambres calmes. Restaurant. Garage.

VICTORIA PALACE **** Paris (6e). 6, rue Blaise-Desgoffes, tél. 548-80-40. Télex 270.557 Holivic Paris. 120 chambres calmes. Restaurant. Garage.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N App. calmes 48 à 69 F T.T.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit - Tél. 52-64-03 à 06.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA - Première classe. Court de tennis - Piscine plein air et piscine couverte.

Tourisme

D'UN PRESSOIR A L'AUTRE

Villages en Beaujolais

LA GARDIENNE pousse la porte-fenêtre aux volets blancs. Dix heures du matin à peine, et la chaleur est déjà lourde sur ce côteau du Beaujolais. Mais la maison est fraîche avec ses murs blancs, ses tomettes carrées couleur de miel et, dans la vitrine, ces tubes, ces bocaux, ces flacons. Claude Bernard, l'« inventeur » de la physiologie, acheta, à Saint - Julien - en - Beaujolais (Rhône), où il était né le 12 juillet 1813, cette gentilhommière, située sur une hauteur, face à la Dombe, et dominant les plaines de la vallée de la Saône. La maison du savant, une fondation des laboratoires Mérieux, a été meublée et transformée en musée avec intelligence et goût par Mme Jacqueline Sonelet.

Claude Bernard, qui, selon les frères Goncourt, avait « une si belle tête d'homme si bon » venait passer ses étés dans cette grande maison blanche. Le matin, il travaillait — c'est là qu'il écrivit l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale *(1865). — l'après-midi, il se promenait dans les prairies ou dans ses vignes, se servant d'une bêche comme canne. A l'aide de son petit laboratoire de campagne, il faisait des expériences sur la fermentation de la vigne, sur les arbres, les fruits et les fleurs, observant les racines du saule, recherchant l'amidon dans une pomme calville, étudiant la sensibilité des roses.*

A deux pas de Saint-Julien, Salles-en-Beaujolais est dominé par un coteau très escarpé où les champs de vignes bien exposés dessinent des triangles. En 950, trois moines, venant de Cluny, s'arrêtent ici, et fondent un prieuré bénédictin. Aux onzième et douzième siècles, on construit une église et un cloître. Puis des dames bénédictines succèdent aux bénédictins. La règle, d'abord très stricte, s'assouplit peu à peu : au quinzième siècle, on supprime la clôture. Désormais, le cloître ouvre sur le village par une porte gothique si richement sculptée qu'on la qualifie d'exubérante. Bientôt les dames quittent le long voile noir pour la coiffe ou le fichu. Au dix-huitième siècle, elles obtiennent de l'archevêque de Lyon le droit de quitter la vie cloîtrée et de s'ériger en chapitre de chanoinesses-comtesses. Chacune d'entre elles, que ce soit Dorothée Blancheton de la Rochepot, Marie-Eléonore Garnier des Garets, ou Alix Lamartine du Villard, la tante du poète, se fait construire une maison autour du parterre du chapitre et s'y installe avec une ou deux novices qu'on appelle leurs « nièces ».

Salles a gardé l'élégance du dix-huitième siècle : cloître de tilleuls, pavillons Louis XV encadrant l'abside romane de l'église, maisons des comtesses avec leur carré de jardin dissimulé derrière des murs de buis. Seule une face du petit cloître, bordée d'hortensias roses, subsiste. Dans une vitrine de la salle capitulaire, sont réunies quelques reliques de la vie monastique : le ruban noir et la croix d'une chanoinesse, un morceau de tenture, le pommeau d'argent d'une bannière.

Le gamay noir

La route des Beaujolais-villages monte en lacets parmi les coteaux. Rayures de vignes, saignées jaunes des sentiers, fourrure vert sombre des arbres au creux des vallons. Ici, le rendement est de l'ordre de 250 000 hectolitres alors que la production totale de ce gamay noir à jus blanc atteint 850 000 hectolitres.

Accroché à flanc de colline : un village rose dont l'unité est gâchée ici et là par de grosses bâtisses blanches : Vaux — en littérature : Clochemerle. Ici, l'atmosphère est autre. Le roman de Gabriel Chevallier est débité en cartes postales. Il illustre les murs de caveaux aux portes grandes ouvertes. On déguste sur des tables-tonneaux et sous des lustres-bouteilles.

La route franchit le col de la Croix-Rosier et traverse Marchampt, où une affiche annonce la vogue, fête votive du Beaujolais. A la sortie du village, en direction de Quincié, un panneau, aussi modeste que celui d'un hameau, indique Varenne, un domaine vigneron au bout d'une allée de tilleuls. Un tracteur enjambeur est garé au milieu de la cour. Une double rangée de bâtiments sert de « vestibule » à un château très raffiné : deux ailes et quatre tourelles, aux « coiffes » différentes, encadrant une cour méridionale à arcades.

Beaujeu, capitale du Beaujolais, évoque volontiers Anne de France, fille de Louis XI, la « fille la moins folle du royaume ». La ville est restée moyenâgeuse : maisons à encorbellement, galeries en bois à l'intérieur des cours, escaliers à vis au fond des couloirs sombres. Grâce aux eaux douces de l'Ardières, qui favorisaient le traitement des peaux, les tanneries furent une activité prospère. Il y en eut jusqu'à trente. Comme Beaune, Beaujeu eut ses hospices. C'est en 1240 que messire Robert de Trémont fit donation du premier lit garni et entouré de rideaux blancs. L'ancienne salle voûtée, devenue le foyer des vieillards, se visite. Les Hospices de Beaujeu possèdent encore leurs 50 hectares de vignes. La vente de leurs vins a lieu le deuxième dimanche de décembre, à la bougie.

Coteaux, collines, villages dorés et tuiles rondes, pétanque du soir et lauriers roses : le Beaujolais, c'est déjà ou encore le Midi.

FLORENCE BRETON.

Carte Michelin 73, pli 9, autoroute du Soleil, entre Belleville et Villefranche-sur-Saône.

★ Musée Claude-Bernard, à Saint-Julien-en-Beaujolais, ouvert de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Fermé le lundi.

★ Musée Marius-Audin, à Beaujeu, ouvert de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi.

CET HIVE[R]

La neige en famille

Maman au pied des pi[stes], papa sur sa luge, les enfa[nts] skis... La neige, c'est demain : mieux vaut y p[enser] dès aujourd'hui, et retenir part de pentes. Occaj pro[pose] des séjours à la semaine gîtes (sans pension), en vill[ages] familiaux (en pension comp[lète]) ou en location « classique ».

Dans ses gîtes de l'[...] d'Auvergne et de Corse semaine « tourne » autou[r de] 500 F. Dans les villages [...]voux, dans les Hautes-Alpe[s] Montriond, Haute-Savoie), sera comptée respectiveme[nt] 305 à 465 F et de 385 F (e[nfants] de moins de six ans) à [...] (adultes). Les locations com[men]cent à 546 F (Super-Dé[voluy] Hautes-Alpes) et 735 F (Le [...]bier).

A noter que tous ces comprennent baby-club et [gar]derie, exception faite pour [Mont]riond et Super-Dévoluy.

★ OCCAJ, 29, boulevard [Pois]sonnière, 75089 Paris, tél. [...] 23-69.

Les jacarandes de la Jamaïque

Hibiscus, frangipaniers, [...]randas, bananeraies, plant[ations] de canne à sucre, champ[s de] piments : la Jamaïque et [son] ciel bleu, bleu comme la [mer] des Caraïbes.

Onze jours pour oublier [l'Eu]rope grise, à partir de 2 [...] par personne. Ce prix com[prend] le voyage avion Paris-[...] l'hébergement dans un hôtel, mais non les repas. Nombreuses possibilités [de] loisirs, du ski nautique [à la] pêche en mer, en passan[t par] la chasse sous-marine o[u la] simple observation, à trave[rs le] plancher d'un bateau, des [poissons] multicolores.

★ Touropa (toutes agen[ces de] voyages).
(Au même catalogue, de[s pro]positions pour les Seychel[les, la] Réunion, l'île Maurice, etc.)

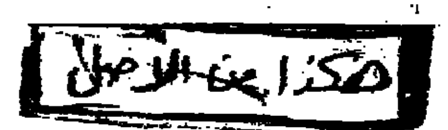
Voleurs de champignons !

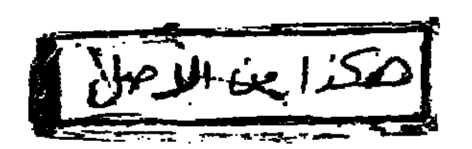
Après notre article intitulé « La guerre du cèpe » (le Monde du 20 septembre), nous recevons de M. Robert Chauvin, de Marseille, les précisions suivantes qui ne manqueront pas de surprendre nombre d'amateurs de cryptogames sauvages :

Le champignon n'est pas assimilable au *res nullius* comme le gibier ou les poissons. Il appartient au propriétaire du bois ou du champ où il a poussé. L'article 547 du code civil ne laisse aucun doute à ce sujet. Mais il apparaît moins évident que la cueillette des champignons dans une forêt domaniale, cet « espace collectif », est aussi nettement répréhensible. L'article 9 du décret du 23 décembre 1958 (code forestier) prévoit que « l'enlèvement non autorisé de fruits et semences des bois et forêts domaniaux est punissable d'une amende proportionnelle au volume des produits dérobés ».

L'article 388 du code pénal dispose que : « Lorsque le vol ou la tentative de vol de récoltes utiles de la terre aura lieu, soit avec des paniers ou des sacs, soit la nuit, soit à l'aide de voitures ou d'animaux de charge, soit par plusieurs personnes, la peine sera un emprisonnement de quinze jours à deux ans, et une amende de 500 à 1 000 francs ».

Sur la base de ces textes, le tribunal de police de Sarrebourg a, par un jugement rendu le 18 mars 1968, qui fut confirmé par la cour d'appel de Colmar, condamné quatre « voleurs de champignons » à une amende de 20 francs chacun pour avoir cueilli 15 kilos de chanterelles dans une forêt domaniale. Mieux vaut le savoir.





Tourisme

FOURCHETTE EN L'AIR

Sur un air d'Arménie

QUELLE meilleure référence pour un restaurateur installé loin de son pays natal rec les recettes héritées de sa and-mère) que de compter parmi clientèle d'habitués bon nombre compatriotes ? S'il semble que -en des Parisiens l'ignorant core, tous les Arméniens de la pitale, en revanche, connaissent Cappadoce : lorsqu'on s'y table, on constate bientôt ie deux dîneurs sur trois s'adresnt au maître de maison dans la ngue, douce à l'oreille, qu'on rle du côté d'Erevan...

« Spécialités arméniennes et Asie Mineure », annonce la rte. Derrière les rideaux, le par- déserté de l'Opéra-Comique, place Boieldieu, et les rares ssants qui se hâtent vers le multe proche du boulevard. ans un décor discret, qui n'a s la sotte prétention de vouloir roquer d'autres cieux et s'en tient sobre confort, flotte entre deux rs de musique tantôt grave, tant enjouée, l'odeur appétissante ces herbes, de ces épices et ces aromates dont l'Orient sit si bien accommoder son ordinaire.

Le djadjik, yaourt frappé où l'ail le concombre mettent chacun touche (6 francs), peut servir 'entrée, légère et apéritive, si on ne lui préfère pas le soudiuk, saucisson de bœuf (8 francs) le pasterma (8 francs), jambon èche de bœuf lui aussi, la proximité du terrible voisin musulman mblant avoir banni le porc des bles arméniennes. Mais sauraon résister à l'imam bayildi francs), ce fourreau d'aubergine délicatement farcie d'oignons mme confits à l'huile d'olive, tomates et d'une pointe d'ail ?

Du côté des entrées chaudes, on aura le choix entre un keufté medité (10 francs), plat de boulettes relevées d'ail et de cumin, l'exquise mouska beurek (8 francs), pâte feuilletée fourrée de fromage blanc avant de devenir beignet, ou la courgette frite (8 francs). Le mardi, les manti (15 francs) raviront les amateurs de raviolis : ceux-là sont cuits au four, et finement farcis.

A l'heure du plat de résistance, les amateurs de grillades sur braise seront à la fête. Le chiche kebab — noblesse oblige — arrive tout fumant dans de larges assiettes (18 francs), mais peut céder la place au boursa kebab (22 francs), où trois sortes de viandes savamment grillées trônent sur un lit de galettes débitées en petits rectangles et bordé de yaourt, de tomates et d'oignons. Restent le karni yarik (18 francs), composé d'aubergines onctueuses abritant une farce de bœuf, ou le beghendi kebab (18 francs), viande de veau en sauce flanquée de purée d'aubergines. Enfin, les prévoyants pourront passer commande d'une bonne marmite d'ickembé tchorba (8 francs) s'ils aiment les tripes cuisinées à l'orientale.

Avant le café — ce café qui laisse après lui dans la tasse un bon doigt de « lie » épaisse, — on aura savouré une petite crème à l'eau de fleur d'oranger, aérienne et parfumée. Et fait un bon repas-voyage dans les montagnes d'Arménie.

J.-M. D.-S.

★ La Cappadoce, 3 rue de Marivaux (2e), téléphone : 742-83-65 Fermé le lundi.

(Si le patron se désespère du peu de clients qu'il compte au déjeuner, il est prudent, en revanche, de retenir pour le soir.)

MOINS DE PAGAILLE SUR LE CHEMIN DES BERGERS

AUTREFOIS, le berger sur son alpage offrait gîte et couvert au randonneur solitaire. Aujourd'hui, ce même berger, voit arriver d'un mauvais œil les processions des touristes pédestres. Il faut comprendre : de plus en plus souvent il lui arrive de trouver la porte du refuge défoncée, le bois du bûcher — parfois même les lattes du plancher! — brûlé. Là où il est en trop grand nombre, le randonneur, qui a longtemps été « le meilleur messager du monde urbain en milieu rural », est en passe de devenir nuisible.

Pour absorber ce déferlement de « touristes pédestres », rien ou presque rien n'est prévu. La randonnée en effet est restée le domaine des « purs marcheurs », pleins d'astuces pour s'orienter et pas très regardant sur les commodités des gîtes d'étapes. Mais, la foule des néophytes n'ayant pas toujours l'indulgence de ces vieux routiers, la nécessité se fait aujourd'hui sentir de mettre un peu d'ordre dans l'aimable anarchie.

Cela devait être le grand thème de réflexion du récent colloque organisé à Villars-de-Lans, par le Touring-Club de France : « Le tourisme de randonnée en région rurale ». Trois chapitres ont été plus particulièrement étudiés par les participants : l'harmonisation de la signalisation le long des sentiers ; l'implantation de nouveaux gîtes et de centres d'accueil, la documentation enfin et les problèmes de sa divulgation. Les marcheurs, notons-le, ne sont pas les seuls ici considérés, mais, avec eux, les cavaliers, les cyclistes et autres pagayeurs adeptes de la « découverte lente ».

Le balisage. Dans ce domaine, le Comité national des sentiers de grande randonnée a balisé près de 13 000 kilomètres de chemins en vingt-huit ans. Mais la diversité des signes utilisés par les associations ou les collectivités locales devient gênante. Ce qui convenait autrefois ne convient plus. La superposition des signes, le mélange des couleurs — seuls les initiés s'y reconnaissaient, — augmentent, pour les gens moins avertis, les risques de s'égarer, avec les conséquences désagréables et parfois dramatiques qui s'ensuivent. L'an dernier, dans le parc régional naturel du Vercors, une famille qui s'était perdue a failli mourir de soif. La commission chargée d'étudier ce chapitre a proposé une réglementation qui permettrait de conjurer ces risques.

La documentation, jusqu'à présent, très diversifiée, n'était pas d'une grande efficacité. Les éditeurs de guides, cartes et documents d'incitation, n'obéissant à aucune règle précise, il arrivait souvent que d'un ouvrage à l'autre, les signes conventionnels diffèrent. Pour pallier ces inconvénients, le colloque a proposé une normalisation des symboles et couleurs imprimés établie avec le concours de l'Institut national de géographie. On a aussi longuement parlé, dans cette commission, de l'information du public. « *J'ai vu l'an dernier*, disait un participant, *au col de Chavières, à 2 600 mètres, dans les névés, des gens en espadrilles...* »

Liberté

Enfin, le groupe qui avait pour tâche d'étudier les conditions et l'implantation des hébergements a rappelé qu'il convenait d'utiliser les locaux existants (anciennes écoles, anciens presbytères, etc.). La commission a insisté, d'autre part, sur la nécessité d'associer les habitants du pays dans la construction des nouveaux gîtes d'étapes.

Mais l'improvisation, la joie de la marche en nature brute, en pensée libre ? M. Viaux, directeur général du Touring-Club de France, souhaite que la nouvelle juridiction soit aussi légère que possible, car, affirme-t-il, « *la randonnée ne peut se comprendre que dans un régime de liberté. Les textes doivent être faits pour l'épanouir, non pour la tenir en bride. Il faudra aussi prévoir, à l'intention des solitaires ou des amateurs d'aventure, des zones vierges de tout balisage et de tout équipement.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

AUTOUR DE DRESDE

UNE ALLEMAGNE DE L'EST ROMANTIQUE

PEUT-ON oublier, à Dresde (R.D.A.), la nuit du 13 au 14 février 1945 ? En quelques heures, la ville s'embrasa. Les lourds bombardiers américains et anglais ne laissèrent, le long de l'Elbe, qu'un champ de ruines. Comment, aujourd'hui, apprécier le style des nouveaux quartiers (cinquante-sept mille logements ont été reconstruits entre 1947 et 1970) avec leurs barres d'immeubles froids et leurs cités monotones ?

Mais octobre, à Dresde, c'est le retour au « baroque courtois » allemand, qui trouve son expression la plus parfaite avec le palais du Zwinger. Cette vaste construction du début du dix-huitième siècle, qui fut la gloire de la cour de Saxe, a retrouvé sa splendeur d'antan. « Une salle des fêtes en plein air », constituée d'un quadrilatère très aéré ; des pavillons à chaque angle, reliés entre eux par des galeries enrichies de nombreuses sculptures ; au centre, pelouses et bassins. Véritable joyau de Zwinger : le Wallpavillon. Le Dr H. Ermisch, responsable des travaux de restauration d'après la guerre, le décrit : « *Un jeu de lumières, fait de fenêtres et de pièces emboîtées les unes dans les autres : aucun mur ne vient troubler la pureté de cet édifice.* »

Imposant, mais si léger par son élégance, le Zwinger est l'œuvre de Mattheus Daniel Pöpelmann. L'architecte commença à travailler en 1710, après un voyage à travers les grandes villes baroques de l'Europe : Prague, Vienne et les cités italiennes. Mattheus Pöpelmann œuvra en collaboration avec Balthasar Permoser, ce sculpteur toujours « *vêtu d'une façon étrange, se comportant d'une manière bien à lui et peu conventionnelle* ». Un hérétique à la cour de Saxe, « courtoise et raffinée ». L'entente entre les deux hommes, l'architecte et le sculpteur, permit de réaliser le chef-d'œuvre que l'on admire aujourd'hui. Alors que naissait le baroque, la Renaissance possédait toujours de beaux restes. « La Florence de l'Elbe » était née.

L'héritage des ducs de Saxe

L'aile nord-est du Zwinger possède l'une des plus riches galeries de tableaux, héritage des ducs de Saxe, qu'il soit donné d'admirer. Les écoles italiennes, flamandes et hollandaises y sont présentes avec leurs couleurs et leurs obsessions. Une suite de toiles de Raphaël avec la célèbre *Madona Sixtina ;* du Corrège, de Véronèse, du Titien. Plus loin, Rubens, Van Dyck, Rembrandt et, enfin, les Espagnols, avec Velasquez, Zurbaran et le Greco. Parmi ces chefs-d'œuvre, la délicate *Jeune Fille lisant une lettre*, de Vermeer.

Cette galerie intégrée au Zwinger borde la romantique Theaterplatz, un espace délimité par des bâtiments illustres récemment restaurés : la cathédrale, l'ancien château de la Garde et le célèbre opéra de Gottfried Semper. C'est dans cette ville que Richard Wagner fit jouer, pour la première fois, *Rienzi, le Vaisseau fantôme* et *Tannhäuser*. Plus tard, ici même, Richard Strauss lança *le Chevalier à la rose.*

Ville d'art aux monarques éclairés, Dresde garde dans les méandres de l'Elbe le souvenir de Napoléon. L'Empereur, aux portes de la cité, y remporta une de ses dernières victoires, les 26 et 27 août 1813, sur les Prussiens, les Russes et les Autrichiens, commandés par le prince Karl Schwarzenberg.

L'histoire du mouvement ouvrier a aussi sa place à Dresde : l'échec d'une révolution populaire en mai 1849 obligea Richard Wagner à quitter la Saxe pour s'exiler à Paris. L'Association d'éducation ouvrière fut fondée en 1862, alors que les premiers syndicats de maçons et de menuisiers étaient créés en 1869. L'agitation ne cesse alors. Finalement, en 1918, le dernier roi de Saxe abdique. Et s'en va sur un « mot » : à en croire la légende, il lança : « *Macht euch euren Dreck alleine !* » (Dém...-vous tout seuls !)

Dresde n'est plus, aujourd'hui, la capitale de la Saxe, mais le chef-lieu d'un district qui porte ce nom. Troisième ville de la R.D.A. après Berlin-Est et Leipzig, la vieille cité compte plus de 500 000 habitants. Ses environs, avec ses châteaux éparpillés parmi les collines, méritent bien leur nom de « Suisse saxonne ». Cette « métropole socialiste », située à une cinquantaine de kilomètres de la Tchécoslovaquie, est aussi un centre industriel important, où voisinent l'électronique, l'électrotechnique, la construction mécanique, la *photo* et le cinéma.

Mais en cet automne, alors que la brume montant de l'Elbe envahit la Theaterplatz et le Zwinger, le visiteur appuyé sur le parapet du vieux pont Georges-Dimitrov oublie que « les caractéristiques des activités industrielles de Dresde sont la variété et la spécialisation », comme le rappellent pourtant les brochures du syndicat d'initiative.

JEAN PERRIN.

Tourisme

Une chambre chez le maharadjah

(Suite de la page 15.)

Plus au sud, à Udaipur, on logera chez un autre maharadjah, qui bien qu'infirme de naissance et assez peu ingambe, tua ses mille tigres avant de mourir en 1955. Comme sa dynastie régnait sur la cité depuis deux mille ans, il a laissé à ses descendants plusieurs palais, dont un construit au milieu du lac Pichola, réservoir artificiel conçu par un ancêtre qui savait les bienfaits de l'irrigation et montrait pour les crocodiles une passion bizarre. Le palais, devenu le Lake Palace Hotel, accueille aujourd'hui les voyageurs, et, l'an dernier, André Malraux y séjourna, peut-être pour méditer sur le sort du Prince Khurram, qui, poursuivi par son père, vint autrefois s'y cacher.

La parfaite urbanité du manager n'est pas sans rappeler l'exquise attention que les maharadjahs portaient au confort de leurs invités. Un costume envoyé au pressing étant revenu sans pantalon, tandis qu'une nuée de domestiques étaient dépêchés pour retrouver la pièce manquante, on me proposa tout simplement de me faire accueillir à l'aéroport de Bombay, le même jour, par un tailleur alerté par téléphone qui, dès le lendemain, me livrerait — aux frais de l'hôtel — un costume neuf coupé dans le tissu de mon choix. Le pantalon égaré fut retrouvé en quelques heures, mais combien d'hôteliers occidentaux auraient-ils envisagé de dédommager un client de cette façon ?

Après les grandes villes, les cités de légendes du Rhajastan, le désert deux fois traversé, Goa que l'on atteint d'un seul coup d'aile prend des allures caraïbes au bord de la mer d'Arabie. Sous les palmiers, dans la verdure exhubérante des tropiques, où erre Bagherra la panthère noire, on retrouvera les longues plages de sable fin, et un hôtel qui ne déparerait pas les chaînes de palaces des Bahamas. Fort Aguada étire ses bâtiments roses près des ruines d'une forteresse portugaise. Le chef formé à Paris confectionne des crêpes au crabe, et grille des langoustes qu'accompagne un vin blanc indien, que les Occidentaux trouvent un peu doux mais préfèrent au jus de pommes, dont les autochtones font une grande consommation.

L'abbé Faria

L'empreinte portugaise apparaît indélébile et acceptée. Les églises catholiques et les temples hindouistes cohabitent fort œcuméniquement, et l'on peut aussi bien aller rendre hommage à Krishna que s'incliner devant la momie de l'apôtre de l'Inde : saint François Xavier, qui repose dans une châsse d'argent sculptée sous le dôme de la cathédrale. Plus équivoque paraît, à quelques kilomètres du sanctuaire, le souvenir de l'abbé Faria, natif de Goa, que le sculpteur a représenté avec réalisme en train d'hypnotiser une de ses ouailles, superbement provocante et, semble-t-il, toute prête à recevoir les attouchements... mystiques du héros d'Alexandre Dumas !

Ainsi, pour l'Occidental pressé, en quelques images, en quelques jours, l'Inde s'ouvre comme un grand coffre mystérieux où les vestiges encore frais de la somptuosité des maharadjahs se mêlent aux premiers indices d'un modernisme désiré, aux mysticismes millénaires, aux relents d'une misère devenue vêtement, aux sourires d'un peuple qui ne tend pas la main pour mendier mais pour offrir. A se perdre dans cette diversité qu'il serait outrecuidant d'évaluer à notre aune, on peut trouver non seulement de quoi assouvir toutes les curiosités, mais acquérir la certitude que sur notre étroite planète demeure toujours, en Inde, la seule aventure qui puisse tenter un homme comblé : celle de l'esprit !

MAURICE DENUZIÈRE.

★ Jet Tours (toutes agences de voyages) a inscrit à son nouveau catalogue « automne - hiver 1975-1976 » des séjours en pension complète en Inde, de neuf jours, à partir de 3 650 francs et plusieurs autres propositions de circuits allant jusqu'à seize jours.

CLIN D'ŒIL

La vertu ne paie pas

DEPUIS dix ans, la municipalité de Dijon est à court de rosières. Il s'agit en fait de trouver une jeune fille vertueuse, digne de recevoir un prix constitué par les arrérages d'un legs fait à la ville par Mme veuve Bizot, décédée le 13 janvier 1933.

Quand, quelques mois avant sa mort, cette honorable dame patronesse légua aux édiles un titre de 1 000 francs de rente à 4 %, elle précisa par testament olographe que les intérêts de ce legs devraient être dévolus chaque année « à une jeune fille née à Dijon dans une famille nombreuse, d'une conduite exemplaire et d'un dévouement notoire à ses parents ».

La testatrice souhaitait qu'une cérémonie religieuse et une cérémonie civile marquent cette promotion édifiante, dont un comité créé par la municipalité — au sein duquel l'évêque aurait un droit de veto absolu — désignerait la bénéficiaire.

Pendant des années, la commission n'eut pas de difficulté à trouver des rosières, et le maire de la ville, le regretté chanoine Kir, qui s'y connaissait en vertu autant qu'en vin de Bourgogne, sut longtemps guider le choix des commissaires.

Hélas ! depuis 1964, la race fière et douce des rosières dijonnaises semble s'être éteinte. La dernière promue cette année-là fut Mlle Chantal-Louise Ramoissenet, dont le nom mérite d'être rappelé et qui habitait chez ses parents, rue Restif-de-la-Bretonne, écrivain qui, soit dit en passant, avait une conception des plus floues de la vertu des jeunes filles.

Depuis 1964, et malgré des annonces passées dans les journaux locaux, aucune candidate ne s'est plus manifestée. La rumeur publique n'a pas davantage fourni à la commission spéciale qui siège vainement chaque printemps la moindre piste pouvant conduire à une demoiselle digne d'être couronnée.

Il est vrai que, de guerre en dévaluation, le prix Bizot, bien que gonflé des arrérages des legs Jules Chaliotte et Chapiteau, effectués en 1913 et 1942 et destinés au même objet, ne représentaient plus en 1975 que la somme de 24,50 F. Aujourd'hui, la rente à 4 % n'étant pas au meilleur de sa forme, la rosière de Dijon ne pourrait s'offrir qu'un pot de moutarde ou un verre de cassis.

Néanmoins, les élus municipaux ne se découragent pas et, pour respecter les volontés dernières des testataires, invitent régulièrement « les jeunes filles remplissant les conditions imposées » à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Il faut reconnaître qu'à une époque où les bons sentiments paraissent singulièrement démodés, où le dévouement filial n'est plus un thème capable d'inspirer les poètes et les écrivains, où les jeunes ont un certain mérite à sauvegarder une bonne santé morale dans l'ambiance mercantile du moment, on devrait récompenser la vertu qui ose se déclarer au moins au prix du SMIC.

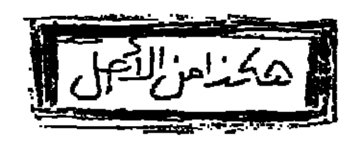
A moins — ce qui paraîtrait peut-être plus sage — qu'à Dijon comme ailleurs on cesse de considérer la vertu comme denrée introuvable et qu'on se dispense désormais d'attribuer à celles qui la détiennent des pourboires sans consistance et des gerbes habituellement réservées aux champions cyclistes.

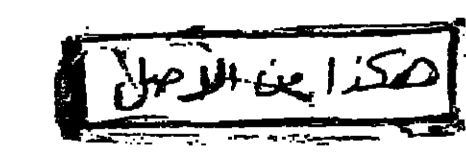
L'idée qu'on se fait de la vertu évolue avec le siècle et il conviendrait d'en fixer, comme pour les hôtels, les nouvelles normes hors de toute hypocrisie.

Il existe, n'en doutons pas, parmi les Dijonnaises des jeunes filles vertueuses. Elles sont certainement discrètes, pas forcément bigotes, mais peu enclines à exhiber leurs mérites et à révéler publiquement leur comportement de tous les jours.

Mme Bizot avait compté sans la modestie, qui pourrait bien être aujourd'hui la vertu la plus rare.

M. D.





CLIN D'ŒIL

vertu ne pai

Les Halles
ourmandes

'AI trop aimé les Halles d'hier pour ne pas redouter celles de demain. Les Halles d'hier ? l'histoire et les histoires de ... de personnages balzaciens, tant de héros et d'héroïnes de la ! Le « Ventre de Paris » est en l'an 1135, avec l'installation, Louis VI le Gros, du marché Champeaux. Il s'épanouit en 58 avec les pavillons de M. Bal- d, avant d'accoucher enfin, en 6, de deux derniers ouvrages même style, fer et fonte. Tout petit monde hier encore vivait : braves gens du quartier, arti- s modestes, mandataires et gociants boutiquiers, forts de ges rires et de gros appétit... tradition bonne enfant et s complexe. Tout ça grouil- it dans la familiarité, la blague x lèvres, l'appétit aux dents.

Bistrots, comptoirs ou grands staurants, on mangeait généra- ment bien autour des Halles puis toujours. Des nourritures restres, solides et tradition- lles. Et puis ce fut Rungis !

Les restaurateurs des Halles curent, en janvier 1967, de la ciété d'économie mixte d'amé- gement et de gestion du mar- é d'intérêt national de la gion parisienne (sic), une invi- tion à venir exploiter leur mmerce dans l'un des vingt- x « kiosques » prévus à Run- Kiosques ? Eh oui ! Et qui dira pourquoi ces bars, snacks ou restaurants autour des pavillons, furent baptisés ainsi ? Passons. On proposait donc à ces futurs expulsés des constructions, sœurs autant que hâtives, dont le prix, non compris les dépendances d'équipement et de décoration, était estimé de l'ordre de 500 000 francs (encore, ces messieurs, avaient-ils initialement oublié de prévoir des caves, ce qui, pour un bistrot, est bien le comble !) Avec l'ensemble des équipements divers cela faisait des restaurants entre 100 et 120 millions d'anciens francs. Encore faut-il préciser que les malheureux n'en sont que concessionnaires, les murs revenant dans trente ans à l'Etat, et qu'en attendant ils ont une redevance à acquitter à la société. Beaucoup hésitèrent. On les comprend ! D'autres se laissèrent séduire, imaginant peut-être que les Parisiens viendraient dîner et souper à Rungis, comme ils allaient aux Halles. Ils ont déchanté. Même si aujourd'hui les « kiosques » sont au nombre de vingt-huit, et si les premiers acquéreurs les ont vite revendus, on ne peut pas dire que tout baigne dans le beurre. Et à part *la Marmite* et *le Grand Pavillon* qui retrouvent quelquefois l'animation de naguère, Rungis gastronomique est un désastre.

Rats à quatre et à deux pattes

Mais il y eut une chose curieuse. Les rats qui pullulaient dans les Halles de Paris quittèrent comme en troupeau leurs tanières et trouvèrent, seuls, le chemin de Rungis. Les rats quittaient le navire, mais d'autres, à deux pattes, s'installèrent. Et l'on vit *toute* une *faune squatteriser* les décombres lépreux, les boutiques délabrées, les caves abandonnées, les entrepôts branlants. Antres pour marchands de nippes, de vieilleries, de mangeaille et de pornographie. Cuisiniers d'occasion, restaurateurs improvisés bien décidés à faire fortune dans la grande bouffe. D'autres, faisant des frais, ont poncé les vieilles pierres, abusé du velours de Gênes, accumulé cristaux, dorures, chandelles, laques, avec un goût *tout* féminin. Mais le résultat est le même.

Certains ont déjà disparu. Par exemple, ce bistrot où, en juillet 1973, je fis le plus méchant repas de ma vie, dans une odeur d'égout et une ambiance de bastringue. Ou encore cet autre, de la rue Saint-Denis, où une dame-patronne qui avait été « dans la couture » jouait les cariatides de comptoir, pendant qu'un garçon hirsute servait une cuisine morose. Ou, enfin, ce *Terroir* où seul le pain de Poilane avait l'accent de la vérité ! Curieusement, les échotiers et les pseudo-gastronomes s'emballent à fond pour ces maisons, et donnent de bonnes notes à d'étranges mangeoires qui, pour ma part, ne valent même pas un zéro pointé. Inutile de les citer ici, donc.

Pourtant je voudrais parler de *Clémentine* (galerie Véro-Dodat) où, à 20 h. 30, comme j'attendais depuis vingt minutes qu'on m'apporte le menu, la patronne en blue-jean me dit que « *ça ne se faisait pas de dîner de bonne heure* » et que je l'avais empêché de boire son café tranquillement ! *Garance* qui, gastronomiquement parlant ferait mieux de s'appeler carence. *Les Halles* qui ouvrirent avec, au fourneau, un des soi-disant mille élèves de Guérard. *Monsieur Bœuf* qui proclame sa maison « fondée en 1972 » où l'on me servit un thé préparé, eût-on dit, avec l'eau de la plonge. *Aux Bigorneaux* où l'on me compta sur l'addition une poignée de coquillages apportés avec l'apéritif sans que je les aie demandés. Un nouveau venu, luxueux, dans une cave admirable et dont l'enseigne « *M* » doit vouloir dire... que la cuisine est minable. Cet autre assez élégant quoique sombre, *le Carreau*, dont, la viande exceptée, la cuisine ne casse pas les vitres.

Beaucoup sont partis. Parmi les autres quelques-uns se sont effondrés. Tels *Guyomard* à la carte aussi ennuyeuse et fade que le cadre, *l'Alsace aux Halles* aux prix élevés et à la médiocre choucroute, *Robert Vattier* qui vit de souvenirs, *Le chien qui fume* sans amuser personne. Et que dire du *Pied de cochon* tout engoncé dans les souvenirs ?

Mais saluons la pérennité de quelques autres : *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie ; tél. : 231-06-72 ; fermé dimanche) dont le nouveau propriétaire garde l'excellente tradition des tripes somptueuses et des pommes soufflées avec la côte de bœuf. Comptez 60 francs ; *l'Escargot* (38, rue Montorgueil ; tél. : 236-83-51 ; fermé lundi) repris et restauré par Koukette Terrail. Comptez 100 francs ; *le Cochon d'or* (31, rue du Jour ; tél. : 236-38-31 ; fermé dimanche et déjeuners seulement) où une authentique cuisinière, Anne-Marie Saunière, s'illustre avec une grillade de porc à l'ail qui m'enchante. Comptez 50 francs ; *Chez Clovis* (33, rue Berger ; tél. : 233-97-07 ; fermé dimanche) qui a failli tomber dans un traquenard publicitaire pour les surgelés, lui qui sagement les chasse de sa carte attrayante mi-auvergnate mi-belles-pièces-de-bœuf-pour-gros-appétit. Comptez 60 francs ; *le Royal Mondétour* (14, rue Mondétour ; tél. : 236-85-50 ; fermé dimanche) un peu somnolent mais que le fils Bonnenfant, qui sort de chez Lasserre, devrait réveiller. Bonne charcuteries et prix honnêtes. Comptez 50 francs ; *le Grand Comptoir* (4, rue Pierre-Lescaut ; tél. : 233-56-30 ; fermé samedi soir) avec son décor vieillot bien charmant et sa carte immuable. Comptez 70 francs ; *la Tour Montlhéry* (5, rue des Prouvaires ; tél. : 236-21-82) d'où Giscard a chassé Manouche. Les belles bacchantes du patron sont sympathiques. Le gras-double lyonnais ne l'est pas malgré l'assurance d'une serveuse irritée. Comptez 60 francs avec un peu de snobisme ; *la Grille* (50, rue Montorgueil ; tél. : 236-24-64 ; fermé dimanche) qui a gardé son merveilleux décor. Comptez 60 francs ; *le Chou vert* (14, rue Vauvilliers ; tél. : 233-74-05 ; fermé dimanche) où l'on venait pour le cassoulet de la patronne. En perte de vitesse et, dit-on, à vendre. Comptez 50 francs.

Enfin, liaison entre les anciens et les modernes : *Chez Pierrot* (18, rue Etienne-Marcel ; tél. : 508-17-64 ; fermé dimanche). Le Pierrot en question est, en effet, un ancien de chez Monteil livré aux démolisseurs. Il a gardé le style et la cuisine mais pourquoi les garçons sont-ils si agressifs et le patron si peu souriant ? Comptez 60 francs.

Je citerai dans les nouveaux, parmi une bonne centaine (sans compter ceux à venir, autour du trou, cet ancien « ventre » ce n'est plus qu'œsophages) :

Joë Allen (30, rue Pierre-Lescot, Tél. 236-70-13, t.l.j.). Un boulanger parisien s'est associé avec cet Américain et ils ont exactement reproduit les deux Joë Allen des U.S.A. On me dit beaucoup de bien des spare-ribs, et il y a souvent de jolies filles. Mais une lectrice a été indignée de réflexions (en américain) des garçons qui ne croyaient pas qu'elle comprenait. Comptez 50 francs ; *Le Globe d'or* (158, rue Saint-Honoré. Tél. 260-23-37, fermé samedi soir et dimanche). C'est M. Clémentine... Pardon ! M. Clément, le mari de Clémentine. Mais le décor est plus plaisant et propre que galerie Véro-Dodat. On y boit, les uns sur les autres, le vin de Cocumont, seule curiosité de la maison. Comptez 50 francs. *La Clef des Champs* (38, rue Croix-des-Petits-Champs, Téléph. 236-88-24, t.l.j.). Deux jeunes et une carte axée sur les produits du Sud-Ouest. Bonne tarte aux poireaux, originale omelette du pirate (au tomates et fromage de chèvre), potée de canard au chou farci, filet au roquefort, foie gras, paletot de canard cuit saignant avec de vraies pommes salardaises, très remarquables. Devrait devenir un des très bons des Halles. Comptez 80 francs. *La Ciboulette* (94, rue Saint-Honoré. Tél. 236-60-02 — fermé dimanche et lundi midi). C'est la « révélation » pour quelques-uns de mes confrères : on ne voit plus, on ne parle plus que de Jean-Pierre Coffe. Cet excès d'honneur risque de lui nuire sans lui monter à la tête, qu'il a bonne et solide. Bien des produits viennent de sa ferme et ont cette saveur du « vrai », depuis le fromage de tête, le lapin ou le poulet rôtis, le fromage blanc à la crème et aux herbes. Belle andouillette de l'A.A.A.A.A., langue de bœuf, en sauce aigrelette subtile, et tarte aux fruits de saison. Mais surtout un étonnant champagne non dosé de récoltant-manipulant. Comptez 100 francs. *Le Pirate* (20, rue Saint-Denis). Il paraît que le poisson y est bien cuit et bien traité et la mouclade (« tzigane », pourquoi mon Dieu ?), délicieuse. Mais on ne s'y presse guère. Serait-ce que, comme moi, les passants ont été rebutés de voir, en août, sur la carte, des saint-jacques ? Comptez, 100 francs. Et risquez-vous...

Comme à Lyon

La Pêcherie (24, rue Pierre-Lescot, tél. 236-92-41. Tous les jours). M. Cramois, musicien d'orchestre, a montré qu'il est véritablement un homme-orchestre en gagnant de l'argent avec une couscousserie boulevard Saint-Germain. Du coup, il a fondé *la Pêcherie*, où j'ai, au début, plus que mal dîné de poissons surgelés trop cuits et mal ensaucés. Dommage ! Le cadre est ravissant et, même, d'un luxe gênant, avec des aquariums aux poissons rares et aux nuances d'apothéose. Je viens d'y retourner. Le directeur, plein d'assurance, m'a expliqué que les Saint-Jacques non surgelées sont obligatoirement fraîches, fût-ce en août (il faudra revenir sur l'imposture du « réfrigéré » !). J'ai préféré le pot-au-feu de poissons (74 F pour deux) sans doute à tort. C'était une maigre bouillie que le beaujolais primeur (primeur, en septembre ?) ne put faire passer. Comptez 120 F. Enfin Honoré (*Chez Honoré*, 7, rue du Roule, tél. 231-33-20). Honoré, c'est M. Honoré Bostel, journaliste, écrivain, gourmand et inventeur d'une danse qui porta son nom. C'est aussi un malin, et il sait s'entourer de bons fournisseurs. Dans un cadre de bistrot à peine arrangé par sa fantaisie, avec un superbe comptoir où trônent des saladiers, comme à Lyon rue du Garet, on trouvera des plats simples et des beaujolais honnêtes. C'est consolant, rassurant, plaisant. Comptez 100 F.

Etrangers et étranges

D'abord, célébrons un italien : *la Main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré, tél. 233-93-40. Fermé le samedi et le dimanche midi). Agréable maison (un peu sombre) où une cuisinière d'outre-Alpes met, vraiment, la main aux pasticciati et où l'on peut se régaler d'un « coquetel » (mélange de quatre variétés de pâtes : tortellini, tagliatelle, cannelloni et lasagne). Service sous la direction amusante et amusée de Giuseppe Gilardino, qui, visiblement, aime son métier, sa cuisine et ses clients. Etonnant vin de Lambrusco et cave française établie par Nicolas. Comptez 100 F. *Los Vineros* (15, rue du Roule, tél. 233-60-22. Fermé dimanche). Un espagnol au décor faux mais à la cuisine relativement authentique. Mais, curieusement, dans cette avalanche de nouvelles maisons, pas un chinois ! A croire qu'ils se méfient, eux, les rois de la cuisine emporte-pièce et gargotière, et craignent de trouver ici plus forts qu'eux ! Les amis des Halles d'hier connaissaient le *Bar des B.O.F.* (7, rue des Innocents) et les Byrrh 1926 encore débités par le patron, un Vaudois sexagénaire. Un rival vient de lui naître avec Gérard Rougier (*la Cloche des Halles*, 28, rue Coquillière), qui vient d'avoir la coupe du Meilleur Pot 1974 pour ses vins, notamment les côtes-du-rhône de Jaboulet. Un délicieux jambon à l'os préside à des mâchons savoureux. Et n'oublions pas le *Rocher de Tombelaine* (5, rue de la Cossonnerie), avec son décor de céramique et son menu à... 17 F ! A la carte, tripes à la mode d'Avranches et queue de bœuf au calvados. *La Bistouille*, voisine (7, rue de la Cossonnerie), a un menu à 19 F ! Enfin, Michel Oliver va ouvrir un *Monsieur Cochon*, où la tête de porc sous toutes ses formes remplacera les minces tranches de bœuf de ses « assiettes au bœuf ».

Voilà donc les Halles 1975. C'est encore ses alentours qui sont le plus séduisants, et je ne citerai que l'*Ambassade d'Auvergne* de la rue du Grenier-Saint-Lazare et *Chez Benoît*, rue Saint-Martin, deux valeurs sûres. Mais une promenade autour du trou provisoirement définitif reste pleine d'enseignements. Deux styles, deux méthodes, deux catégories de restaurateurs et de consommateurs s'affrontent. Si les nouveaux venus triomphent, les Halles risquent de devenir un nouveau Saint-Germain-des-Prés. Hélas !

LA REYNIÈRE.

Plaisirs de la table

Hippisme



La grande braderie

LONGCHAMP n'a applaudi que d'une main indolente aux péripéties — un instant dramatiques avec la chute de *Zados* — du Grand Critérium. *Vitiges* semble bien avoir été, comme nous le craignions, un phénomène de précocité plutôt qu'un phénomène tout court. Il avait, par sa taille et sa musculature, trois ans quand ses contemporains n'en avaient que deux. Il n'en a pas quatre quand ils vont en avoir trois. Il rentre dans le rang. *Empery* peut faire valoir des excuses : il a perdu du terrain dans l'incident qui a provoqué la chute de *Zados*. Cependant, il n'est pas apparu comme le champion que laissaient espérer les quatre longueurs triomphantes de son Prix de Villebon. *Comeran* et *French Swanee* sont ce que l'on savait : de bons chevaux, sans moins, mais en tout cas sans plus.

Reste le gagnant : *Manado*. Il est jusqu'ici sans reproche, celui qui s'attachait à son prix Morny étant effacé par ce qu'on a appris de ses malheurs (un coup au jarret) ce jour-là. Mais quelque chose, dans sa façon un peu étriquée et dans son modèle, déjà trop achevé, s'ajoutant à ce qu'on sait de ses origines et qui n'incline que vers la précocité, nous paraît limiter les espoirs qu'on peut fonder sur lui.

Le Grand Critérium est censé exprimer — d'abord pour maintenir un coin d'enthousiasme au chaud, avant la réfrigérante saison trotteuse — les promesses de l'année à venir. L'expression, cette année, est mièvre.

Cependant, il y a beaucoup plus grave pour l'avenir : la grande braderie continue. Il restait en France un seul jeune étalon comptant une grande victoire classique à l'étranger : *Nonoalco*, gagnant, l'an passé, des Deux Mille Guinées. Sa propriétaire, Maria Félix, vient de le vendre à Tim Rodgers, un éleveur irlandais. Une fois de plus, la petite Irlande, aux courses de misère mais à la foi hippique bien enracinée, nous donne le pion. Vis-à-vis des courses françaises, le schéma est analogue à celui de l'affaire *Val de l'Orne* : une propriétaire mexicaine vend, hors de France, un cheval qui a acquis une grande partie de sa valeur par prélèvement sur un fonds français, limité et irremplaçable, qui est le prestige mondial conféré par quelques-unes de nos grandes courses.

Trois différences notables

Trois différences notables rendent, cependant, cette exportation moins choquante que ne le serait celle de *Val de l'Orne* : *Nonoalco* est, par sa naissance, américain ; il doit sa valeur autant à sa victoire des Guinées, sur le sol britannique, qu'à sa carrière française ; enfin et surtout il ne partira pas sans avoir commencé à payer son écot, puisqu'il a fait une saison de monte en France.

Il reste que son départ met encore un peu plus en lumière une situation qui, même concernant un domaine frivole, est devenue insupportable : en matière hippique, la France, incapable d'utiliser les réserves limitées de matière première que sont le prestige de ses courses et les grands chevaux qu'il désigne, est un pays du tiers-monde que n'aurait encore pénétré aucune réalité économique.

Car cette situation s'ancre au milieu d'une indifférence apparemment générale.

Le président de la Société d'encouragement a dit, à propos du projet d'exportation de *Val de l'Orne* : « *Cette affaire ne concerne que le propriétaire du cheval.* » Propos qu'on croit avoir mal entendus tant il est évident que le départ de *Val de l'Orne* — qui, à l'inverse de *Nonoalco*, n'est *Val de l'Orne* que par les courses françaises et qui, au haras, offrirait à celles-ci l'amorce d'un redressement — obérerait, en fait, tout notre système hippique.

On prête à nouveau l'oreille quand, dans le même temps, le président de la Société d'encouragement annonce que celle-ci « a demandé au gouvernement d'associer l'institution des courses au plan de relance de l'économie qui vient d'être voté par le Parlement ».

N'apparaît-il pas à l'intéressé — dont les analyses sont d'ordinaire irréprochables et souvent séduisantes — que les deux attitudes sont contradictoires ? On ne peut, nous semble-t-il, considérer que le départ de *Val de l'Orne* et de *Nonoalco* ne concerne que leurs propriétaires et, dans le même temps, demander une aide aux pouvoirs publics. Ou bien on se met dans la situation d'un père de famille qui aurait laissé ses enfants dilapider les trois quarts du patrimoine, qui leur donnerait sa bénédiction de la main gauche pour la dispersion du reste et qui, dans le même temps, au nom de la pérennité de la famille, tendrait la droite vers la douairière.

En fait, là se situe un des problèmes majeurs : la Société d'encouragement n'a plus la vocation — qui était celle de son nom — d'encourager « l'amélioration des races de chevaux en France ». Le succès du tiercé a infléchi son chemin : elle est devenue essentiellement une organisation de jeu. Pressée de revendications, souvent légitimes, qu'a avivées la récente grève des lads et qu'elle ne peut satisfaire qu'en dégageant de nouvelles ressources, elle est davantage préoccupée de recettes que de qualité. Son attitude à l'égard de l'exportation de nos grands chevaux participe de ce souci : un frein au libéralisme détournerait les écuries étrangères faisant courir en France. Elles rapatrieraient leurs chevaux, alors que, déjà, les écuries françaises diminuent leurs effectifs. Il y aurait moins de partants et par conséquent moins de recettes.

La nécessité d'assurer celles-ci n'est certes pas négligeable. Mais en assurant le pain d'aujourd'hui au prix du départ des grands étalons la Société d'encouragement diminue à coup sûr la ration de demain.

Deux informations : le tandem Hunt-Zilber, dont la dissociation avait été annoncée, continuera l'an prochain. Champion Stakes passionnantes, ce samedi à Newmarket. Un des représentants de Chantilly, *Ramírez*, nous paraît avoir, malgré la présence de *Star Appeal*, la première chance. Cela signifie, bien sûr, qu'à lui aussi on peut dire adieu.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1403

FRANCE : Région « Bourgogne ».

Le 27 octobre paraîtra — en vente générale — la troisième valeur de la série des « Régions » ; elle représentera la Bourgogne, d'après une maquette de Didier Bonin.



1,00 F, rouge, brun et ocre jaune. Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.

Gravure de Claude Durrens.

La mise en vente anticipée :

— Les 25 et 26 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans l'église désaffectée de Saint-Philibert à Dijon. — Oblitération « premier jour ».

— Le 25 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Dijon R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 34000 Montpellier, du 10 au 19 octobre. — Foire internationale de la vigne et du vin.

⊙ 87000 Limoges (7 bis, rue du Général-Cérez), le 22 octobre. — Colloque national « La Qualification nucléaire ».

⊙ 31000 Toulouse (32, boulevard Lascrosses), le 25 octobre. — Seizième Salon Arts et Culture.

⊙ 13500 Martigues (Centre socioculturel, place du 8-Mai), les 25 et 26 octobre. — Exposition philatélique « Sauvegarde de la nature ».

⊙ 27120 Pacy (au château de Ménilles, dans l'Eure), les 25 et 26 octobre. — Exposition « Artisanat et Folklore ».

⊙ 94200 Ivry-sur-Seine (salle des fêtes), les 25 et 26 octobre. — Vingt-troisième exposition philatélique.

⊙ 43000 Le Puy-en-Velay (salle Jeanne-d'Arc), les 25 et 26 octobre. — Treizième congrès philatélique Forez-Vivarais-Velay.

⊙ 59300 Valenciennes (hôtel de ville), les 25 et 26 octobre. — Congrès des sociétés philatéliques du Nord et du Pas-de-Calais.

⊙ 67000 Strasbourg (2, quai Kléber), le 31 octobre — Quinzaine de l'épargne.

NOUVELLES-HEBRIDES

Le quatorzième Jamboree mon[dial] en Norvège a été souligné dans [le] Condominium par l'émission d'[une] série de quatre valeurs en vers[ion] française et également dans la v[er]sion anglaise.

0,25 franc, or ; Canoéiste :



0,35 franc, or ; Cuisine au can[...] 1 franc, or ; Topographes ;



5 francs, or ; Pêcheurs.

Les maquettes sont de J.-E. Coo[...] Impression litho ; The House [of] Questa, par feuille de vingt-cinq [...]

● *AU PUY, les 25 et 26 octo[bre] à l'occasion du 13e congrès du Gr[ou]pement Forez-Velay-Vivarai[s] l'Association philatélique prés[ente] une exposition.*

● *A BEZONS, salle Rom[ain] Rolland, rue Edouard-Vaillant, déroulera, les 25 et 26 octobre, [une] exposition réalisée par le Cercle p[hi]latélique de la ville.*

● *A CHAMBOURCY, les 25 [et] 26 octobre, sera présentée une ex[po]sition, au gymnase municipal d[e la] Châtaigneraie, par l'OCAP.*

● *A VALENCIENNES, dans [la] salle Chatham de l'hôtel de v[ille], les 25 et 26 octobre, se déroule p[en]dant le congrès du Groupement [du] Nord et du Pas-de-Calais une ex[po]sition organisée par le club philat[éli]que local.*

ADALBERT VITALYOS

Jeux



Échecs

SACRIFICE DÉSIRÉ

(43e Championnat d'U.R.S.S., première ligue, 1975.)
Blancs : B. GULKO
Noirs : A. PANTCHENKO
Partie française.

1. é4	é6	20. C×d5!!(q)	é×d5
2. d4	d5	21. F×d5+	Rb6
3. Cç3	Cç6(a)	22. F×g8	F×g5(r)
4. é5(b)	f6(c)	23. f×g5	T×g8
5. Cf3(d)	f×é5(é)	24. T×d7	T×g5
6. C×é5	C×é5(f)	25. Td2(s)	a5
7. d×é5	g6(g)	26. Rd1	a4
8. h4!(h)	Fg7(i)	27. a3	Tb5
9. h5!	F×é5	28. ç3	Tg5
10. Fd3!	Df6	29. Ré1	Rb5
11. h×g6(j)	h×g6	30. Rf2	ç5
12. T×h8	D×h8	31. Rf3	Tf5+
13. F×g6+	Ré7(k)	32. Ré4	Tf1
14. Fg5+	Dd7(l)	33. g4	Tg1
15. Df3!!(m)	Dg7	34. Rf5	Tf1+
16. Df7+	Rç6	35. Rg6	Rç4
17. 0-0-0(n)	D×f7	36. g5	Rb3
18. F×f7	Ff6(o)	37. Tg2	b5(t)
19. f4!	Fd7(p)		

NOTES

a) Les réponses autres que 3..., Fb4 et 3..., Cf6, sont en général peu recommandables. Bloquer, comme le fait le coup du texte, le pion ç paraît illogique : la réfutation du développement du C-D noir n'est cependant pas une affaire facile, comme le montra, à plusieurs reprises, l'ancien champion du monde, R. Fischer, qui remit à la mode cette défense chère à Nimzovitch (1. é4, Cç6 ; 2. d4, d5 ; 3. Cç3).

b) Certains experts tiennent cette avance pour plus faible que 4. Cf3, mais ceci reste à démontrer. Après 4. Cf3, Cf6 ; 5. é5 (ou 5. Fg5, Fé7 ; 6. é5, Cé4 ; 7. F×é7, D×é7 ; 8. Fd3, Db4 ; 9. F×é4, d×é4 ; 10. a3, D×b2 ; 11. C×é4!, Keres-Lein, Bakou, 1961), Cé4 ; 6. Fd3, Fb4 ; 7. Fd2 C×d2 ; 8. D×d2, Fd7 ; 9. Df4, h6 ; 10. a3, Ff8 ; 11. 0-0, Cé7 ; 12. Tf-é1, l'avantage spatial des Blancs est considérable (Fuchs-Lein, Sotchi, 1966).

c) 4..., Dd7 est douteux ; par exemple, 5. Cf3, f6 ; 6. Fb5, a6 ; 7. F×ç6, D×ç6 ; 8. 0-0, Fd7 ; 9. é×f6, g×f6 ; 10. Cé5!, f×é5 ; 11. Dh5+, Ré7 (si 11..., Rd8 ; 12. Df7!, Fb4 ; 13. Dg7) ; 12. Fg5+, Rd6 ; 13. Cé4+, d×é4 ; 14. d×é5+, Rç5 ; 15. Fé3+, etc. A considérer est 4..., Cg-é7 ; 5. Cf3, b6 ; 6. a3, Cf5 ; 7. h4, h5 ; 8. Fg5, Fé7 ; 9. F×é7, C×é7!.

d) Le plus énergique. 5. f4 est trop lent et 5. é×f6, C×f6 ; 6. Cf3, Fd6 ; 7. Fg5, Fd7 n'est pas gênant pour les Noirs. 5. Fb5 est également très fort, la case é5 appartenant aux Blancs : 5..., Fd7 (si 5..., f×é5? ; 6. Dh5+, g6 ; 7. D×é5, Cf6 ; 8. Fg5, Fg7 ; 9. C×d5!!, première illustration d'un fil conducteur que l'on trouvera plus loin) ; 6. Cf3, Fb4 (de Tahl) ; 7. F×ç6, F×ç6 ; 8. 0-0, Dd7 ; 9. Cç-é2!, 0-0-0 ; 10. ç3 donnant lieu à une position difficile à estimer.

é) 5..., Fd7 semble préférable à cette simplification.

f) Forcé pour parer la menace 7. Dh5+. Si 6..., Cf6 ; 7. Fg5.

g) La faiblesse de la diagonale h5-é8 est évidente. Devant la manœuvre Fd3-Dh5+, les Noirs tentent de fortifier leur position.

h) Menaçant le pion g6 par l'avance h4-h5.

i) Il n'y a rien de mieux.

j) Menace 12. T×h7.

k) Une faute bien naturelle ! La défense correcte 13..., Rd7, bloquant le Fç8, était peu agréable.

l) Brusquement, les Noirs voient la superbe combinaison de leur adversaire : si 14..., Ff8 ; 15. C×d5+!, é×d5 ; 16. D×d5, Dh1+ ; 17. Rd2, D×a1 ; 18. Df7+, Rd8 (si 18..., Rd8 ; 19. D×g8+) ; 19. Ff4+, Fé5 (si 19... Rç6 ; 20. Dç4+, suivi du mat en quelques coups) ; 20. Df8+, Cé7 ; 21. Df6+, Rç5 ; 22. D×é5+ et le mat est proche. De même, si 14..., Cf6 ; 15. C×d5+!, é×d5 ; 16. D×d5, Dh1+ ; 17. Rd2, D×h1 (ou 17..., Ff4+ ; 18. Rç3!) ; 18. D×é5+, Fé6 ; 19. D×f6+, Rd6 ; 20. Ff4+, Rd7 ; 21. Dg7+ et ç.

m) A nouveau, les Blancs affichent leur désir du double sacrifice T+C, après 15..., Dh1+ ; 16. Ré2, D×a1 ; 17. C×d5!, cette fois sans échec, mais avec une attaque imparable : si 17..., é×d5 ; 18. D×d5+, Fd6 ; 19. Ff5+, Ré8 ; 20. Dg8+, Ff8 ; 21. Dg6 mat. Si 17..., D×b2 ; 18. Df7+, Rç6 ; 19. C×ç7!.

n) Menaçant encore du leit-motif 18. C×d5.

o) 18..., F×ç3 ; 19. b×ç3, Fd7 valait mieux malgré la suite 20. ç4!.

p) Si 19..., F×g5 ; 20. f×g5 suivi de g6-g7-g8=D.

q) Enfin, les Blancs réussissent à sacrifier leur C sur d5!.

r) 22..., Fg4 ; 23. Td5, F×b2+ ; 24. R×b2, T×g8 était peut-être meilleur, mais ne sauvait probablement pas les Noirs.

s) La fin de partie est perdue et n'est qu'une simple question de technique. Les Blancs n'ont qu'à approcher leur R du pion g.

t) Les Noirs abandonnèrent après 38. Rh5, b4 ; 39. ç×b4, a×b4 ; 40. a×b4, R×b4 ; 41. g6.

N° 628

ÉTUDE

X. MUNIOS

BLANCS (3) : Ré2, Cf4, Pé6.
NOIRS (5) : Rç6, Pb4, d6, f5, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 627
V. HALBERSTADT, 1936
(Blancs : Ré6, Db3, Cd5. Noirs : Rd8, Dh2, Pb4, g4, b6.)

1. Dd3!, Da2 ; 2. Df1!, Rç8 ; 3. Rd6!, Dd2 (h2+) ; 4. Rç6, Dç2+ ; 5. Rb5, Rd7 ; 6. Df6, Dé2+ ; 7. Rç5, Dç2+ ; 8. Rb6, Dé6 ; 9. Dç6+, Rd8 ; 10. Da8+, Rd7 ; 11. Cf6+ avec gain.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge

LE CHELEM DE SPA

N° 624

A Spa, en 1973, une équipe belge remporta la Coupe des Systèmes malgré la réussite de ce chelem par les Français.

	♠ R 8 7 ♥ A 9 6 5 ♦ A D 8 7 ♣ 8 4	
♠ D V ♥ D V 10 ♦ R 9 6 5 3 2 ♣ 9 3	N O E S	♠ 10 6 2 ♥ 8 4 3 ♦ V 10 4 ♣ D 10 6 2
	♠ A 9 5 4 3 ♥ R 7 2 ♦ — ♣ A R V 7 5	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Yallouse	Ouest Maison	Nord Chemla	Est Monk
1 ♣	1 ♦	1 ♥	passe
1 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♦	passe	4 ♠	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, Sud prit du roi, tira as roi de trèfle et rejoua le 5 de trèfle coupé avec la dame de pique. Le déclarant (craignant qu'Ouest n'ait dame 6 ou dame 2) crut bon de surcouper avec roi de pique. Il tira ensuite l'as de carreau pour défausser un cœur, puis il coupa un carreau avec le 3 de pique et il rejoua son quatrième trèfle. *Comment Sud peut-il ensuite gagner* le petit chelem à pique contre toute défense ?

Réponse :

1er cas : *Ouest coupe avec le valet de pique* et rejoue cœur pour l'as du mort. Il suffit alors de jouer le 8 de pique du mort et de faire l'impasse au 10 de pique, puis de rejouer le 7 de pique. C'est de cette façon que Yallouse a gagné.

2e cas : *Ouest défausse le 10 de cœur* (une défense que l'on pouvait croire mortelle). Le déclarant coupe le 7 de trèfle avec le 7 de pique du mort, il coupe une seconde fois carreau, puis il tire l'as de pique (pour faire tomber le valet de pique sec), il remonte au mort grâce à l'as de cœur et joue le 9 de cœur qui est maître :

	♥ 9 5 ♦ D	
		♠ 10 6 ♥ 8
	♠ 9 5 ♣ 7	

Est fournit son dernier cœur et il ne peut faire que le 10 de pique !

3e cas : *Ouest défausse un carreau* (une défense que l'on pouvait également croire mortelle). Comme dans la variante précédente, le déclarant coupe un trèfle et un carreau, mais il ne tire pas l'as de pique. Il joue l'as de cœur, puis il coupe un cœur :

	♠ 8 ♥ 9 ♦ D	
♠ V ♦ R 9		♠ 10 6 2
	♠ A 9 ♣ V	

Sud joue le valet de trèfle que Ouest n'a pas intérêt à couper (car Sud ferait ensuite as, 9 de pique). Alors le déclarant coupe avec le 8 de pique du mort. Est surcoupe et rejoue le 2 de pique pour l'as de Sud sur lequel tombe le valet de pique. Le 9 de pique procure la douzième levée...

SUR LA CORDE RAIDE

En général, avec moins de 24 points d'honneur il faut se contenter d'un score partiel. Toutefois, avec une solide couleur longue, il est possible de compter les points de distribution afin de déclarer la manche. Enfin, on peut également donner des plus-values aux honneurs qui semblent bien placés.

La donne suivante, jouée au cours d'un grand tournoi à Cannes, est caractéristique.

	♠ V 10 4 ♥ 4 2 ♦ A R D 9 8 7 ♣ V 9	
♠ 5 3 ♥ V 9 8 7 6 ♦ 5 ♣ 7 6 5 4 2	N O E S	♠ A D 6 ♥ R 10 3 ♦ V 6 4 2 ♣ A D 3
	♠ R 9 8 7 2 ♥ A D 5 ♦ 10 3 ♣ R 10 8	

Ouest ayant entamé le 7 de cœur pour le roi d'Est, *comment Sud doit-il joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT ? Si Ouest entame le 5 de carreau, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères :

Les enchères normales pour arriver à « 3 SA » sont les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♦	contre	surc.
passe	2 ♦	passe	3 SA...

Ou bien :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♦	1 SA	contre
2 ♣	2 ♦	passe	3 SA...

Si au second tour, Sur annonce les piques, la manche sera jouée à pique.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♦	contre	surc.
passe	2 ♦	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠...

Le fait d'enlever le surcontre (ici 2 carreaux) est la façon normale d'indiquer que l'ouverture est minimum...

PHILIPPE BRUGNON.

Mode



CHAUD LE LODEN !

EFINI de façon ambiguë dans la dernière édition du Larousse, le loden, d'origine olienne, n'est protégé, en ance, par aucune appellation ntrôlée en dépit de la réglemen-ion actuelle sur l'étiquetage. s innombrables manteaux por- par des familles entières noignent de sa popularité. C'est l'exemple type du vêtement nctionnel, à un prix abordable, vant à la fois d'imperméable de manteau d'hiver, à porter ssi bien sur un jean et un gros cot que sur un smoking.

De tout temps pardessus des asseurs, le loden s'est peu à peu banisé, en gardant cependant forme d'origine : ampleur don-e par un pli creux dans le dos, utonnage simple, ouverture sous bras permettant de mieux auler son arme. Il peut aussi compléter d'une cape jusqu'au ude, d'une capuche, voire être illé en poncho.

Trois sortes de loden existent l'heure actuelle, dont les diffé-nces tiennent à leur lieu origine, leur fabrication, et à la ualité des matières employées. n trouve d'abord le tissu mposé de laine, à peine dé-intée, à plus de 80 %, amélio-e d'alpaga ou de poil de cha-eau dans les qualités supérieu-s, et contenant en outre un peu polyamide pour lui donner de tenue, tout comme la vapori-ation de gomme en accroît l'im-erméabilité. La France en a porté quelque 40 tonnes en 74, répartis entre le prêt-à-rter masculin de qualité et son uivalent féminin. Yves Saint-aurent en utilise beaucoup pour s capes longues et a lancé pour t hiver le manteau-cape à npleur ronde (1) (*le Monde* 1 12 avril).

En seconde position viennent s manteaux confectionnés près Innsbruck par Steinbock, à lzbourg par Salko, ou à Munich r Loden Frey, surtout recherchés par les sportifs et vendus... chez les armuriers (2), entre 620 F et 750 F pour hommes comme pour femmes. Le Printemps, les Galeries Lafayette et Burberrys les importent aussi, de même que certains chemisiers habilleurs. Ils sont rustiques, à boutons de cuir, et portent toujours la griffe du fabricant.

Des manteaux « par-dessus-tout »

Les pays du Marché commun importent aussi des tissus d'origine confectionnés en France, en Belgique ou en Hollande, à des prix moindres, surtout pour femmes et enfants. Enfin, les lodens les moins chers sont taillés dans des tissus de récupération fabriqués en Italie. Gilles Mittelmann, représentant parisien de Steinbock, vend plus de 90 % de modèles en vert, tout en constatant un début de diversification vers le marine, le chameau et le gris.

En dehors du loden classique, les Parisiennes achètent pour l'hiver des manteaux « par-dessus tout » en laine, réalisés par les grandes maisons industrielles. Des manteaux légers, sans entoilage ni doublures, de coupes non structurées, à emmanchures généreuses et à finitions appropriées, qui s'enroulent autour du corps comme des couvertures et se trouvent dans les grands magasins et les boutiques spécialisées à des prix entre 500 F et 800 F.

Les Trois Quartiers et Aux Dames de France préconisent des manteaux-chemises et des duffle-coats en laine mélangée dans les premiers prix (à partir de 320 F), ainsi que de grandes vestes et des gilets en polyester et coton matelassé pour les grands froids.

(Croquis de MARCQ.)

LA REDOUTE : ample mi-cape mi-manteau, en loden vert, archétype des formes à la mode cette saison. Tissu de laine à 80 %, mélangée au mohair et au polyamide ; boutonnage droit, cape fixée sur le devant. Non doublé, il existe dans toutes les tailles du 38 N au 48 N. Prix : 325 francs (59081 Roubaix, CEDEX 2).

Les rapports qualité-prix sont très avantageux dans la production anglaise où, en plus du taux de change favorable, les draps de laine et les tweeds sont adaptés aux styles classiques. Ainsi chez C et A (3), les manteaux droits, non doublés, commencent à 160 F et les modèles à capuche ou à cape de cocher se vendent autour de 270 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Dans ses boutiques « Rive Gauche » de Paris et de province.

(2) Chez Saint-Hubert, 11, rue de Rome ; Le Petit Matelot, 27, avenue de la Grande-Armée ; Palu-Sport, 11, rue de Miromesnil, entre autres.

(3) Dans les centres commerciaux de la périphérie de Paris, Maine-Montparnasse ; à Boulogne-Billancourt, 149-151, avenue Jean-Jaurès ; au centre régional de Lyon La Part-Dieu, etc.

BROCANTE

● *Prochains marchés, foires, expositions* : Bordeaux-Pessac : jusqu'au 19 octobre ; Bruxelles : jusqu'au 19 octobre ; Delft : du 16 octobre au 5 novembre ; Boulogne-Billancourt : du 17 au 26 octobre ; Lyon : du 18 au 26 octobre ; Paris (magasin « Au Bon Marché ») du 18 au 28 octobre ; Munich : du 24 octobre au 5 novembre ; Toulouse : du 6 au 16 novembre.

Maison



BOUTIQUES-EN-L'ILE

AMARREE à l'île de la Cité par un pont réservé aux piétons, l'île Saint-Louis conserve, au sein de Paris-la-bruyante, la sérénité du passé. Ses rues étroites et ses maisons serrées les unes contre les autres ont gardé la topographie du temps de Louis XIII. Des artisans y travaillent encore dans des cours pavées et les Parisiens qui y habitent vivent à un autre rythme que leurs congénères.

Jean Prud'homme-Béné, installé rue Saint-Louis-en-l'Île depuis cinq ans, s'est spécialisé dans l'aménagement et la décoration des vieilles maisons iliennes et du Marais tout proche. Il propose à ses clients la restructuration des petites pièces en enfilade et la création de « mezzanines » sous les hauts plafonds des belles demeures d'antan. Ce conseiller en décoration vient d'agrandir la boutique où il présente quelques meubles, et d'y installer une belle cheminée en terre cuite dont on peut lui commander la réplique. Outre quelques canapés revêtus de cuir, nous y avons remarqué une originale table de repas à monture en acier mat et plateau de glace. Un astucieux système de pieds permet (comme pour les tables anciennes) de replier ou de déployer un ou deux abattants en glace. Repliée, la table forme console étroite ; ouverte, elle mesure 1,32 mètre et on peut lui adjoindre un plateau central en rallonge. Son prix, hélas, ne la rend pas accessible à tous.

Traversant l'île dans sa partie médiane, la rue des Deux-Ponts en est la voie d'accès la plus fréquentée. Au numéro 5, dans une ancienne échoppe de tailleur, une Suédoise a acclimaté les objets de son pays aux vieilles pierres et poutres qu'elle a remises à nu. Le bois et le verre — matériaux de prédilection de l'artisanat scandinave — sont largement représentés dans cette boutique. En pin massif, une longue table à dessus en marqueterie rustique est entourée de chaises à dossiers incurvés et à barreaux. En hêtre traité anti-graisse, un grand saladier plat est muni d'encoches pour les couverts (220 F). En verre moulé à décor de feuille, grappe de raisin ou crustacé, des assiettes, plats ronds, coupes et saladiers composent un service du style « retour au bon vieux temps » qui tente actuellement les artisans suédois.

La boutique contiguë est toute vouée aux abat-jour et aux lampes. Des potiches en porcelaine bleu de Chine sont coiffées d'abat-jour en soie peinte à la main ; un petit dauphin en opaline ancienne rose soutient du museau un abat-jour de soie rose (425 F). En plus de la soie — peinte ou imprimée de fleurs — les abat-jour sont réalisés en laine naturelle, teinte avec des plantes : de forme cloche, en laine bleu-mauve (300 F) ou droite, en laine grège. On peut aussi apporter son tissu et choisir la forme de son abat-jour, pour l'intégrer à un décor ancien ou moderne. Quelques services à thé et à café, en porcelaine anglaise, voient leurs coloris pastel mis en valeur par l'éclairage discret des lampes exposées.

JANY AUJAME.

★ J. Prud'homme-Béné, 27, rue Saint-Louis-en-l'Île, 75004 Paris.
Sibo-décor, 5 rue des Deux-Ponts, 75004 Paris.
Sous l'abat-jour, 5, rue des Deux-Ponts (ouvert de 12 h. à 20 h.).

● TRANSPARENCES. — La jeune Américaine Benjie Goodman expose jusqu'au 25 octobre chez Home Color des tableaux en tissu. Ses compositions, destinées à être regardées en transparence, sont faites de fins tissus travaillés en taches de couleurs. Sur des fonds blancs de textures différentes, elle s'exprime avec une naïve fraîcheur : façade de maison, coureur à pied, bouquets, arbre. Par l'originalité de la matière et la subtilité des couleurs, ces tableaux apportent une nouveauté intéressante en matière de création.

★ Home Color, 94, rue de Rennes, 75006 Paris.

AU FEU...

● *Un nouveau poêle à bois*, de forme moderne parallélépipédique, est doté d'un large hublot permettant de voir les flammes. Un modérateur de tirage est incorporé à l'appareil, qui comporte un réglage à six positions. Avec du bon bois, ce poêle chauffe un volume de 230 m3 pendant une douzaine d'heures, sans avoir besoin d'être rechargé. (« Gama 180 », 750 F environ. Gama, 03300 Cusset.)

● *Un poêle en fonte*, reproduisant un modèle ancien, est de forme ronde et dodue, avec pieds en griffes de lion. Il fonctionne au charbon et au bois, et on peut faire chauffer de l'eau ou mijoter un plat dessus. Amusant et pratique dans une maison de campagne, il coûte 550 F. (Culinarion, à Paris : 9, rue des Mathurins ; 99, rue de Rennes ; 26, rue de l'Annonciation. A Lyon : 29, quai Saint-Antoine.)

COURRÈGES « AT HOME »

« *J'AI d'abord créé un vêtement moderne pour la femme, puis j'ai constaté qu'il n'est pas possible d'être habillé « moderne » dans une maison ancienne...* » André Courrèges, commençant par sa propre demeure, a abattu les cloisons pour obtenir un vaste espace familial. Avec son impétuosité naturelle, Courrèges a ensuite construit, près de Pau, une usine — « *décapotable* », comme il le dit — avec un toit mi-transparent et des parois vitrées, où ses ouvrières travaillent en contact avec la nature. Sur les treize hectares de terrain qui lui restent, il veut s'attaquer maintenant à la construction de cent cinquante maisons pour lesquelles il a des idées très précises.

Pour lui, la cuisine est le pivot de la vie familiale ; elle doit être assez vaste pour qu'on puisse y prendre les repas quotidiens. Elle sera une « tour d'observation », au sommet de la maison, où la mère s'adonnera aux besognes ménagères tout en surveillant ses enfants et en profitant de la nature d'alentour. Plus de salle de bains aveugle : la lumière et le soleil s'y conjugueront avec l'eau ; les chambres, fermées par des cloisons amovibles, ne rétréciront pas l'espace dévolu à la famille pendant la journée ; les meubles, enfin, en matériaux naturels, s'accorderont avec les murs et auront une fonction définie : manger, dormir, ranger.

Pour réaliser son projet, et permettre à cent cinquante familles de vivre en pleine nature, André Courrèges aurait besoin de la compréhension des édiles locaux. Et ce n'est peut-être pas le moindre obstacle à franchir pour ce fonceur qui a des idées, de l'imagination et le désir de tirer parti de ce qu'il y a de meilleur dans les techniques modernes. — J. A.

PRESSE

SYNDICAT DU LIVRE C.G.T. : nouvelles actions du 23 au 30 octobre

Le comité fédéral national de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., dans un communiqué publié le jeudi 16 octobre, appelle « *tous les travailleurs de la presse et du labeur à s'engager sans réserve dans des actions que seront déterminées au niveau local et régional pour la période du 23 au 30 octobre 1975* ».

Par ces actions, la Fédération des travailleurs du livre C.G.T. entend « *contraindre* » les pouvoirs publics et le patronat du livre « *à entamer les discussions qui s'imposent pour que soient revus les problèmes de pouvoir d'achat, d'emploi, etc.* ».

Enfin, la F.F.T.L., estimant que « *la situation de l'imprimerie en général ne fait que se dégrader (...), dénonce une fois encore l'incurie des pouvoirs publics qui ne font rien, bien au contraire, pour prendre les décisions qui s'imposent* ».

Action commune avec les syndicats de journalistes

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. et l'Union nationale des syndicats de journalistes ont publié d'autre part le communiqué suivant :

« *Prenant prétexte de l'introduction des techniques nouvelles, les patrons des entreprises de presse pratiquent de plus en plus une politique de réduction et de déqualification de leur personnel, à laquelle s'ajoute l'encadrement de plus en plus étroit de l'information.*

» *Cette double menace a amené la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. et les représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T. et F.O.) à examiner, dans l'intérêt commun, les conséquences qui en découlent.*

» *Ces organisations définiront ensemble les grandes lignes des domaines respectifs d'intervention dans chaque profession.*

» *Dans cette perspective, elles décident, d'un commun accord, en cas de risque de suppression d'emplois ou d'aggravation des conditions de travail, d'engager l'action ensemble afin de sauvegarder les intérêts des différentes catégories des travailleurs de la presse.*

» *La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. et l'Union nationale des syndicats de journalistes invitent leurs sections syndicales respectives à examiner ensemble l'application de cette orientation sur le plan des entreprises.* »

LA TABLE RONDE SUR LA FISCALITÉ DE LA PRESSE

Vendredi matin, s'est réunie la « table ronde » sur la fiscalité de la presse, rassemblant les dirigeants des organisations professionnelles patronales, les parlementaires et le gouvernement, représenté par MM. Poncelet et Rossi.

Le gouvernement a proposé d'introduire de nouvelles dispositions dans la loi de finance pour 1976. Elles se résument à un assujettissement de la presse à la T.V.A. au taux de 7 %, avec une réfaction de 60 % pour les seuls quotidiens.

En outre, la partie des bénéfices consacrés aux investissements passerait, pour les quotidiens, de 80 à 75 %, l'utilisation de la provision étant limitée pour les hebdomadaires et supprimée pour les mensuels.

Ces propositions ont été très défavorablement accueillies par les représentants de la presse et les parlementaires présents. On est loin, semble-t-il, de l' « amélioration » souhaitée par le Parlement, et qui devait être l'objet unique des travaux de la « table ronde ».

● *A l'Agence parisienne de presse*, où la majorité du personnel s'est solidarisé avec M. Morandat, démissionnaire (*le Monde* du 17 octobre, M. Christian Jayle, actionnaire majoritaire, précise que « *l'intégrité de gestion* [de celui-ci] *comme directeur de l'agence est hors de soupçons* ». Le différend entre les deux hommes porterait sur des questions d'ordre technique et professionnel.

CARNET

Naissances

— M. Dominique Pretet et Mme, née Martine Gignoux,
avec Philippe et Guillaume,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit
Thomas Olivier Jean Marie.
Le 11 octobre 1975.
39, rue du Cherche-Midi,
Paris (6e).

— M. Renaud Guillemard et Mme, née Nicole Dumont, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Anne,
le 1er septembre 1975.
1, allée des Dimanches,
78-Louveciennes.

Décès

Louis DOIGNON

On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Chef-Boutonne (79), le 13 octobre 1975, de
Louis DOIGNON,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
directeur général honoraire
au ministère du travail,
maire honoraire.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

[M. Louis Doignon avait été plusieurs fois grand maître de la Grande Loge de France. En 1962, notamment, il avait remplacé à la tête de cette obédience l'actuel grand maître, M. Richard Dupuy, qui achevait alors son premier mandat. M. Doignon avait travaillé au rapprochement de la Grande Loge et de la franc-maçonnerie américaine.

Haut fonctionnaire au ministère du travail, membre de la S.F.I.O., M. Doignon avait été maire et conseiller général de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). En juin 1960, il avait été, avec MM. Robert Lacoste, Max Lejeune et André Morice, l'un des signataires du manifeste pour « le maintien de l'Algérie dans la République française ».]

Jean ODIN

Nous apprenons la mort, jeudi 16 octobre à Bordeaux, de
M. Jean ODIN,
ancien député,
ancien sénateur,
doyen des anciens parlementaires de la Troisième République.

[Né le 20 janvier 1889 à Bordeaux, Jean Odin avait été avocat au barreau de sa ville natale (il avait prêté serment en 1917), puis à celui de Paris. Battu aux élections législatives en 1919 et en 1924, il est élu en 1928 dans la cinquième circonscription de Bordeaux. Il s'inscrit, à la Chambre, au groupe de la Gauche démocratique.

Eliminé aux élections de 1932, il se fait élire au Sénat, dont il sera membre jusqu'en 1942. Il est en même temps vice-président de la fédération radical-socialiste du Sud-Ouest et, à ce titre, soutient activement, dans les années précédant la guerre, la politique d'Edouard Daladier.

Le 10 juillet 1940, il est parmi les quatre-vingts parlementaires qui refusent la délégation de pouvoirs au maréchal Pétain. Il assurait depuis lors le secrétariat général du groupe des « quatre-vingts ».]

— M. et Mme Christian Rondest,
M. Jean-François Rondest,
M. Philippe Rondest,
Mme Jeannine Tanis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques CHARON,
doyen de la Comédie-Française,
chevalier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.
34, rue de Montpensier,
Paris (1er).

— Mme Marie-Josèphe Fromond,
La direction et le personnel du T.N.P.,
ont la douleur de faire part du décès de
Alain FROMOND,
directeur adjoint du T.N.P.
Les obsèques ont eu lieu le 15 octobre 1975 à Ecully (Rhône).
5, chemin du Tapis,
69130 Ecully.
Théâtre national populaire,
69100 Villeurbanne.

— Mme Alfred Josien,
Le docteur et Mme Mcshaka et leurs fils,
M. Bernard Josien,
M. et Mme Baladi et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred JOSIEN,
survenu le 11 octobre.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire part.
16, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— M. et Mme Pierre Pennec,
Docteur Jacques Peyre et Mme,
M. le professeur Henri Peyre et sa famille,
Leur famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regrettée
Mme Louise PEYRE,
leur mère, sœur,
survenu à Menton, le 6 octobre 1975.
18, quai Charpenay,
38700 La Tronche.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre STILL,
chansonnier,
survenu le 15 octobre, à Paris.
De la part de toute sa famille.
La levée de corps aura lieu le lundi 20 octobre, à 14 heures, à l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle, suivi de l'inhumation à Saint-Leu-la-Forêt, dans le caveau de famille.
Mme Thérèse Letave,
25, rue Jussieu,
Paris (5e).
Aline Still,
28, rue Sedaine,
Paris (11e).

— Nous apprenons le décès de
M. Georges THIRION,
conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 16 mars 1906 à Commercy, Georges Thirion est substitut à Nancy en 1935 avant d'être nommé juge d'instruction au tribunal de la Seine en 1940. Il est ensuite détaché auprès du tribunal mixte d'Egypte en 1946, revient à Paris où il est nommé juge d'instruction en 1949. Conseiller en 1953, puis président de chambre en 1959 à la cour d'appel de Paris, il est conseiller à la Cour de cassation depuis 1963. Georges Thirion a été membre du Conseil supérieur de la magistrature de 1971 à 1974.]

— Le 14 octobre
Jean ZIMMERMANN
a quitté les siens après soixante-quatre ans de présence amicale, dévouée et croyante.
Sa famille et ses amis ont rappelé sa mémoire en l'église paroissiale de Briey (54).
Le jeudi 16 octobre 1975.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Limoges.
Mme Pierre Sido, son fils Pierre-Marie et leur famille remercient avec émotion toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leur envoi de fleurs, se sont associés à leur deuil lors des obsèques de l'être si cher qu'était pour eux
Pierre SIDO,
directeur général A.I.P.S.,
directeur A.I.P.

Messes anniversaires

— Belleville-sur-Saône (Rhône).
Pour le second anniversaire du décès de
M. Joseph ROSSELLI,
conseiller général et maire
de Belleville-sur-Saône,
une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Belleville le dimanche 26 octobre 1975 à 10 h. 30. Après la messe, réunion au cimetière.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de
Samson FRANÇOIS,
pour le cinquième anniversaire de sa mort, le dimanche 19 octobre à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

— Une messe sera célébrée le mardi 21 octobre à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, pour
M. Pierre LAFUE,
écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
lauréat de l'Académie française,
grand prix
de la Société des gens de lettres,
De la part de
Mme Pierre Lafue, son épouse,
Mlle Amélie Lafue, sa sœur,
Des familles Lafue-Veron, Mazzola-d'Argence et di Carlo,
De M. l'abbé Albert Malmanche,
Et de ses nombreux amis.
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Avis de me

— Le cercle Saint-Jean-Bap invite à assister ou à s'unir d'in tion à la messe célébrée le n 21 octobre à 19 heures, en l'é Saint-Jeanne-de-Chantal, place c Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16e, mémoire de
Mlle Suzanne SIAUVE,
agrégée de l'université et mer de l'Ecole française d'extrême-or décédée le 12 août 1975.

Anniversa

— Pour le douzième anniver du décès de l'
amiral Jean DECOUX,
ancien gouverneur général
de l'Indochine 1940-1945,
grand officier
de la Légion d'honneur,
une pieuse pensée est demand ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications dive

— A l'occasion de la journée n nale de l'émigration, l'Amicale Algériens en Europe organise qu'au 30 octobre, une expos photo réalisée par Amer Oumalo cercle culturel de l'Ami 161 bis, rue Saint-Jacques, Pari

Visites et conféren

SAMEDI 18 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PRC NADES. — Caisse nationale monuments historiques. — 15 62, rue Saint-Antoine, Mme Ca « Hôtel de Sully ». — 15 h., en avenue de Paris, Mme Détrez : château de Vincennes ». — 1 métro Pont-de-Neuilly, Mme Pen « Iles de la Seine et promena Neuilly ». — 15 h., métro St Morland, Mme Zujovic : « Les sa de l'Arsenal ». — 15 h. 30, hall che du château, Mme Huiot : château de Maisons-Laffitte ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, T tre Charles-de-Rochefort, 64, ru Rocher, M. Daniel Mussy : « chansonniers sont-ils en train disparaître ? » ; M. Jean Dutou « 2024, la Terre va-t-elle de la planète des vieux ? » ; M. M rice Limat et Lesage de La Ha « Dossier éducation sexuelle M. Raymond Le Bourre : « La lution par le cinéma » (Club faubourg). — 15 h., Palais de découverte, avenue Franklin Roosevelt, M. J. Goguel : « perspectives de l'énergie géot mique ».

DIMANCHE 19 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PRC NADES. — Caisse nationale monuments historiques. — 10 h grille d'honneur, côté Seine, Oswald : « Histoire des arm travers les âges, aux Invalides : 13 h. 30, place de la Concorde, grille Tuileries, Mme Pennet « Parc et châteaux privés en f de Fontainebleau ». — 15 h., g d'honneur, place du Palais-Ro Mme Carcy : « Les salons du Co d'Etat ». — 15 h., 1 bis, place Vosges, Mme Détrez : « Le Mara — 15 h., devant l'église, Mme marchand : « Saint-Gervais ».

CONFERENCES. — 9 bis, av d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h « Népal » ; 17 h. : « Mongolie » 16 h., salle Albert-le-Grand, 222, du Fg-Saint-Honoré, M. Jean C valier : « Al Hallaj, le crucifié Bagdad » (Foyers de culture). 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie André Cottard : « La vie et l'im règne de Constantin le Gran (Les artisans de l'esprit). — 15 h Notre-Dame de Paris, M. Bofne : « Teilhard de Chardi la passion de « l'Un » (Rochet et expériences spirituelles « L dans l'Esprit »).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 2. - Bibelots. Mobilier style. — Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 5. - Monn. Fourr. Me le Blanc.
S. 6. - Dessins et tableaux anciens du XVIe au XIXe siècle. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Extr.-Orient, Chine, Japon. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Faïences. Porcelaines anc. Chine et Cie des Indes. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 10. - Livres illustr. mod. dessins. Livres anciens et romantiques. — Mes Vidal - Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 12. - Bons meubl. Me Pescheteau.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-p. ass., tél. 950-58-08
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
DIMANCHE 19 oct. à 10 h. et 14 h.
LITHOGRAPHIES - GRAVURES
ESTAMP. - DESS. - TABLEAUX
Exposition vendredi et samedi



(PUBLICITÉ)

Si vous avez de 50 à 75 ans cette assurance-vie ne peut pas vous être refusée!

Le Plan 50+

- **Jusqu'à 34 000 F d'assurance en fonction de votre âge actuel et du nombre d'unités que vous choisissez.**
- **Vous - tout homme, toute femme de 50 à 75 ans avez droit au PLAN 50 + ... personne n'est refusé pendant cette Période Spéciale de Souscription.**
- **Pas de questionnaire-santé à remplir, pas d'examen médical à affronter.**
- **Non, votre état de santé, votre dossier médical ne comptent pas... cette protection vous est accordée pour 24,95 F par mois pour la première unité... déductible de votre revenu imposable.**
- **Votre assurance ne peut être résiliée... sauf par vous, si vous le voulez!**

Mais vous devez envoyer votre proposition au plus tard le lundi 27 octobre 1975

N'envoyez pas d'argent - examinez la police avant de vous engager - pas de risque - pas d'obligation.

Qui prétend que vous êtes trop âgé pour ...néficier d'une assurance-vie parfaitement ...diée pour un prix très réduit?

Qui prétend qu'à votre âge, vous devez ...fronter l'épreuve physique et morale d'un ...amen médical?

Pas la Fédération Continentale, qui a ...is au point le PLAN 50 +.

Voici une police d'assurance-vie qui vous ...t acquise si vous souscrivez durant la ...riode Spéciale de Souscription. Pas de "si", ...s de "et" ou de "mais". Personne ne vous ...ntraint à un examen médical. Bien mieux, ...proposition ne comporte aucune question ...santé, on ne vous demande rien! Voici le ...AN 50 +... votre plan, il suffit de le ...mander!

...n plan peu coûteux pour les plus de 50 ans.

Le PLAN 50 + est si avantageux, si accessible, ...e nous n'hésitons pas à le recommander à tout ...mme, toute femme de 50 à 75 ans... le revenu, ...ituation financière ne comptent pas. Une unité ...cette assurance ne coûte que 24,95 F par mois... ...e seconde unité, doublant le montant de la ...tection qui vous est accordée à vie vaut seule...nt 19,95 F... soit une économie de 20 %! Et ...onomie s'accroît d'autant si vous demandez ...s, quatre ou cinq unités.

Vous bénéficiez en outre d'un AVANTAGE ...CAL : le montant de la prime est déductible ...otre revenu imposable.



...aginez un homme de 60 ans à qui on a refusé une ...surance-vie il y a dix ans à cause de son cœur. Il ...bien maintenant, mais il sait que pour une compa...ie d'assurances, il présente un risque au-dessus de ...moyenne. Mais il veut améliorer la sécurité de ...famille. Le PLAN 50 + répond à ce souhait. Pas ...examen médical. Pas de questions sur sa santé. ...ne peut être refusé; il paiera la même prime que ...s autres assurés. Il peut, par exemple, souscrire ...ux unités garantissant 6 840 F.





Prenez l'exemple d'un homme de 50 ans bien assuré il y a quelques années. Mais depuis, la rapidité de l'inflation a sérieusement entamé la valeur de son assurance-vie. Maintenant, à 50 ans, il trouve que son ancienne police de 40 000 F n'est plus suffisante pour protéger sa famille. Aussi, pour préserver son assurance-vie de la montée en flèche des prix, il peut souscrire cinq unités du PLAN 50 + garantissant 29 200 F.

Le Montant du Capital Assuré est fonction de votre Age au moment où vous souscrivez la police.

Vous êtes seul à connaître vos responsabilités. Vous êtes seul à pouvoir fixer la somme nécessaire pour les affronter. Le capital auquel vous donne droit le PLAN 50 + est déterminé par votre âge au moment de la souscription, et par votre sexe. Vous en verrez le montant exact sur le tableau ci-dessous.

ATTENTION : une fois que vous êtes assuré, votre capital ne diminue jamais, sauf décision de votre part. Votre prime n'augmente que si vous acceptez les revalorisations de capital que nous vous proposons. Et, à partir de 85 ans, vous continuez à être assuré sans avoir à verser de prime.

Enfin la solution pour protéger les adultes d'un certain âge.

Le PLAN 50 + est d'une conception entièrement nouvelle en France dans le domaine de l'assurance-vie. Il a été élaboré par la Fédération Continentale, qui est la seule compagnie à vous en faire bénéficier. Ce plan est le fruit de plusieurs mois d'études et de recherches menées pour servir au mieux les intérêts des adultes d'un certain âge.

L'objectif a été de mettre au point une assurance-vie accessible à tous les adultes d'un certain âge... une police au coût réduit et à garanties élevées. Le problème a été d'y parvenir.

La Période de Croissance du Capital a résolu le problème.

Le PLAN 50 + est acquis à toute personne de 50 à 75 ans... et une fois que vous avez souscrit, vous en bénéficiez à vie. On ne vous pose aucune question sur votre santé. On n'exige de vous aucun examen médical. Vous ne risquez aucun refus, en aucun cas, si vous avez envoyé votre proposition avant l'expiration de cette Période de Souscription limitée. Et vous pouvez en toute liberté choisir une unité de protection ou plus, jusqu'à cinq unités. Comment la Fédération Continentale peut-elle vous accorder une offre aussi avantageuse pour un coût aussi modique? C'est la Période de Croissance du Capital qui a permis de trouver la solution.

Pendant les deux années de Période de Croissance du Capital, la Compagnie verse uniquement :

– en cas de décès accidentel, une indemnité de 4000 F pour chaque unité d'assurance 50 + que vous détenez. Par exemple, une police de quatre unités assurerait 16 000 F à votre bénéficiaire.

– en cas de décès non consécutif à un accident, en plus d'un versement équivalent au total des primes déjà réglées, un intérêt de 10 % par an.

N.B. – Après la Période de Croissance du Capital, limitée aux deux premières années de la police, votre bénéficiaire touche le montant intégral de la police, quelle que soit la cause du décès. Vous verrez sur le tableau ci-dessous le montant intégral qui correspond à votre âge actuel, à votre sexe et au nombre d'unités que vous choisissez. Et surtout, n'oubliez pas qu'à partir du moment où vous avez souscrit, ce montant intégral est fixé une fois pour toutes – il ne diminuera jamais tant que vous garderez votre police en vigueur – tant que vous vivrez.

Clause spéciale : une réserve à votre disposition.

Le PLAN 50 + permet de constituer, après les trois premières années, une réserve disponible qui va croissant avec le nombre d'années d'assurance. Vous accumulez ainsi une somme qui vous reste acquise et que vous pouvez récupérer immédiatement en cas de besoin.

Ou bien, si vous estimez ne plus pouvoir continuer à payer vos primes, cette somme peut servir à payer un capital moins élevé d'assurance-vie, qui vous couvrira pour le reste de vos jours sans que vous ayez à débourser un franc de plus.



Voyons le cas d'un mari et de sa femme, tous deux âgés de 63 ans, donc à deux ans de la retraite. Le montant de leur pension suffira à couvrir leurs dépenses... Mais, devant les frais considérables que peut entraîner un décès, la disparition de l'un d'eux risque de devenir une terrible charge financière pour le survivant. Le PLAN 50 + peut assurer à chacun une couverture de quatre unités... garantissant 11 840 F pour lui et 13 680 F pour elle.

Des précisions sur la période de réflexion de dix jours.

Nous aimerions que vous soyez convaincu des remarquables qualités du PLAN 50 +. Votre police sera établie dès réception de votre proposition (mais n'oubliez pas qu'il faut l'envoyer avant la date limite indiquée plus haut, le cachet de la poste faisant foi). Quand vous aurez reçu votre police, montrez-la à vos amis, à votre famille... et pourquoi pas, à votre agent ou à votre courtier d'assurances. Alors, si pour une raison quelconque, vous décidez que vous ne voulez pas être couvert par l'assurance-vie du PLAN 50 +, retournez la police, tout simplement. Nous ne vous poserons aucune question. Vous ne risquez rien, vous n'avez aucune obligation. Mais, quand vous aurez considéré les multiples avantages que vous offre ce plan, vous voudrez, nous en sommes sûrs, en bénéficier à l'avenir.

La garantie d'une protection immédiate.

En fait, si vous décidez de conserver le pla... et que vous envoyez sans tarder votre règlement, vous êtes automatiquement couvert à partir du jour où nous avons établi la police. Et vous aurez l'esprit en paix, vous sachant couvert, quoi qu'il puisse arriver.

Nos directeurs répondent à vos questions.

1. Pourquoi y a-t-il une "date limite" de souscription?

Parce que la Fédération Continentale garantit d'accepter tout homme, toute femme de 50 à 75 ans, la limitation de la Période de Souscription est nécessaire, sinon certains attendraient de tomber gravement malades pour s'assurer – et nous serions par conséquent obligés d'augmenter considérablement le montant de la prime, au détriment de tous.

En outre, les tarifs avantageux de ce plan sont fondés, en partie, sur notre capacité d'établir un grand nombre de polices en un court délai, ce qui réduit nos frais administratifs.

2. Puis-je, en toute confiance, souscrire directement auprès de la Fédération Continentale?

La Fédération Continentale fait partie du Groupe Concorde qui est au service du public depuis 70 ans. Notre réputation est fondée sur la confiance totale de nos assurés. Voilà pourquoi nous vous offrons dix jours de "libre examen" de la police... pour que vous soyez certain d'être 100 % satisfait avant d'engager ne serait-ce qu'un franc... Bien plus, nous considérons que nous sommes totalement liés par le moindre mot qui figure dans cette page, tout comme si vous étiez venu à nos bureaux ou ayez parlé directement à un de nos agents. Donc, en demandant votre police 50 +, vous ne prenez aucun risque... et vous pouvez bénéficier d'une protection spécialement adaptée à vos besoins.

3. Quelles GARANTIES me sont données par la Compagnie?

A. La Fédération Continentale garantit que, si vous envoyez votre proposition pendant cette Période de Souscription, la Compagnie établira une police à votre nom et vous laissera la possibilité d'en étudier les conditions générales pendant dix jours. C'est après ce délai seulement que vous aurez à prendre la décision de conserver la police ou de la retourner à notre Compagnie.

B. La Fédération Continentale garantit que vos primes ne subiront aucune augmentation aussi longtemps que vous garderez la police en vigueur, sauf si vous désirez revaloriser votre capital.

C. La Fédération Continentale garantit que votre police ne sera jamais résiliée par la Compagnie.

Signature — Un Directeur

Signature — Un Directeur

...bien protégé pour si peu d'argent: ...e unité pour 24,95 F par mois... grâce à une assurance-vie ...i ne diminue jamais alors que vous avancez en âge.

...bleau des capitaux

...montant de la protection qui vous est offerte par votre assurance est fondé sur votre âge déterminé par ...ifférence entre l'année de souscription et l'année de votre naissance, au moment où vous envoyez votre ...position.

...e de l'assuré ...souscription H	F	1 unité	2 unités	3 unités	4 unités	5 unités	Age de l'assuré à la souscription H	F	1 unité	2 unités	3 unités	4 unités	5 unités
		PRIME MENSUELLE* 24,95	44,90	64,85	84,80	104,75			PRIME MENSUELLE* 24,95	44,90	64,85	84,80	104,75
	50	6800	13600	20400	27200	34000	62	65	3100	6200	9300	12400	15500
	51	6470	12940	19410	25880	32350	63	66	2960	5920	8880	11840	14800
	52	6150	12300	18450	24600	30750	64	67	2810	5620	8430	11240	14050
0	53	5840	11680	17520	23360	29200	65	68	2660	5320	7980	10640	13300
1	54	5550	11100	16650	22200	27750	66	69	2500	5000	7500	10000	12500
2	55	5260	10520	15780	21040	26300	67	70	2350	4700	7050	9400	11750
3	56	4970	9940	14910	19880	24850	68	71	2250	4500	6750	9000	11250
4	57	4700	9400	14100	18800	23500	69	72	2140	4280	6420	8560	10700
5	58	4430	8860	13290	17720	22150	70	73	2020	4040	6060	8080	10100
6	59	4180	8360	12540	16720	20900	71	74	1910	3820	5730	7640	9550
7	60	3930	7860	11790	15720	19650	72	75	1810	3620	5430	7240	9050
8	61	3750	7500	11250	15000	18750	73		1710	3420	5130	6840	8550
9	62	3580	7160	10740	14320	17900	74		1620	3240	4860	6480	8100
0	63	3420	6840	10260	13680	17100	75		1530	3060	4590	6120	7650
1	64	3270	6540	9810	13080	16350							

...u'à 85 ans.
• Le montant maximum dont une personne puisse bénéficier pour cette assurance est de cinq unités.

C'est si facile de souscrire, l'acceptation est garantie.

1. Il y a deux formulaires de proposition. L'un est pour vous, l'autre pour votre épouse, un membre de votre famille ou un ami, pourvu qu'ils aient de 50 à 75 ans.

2. Remplissez votre proposition. N'oubliez pas d'indiquer le nombre d'unités d'assurance que vous voulez : 1, 2, 3, 4 ou 5. N'oubliez pas de signer et de dater la proposition.

3. Envoyez le formulaire, avant la clôture de la Période Spéciale de Souscription, à : La Fédération Continentale PLAN 50 + 72, rue Saint-Lazare, 75439 Paris Cedex 09.

N'envoyez pas d'argent.

Aucune obligation.
Dix jours pour étudier la police.

POUR VOUS
la proposition pour le PLAN 50 +
l'envoyer à :
LA FEDERATION CONTINENTALE PLAN 50 +
72, RUE SAINT-LAZARE
75439 PARIS CEDEX 09

Cochez le nombre d'unités que vous voulez souscrire :
☐ E cinq unités ☐ D quatre unités ☐ C trois unités
☐ B deux unités ☐ A une unité
Ecrivez en lettres capitales
Nom : M. - Mme - Mlle (Rayez les mentions inutiles) Prénom
Adresse : n° ______ Rue ______
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ______
Date de naissance : ______ jour, mois, année
Bénéficiaires : cochez la bonne case.
☐ votre conjoint, vos enfants ou à défaut vos ayants droit
☐ autre bénéficiaire (nom et prénom) ______
Date : ______ Signature ______
N'envoyez pas d'argent, étudiez la police pendant dix jours sans aucune obligation.

POUR VOTRE EPOUSE, UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE OU UN AMI
la proposition pour le PLAN 50 +
l'envoyer à :
LA FEDERATION CONTINENTALE PLAN 50 +
72, RUE SAINT-LAZARE
75439 PARIS CEDEX 09

Cochez le nombre d'unités que vous voulez souscrire :
☐ E cinq unités ☐ D quatre unités ☐ C trois unités
☐ B deux unités ☐ A une unité
Ecrivez en lettres capitales
Nom : M. - Mme - Mlle (Rayez les mentions inutiles) Prénom
Adresse : n° ______ Rue ______
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ______
Date de naissance : ______ jour, mois, année
Bénéficiaires : cochez la bonne case.
☐ votre conjoint, vos enfants ou à défaut vos ayants droit
☐ autre bénéficiaire (nom et prénom) ______
Date : ______ Signature ______
N'envoyez pas d'argent, étudiez la police pendant dix jours sans aucune obligation.

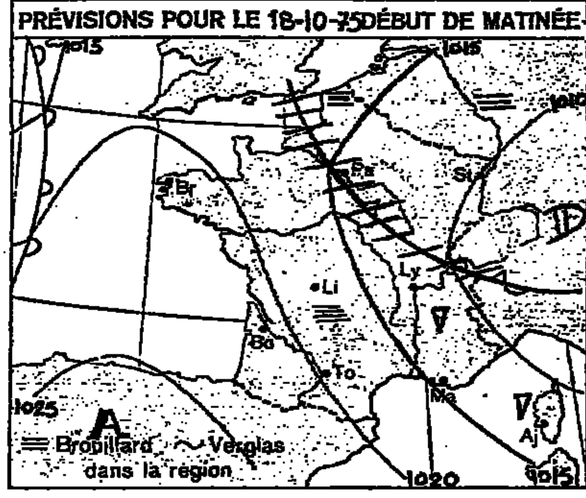


LA FEDERATION CONTINENTALE 72, RUE SAINT-LAZARE 75439 PARIS CEDEX 09

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 octobre à 0 heure et le samedi 18 octobre à 24 heures :

Le champ de pressions continuera de s'élever sur les îles Britanniques et la France, mais la dépression qui s'est formée sur l'Italie se développera vers l'Allemagne et l'Europe centrale.

Samedi 18 octobre, sur les régions s'étendant de la Bretagne aux Pyrénées et au golfe du Lion, le temps sera assez beau, malgré des nuages passagers qui donneront encore quelques averses sur les Pyrénées. Les vents, de secteur nord-ouest, faibliront et, après une matinée encore fraîche, les températures maximales seront en hausse.

Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux et souvent brumeux le matin. Des pluies passagères auront lieu de la Normandie aux régions de l'Est, et il neigera en montagne à partir de 1 200 mètres à 1 500 mètres. Une amélioration se développera toutefois au cours de la journée, les précipitations tendant à s'atténuer, surtout en plaine. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi. Les vents, faibles à modérés, souffleront du nord ou du nord-est. Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Vendredi 17 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,9 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Biarritz, 14 et 12 degrés ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 12 et 9 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 15 et 8 ; Ajaccio, 20 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 23 et 18 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Le Caire, 29 et 23 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 15 et 6 ; Genève, 14 et 6 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 16 et 7 ; Moscou, 6 et 2 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 19 et 14 ; Stockholm, 9 et 7.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE EN LIBRE-SERVICE

La Documentation française vient d'inaugurer sa nouvelle librairie installée, comme l'ancienne, au 29-31 du quai Voltaire, à Paris, dans le septième arrondissement. Elle couvre deux salles sobrement et clairement décorées ; les clients peuvent désormais feuilleter eux-mêmes les documents mis à leur disposition et rangés par grands secteurs. Des classeurs proposent notamment les affiches touristiques éditées par le secrétariat d'Etat ou les offices des grandes villes. Cette librairie est ouverte sans interruption de 9 heures à 18 heures tous les jours, sauf les samedi et dimanche.

La Documentation envisage d'autre part d'installer dans un avenir assez proche une succursale à Lyon. Ce serait sa première décentralisation en province.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 octobre 1975 :

DES ARRETES

● Relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1975/12 ;

● Relatif aux dispositifs spécialement conçus pour le transport des enfants dans les voitures particulières ;

● Portant création d'un institut de recherche fondamentale au commissariat à l'énergie atomique.

UN DECRET

● Fixant le prix du quintal de blé-fermage pour la campagne 1975-1976.

DES LISTES

● D'admissibilité aux concours internes d'entrée en 1975 à l'Ecole nationale d'administration.

Action sociale

● *A l'intention des immigrés.* — L'association Accueil et promotion organise, le 19 octobre, à partir de 14 heures, une exposition, avec projection du film *l'Autre France*. Cette manifestation sera suivie d'un débat animé par M. Ali Ghalem, réalisateur du film *Mektoub*. (25, rue de La Villette, Paris-19e. Participation aux frais : 10 F par personne, 5 F pour les immigrés.)

INSTITUT

AVANT LE PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a fixé au 26 février 1976 la réception du Père Carré, qui sera accueilli par M. Jean Guitton, et au 25 mars celle du professeur Jean Bernard, par M. Etienne Wolff.

La commission d uPrix du roman, qui sera décerné le 6 novembre prochain, a retenu les neuf ouvrages suivants, classés selon le nombre des suffrages : Didier Decoin : *le Policeman* ; Jean Fougère : *les Passagers* ; Michel del Castillo : *le Silence des pierres* ; Jean Joubert, *l'Homme de sable* ; Solange Fasquelle, *l'Eté dernier* ; Pierre-Jean Rémy, *Rêver la vie* ; Max Gallo, *la Baie des anges* ; Olivier Todd, *les Canards de Ca Mao.*

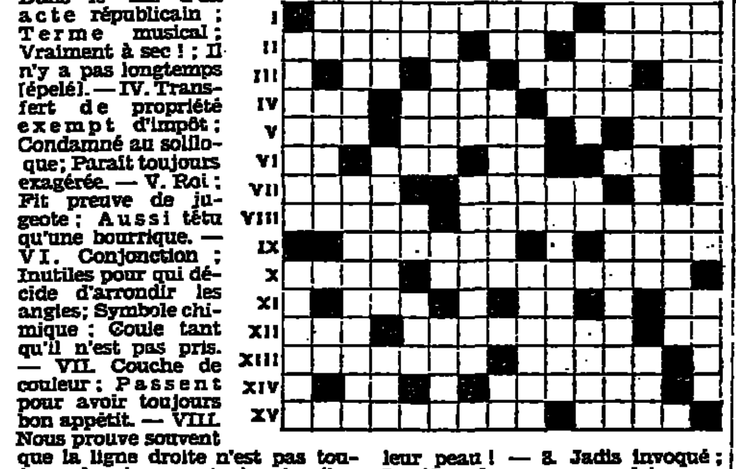
● *Le dictionnaire de l'Académie française* comporte trois mots nouveaux : « discophile », « discothèque » et « discourtoisement ». Les académiens ont également admis l'expression « discrimination raciale ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 280

HORIZONTALEMENT

I. Avec elles, un capitaine est assuré d'un bel avancement ; Il faut qu'il soit léger pour qu'une rencontre soit moins désagréable. — II. Modeste lorsqu'elle est maigre ; D'un auxiliaire ; N'a pas cours en France. — III. Dans le bas d'un acte républicain ; Terme musical ; Vraiment à sec ! ; Il n'y a pas longtemps (épelé). — IV. Transfert de propriété exempt d'impôt ; Condamné au soliloque ; Paraît toujours exagérée. — V. Roi ; Fit preuve de jugeote ; Aussi têtu qu'une bourrique. — VI. Conjonction ; Inutiles pour qui décide d'arrondir les angles ; Symbole chimique ; Coule tant qu'il n'est pas pris. — VII. Couche de couleur ; Passent pour avoir toujours bon appétit. — VIII. Nous prouve souvent que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre ; Concourent à un embellissement. — IX. Court dans le désert ; A ne pas quitter quand elle est bonne ! — X. Le cœur est parfois sa raison d'être ; Rendaient moins haut. — XI. Vieux beau ; Pour en avoir, il faut y mettre le prix ; Bruit. — XII. Eau douce ; Pour s'en servir, il faut savoir l'agiter ; Vieux mot. — XIII. Affections ; Prénom féminin. — XIV. Localité de France ; Sont là pour prouver qu'il n'est pas toujours difficile de faire son trou en ce bas monde. — XV. Si elle travaille, c'est surtout pour la forme ; Se cultivent en toutes saisons.



VERTICALEMENT

1. Ne tardent pas à fondre dès qu'on les touche ; S'efforce de joindre les deux bouts. — 2. Symbole chimique ; Convient bien à un Marseillais ; Eventuellement oublié. — 3. Un bon morceau ; En fâcheuse posture. — 4. Est fort ; Permet à de très jeunes vertébrés de prendre patience entre les repas ; Refroidit. — 5. Points opposés ; Orientation ; Abréviation ; Terme de jeu. — 6. Brusques résolutions ; Tranche de bœuf ; Mécontente. — 7. Vit un grand départ ; Que de femmes se damneraient pour avoir leur peau ! — 8. Jadis invoqué ; La légende ne nous précise pas si elle était sujette à une fièvre de cheval ; D'un auxiliaire. — 9. Un point à l'horizon ; Sulfate ; Sans réserve. — 10. Ne désigne pas le premier venu ; Beaucoup de bruit pour rien. — 11. Mis en pièces à Sedan ; Abréviation ; Défaite prussienne. — 12. Petit centre de relégation promis à un jeune coupable ; Inciter à ouvrir l'œil. — 13. Est tombé (épelé) ; On y rentre sans raison ; Point de repère. — 14. Ne fut jamais aussi brillant qu'après sa mort ; Se donne, se retire. — 15. Instrument à vent ; Figure biblique.

Solution du problème n° 1 279

Horizontalement

I. Placement. — II. Roués ; Léo. — III. Lieu. — IV. Nuances. V. Crier ; Elm. — VI. Inès ; Se. — VII. Pente ; Ion. — VIII. Estomac. — IX. Rusera. — X. Io ; Et ; Ui. — XI. Glossines.

Verticalement

1. Principes. — 2. LO ; Urnes ; Il. — 3. Auraient ; Oô. — 4. Ce ; Nestor. — 5. Es ; Cr ; Emues. — 6. Lé ; Asti. — 7. Elise ; Ice. — 8. Née ; Iso ; Rue. — 9. Tourmentais.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le « dossier » vieillesse

Une petite moustache, des lunettes, tous ses cheveux, ou presque, et toute sa tête. C'est le doyen des Français, M. Jean Teillet, un Vendéen. Il aura cent dix ans en novembre. Il n'a jamais été malade et il est toujours amoureux. Philippe Halphen le taquinait jeudi sur TF 1 : n'a-t-il pas éprouvé, il y a peu, une grande passion... Il l'a fort mal pris. De quoi se mêlait-on. Sa vie privée ne regardait que lui. Et le secret de cette belle, de cette verte vieillesse ? Il n'a pas voulu nous le confier. Dommage ! Un bon exemple à suivre pourtant. L'image rassurante de ce qui nous attend. Et c'est ce qu'il faut : rassurer l'opinion, l'arracher à son appréhension, à son refus, à son dégoût, la familiariser avec le grand âge, lui signaler qu'après soixante ans tout n'est pas fini — on s'y est risqué récemment aux Etats-Unis et on a eu raison, l'émission « Sex after sixty » a fait sensation, — lui montrer l'absurdité d'une société qui, tout en prolongeant la vie, l'écourte, qui écrase, qui écarte les personnes usagées, qui en a honte au lieu d'en avoir pitié.

Et c'est ce qu'on a fait. On nous a présenté des vieillards heureux, des vieillards chez eux. Et puis on nous a conviés au chevet des « vieillards à la clé », des grabataires (la clé est sur la porte, venez, n'ayez pas peur), des solitaires livrés à la seule compassion des Petits Frères des pauvres. Ils nous ont affirmé — ce n'était qu'un cri — vouloir mourir là, dans leur lit. Pas question d'aller à l'hospice, l'hospice où traînent, où croupissent encore, dans l'attente de la mort, quelque deux cent mille condamnés. Plus de la moitié d'entre eux disparaissent moins d'un an après y être entrés.

Bon, dira-t-on, mais les hospices d'ici quelques années, il n'y en aura plus. On démolit, on reconstruit. On nous promet des établissements ultra-modernes, bien aérés, bien distribués, bien conçus. Il en existe déjà, on les a vus. C'est beaucoup mieux, c'est vrai. Est-ce assez pour tromper l'ennui de ceux qui n'en finissent pas de finir de vivre ? Que font-ils ? Rien. A quoi pensent-ils, à l'avenir ? Merci bien. Non, au passé. Un passé toujours merveilleux à leurs yeux, un trésor de souvenirs heureux où ils n'ont qu'à plonger la main.

Ce trésor, nous qui le vivons au présent, un présent harcelé, inquiet, épuisant, on aurait aimé le partager plus longuement avec eux. Il faudra nous inviter à revenir les voir. Il faudra compléter et rouvrir à temps réguliers ce dossier vieillesse. Il nous concerne tous. Et de plus en plus près.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Antenne 2 a bouleversé ses programmes jeudi soir pour suivre l'actualité : après Feu la mère de madame, de Feydeau, en hommage à Jacques Charon, la deuxième chaîne a planté la batterie de ses caméras à Châtellerault pour suivre la réunion politique de M. Abelin à laquelle participaient MM. Chirac, Mitterrand et Poniatowski. On se félicitera, cette fois, du sens de l'improvisation des collaborateurs de M. Marcel Jullian.*

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 17 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « l'Amour des quatre colonels », de P. Ustinov, avec Ch. Minazzoli, L. Velle, A. Thorent.

Quatre colonels de nationalité différente se retrouvent, dans l'Allemagne occupée, face à la femme de leur rêve, dont ils veulent, tous les quatre, faire l'épouse rêvée.

22 h. 30, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste (avec M. Creton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. L'intolérance (voir tribunes et débats).

22 h. 35, Ciné-Club : « Freaks », de T. Browning.

Drame dans un cirque. Une belle trapéziste dupe par intérêt un nain amoureux d'elle et cherche à l'empoisonner. Les amis du nain — les monstres du spectacle — le vengent.

23 h. 35, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (Grandeur et obéissance) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes : Claude Ballif ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Concert... Inédits de Schumann : « Messe pour chœurs et orchestre », par l'Orchestre de la radio sarroise, direction B. Maderna ; 21 h., Récital de clavecin : Scott Ross (Rameau, Couperin, Bach, Froberger) ; 22 h. 30, Dossier flash ; 23 h., En direct de Nancy... Cabaret du jazz : Jazz pulsations (l'Utopic Sporadic Orchestra, le New Unit de Michel Portal) ; 24 h., En marge, par D. Caux.

SAMEDI 18 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Eddy Mitchell) ; 21 h. 30, Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Catch ; 22 h. 55, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : « la Mort du pantin », de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei, avec G. Cattand.

Le directeur d'une importante société (dynamique, efficace et qui ne fait pas de sentiment) apprend qu'un cancer le condamne : sa vie change brusquement.

22 h., Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard ; 23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.) Dramatique : « la Famille Grossfelder », de J. Ehote. Avec M.-Ch. Barrault.

Un petit village lorrain en 1900. Marie-Louise, une vieille fille, se souvient de sa jeunesse en Alsace. Louis, le commis, l'aimait. Mais son père en avait décidé autrement.

22 h. 10, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Carte blanche, par L. Siou : « Les coulisses du vieux cirque », de R. Auguet, réal. G. Godebert ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Soirée lyrique : « Madame Butterfly », de Puccini, avec M. Freni, L. Pavarotti, C. Ludwig, R. Kerns, M. Sénéchal, M. Rinzler, Orchestre philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan ; 22 h. 30, « le Tombeau de Couperin » (Ravel), par Y. Lefebvre, piano ; 23 h., Vieilles cires : Bach ; 24 h., Anonymes et sentimentales.

DIMANCHE 19 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

17 h. 20, Télé-Film : « Terreur dans le ciel », de B. Kovalski ;

20 h. 35 (R.), Film : « Le cave se rebiffe », de G. Grangier (1961), avec M. Biraud, J. Gabin.

Un graveur qui passe pour un « cave » est entraîné, par des gangsters, dans une affaire de faux billets, supervisée par un vieux spécialiste, le Dabe, sorti de sa retraite pour la circonstance.

22 h. 10, Pour le cinéma, de F. Rossif ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 50, Série : « Hec Ramsey » ;

19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux ; 21 h. 40, Feuilleton : « la Porteuse de pain », de X. de Montepin ; 22 h. 55, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Dramatique : Mourir pour Copernic, de B. Rothstein. Avec O. Picq.

Une lutte acharnée pour libérer la science et la philosophie du joug de la théologie qui se terminera pour Giordano Bruno, le 16 février 1600, sur un bûcher. Une émission exceptionnelle.

22 h., FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Hommage à Jacques Charon : « le Malade imaginaire », de Molière, par les comédiens-français ;
20 h., Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Canto Ezra Pound » ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano et violon » de Brahms ;
20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h., Concours musical Reine-Elisabeth, piano 1975 ; 23 h., Nouvelles auditions ; 24 h., Concert extra-européen.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« Futuristie » ou l'utopie dépassée

(Suite de la première page.)

Puis le rideau de fer se lève et l'on découvre les fameux « bruiteurs » des futuristes, caisses de bois dotées de haut-parleurs rudimentaires, que le compositeur a reconstruits et complétés avec des tuyaux de laiton comme filtres résonnants, accompagnés par un ensemble d'objets préparés (cuve, chaudrons, baignoire, batterie de tuyaux) dont la couleur et la réaction particulières s'expriment à travers leurs propres haut-parleurs. Et ces instruments, « fiers de leurs défauts de chaîne électro-acoustique non fidèle », joints à une abondante sonorisation classique, donnent une couleur très originale, parfois flottante, à cette vaste symphonie qui mélange parfois douze musiques autonomes coordonnées par le compositeur à travers les soixante voies de ses consoles.

Il n'est guère possible de décrire une œuvre aussi riche et aussi longue (près de deux heures) qui conjugue, d'une part, les jeux piquants et les formes rudimentaires des futuristes, des prélèvements-souvenirs dans les plus vieux stocks de la musique concrète (avec un retour plein de malice aux techniques du « sillon mort »), et, d'autre part, les mille prestiges du prodigieux élargissement du vocabulaire et des moyens d'expression réalisé par Pierre Henry depuis une vingtaine d'années (à quoi il faudrait ajouter les étonnants contrepoints des films abstraits sur cinq grands écrans, réalisés par le compositeur lui-même).

Un lyrisme proprement musical

Somme du passé, ouverte sur un avenir qu'on commence à discerner, l'œuvre est surtout caractéristique par ses grandes variations lentes et contemplatives (comme à l'époque du Voyage), le raffinement toujours plus aigu des qualités du son, la maîtrise du relief polyphonique et de la circulation stéréophonique, et un usage de plus en plus net de sons proprement musicaux (tabla, sitar, violon, jazz, chœur a cappella, etc., etc.)

*Sans rien renier de son art (y compris le sifflet de la locomotive de l'*Etude aux chemins de fer *ou les grandes séquences de type lettriste qui rappellent les admirables* Fragments pour Artaud) *ni de son génie d'inépuisable créateur d'images, P. Henry y intègre de manière plus intérieure un lyrisme proprement musical, et en particulier une extraordinaire vision condensée, confondue, comme immobile, du premier mouvement de la* Neuvième *de Beethoven, qui vient couronner l'harmonie de cette œuvre, moins violente, activiste et « percutante » (dans son niveau sonore) que les précédentes.*

Est-ce le signe d'une évolution importante ? Sans doute. D'un retour à la musique classique ? Sûrement pas. Mais probablement d'un mariage plus intime entre deux branches de l'art musical qui paraissaient diverger de plus en plus. Une évolution analogue a pu être constatée chez Stockhausen. Elle n'est sûrement pas sans relation avec l'évolution des mentalités vers un idéal d'écologie sonore, vers une musique qui soit davantage « silence », si l'on veut exprimer par là une « respiration » intérieure nécessaire à l'homme d'aujourd'hui.

L'utopie des futuristes, réalisée, est bien en passe d'être dépassée par une de ces mutations de la sensibilité qui montrent que nous changeons d'époque.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre national de Chaillot, les 17 et 18 octobre, 20 h. 30.

« LA » TEBALDI EN U.R.S.S.

(De notre correspondante.)

Moscou. — *Pour la première fois de sa carrière, mais pour une seule fois, hélas ! Renata Tebaldi a chanté pour les Moscovites. Après la Scala, Covent Garden, le Met, elle souhaitait vivement se produire au Bolchoï. Mais il aurait fallu plusieurs soirées pour satisfaire la demande des places, et finalement la célèbre cantatrice dut affronter, lundi dernier, au palais des congrès du Kremlin, cette énorme bâtisse de six mille sièges qui sert désormais d'annexe au Bolchoï, quand elle n'abrite pas les grandes manifestations politiques du régime, et qui ne se prête pas spécialement à un récital de soliste.*

Présentée sous les auspices de la Scala de Milan, « la » Tebaldi, qui a plus de cinquante ans, a voulu faire découvrir aux amateurs soviétiques son timbre et sa technique inégalables dans un répertoire qui réunissait Gluck, Pergolèse, Verdi, Donizetti, Puccini, Fidelio de Beethoven.

L'enthousiasme du public, qui fit bisser Donizetti et redemanda du Puccini, contraignit la diva à signer, après le récital, les centaines de programmes que lui tendaient ses admirateurs.

« La » Tebaldi, qui a commencé sa tournée le 5 octobre à Varsovie, et qui a chanté le 9 à Kiev, donne encore deux concerts à Leningrad, les 17 et 20 octobre, dans la grande salle Philharmonique. — N. Z.

Théâtre

Reprise à Orsay

« DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES »

Le fils (Jean-Pierre Aumont) va chercher sa mère à Orly. Il ne l'a pas vue depuis dix ans. Elle vient d'une ancienne colonie très lointaine, où elle exploite son usine et ses ouvriers.

Difficiles retrouvailles entre la mère vorace et le fils qu'elle a élevé en gigolo, qui s'est desséché dans le vide laissé par sa jeunesse enfuie. Il ne reste plus rien de leur amour égoïste, rien que des phrases en angles brisés, des silences happés par une merveilleuse musique (de Carlos d'Alessio), composée trop jolie comme pour enjoliver des souvenirs, et des souvenirs sans chair, un cynisme amer, plus destructeur que la colère, écœurant. La fille (Bulle Ogier) qui vit avec le fils et s'accepte victime idiote, en est écœurée. Le gigolo finit abandonné des femmes. Un peu plus tôt, un peu plus tard, c'est bien tout ce qui peut lui arriver.

Les femmes s'imposent dans cette pièce de Marguerite Duras, que Jean-Louis Barrault avait créée à l'Odéon et qu'il reprend à Orsay dans de beaux décors d'Albert Decosterd, un peu transformée, plus aigrement ironique. Les femmes s'imposent parce que Jean-Pierre Aumont — peut-être à cause du trac — est trop d'un seul tenant, sans sournoiserie aucune, sans rien d'équivoque. Et puis Madeleine Renaud, quand elle s'installe sur scène, prend possession des planches, des objets, du public, du texte, elle se grandit, elle s'étale, séduisant vampire, monstre sublime.

Enfin, il y a Bulle Ogier, lisse et butée, avec des mots qui tombent sec, une manière presque terrifiante de « jouer » chaque seconde de chaque situation, tout en restant celle qui regarde. C'est étonnant comme elle amène tout sur scène de ce qui lui a appris le cinéma, comme elle théâtralise, comme elle montre une vérité d'un personnage sans se laisser aller au psychologisme. Bulle Ogier est surprenante.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 (en alternance avec « Harold et Maude »).

Danse

Programme Bizet, chez Roland Petit

Le Midi décidément réussit à l'enfant de Paris qu'est Roland Petit. Le ballet qu'il vient chorégraphier sur la musique de scène de « l'Arlésienne », de Bizet, et qu'interprète la troupe du Ballet de *Marseille* au Théâtre de la Porte-Saint-Martin est de sa meilleure veine. Lisible, pas tordue, bien de chez nous avec de vifs mouvements d'ensemble et de jolis adages, sa trame pastorale se déroule sans faiblesse jusqu'au drame qui la termine par un coup de théâtre audacieux : la disparition de son héros dans une trappe du proscénium. Pour rendre cette fin plus saisissante, René Allio, après avoir conçu une toile de fond à la Van Gogh évoquant la Camargue de Daudet, a eu l'idée originale de transformer son décor à vue et d'enfermer les deux protagonistes dans un huis clos étouffant où ceux-ci dansent leurs ultimes variations sur les célèbres solos de flûte qui ont bercé notre enfance et qui sont les meilleures pages de cette partition sans égale. Avec son masque à l'air fatal et sa technique que ne rebute aucune difficulté, Dudy Bryans interprète magistralement Frédéri, l'amant de celle qu'on ne voit jamais et que Vivette, la petite mariée, sous les traits de Loïpa Aranjo, ne parviendra pas à retenir.

Le lever de rideau est un autre hommage à Bizet dont les « Variations chromatiques », brillamment exécutées sur scène par Elisabeth Cooper, rappellent le pianiste virtuose qu'admiraient Liszt et Berlioz. Là encore et dans un tout autre style, Roland Petit compose des jeux d'adultes, ou plutôt d'Alcides en maillots d'acrobates, poignets de force et paillettes sur les joues, dont les entrées et les sorties pleines d'imprévu et de cocasserie déchaînent un réjouissement permanent.

« Carmen », donnée en fin de spectacle, risquait d'entraîner des comparaisons fâcheuses. Or il n'en est rien. L'œuvre, qui n'a pas pris une ride, demeure la pièce maîtresse de Roland Petit, et il est bon de la voir toujours représentée, même si son pot-pourri musical, diffusé sur bande sonore, fait grimacer les admirateurs de l' « opéra parfait ». Mais comment ne pas nous souvenir de la troupe qui brûlait les planches du Théâtre Marigny à la création en 1949 ? Serge Perrault, Gordon Hamilton, John Gilpin, Milorad Miskovitch, Belinda Wright, Ursula Kubler réunis autour de leur don José, fascinant démiurge qui lançait une Carmencita des temps modernes aux cheveux coiffés à la garçonne, aux jambes les plus parisiennes du monde et jamais remplacée : Zizi Jeanmaire...

OLIVIER MERLIN.

Variétés

Les Frères Jacques

Avant la rencontre, il y a comme un agacement. Depuis l'enfance, ils font partie du décor, on les connaît par cœur et on les imagine très bien dans un tableau un peu poussiéreux accroché au mur, jouant une fois encore au mélodrame bouffon, à l'humour familier ou absurde, avec leurs collants bicolores, leurs mains gantées de blanc, interprétant de singuliers ballets et la tête nue ou couverte d'un chapeau claque ou d'un canotier. On craint de se déplacer pour rien, de ne pas avoir un rapport avec un monde qui s'est éloigné chaque jour davantage, d'être, pour parler franchement, cloué deux heures durant dans un ennui glacé et « culturel ».

A les revoir sur scène, ils n'ont pas changé, bien qu'ils soient tous les quatre entre la cinquantaine et la soixantaine. Physiquement, ils ont bien vieilli. On écoute pour la énième fois *la Queue du chat* et telle autre chanson parodique enrobée de l'accompagnement, sonore, du piano et, visuel, du corps, des jambes, des mains. Parce que le temps restitue intacts chansons et interprètes une partie du plublic (la majorité jeudi soir) dit alors son amitié chaleureuse, rit, s'attendrit, se rend complice. Pour les autres, au bout d'un certain temps, il y a l'étonnement devant un style que personne n'a pu enlever aux Frères Jacques et qui a été perfectionné, affiné, permettant une belle variété dans un certain burlesque, dans la satire et la parodie mimées et chantées. Ces considérations techniques n'enlèvent pas son côté anachronique à ce qui se passe sur scène quand, brusquement, au passage d'une nouvelle chanson (sur la pornographie), tout devient drôle, vivant, palpable, proprement génial dans la composition du tableau. On se surprend par la suite à regretter la trop grande douceur, la trop grande gentillesse dans la parodie, le manque de mordant, de férocité, d'agressivité. Question de génération.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

Petites nouvelles

■ Le Royal Hart Theatre donnera une représentation de « l'Economiste », sa dernière création, au Théâtre d'Alès, le 22 octobre.

■ Les représentations de « Kennedy's Children » au Théâtre Récamier prennent fin le 18 octobre pour laisser la place à partir du 23 octobre à un spectacle musical autour de Maïakovsky.

■ Louis Erlo et Alain Lombard viennent de décider une collaboration entre l'Opéra de Lyon et l'Opéra du Rhin à partir de la saison prochaine. Les deux théâtres échangeront chaque saison trois nouvelles productions lyriques.

■ Le treizième Festival de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), organisé par la municipalité, aura lieu jusqu'au 23 novembre. Parmi les manifestations prévues, une exposition (L'homme préhistorique en Seine-Maritime) et une soirée avec les ballets soviétiques du Kazakhstan. (Renseignements : tél. 65-10-70.)

■ Le cinquième concours international de composition de thèmes de jazz organisé par la Maison des jeunes et de la culture de Monaco est ouvert. Les compositeurs devront envoyer leurs œuvres inédites avant le 15 mars 1976.

■ Le Syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (SENRAC) informe que ni sa section nationale des musées ni aucune autre section C.F.T.C. n'a donné son accord pour la grève de personnels de gardiennage et de surveillance, qui a eu lieu le 15 octobre dans les musées.

■ L'auteur-compositeur canadienne Edith Butler se produira au Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, le mardi 21 octobre.

formes

Transports hors du commun

Tout est prétexte, tout est matière à peinture. Dignes de ce nom, les artistes qu'inspirent, épisodiquement, les transports en commun nous transportent eux-mêmes sur une autre planète — en définitive la vraie, — même s'ils semblent, crime impardonnable, revenir à l'anecdote. Pourquoi pas ? Au rayon de l'hydrothérapie, Marthe Bonnard prenant son tub lave notre rétine de tout ce qui n'est pas féérie de couleurs nacrées.

Captivé par le spectacle de la vie quotidienne, Daniel Brustlein n'a pas changé de manière. Sans doute la trentaine de tableautins groupés sous le titre *l'Autobus* (1) font de prime abord sourire. Cette poussée d'humour ne me gêne pas. Un peintre qui jusqu'ici nous enchantait — il nous enchante d'ailleurs toujours, et dans la première salle s'étalent de vastes compositions où les plages colorées s'équilibrent avec une savante audace : témoin, par exemple, ces deux élégantes silhouettes, l'une d'un orange délirant, l'autre dont le profil s'inscrit dans le cadre d'une fenêtre, qui n'occupent que le tiers de la toile, le reste étant vacant mais d'un vide peuplé — a bien le droit de s'amuser. Sa maîtrise de portraitiste se retrouve dans les personnages, féminins surtout, usagers du réseau de surface de la R.A.T.P. saisis au vol avec une tendresse, une sympathie, qui s'éternisent dans la peinture. C'est en effet de la peinture-peinture avant tout. Et le reste est donné par surcroît à ces échantillons de l'espèce humaine, tous différents. Il y a la voyageuse qui rêve, celle qui regarde ailleurs, celle qui est plongée dans son livre, celle qui sort son ticket de son sac, celle qui se cramponne à la barre verticale, une touriste en sari bleu dont la pensée est restée sur les bords du Gange, etc. On demeure étonné de la richesse nuancée d'une palette qui joue avec les rouges sourds ou somptueux, les bleus, les verts. Rien n'est plus réconfortant, et Jack Tworkow (dans *Art News* de novembre 1964), avait raison de souligner chez Brustlein sa capacité de donner du plaisir.

***

Me risquerai-je à avancer que ce Brustlein-là rappelle Vuillard ? Vuillard qui, lui, vers 1912, s'était attardé dans le métro, si l'on en juge par la « peinture à la colle » et le pastel qui figurent à l'exposition *Art' Metro* (2). A côté d'autres œuvres : *le Wagon de métro* (1923), de Gromaire, des gravures notamment d'Avati, de Krol, et surtout des gouaches de Jean Dubuffet. Roger H. Guerrand les a réunies dans un ensemble qui, même dans ses côtés techniques, ses réalisations les plus récentes, voire le matériel roulant de demain, découvre dans le métro une prodigieuse machine de rêves. L'homme qui en a ouvert les portes, d'ailleurs, qui en a façonné les entrées vers un monde souterrain, fut le grand architecte baroque du début du siècle : Hector Guimard. Il était juste qu'il fût ici à l'honneur. Tous les aspects du métro vu sous l'angle esthétique ont donc trouvé leur place à l'Hôtel de Ville de Paris, le métro *dont certaines stations, en outre,* sont aussi des musées, le métro qui a tiré de son passé une collection d'affiches inoubliées, le métro qui a servi de décor à tant de films... Prenez donc le métro, ou l'autobus, pour y aller voir.

***

Il faut aussi aller voir les dernières œuvres de Raymonde Godin (3), ne serait-ce que pour constater, chez cette artiste canadienne, les profondes métamorphoses d'un art toujours en progrès. Les structures naguère bien assises ont volé en éclats, se sont effondrées sous une poussée libératrice. La coalition espace-lumière a envahi de toutes parts ces grandes compositions vertes et bleues qu'anime un souffle salubre. Les couleurs, les acryliques, les bleus de cobalt en particulier, prennent une intensité singulière, si obsédante qu'on est tenté de s'abandonner au charme de la sensation pure. Rien n'est pourtant moins complaisant que cette peinture, avec une réalité sous-jacente qui ne se livre pas du premier coup. Et qui mérite l'effort qu'elle réclame. Une peinture-peinture, elle aussi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob. Jusqu'au 8 novembre.

(2) Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville de Paris. Jusqu'au 15 novembre.

(3) Mane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 31 octobre.

LETTRES

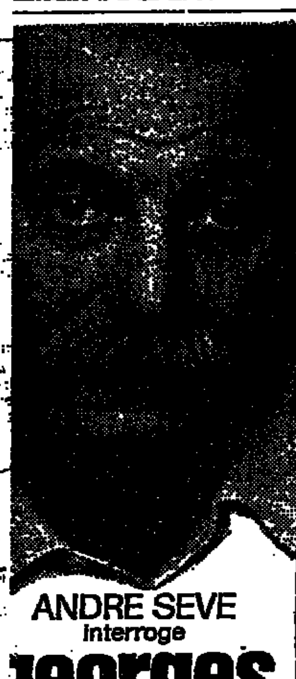
UN NOUVEAU LIVRE DE SOLJENITSYNE « LÉNINE A ZURICH »

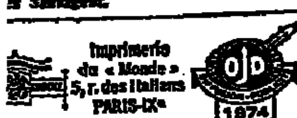
Lénine à Zurich, un nouveau livre d'Alexandre Soljenitsyne vient de paraître en russe aux éditions Ymca-Press. Il sera éditer en français en novembre aux éditions du Seuil.

Il s'agit d'un ouvrage de 240 pages réparties en onze chapitres. L'un d'eux aurait dû trouver place dans *Août 14*, mais Soljenitsyne ne possédait pas alors la documentation nécessaire qu'il a trouvée à Zurich. Les autres chapitres sont extraits des deux tomes qui suivront *Août 14* et que l'auteur n'a pas encore achevés, *Octobre 16* et *Mars 17*.

Lénine à Zurich traite de la vie et de l'action de Lénine à l'étranger au début de la première guerre mondiale. Cet ouvrage rigoureusement historique, disent les éditeurs de Soljenitsyne, a le ton d'un roman extrêmement vivant.







« Sur le Fil » pour l'Espagne

Le Théâtre de l'Atelier donnera le lundi 20 octobre à 21 heures la 40ᵉ représentation de « Sur le Fil » d'Arrabal, mise en scène de Georges Lavelli, avec Daniel Ivernel, Bernard Giraudeau, Pierre Constant, au bénéfice des prisonniers politiques et des victimes du fascisme en Espagne. Pour cette représentation exceptionnelle, prix unique : 25 F. Location : 606-49-24.

C'est à partir d'aujourd'hui 18 octobre que le théâtre de la Gaîté Montparnasse fera des matinées supplémentaires, le samedi à 17 heures, de son spectacle « BUTLEY » qui se joue depuis 300 représentations avec Bernard Fresson et tous les comédiens de la création.

SPECTACLES



théâtres

Vendredi 17 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Futuristie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Plus Heureux des Trois.

Les salles municipales

Chatelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 20 h. 45 (salle Papin) : Jam Hoot.
Théâtre de la Ville, 19 h. 30 : Norma (film).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Lorenzaccio.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîte-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
International House, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
La Bruyère, 21 h. : Safari dans un placard.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Carneval ; 23 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
M. J. C. Xᵉ, 20 h. 45 : Pierre Frankiel.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Paris-Nord, 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Récamier, 20 h. 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : F. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Galerie, 21 h. : les Troyennes.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis. — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Hinkermann.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, salle Jean-Vilar, 21 h. : Chili Libertad.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus, le héros national.
Cergy-Pontoise, Théâtre de Louvrais, 21 h. : les Emigrés.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : Du côté d'ailleurs.
Courbevoie, M. J. C., 21 h. : le Jardin d'à côté.
Eaubonne, gymnase des Dures-Terres, 21 h. : le Jeune Ballet de Moscou.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Pavillon au bord de la rivière.
Goussainville, Théâtre municipal, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. Jean Fournet (Beethoven).
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck. — Petite salle, 21 h. : la Prima Dona.

Les concerts

Voir Chaillot et Théâtre de la Ville.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble de musique ancienne Euterpe (musique du douzième au quinzième siècle).
Musée Guimet, 21 h. : Ensemble instrumental Quatra, dir. Cyril Diéderich (Bach, Vivaldi).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première et Théâtres de banlieue (Eaubonne).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Roland Petit.
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : Horizons danse compagnie.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont [inter]dits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

[Chail]lot, 15 h. : Kwaidan, de M. Ko[bayashi] ; 18 h. 30 : le Carrosse d'or, [de] J. Renoir ; 20 h. 30 : le Héros [sac]rilège, de K. Mizoguchi ; [22] h. 30 : Bus Stop, de J. Logan.

exclusivités

[AGU]IRRE, LA COLERE DE DIEU [(A]ll., vers. angl.) : Studio de la [Ha]rpe, 5e (033-34-83).
[...]SETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-[52-]70), Omnia, 2e (231-39-36), Ci[...]che de Saint-Germain, 6e (633-[..-]33).
[BLA]CK MOON (Fr.) : Bienvenue-[Mo]ntparnasse, 15e (544-25-02), Bo[na]parte, 6e (326-12-12), Vendôme, [2e] (073-97-52), Studio Médicis, 5e [(63]3-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
[CHA]RLIE ONE EYE (A., v.o.) : Ac[tio]n-Christine, 6e (325-85-78).
[LE] CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : [U.G].C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ca[mé]o, 9e (770-20-89), Miramar, 14e [(32]6-41-02), Murat, 16e (288-99-75), [Ely]sées-Cinéma, 8e (225-37-90).
[CHI]LE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e [(3]25-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).
[LA] COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : [Ma]rignan, 8e (359-92-80), Richelieu-[Ga]umont, 2e (233-56-70), Haute[feu]ille, 6e (633-79-38), Montpar[na]sse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e [(3]87-38-07), Fauvette, 13e (331-[..-]88), Gaumont-Madeleine, 8e (073-[..]-22), Gaumont-Convention, 15e [(8]28-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-[..]-75), Gaumont-Gambetta, 20e [(7]97-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e [(5]51-44-11), P.L.M. Saint-Jacques, [14]e (589-68-42).
[LE] DROIT DU PLUS FORT (All., [v.]o.) : (**) : Studio des Ursulines, [5e] (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e [(2]25-47-19), Pagode, 7e (351-12-15).
[L'E]NFER POUR MISS JONES (A., [v.]o.) (**) : Quintette, 5e (033-[3]5-40), Balzac, 8e (359-52-70).
[FLI]C-STORY (Fr.) : Paramount-[M]ontparnasse, 14e (326-22-17), Pa[ra]mount-Maillot, 17e (758-24-24), [Ma]gic-Convention, 15e (828-20-32), [Er]mitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e [(2]36-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), [M]urat, 16e (288-99-75), Boul-Mich', [5e] (033-48-29), Publicis-Champs-[Elysées] (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e [(0]73-34-37), Paramount-Gobelins, [13]e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e [(6]06-34-25).
[LA FI]LLE A TUER (Fr.) (*) : Français, [9e] (770-33-88), Marignan, 8e (359-[9]2-82), Gaumont-Sud, 14e (331-[5]1-16).
[LE]S GALETTES DE PONT-AVEN [(F]r.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), [B]iarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Athena, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.).
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-42).
LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKA-MUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), t.l.j. à 18 h.
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
MANDINGO (A., v.f.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussman (770-47-55).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16), Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Bel.) (*) (v. Am.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Bilboquet, 6e (222-87-23). V.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16), La Clef, 5e (337-90-90)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-Sensurround), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Georges-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, (14e) (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

LA BABY-SITTER, film français de René Clément, avec Sydney Rome. — Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 6e (326-79-17).
LE TELEPHONE ROSE, film français d'Edouard Molinaro, avec Mireille Darc, Pierre Mondy. — Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).
LE FAUX-CUL, film français de Roger Hanin, avec Bernard Blier. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
E MUSIC, film américain sur Jimi Hendrix et Santana. — v. o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET, film américain de Joan Micklin Silver. — v. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
CACHE-CACHE PASTORAL, film japonais de Shuji Terayama. — V. o. : Pagode, 7e (551-12-15), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA, film collectif. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
HISTOIRE DE PAUL, film français de René Féret. — La Clef, 5e (337-90-90).
OTRO-CINE (trois films argentins), de Julio Cuduena, Edgardo Cozarinsky, Miguel Bejo. — V. o. : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 10).
L'INCORRIGIBLE, film français de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. — Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
MY CHILDHOOD-MY AIN FOLK, films anglais de Bill Douglas. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INTERNATIONALE AVEC SIÈGE A PARIS

cherche

GERANT

Sa mission se composera de :

1 - Gérance Commerciale, Relations avec Locataires et Sociétés Propriétaires.
2 - Prise en Charge des immeubles dont il aura la responsabilité. Paris, Banlieue, Province.
3 - Responsabilité pour la sécurité et l'entretien des immeubles ainsi que de leurs équipements techniques.
4 - Supervision du personnel de gardiennage et des sociétés d'entretien.

Il s'agit d'une activité intéressante et autonome qui demande une grande expér. dans le domaine commercial et techn. de la gérance immobilière.

Une parfaite connaissance de la langue anglaise ou allemande, écrite et parlée, est indispensable.

Veuillez écr. S.V.P. ss numéro 128.195, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Un des premiers Cabinets français de **BREVETS D'INVENTION**

recherche, pour participer à son développement

1) Ingénieur Brevets

haute qualification

2) Juriste

spécialisé en propriété industrielle et droit européen.

Ecrire lettre sous n° 7528 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e). Discrétion assurée.

GROUPE DE COMPAGNIES ASSURANCES SECTEUR PRIVE

recherche

CADRE ORGANISATION ADMINISTRATIVE et COMPTABLE

Formation supérieure.

Expérience confirmée de plusieurs années de préférence dans grande Société Tertiaire et dans emploi à dominante comptable.
Connaissances informatiques obligatoires.
Goût de l'organisation.

Le poste :
Au sein de la division « organisation » de l'Entreprise, prendre en charge les études d'organisation des secteurs comptables.

Ecrire avec C.V. et prét. à GAUTRON PUBLICITÉ, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, s/référ. 2693, q. tr.

offres d'emploi



directeur du personnel

120 000 F

La filiale d'un des plus importants groupes pharmaceutiques mondiaux, qui a en France un effectif de 650 personnes, recherche son responsable du personnel.
Directement rattaché au président, il assurera la gestion du personnel, sur le plan administratif et juridique, et les relations sociales, au niveau du siège, de l'usine et du centre de recherche.
Il participera à la définition de la politique du personnel, à la coordination et à l'amélioration des communications entre les différentes unités.
Ce poste conviendrait à un homme ayant au minimum 35 ans, 3 ans de pratique dans une direction de personnel et cherchant à développer ses compétences.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2270 (mentionnée sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

BANQUE, QUARTIER OPÉRA

recherche

pour son Service Juridique

CADRE

- Titulaire Diplôme Etudes Supérieures Droit privé ou niveau
- ou Diplôme 1er Clerc de notaire ayant expérience minimum 5 ans.

DISPONIBLE RAPIDEMENT.
5 X 8, restaurant d'entreprise, avant. sociaux divers.
Envoyer curriculum vitae et photo sous n° 26.087, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FILIALE IMPORTANT GROUPE TEXTILE FRANÇAIS

crée un poste de

RESPONSABLE COLLECTIONS

(maille, chaine - trame)

Dépendant du Directeur Général et âgé de 30 ans minimum, le Candidat devra avoir une très bonne base technique et connaître le Marché du textile.

Il sera chargé non seulement de créer les collections mais aussi des approvisionnements et du suivi de l'exécution.

Situation passionnante et évolutive pour un Homme alliant le goût au sens du concret.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, sous la référence 1.114/2, à :



Cabinet BLUET-CHEVALLIER
7, rue Davioud - 75016 PARIS

secrétaires

Secrétaire-de direction

GROUPE SOCIETES CHIMIE
Effectif 1.000 personnes.
C.A. 250.000.000 de F.
recherche pour son siège GENNEVILLIERS (92)

SECRETAIRE TRES EXPERIMENTEE POUR DIRECTION GENERALE

Parfaite bilingue.
Sténodactylo français-anglais.
Position cadre.
Salaire annuel 58.000 F.

Env. C.V., photo et prétent. ss référence 400 M, AXIAL PUBL., 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

URGENT

Société pétrolière internationale recherche pour siège social

SECRETAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue français-anglais.
Sténodactylo expérimentée dans les deux langues.

Qualités requises
— Sens des responsabilités ;
— Organisation ;
— Classement.
• Age 30 ans minimum.
Téléphone 256-22-90.

Secrétaires

QUARTIER INVALIDES
INGENIEUR recherche pour son bureau d'études

SECRETAIRE

Age indiffér., bac math. exigé, lic. math. ou sciences appréciée. Dactylo indispensable, sténo souhaitée. Horaire souple pouv. aller jusqu'à 18 h 30/19 h.

Tél. 551-71-41, et adr. C.V. manuscrit et prétentions, à **B. E. O.** (réf. 6.328) - 3, rue de Téhéran - 75008 Paris.

représent. offre

Entreprise de constructions de pavillons individuels depuis 1927 recherche

REPRESENTANTS

CONFIRMES, pour la banlieue parisienne. Fixe + % Loiseau. Secteur Nord (Beauvais), 448-03-60 ou 464-04-42. Secteur Sud (Montlhéry), 901-02-46 ou 464-04-42.

demandes d'emploi

BORDEAUX AQUITAINE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Recherche Direction Agence dépôt magasin ou poste à responsabilité.
Formation grands magasins succursales multiples. Expérience Gestion, achats, ventes stocks, personnel : excellent contact humain. Introduit dans région.

Etudie toutes propositions.

Ecrire E 22521 Ag. HAVAS, 33075 Bordeaux-Cedex.

Géologue généraliste, 40 a., exp. problèmes miniers, génie civ., pétrole, anglais courant, rech. situation France, étranger. Ecr. n° 0.570, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 21 a., lib. O.M., ch. empl. fraiseur P1, Paris ou banl. N. Tél., 8 h. à 12 h. au : 959-15-19.

J. Fille, B.E.P., Agent administratif, dactylo, accept. petit secrétariat, accueil. Pr. gare Nord ou St-Lazare - Tél. : 959-23-93.

J. F., 24 a., animatr. sociocult., dipl., expér. dont 2 a. directr. centre loisirs, actuell. en cycle CAPASE, ch. empl. ds l'animat. sur Paris, banl. nord ou est. Mme Le Goff, 5, villa Daumier. — 78500 Sartrouville.

Cadre (34 ans), universitaire, 10 ans d'expérience journalisme quotidien (presse écrite et parlée), spécialités musique, littérature, histoire, cherche emploi à temps complet ou partiel presse, édition littéraire et musicale. Langues étrangères : allemand (niveau agrégation) ; anglais (licence). Ecrire sous le n° 6.064, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 59 ans, E.N.P., 30 années direction importantes fonderies, recherche situation, accepte poste Afrique sauf Algérie. Ecrire Gaston DUCROS, Les Ibis, bâtiment B, La Rode, 83100 TOULON.

Jeune fille - 20 ans niveau B.T.S. recherche poste de SECRETAIRE BILINGUE A MI-TEMPS (MATIN) Libre à partir du 21 octobre. TEL. : 688-13-71.

J. Homme, portugais, 20 ans, CEP-CAP d'ajusteur, 2 ans de pratiq., spécial. montage, réglage, traçage, contrôle, cherche emploi stable. Ecrire n° 6.070, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, 50 a., bonne prés., ch. chez personne seule direction mais. habit. à récept., dirig. personnel, permis cond., Paris, envir. Côte d'Azur, peut voyag. Téléphone : 604-43-71, le matin.

Cadre photogravure, dessinat., maquet., modèle., ch. emploi rég. Châteaudun, Chartres, Orléans, ds imprim., édit., publ., modél. réd. et maqu. pr comm., etc. Ecrire à M. S. Duchâtel, 28200 CIVRY.

Ag. techn. 3e échelon, 31 ans, spéc. s/mach. transf. mat. plast. 9 a. exerc. pr., exp. méc. élect., hydraul., parl. plus. langues, lic. mot. écon., ch. emploi, préférence région paris. Envisage convers. comm. Libre immédi. Ecr. n° 6.071, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant en économ. et gestion, 5 a. d'expér. prof., ch. travail à partir de l'après-midi. Ecrire Gilbert EPHOEVI-GA, 110, rte de Saint-Leu, 93430 Villetaneuse.

PAYS ARABES
J. H., dyn., 25 a., dipl. arabe, angl., all., exp. p. arab., cult. gén., goût cont. hum., étud. ttes propos. - admin., commerc., pays arab. Ecr. à : FENTON, 6, rue Schimper, Strasbourg.

CHEF DE PUBLICITE
très grande expérience acquise auprès Annonceurs et Agences de tout premier plan. Serait disponible pour assumer fonctions Directeur Service des Ventes d'un Annonceur sérieux, offrant à son collaborateur, en regard d'une rentabilité effective, des responsabilités réelles.
Ecrire à GROUPE 4/MARAIS, 41, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e, qui transmettra.

cours et leçons

Elève Mathématiques Spéciales donne cours mathématiques ttes classes. Tél. : 525-19-81.

ART DRAMATIQUE. Cours particuliers ou d'ensemble. Tél. : 602-24-88, matin.

MATH. par AGREGE. 898-33-28 (soir).

Licencié physique donne leçons maths, phys. à élèves secondaire Tél. : 033-88-93.

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

formation profession[...]

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de co[...]
Gestion-Analyse-GAP [...]
Exploitation.

FAX

Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874[...]
94, rue Saint-Lazare, 874[...]

capitaux ou proposit. co[...]

Révolution dans le doma[...] distributeur automatiq[...] Société dispose réseau représentants et agent e[...] pour vente appareil dist. POMMES FRITES. Apport 100.000 F. Tél. 72[...]

proposition diverses

URGT. rech. COLLECTI[...] Journal « ADAM » Ann[...] 1930-1945, Ecrire N° 84.8[...] PUBLIALE, B.P. 153-0[...] 75062 Paris, Cédex 02, q[...]

autos-vent[...]

MERCEDES 350 SE BA[...] Nombr. opt. 15.000 km. 267[...]

MERCEDES 600 Pullmann, état exceptio[...] Tél. heures bureau : 985[...]

Vends ma BENTLEY 1[...] Parfait état mécan. Px. 30[...] Tél. (16-32) 39-34-89.

LANCIA AUTOBIANCH[...]
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCH[...]
11 r. Mirbel Paris 5[...]
336.38.35 +

Part. vd très belle Cr[...] août 1975, limousine 4 [...] bronze, toit vinyl noir, in[...] cuir noir, glaces électriq[...] D.A.-B.A. sièges électriq[...] malle et 4 portes électriqu[...] condamnées.
Tél. Reprise Leasing po[...] 845-59-23, hres bureau, a[...] 20 h. 30 : 324-09-87.

bateaux

Voilier Westerly Centaur équipé, 2e Catégorie + [...] Visible Deauville.
Tél. : 278-59-13, journ[...]



emplois régionaux

CONSEIL DE L'EUROPE STRASBOURG

POSTE D'AGENT TECHNIQUE PHARMACIEN

Fonction principale :
— rédaction des textes de monographie et autres documents de la Pharmacopée Européenne.

Conditions d'admission :
— nationalité et langue maternelle française et très bonne connaissance de l'anglais ;
— diplôme en pharmacie ;
— bonne connaissance de l'analyse pharmaceutique d'une large gamme de techniques ;
— très bonne expérience des travaux de rédaction.

Rémunération :
— rémunération mensuelle de début (selon âge et expérience) : à partir de 5.265 FF bruts exonérés d'impôts. S'y ajoutent, le cas échéant, des indemnités à caractère familial, ainsi qu'une indemnité de résidence pour les agents français, ou d'expatriation pour les agents non français. Retenue d'environ 11 % au titre des cotisations à la Sécurité sociale française, à une assurance complémentaire et au régime de pensions.

Les formulaires de candidature peuvent être obtenus auprès du Chef de la Division du Personnel, Conseil de l'Europe, 67006 Strasbourg Cedex, et doivent lui être renvoyés avant le 31 octobre 1975.

BEZIERS
SOCIETE MULTINATIONALE
C.A. 110 millions de francs
recherche

CHEF COMPTABLE

— 30 ans minimum.
— Bonnes notions anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS LANGUEDOC, n° 380 - 34000 MONTPELLIER.

SKIS ROSSIGNOL S.A.
VOIRON (38)
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Formation ESSEC - ESC. Expérience souhaitée : 5 ans minimum dans la vente des biens de consommation durables. Déplacements France 30 %. Langue allemande souhaitée. Le candidat devra :
— contribuer à l'élaboration de la politique commerciale ;
— participer à l'établissement des prévisions de ventes et à leur réalisation en animant l'équipe commerciale.
Env. C.V. man., photo et prét. s/n° 985, à I.F.P.A., 36, av. Mal-Randon, 38000 Grenoble. Discr. abs. Rep. ass. si env. av. ad. lite

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
(C. A. consolidé 1974 : 16 milliards de F H.T.)
recherche pour prendre la responsabilité de la comptabilité des filiales :

COMPTABLE EXPERIMENTE

Niv. B.T.S., D.E.C.S. ou équiv.

Capable de diriger groupe de dix personnes, ayant bonne connaissance : bilan, situations mensuelles, déclarations fiscales, trésorerie, budgets.

Poste à pourvoir dans ville agréable centre ouest à proximité immédiate centre universitaire.

Env. C.V., photo et prétentions à n° 26.436, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté Diffusant Produits Immobiliers recrute :
10 RESPONSABLES
Secteur : Paris et province disponibles rapidement
Expérience de la vente immobilière ou du placement de produits financiers exigée.
Statut mandataire libre
COMMISSIONS ELEVEES
Ecr. C.V. manuscrit + photo à n° 428, MURATET, 15, rue Taitbout, 9e, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Département de Seine-et-Marne recrute par contrat INGENIEUR (spécialité Bâtiment). Adresser candidature avec C.V. et référ. à Préfecture Seine-et-Marne, Sce du Personnel, 77010 MELUN.

LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE PARIS (13e)
recherche ingénieur conviendrait à ingénieur A.M. ou C.N.A.M.
2 à 4 ans expérience en asservissements industriels
Par lettre, indiquer C.V., disponibilité, prétentions.
Ecr. n° 7.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société de travail temporaire, recherche d'urgence pour Direction

TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissances parfaites de la profession.
Libre rapidement.
Très bonne rémunération si élément de valeur.
Ecr. 26.383 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Importante société internationale d'études de marché, cherche :
ETUDIANTS (TES) !
pour travailler (part time) comme ENQUETEURS (EUSES) (dans les régions de Paris, Marseille et Lyon)
Expérience n'est pas nécessaire. Si vous êtes intéressé, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
EUROPEAN INTERVIEW AGENCY
P.O. Box 38
MIJDRECHT - HOLLAND

COMPAGNIE D'ASSURANCES

recherche

INGENIEUR SYSTEME

connaissant assembleur, cobol, sous-OS pour ordinateur 2e génération.
Adr. C.V. manuscrit à n° 9.711, PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, PARIS-2e, qui transmettra.

Administration recherche Educateurs sur contrat pour adolescents (tes) caract. Bac exigé, de préfér. 21 a min. Téléphone : 464-41-48

Entreprise de constructions de pavillons individuels depuis 1927 recherche

REPRESENTANTS

CONFIRMES. Pour la banlieue parisienne. Fixe + %. Loiseau, secteur Nord (Beauvais), 448-03-60 ou 464-04-42 ; Secteur Sud (Montlhéry), 901-02-46 ou 464-04-42.

POUR SECONDER P.D.G.
P.M.E. AUBERVILLIERS
recherche

CHEF COMPTABLE

responsable comptabilité complète de l'entreprise et toutes questions de gestion administratives, y compris applications législation sociale et fiscale et encadrement vingt employés.

Niveau D.E.C.S. ou B.P.

Expérience nécessaire quelques années dans poste similaire.

Qualités essentielles :
— Sens des responsabil., d'initiative, contact humain ;
— Connaissances informatiq. et anglais souhaitées.

Salaire de 60.000 à 70.000 F/an selon aptitude.

Adr. C.V. man. et réf. à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référ. 1.601.

HOTEL PLAZA ATHENEE
recherche
CAISSIERE - MAIN-COURANTIERE
expérimentée NCR 42
anglais nécessaire. Pl. stable. Avantages sociaux. Téléph. : Chef du Personnel : 225-43-30.

IMPORTANT CABINET ADMINISTRAT. BIENS rech.

GESTIONNAIRES

pour très grandes résidences. Sérieuses références exigées. Tél. : 631-67-87 - 631-70-42.

3M

recherche

UN A.T. S

pour son service après-vente studios d'enregistrement

Il faut avoir :
— soit BAC F3 + prat. basse fréqu. et circ. imprimés ;
— soit BTS électronique.
Expérience souhaitée goût des contacts humains. Connaissance de l'anglais indispensable. Véhicule nécessaire (frais remb.).

Il faut être dégagé des O.M. et disponible rapidement.

Nous vous offrons :
— un salaire en rapport avec diplômes et connaissances ;
— de nomb. av. soc., 13e m., prime vac., particip., etc.

Envoyer C.V. + photo et prét. au Serv. O.P. à M. Fauconnet, 135, bd Serurier, 75019 PARIS, sous la référence 18/F.

---

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Pr décor., joli piano anc., palis. massif, 400 F. Tél. : 973-08-08.

Part. vd canapé-lit, secrétaire. Meuble rustique, TV, lave vaisselle. Téléphone : 553-72-90.

Agencements

RANGEMENT, vos problèmes résolus aux prix les plus bas avec PRISM'ALL créateur du système T : structure d'aluminium, style design à rayonnages réglables, toutes adaptations, mobilier de living, chaîne stéréo, bibliothèque, magasin, etc. 6 mois de crédit gratuit, 101, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e. T. 580-67-72. URY 77116, 50, rue de l'Eglise. Tél. : 424-47-15.

MENUISERIE. Tous travaux d'agencements, cloisons, faux plafonds. Tél. : 578-20-87.

Animaux

DOG CENTER, 4, rue Sainte-Opportune, 1er, métro Châtelet. Spécial. du chien d'agrément. Toilettage et vente de chiots : caniches nains et toy teckels poil long, cockers golden. Schnauzers nains et chow-chow tatoués et vaccinés, garanties exceptionnelles. DOG CENTER.

CHIENS DE QUALITE, SINGES bien élevés, OISEAUX en liberté. LA RESERVE, 3, rue de Tocqueville, Paris-17e, T. 622-20-87.

Artisans

EN 48 HEURES. Tirage prospectus, en-tête de lettres, catalogues, etc. Tél. : 523-17-21.

Antiquités

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

Bijoux

JEAN DELOR
BIJOUX OCCASIONS ACHATS-VENTES
97, avenue de Saint-Ouen PARIS-17e. Tél. : 627-01-27.

ACHAT CHER bijoux, or brillants. 24, r. du Fg-Montmartre, 1er ét.

PAIE TRES CHER bijoux, or, brillants. 22, r. D.-Casanova, OPE. 25-72. Vente bijoux occasion.

Cours

STUDIO D'ACTEURS FRANCK DOUSTER
Cinéma, T.V., Vidéo-théâtre. 46, r. de Londres. T. : 292-10-89.

Décoration

Achète CADRES, décorations en bois, plâtre, tous genres. Tél. : 255-46-35 et 254-49-92.

ARTISANAT AFGHAN PAKISTANAIS, IRANIEN. Bijoux bois sculpté, instruments de musique, vêtements. SWAT (11 h.-19 h.), sauf dim. et lundi, 112, rue de Sèvres, Paris-15e. Tél. : 734-67-64.

Enseignement

TELEXISTE
Un métier bien rémunéré. Excellente formation assurée par Ecole française du télex. Tél. : 260-83-44, poste 300.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-89.

Institut de beauté

6e ARRT. MAIGRIR massages, sauna, ionis., cellulite acné, peeling. 628-81-01, ap.-midi.

Livres

CHANT DU MONDE
15 bis, boulevard Foch, ANGERS.
Tous vos livres.

Maison de retraite

Retraite, Repos, Résidence « Les Mimosas », Magagnosc-de-Grasse 06520. Soleil, calme, grand confort. Demandez notre dépliant. Tél. (93) 67-82-84 - 67-85-02.

Meubles

VENTE DIRECTE à emporter à prix de gros véritables, meublé rustiques et modernes, dess. de table verre fumé. Ouv. sam., dim. S.D., 5, r. Félix-Faure, Vincennes-94. Tél. : 328-38-44.

Mode

Bottes hautes, bottes courtes, à partir 800 F, également bottines, toutes couleurs, toutes formes, toutes peausseries. Sur mesure. Paris et province (par correspondance). GALVIN. Bottier, 42, r. Meslay, 35, bd St-Martin, 75003 PARIS. 272-64-14 et 278-08-30.

ETES-VOUS COQUETTE ? Aimez-vous le changement ? Venez fouiller, essayer divers vêt. (jeune, enf.), très bon état, sacs, bibelots, etc., 1/4 de leur valeur. — Téléphone : 520-07-82. MAGUY, 40, rue Vital (16e).

UN FOURREUR QUI HABILLE LES FEMMES INTELLIGENTES ! Sachez payer moins cher chez un fourreur-fabricant un manteau fabuleusement coupé dans des peaux splendides. Garantie deux à trois ans. CONSTANT, 53, rue Caulaincourt, Paris-18e. Tél. : 606-36-65.

MANTEAU ASTRAKAN noir pleines peaux, col, vison beige. Tailles 44-46. Tél. 684-74-77.

Philatélie

TIMBRES ACHAT. Collection au maximum. 267-09-19, matin.

TIMBRES-POSTE, Maison A. Maury, 6, bd Montmartre, 75009 Paris. 770-84-05. La plus ancienne maison de philatélie en France, fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

Restauration

RESTAURATION TABLEAUX, pastels, dessins, réentoilage, parquetage, reconstitution. Achat pour collections. LETOURNEUR, 28, bd Raspail, Paris-6e. Téléphone : 548-07-58.

RESTAURATION MEUBLES anciens. Artisan vernisseur. Tél. : 287-41-18.

Vêtements

Rénovation, modernisation, retouches par spécialiste. 194, rue St-Denis. 236-80-84.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 384 et 382.

Radio Hi-Fi

ECHANGEZ vos disq[...] 33 tou[...] Reprise possible jusqu'à [...] DISQUE et MUSIQUE RE[...] 161, rue de Rennes, 75006 [...] 548-63-37.

Spécialités culinaires

AUBERGE DE LA TERR[...] Carrières-sous-Bois, 962-0[...] En cuisine : Mme Guya[...] Spécialités provinciale[...] Repas affaires soignés [...] Mais.-Laffitte et St-Germ[...]

Tableaux

Portrait de jeune fille [...] Charles Bilco, 1864. 50 [...] dans cadre bois sculpté [...] Tél. : 531-53-85.

Tacots

COLLECT. JOL. VOITURES [...] ent. restaur. à 2 ou 4 [...] avec ou s/cheval. Tél. [...] 80-91-11) et le 4 à Coulmie[...]

Teinturiers

TEINTURIER SPECIALI[...] tenues de soirées, robes du [...] manteaux, smokings, chaussures satin, sacs. Articles délicats. Travai[...] entièrement fait à la mai[...] Germaine Lesèche, 11 bis, [...] de Suresne, Paris. 265-99-[...]

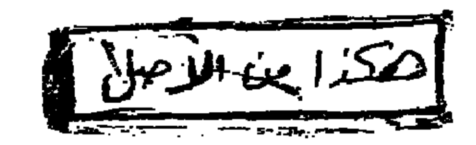
Vacances - Tourisme - Loisirs

RENNES, 26, rue de Par[...] Hôtel « Du Thabor » 3 étoil. [...] Calme. conf. T. (99) 79-0[...]

CANNES BORD DE MER [...] à quelq. mètres de la pl[...] dans un site calme, entour[...] grands arbres. Vue impren[...] sur baie de Cannes et les [...] accès direct à la plage de sable. Confort soigné, cuisine équi[...] chauff. électrique intégré. Appt. 2 Pces, 3e étage. Px. 290.000. D. Asty. 950-0[...]

Yachting

VOILE AUX CARAIBES Deux semaines de croisière MELUSINE II, Ketch 22 m[...] cft. Cinq cabines dbles, Pê[...] ski, plongée, de déc. 75 à avr[...] Forfait tt compris Paris-P[...] par pers. 4.950 F. Y.V.M., 164, chem. Ménandière 83[...] SANARY. (94) 74-61-45.



	La ligne	La ligne T.C.
FRES D'EMPLOI	34,00	39,70
res d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
PITAUX OU OPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	28,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	28,85

immobilier

appartements vente

moins de 2 heures de Paris par l'autoroute ou le turbotrain

Le Calme TROUVILLE

Appartements de grande qualité dans 4 petites résidences de style colonial. avec tennis privé.

Panorama exceptionnel sur la mer

D.FEAU

Trouville, Place du Casino, (31) 88.58.68 | Paris 8e, 132, bd. Haussmann, 522.13.89

Paris - Rive droite

E PRIVEE (PLACE CLICHY) d, libre de ste, 3 P., gde , de bns. Tél. Refait neuf. s calme - Plein soleil ris. : 11 à 17 h., sf dim., , 2 bis, passage Clichy de Clichy), ou rend.-vous 387-92-97, 272-75-76.

ENSIER - 1 pièce, cuis. G. El. - Prix : 36.000 F. OUEN - Tél. : 331-02-47.

déal pr plac. 2 p. tt cft. 15.000 F. Prop. 345-86-41.

te Laumière - Placement idéal.-Im. P. de T. s/rue. studio tout confort + tél. Im., 14 à 18 h. 223-62-46. vue Pierre-Girard.

S NATION Imm. standing double 36 m2 + 2 ch., luxueusement aménagé. dernier étage. balcon. x. Pr rdez-vs : 628-79-40.

REPUBLIQUE (Près) IDEAL PLACEMENT TUDIO tout confort Px 63.000 F créd. Kitch., s. d'eau, moquette. - Refait neuf. vendr., samedi, 14-19 h., RUE POPINCOURT.

DE LA REPUBLIQUE 177 m2 + chambres de serv. 6e ét. Asc. Imm. is. 530.000. - 687-48-73.

PLEX - PLEIN CIEL ptions FABULEUSES, , terrasse - 326-97-23.

RUE DAMREMONT et cour, 105 m2, séjour + 3 chambres. Entrée, , s. de bs, wc, pend., Prix 420.000 F. Sur medi, de 14 h. à 18 h.

NVESTISSEURS

IS - RUE TURENNE Immeuble ancien. uration de prestige. elqu. STUDIOS, 2 pces.

OUPE VRIDAUD, de la Paix, PARIS-2e. -15-51 - 073-80-23.

PLACE WAGRAM rec chb. de serv., tél., endredi, 14 h. à 18 h.

- Part. vend direct. cuis., 50 m², tt cft. standg 70 - 355-05-63.

RANDE-ARMEE IONNEL, appt 240 m², dernier étage + 2 ch. bonne - 225-74-14.

34. Livr. immédiat., p., 101 m² + balc., standing. Sur place, ue des Ternes (17e), , samedi, dimanche. 9 heures, sur rend.-vs. IMEF, 346-71-08.

ANIN. Standing, face u 2 pièces, gd confit. 000 F - 343-32-30.

GAMBETTA. Sup. 6 p., tout confort, 4e étage. 40.000 F - 742-38-73.

VES - RAMBUTEAU 2-78 - CARACTERE. , séj., 2 ch., 78 m², ASC.

RUE SAINT-MAUR STUDIO. Imm. récent. 6. - TRES CALME. LDURE - MOQUETTE. samedi, 14 h. à 19 h.

EDRU-ROLLIN x studio, tout confort. éressant - 628-58-90.

ICUL. A PARTICUL. RUE MONTORGUEIL TUDIO 25 m2 , chauffage électrique. salle d'eau aména- cuisine équipée. Prix : 65.000 F. 37-06-70, Mme SARON.

. REPUBLIQUE locative de 1er ordre. restauration, ascens., r., vide-ordures, inter- Studios tout confort. ipée, s. de bns, w.-c., de 87.000 F. 2) 2 p. tt rtir de 135.000 F. Vi- h. à 18 h., mercredi, vendredi et samedi : ouard-Lokroy Paris-11e. él. : 206-15-30.

AV. PARMENTIER neuf, grand standing. r., étage élevé, soleil. ch., cuis. éq., parkg. Vr vend., sam. 14-18 h.

CE DES VICTOIRES (Près) Immeuble entièrement propriétaire vend un 2 pièces en duplex 3/4 pièces en duplex. poutres, interphone, uette, tout confort. de 14 h. à 18 h. : Paul-Lelong, 75002.

ELAGH Imm. p. de t. m2, 5 P., tt cft + chbre 550.000 F. - 539-67-52.

LISE AUTEUIL e GEORGE-SAND n. standing - Vaste confit + chbre service. ix intéressant. - Voir n., 14-18 h. - 326-07-58.

ILE SAINT-LOUIS 4e étage - SUR GRANDE COUR CLAIRE et CALME BEAU 2 PIECES, cuisine, luxueuse, s. de bains, w.-c. chff. Moquette REFAIT NEUF PRIX 235.000 F Voir samedi-lundi, 14-18 h : 13, QUAI D'ANJOU ou 723-96-85

MUETTE BEL IMM. BOURGEOIS 7e ETAGE - SOLEIL - ASC. TOUT SUR BALCON 6 P., 2 bains, + cab. toilette, chff., eau chaude imm. Moquette. Tél. + chbre service. REFAIT NEUF PRIX 745.000 F SAMEDI, LUNDI, 14 H à 18 H : 6, RUE DES MARRONNIERS ou 723-96-85

16e Magnifique appartement 380 m2. Prix justifié. 225-74-14

BOUL. EXELMANS Imm. p. de taille, ravalé, calme, 2e ét. s/rue et cour, balc., asc. 4 P., double living, 2 chbres, ent., cuis., s. de bs, moq. w.-c., chauff. cent., tél., cave. JOLIMENT REFAIT PRIX 395.000 F Vis. vdi, sam., lundi, 14 à 19 h : 3, RUE FANTIN-LATOUR ou 292-29-92 (H. B.)

Paris - Rive gauche

CALME - CAMPAGNARD SAINT-GERMAIN-DES-PRES Restaur. ds imm. 17e, terrasse, sol., chauff. indiv., standg. Tél. 350.000 F. Particulier préfér. Tél. 325-69-62, de 13 h. à 18 h.

PANTHEON. Studio, tout confl, 60.000 F - 325-76-97.

5e arrdt. GRENIER amén., 3e étg., tél. VUE SUR ARBRES. 033-36-76 - 326-14-63.

VAUGIRARD - CONVENTION Magn. sél. + 3 chb, 2 s. bs, terrasse, 60 m², 6e étg., tt confl. Px 490.000 F. Orgadis, 555-01-29.

Ravissant Studio formant Petit appartement complet, entrée, vraie cuisine, s. de bs. impecc., 2e étg. Samedi 14-18 h. 43, rue de la Tombe-Issoire.

SAINT-MICHEL. Dans immeub. 18e siècle restauré, ascenseur : 1) 2 P. en surf. mur, à aménager, 45 m² ; 2) Original r.-de-ch. av. loggia. Samedi, 14-17 heures. 29, R. PARCHEMINERIE.

21, bd Grenelle, quai Branly. Part. à part., vrai 3 pièces, entrée, cuis., wc, bains, cave. Tél. 224-18-42, soleil, 70 m². Lib. suite. Bel immeuble bourgeois, 185.000 F. à débattre. Sur place, 5e sans asc., de 15 h. à 17 h., samedi, dimanche, lundi.

15e - SAINT-CHARLES Petit immeuble Pierre de Taille st., 2 p., duplex, terrasse. Livrables fin 1975. - Sur place, 66, r. des Entrepreneurs (15e), tous les jours, 14 h. à 19 h., dimanche, 10 h. à 18 heures. SIMEF, 346-71-08 - 579-15-26.

EMILE-ZOLA. Immeub. récent, séjour, 3 chbres, gde terrasse, 1er étage. - Prix 400.000 F. JEAN FEUILLADE - 579-39-27.

PR. ST-SULPICE - ODE. 42-70. 230 m². Lux. appt réc., 4 ch., 4 sanit.

Part. vend, Paris-13e, résidence stdg, gd studio, calme, balcon, 135.000 F - Téléph. : 945-50-27.

15e IMMEUBLE RENOVE SUR RUE et COUR JARDIN OCCUPES 1 - 2 - 3 P., W.-C. Tél. : 622-26-63 (p. 26).

CONVENTION 2 Pces, tt confort, 6e ét., asc. Px 145.000 F. Samedi 14-18 h : 59, RUE BRANCION.

15e SUPERBE 170 M2 Imm. standing. 600.000 F. Cuis., 3 sanitaires. ETO. 35-31.

ALESIA (pr.) Réc. Bel appart. 4-5 pces, dt 3 chbres, 2 sanit. Tél. Parking. 460.000 F. 577-96-85 - (Le soir : 588-75-61.)

Région parisienne

COLOMBES Près STADE Px 130.000 F Dans belle résid., petits imm. de 4 niv. F 3 tout confort. Sur jardin. — Tél. : 233-62-46.

CHATOU 3' RER. Imm. stand. 87 m2 + balc. Livg double, 2 chambres, tt confit. 2e ét. Asc. Prix : 351.600 F. AGENCE CARLIER, 14, place Maurice-Berteaux. — 966-11-90.

VAUCRESSON Grand luxe Gare 90 m2. Living, 2 chbres, 2 bns. Cave. Parking. Px 330.000 F. TREDOULAT - 970-73-03.

MESNIL-LE-ROI 4 P., gde cuis., s. de b., rangement, parfait état, résid. P. de T. 1972. Prix 127.000 F + PIC 123.000 F. Téléphone : 965-00-65.

FONTENAY-AUX-ROSES (centre), propr. vd appt 4 P., r.-de-ch., petit immeuble, stdg, PRIX : 260.000 FRANCS. Tél. : 257-11-13. Heures Bureau.

95 - LOUVRES RESIDENCE DU PARC dans résidence grand standing, reste à vendre 3 appartements 3 et 4 Pièces, surf. 90/106 m2. Prix : 240.000 - 270.000 francs. Téléphone : 471-66-80, ou visiter samedi, 10 à 12 h., 14 à 18 h., dimanche 15 à 18 h.

LIMITE NEUILLY 19, bd de Verdun, Courbevoie, très beau duplex, 51 m2, style atelier artiste, 190.000 F. Voir samedi, 12 à 18 h. (526-01-50)

SEVRES VILLE-D'AVRAY grand séjour, 3 chbres, 2 bains, 105 m2, ds belle résid. P. de T. Visite sur R.-V. à : 723-72-00.

MARLY. Part. vend. dans belle résid., appart. gd standg, 4 p., 2 s. de bs, cuis. dress. amén., cave, box ss-sol. Tél. 958-48-53.

ARGENTEUIL. Pr. gare, école, commerces, particulier vd urgt, 4 p., tt cft, 12e étg., tél. Prix : 145.000 + Crédit fonc. 35.000 F. 982-91-12/982-26-26.

VAUCRESSON. - Dans verdure, appt 5 p., 135 m², cave, box possib., chb. serv. - Impeccable. Px 480.000 F. J.M.B., 970-48-10.

RUEIL-MARTINETS. Part. vd 3p., soleil, bel., tél., asc., vue, tt cft. Px 208.000. T. 967-34-47.

BAILLY, pr. ROCQUENCOURT Except., ent., office, cuis. équip. Living et L, 4 chb., s. d'eau, wc, s. bs, cave, parking couv. Px 335.000 F. J.M.B., 970-48-10.

BANLIEUE OUEST, 12 k. Paris Ds bel résid. LUX. APPT 6 P., 2 s. de bs, 2 wc, superbe cuis., parkg, balc., loggia, TEL. PRIX 430.000 F - 704-88-18.

NEUILLY-ST-JAMES. - Récent, très coquet double living, 2 chb., tout confort - 266-16-65.

Porte Pantin. Me Hoche, 5 p., neuf, ens., asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. douche, moqu., facilités crédit. Tél. : 260-38-22. BERNARD PYTEL, hres bur.

Vd studio St-Cloud hippodrome, plein sud. Px 150.000. Perasalo, Téléphone : 38-89-72-88.

VAUCRESSON. Situat. except. Pl. centre, appt 170 m² habit., 5 chb., sél., cuis. équip., 2 caves. Box. Jdin privat., 150 m². Px 630.0000 F. J.M.B., 970-48-16.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Sté rech. à acheter appt standg 11e, 12e, 20e. Tél. 343-62-14 ou éc. GIERI, 7, aven. Ph.-Auguste.

échanges

Echanger, maison 4 P., calme et cft. Petite ville campagne, 95 km Sud (77). Train. Contre appt. 100 m² identiq., libre ou viager. Paris-5e, 6e, 7e, 14e, 15e. Tél. 222-11-84, à partir 20 h. ou écrire à No 26.089, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

locations meublées Offre

Paris

(15e) Part. à Part. Beau Studio meublé. Cuis., s. de bns, balc., moquette. Imm. neuf. 750 F + charges. 4, rue Oscar-Roty, samedi 18, de 12 à 14 heures.

locations non meublées Demande

Paris

Je recherche (5e), appt 4 Pces, 100 m2 min. 2e étage si sans ascenseur. Téléph. : 337-69-95.

Cadre recherche Appart. 3/4 P., 1.000 F, charges comprises, Paris ou très proche banlieue. Tél. : 359-36-19 (heures bur.).

Région parisienne

ING. ch. ss Agence 3 à 5 P., Versailles -environs. - 950-36-70.

constructions neuves

PARIS (20e) 9-11, rue du Télégraphe. Immeuble pierre de taille. Confort total électrique. DU STUDIO AU 4 PIECES. Prix ferme et définitif. Livraison hiver 1975. Bureau de vente sur place samedi et dimanche, de 11 h. à 18 h., ou GECOM, 747-59-50.

NEUILLY 65, BD DU CHATEAU DU STUDIO AU 6 PCES TRES GRAND STANDING Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. : 553-16-62.

GARCHES (92) 29-33, rue Henri-Regnault (près du golf de Saint-Cloud) 3 petits imm. 2 étages, gd stdg p. de t., chauff. électr. intégré, cuisines équipées, park. s/sol. du STUDIO au 5 PIECES. Prix moyen 4.200 F le m². Bur. vente s/place sam. et dim. 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

bureaux

7e - AV. RAPP DANS IMMEUBLE STANDING 1.272 m2 à louer bureaux cloisonnés, s. de conférence FONCIP - ANJ. 90-73

A LOUER. Libres immédiatem. (400 F le m².) Bureaux agencés 123 m², 260 m², 3, sente des Dorées, Paris-19e. A 100 m métro, périph., imm. nf gd stdg. Parkgs et tél. Visite sur place et tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 et 723-30-23.

BURX SANS PAS-DE-PORTE Tous quart., ttes surf. Franck LEBAUPIN - 742-83-87

fonds de commerce

CABINET MARCHAND DE BIENS et Agent de crédit bancaire. Dans joli village touristique Vaucluse. Belle affaire en progression 1.000.000 F bénéf. brut en 1975, bien installée. 3 bureaux, mag. vente, standard, téléphone, meubles design, 3 employés. Sacrifiée rais. santé. Prix de vente : 315.000 F. 50 %. Facil. paiement à pers. sér. Ecrire Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, sous No 76.576.

CAUSE FATIGUE VENDS CAFE AVEC LOGEMENT Pour tous renseignements, écr. à M. Jauffret, « Café l'Esplanade », 16, bd Jean-Jaurès, Nice (06)

hôtels-partic.

VILLA MONTMORENCY Splendide hôtel particulier sur 4 niveaux. Jardin Prix élevé justifié 742-83-11 - 742-87-46

fermettes

110 kilomètres Ouest FERMETTE restaurée ent., cuis., sél. rust., salon, 3 ch., 2 s. d'eau, 2 w.-c. Sur 1.400 m² clos et plantés. Prix 160.000, avec 60.000 F. AGENCE DE BONNEVAL (28). Tél. 15 (37) 98-25-52, même dim.

YONNE. Part. à part. vd ferme en L, dble séjour, cuis. équip., 3 ch., sal. bns, ch. central, poss. amén. dépend., 4.800 m². 2 km. ville S.N.C.F. Téléph. 532-38-00.

150 km Paris. Raviss. fermette, 6 p., cft, ch. cent. 2.500 m2 terr. Téléph. le soir : 487-43-06

propriétés

Particulier à particulier Vend maison 5 p., gar., dépend., jard. 1.100 m², 5 min. gare Bellevue. Px 700.000 F. Tél. 027-16-63, de 9 à 12 h., lundi, mardi, mercr.

SOLOGNE-ORLEANS Très belle propriété 175 ha, étang, chasse, château + dépendances. — EICHER, ELY. 83-90 ou 637-55-13.

VAUCRESSON, STYLE PETIT MANOIR. Plein centre, récent. 80 m², bur., cuis. équip., office, 5 ch., 2 s. de bns, douche, bar, décorat. lux., Pavill. garde 2 p. Garages. Parc 1.100 m². Prix 1.200.000 F. J. M. B., 970-48-10.

27-BEAUMONT-LE-R. Lux. poté 350 m² habitab., constr. 65, dép. (vds en-dessous val.) 700.000 F. Me JOURDAIN, notaire, 27170 Beaumont-le-Roger. Tél. 44-20-09.

Propriété 11 pièces principales, dépendances, pavillon gardien, sur 5 ha, vers Louviers (Eure). Meublé. — S'adresser 858-42-03.

MAREIL-MARLY. Bord. forêt, 300 m² habit. Entr., bur., cuis., salon av. poutres, séjour, dche, ss-sol total, salle jeux + chbre serv. Cave. Gar. Parc 2.000 m². Piscine chauffée. Prix justifié. J. M. B., 970-48-10.

115 KM. PARIS-OUEST REGION EVREUX FERMETTE. Séjour, 2 chambres, bains, confort. JARDIN 6.000 M2. Prix 210.000. Crédit possible. 073-97-27 — 073-34-92.

YONNE. Fermette P. parfait état dépendances 3.000 m². Prix 120.000 F. Créd. 80 %. Thyrault, 89-SAINT-FARGEAU. Tél. 183.

Part. vend 120 km Sud Paris grande ferme 5 P., grenier, grange, cave. 4.500 m². 175.000 F. Tél. : 969-66-04.

Particulier achète propriété Ouest ou Nord de Paris. Maxi 50 km. Terrain 2.000 m minim. Prix maxim. 550.000 F. Tél. (43) 44-03-81 ou écrire : BOZ, 28, r. du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

CREST-VOLAND 10 km MEGEVE dans lotissement de 10 chalets, livraison Noël 1975, reste à la vente : UN CHALET 100 m² hab. environ + 200 m² terrain. Excellentes prestations. Renseignem. + documentation à la demande. Tél. (76) 87-80-30.

25 km OUEST PARIS Maison récente 136 m², gd sél., 3 ch., 2 s. de b., gar. Jdin 560 m². 360.000 F. Tél. 606-08-17, matin.

SEINE-ET-MARNE Part. à part. vend belle ppté. 20 mn Pont de Charenton. Maison style fermette briarde, 6 p., tt cft., gar., dépendances, serre, verger. 12.000 m². Tél. pour R.-Vs les matins ou les soirs après 20 h. : 899-68-16.

S/5.000 m2 PROCHE MONTEREAU Magnif. ferme en U (2 fois centen.) entièr. restaurée. 400 m2 d'habitat. dont 210 m2 réception, 3 grandes atten. : 250 m2 au sol. S. bs, ch. cal, tél., piscine. Px 650.000, facil. AVIS, 3, av. Gal-Patton, MELUN. - Tél. 437-02-78.

LAUSANNE Prox. Luxueuse VILLA surplombant lac LEMAN. TEL. PARIS : 306-90-24.

CANNES Super-Propriété 1 hectare, près centre, calme, vue mer, extra, immense séjour + 8 chambres, piscine, logt gardien. MAGNET, 33, bd Carnot, LE CANNET 06.

PAYS GEORGE SAND Au cœur de la vallée noire, 5 km La Chatre, moulin restauré tt cft + tél., cuis., s. à manger, sél., poutres appar., chemin. rustique, 3 ch. + s. de bns + 1 gde pièce aménagée, grange, terr. atten. traversé par rivière, 7.000 m2. Prix : 300.000 F possib. de crédit. S'adr. PROGECO II, 107, rue Nationale (36400) La Chatre. Tél. : 15-54-48-10-66 ou 48-05-86.

terrains

PROVENCE SUD LUBERON 35 KM. AIX LAURIS 1 km, centre, lotissem. expos. Sud, vue très belle. Electricité et téléphone souterrains. Espaces verts. Lots de 1.000 à 1.500 m². — A CATIER, 84360 LAURIS. Téléphone 46.

125 km Paris, autoroute Sud REGION MONTARGIS Sortie charmant village. Cadre boisé et vallonné. 1 HA 50 (15.000 m2) TRAV. PR RUISSEAU Permis de constr., gde façade sur route, eau, élect. à 200 m. Etang facile. Prix total : 67.000 F. ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

ETANGS DE BEON (Loiret) TERRAINS A BATIR DOMAINE EXCEPTIONNEL Deuxième tranche en vente. Prix intéres. Crédit maximum. M. Amar prés. tous les jours BAZOCHE-s-le-Betz, Direct. A6 NEMOURS-CHEROY. TEL. : 15-38-92-18-75.

VALLEE DU CHER MONTRICHARD SPLENDIDE TERRAIN DE 12 HECTARES BORDURE FORET TRES BIEN SITUE Sur route d'AMBOISE. PRIX EXCEPTIONNEL Pour tous renseignements : Tél. : 531-94-50, M. BINOIS.

CELLE-ST-CLOUD SUPER RESID. TERR. plat. 1.069 m2, faç. 24 m. Est - Ouest - 430 F le m2 E.I.C. - Tél. : 969-98-74.

MILLY-LA-FORET (Près) Part. vend TERRAIN à bâtir 2.800 m2 viabilisés. 285-73-23 (le soir).

Part. vend 1.800 m2, 30 F le m., 60 km S.-O. Paris. Sortie village. Téléph. : 344-23-67

A vdre (50) PIROU, 200 m plage, terr. 3.075 m2, cert. urb. 50.000 F. - 91-22-27, Clermont-Fd.

SEINE-ET-MARNE Terrains à bâtir 14.210 m2 - Prix : 214.800 F 1.200 m2 - Prix : 43.400 F Téléph. : 933-45-89

LA QUEUE-LES-YVELINES 850 m2 viab. T.T.C. 100 F/m2. 968-39-62 (samedi). Le Relais.

CROISSY-s/Seine lim. Vésinet, 924 m2, faç. 23 m av. perm. const. 275.000. SA H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou - 976-38-02.

A St-Ouen-l'Aumône (95). Magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Téléph. pour renseignements : 464-04-42

A Saint-Prix (Val-d'Oise 95). Magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Renseignements téléph. : 464-04-42

villas

CHATOU-CARRIERES B. villa réc. toit. ardoise, livg 40 m², cuis., coin repas, 3 chbres, bains, garage. Prix 455.000 F. S.A. LE CLAIR, 65, av. Foch à Chatou. 976-30-02.

CANNES, Croix des Gardes. Jolie villa 4 p., vue panor., toit terr. agréable jard. 1.000 m², bx arbres. 650.000 F. Agence ANDRAU, 16, r. des Belges. 39-28-93.

PLESSIS-TREVISE. Résidentiel. 7 p. p., hall, 3 sal. bns, 2 w.-c., gar., cave, chauf. mazout, jardin 680 m². Avec 90.000 F. 206-29-53.

30 km PARIS 4 km Pontoise Part. vd villa Séj.+3 ch. 2 dches, tt cft, tél. gar. VUE IMPRENABLE. Plage 340.000 F. — Tél. : 339-30-45.

RUEIL-MALMAISON VUE IMPRENABLE Villa neuve 225 m² habitables. style moderne impeccable, 6 chbres, 3 bains, garage 3 voit. Jardin 1.300 m² bordure de forêt. Prix : 950.000 F. RARE, CAUSE DEPART. KATZ, gare Garches, 970-33-32.

BRUNOY RESIDENTIEL VILLA type Ile-de-France, 1973, s/ss-sol terras., cuis. équip., entr., dble liv. 59 m2, cheminée, bur., 4 ch., s. d'eau, s. de bns, w.-c., chff. cent., gar. 3 v. Jard. av. pelouse 800 m2 Prix 550.000 av. 110.000 F. Agence de COMBS-LA-VILLE 17 bis, av. de la République (77). Tél. : 060-76-79 (même dim.).

78 - ELISABETHVILLE, par autor. de l'Ouest, sortie FLINS, par gare St-Lazare (40') 20' du Pt de Saint-Cloud. Villa meul. Terr. 1.450 m2, 4 ch., sal. Sél., gar. Beaucoup de cachet. 450.000 F. Vis. sam. 18 (13 h. 30 à 17 h. 30), 17, BD BERTIN.

VESINET RESIDENTIEL CALME Charm. maison anglo-normande. Beau jardin clos 700 m2. Récept. 55 m2. 4 ch., bns, tt cft. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-98

78 - MESNIL-SAINT-DENIS Villa 1971 style Ile-de-France. 9 P. 250 m2 hab. Tél. Sous-sol complet. Gar. 2 voit. Terr. 1.000 m2. Paysagé. Bois. Possib. profession libérale. Tél. H.B. : 266-49-13 Dom. : 288-24-58

Lim. Enghien pour prix d'un appart., Part. vend VILLA 5 P., style jeune. Soleil. Gd séjour, chem. 2 jardins. Tél. 989-37-93.

GIF-SUR-YVETTE. Villa de caractère. 1 livg, 5 ch., s. bns, cab. toil., 2 wc, s. jeux, terr. : 1.300 m2. Px 530.000 - 540-75-63.

MAISONS-LAFFITTE - 10' Gare S/600 ou 1.800 m², vd ma villa récente 170 m2 habitables, grenier, gar., chff. central. Tél. Samedi, dim., lundi, 11 à 19 h, 130, av. du Général-de-GAULLE.

Proche banl. Ouest rech. belle VILLA 5/6 pièces. 825-90-37.

NEUILLY Dans VERDURE Plein SOLEIL Ravissant duplex 210 m2, belle réception, terrasse, s. à manger, 3 chbres, 2 bns, lingerie, cuis., office, ch. de service. 2 garages. Tél. le matin : 387-23-59.

VINCENNES Tr. bel immeuble récent, 7 mn près Bois et Me. Living + 3 ch. Aménagement exceptionnel. Box. 480.000 F. Pr rend.-vs : 343-62-74.

LE RAINCY Quartier résidentiel Appart. 5 p., cuis., 2 bains, surface 142 m2 + chbre bonne. Prix 450.000 F. - SOGEPA : 936-28-69.

ST-CLOUD Sur jard., plein sud Dble liv. + 2 chbr., tt confort. 320.000 F. - 539-67-52.

NEUILLY ST-JAMES DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE RAVALE - PLEIN SOLEIL - SUR VERDURE LIV. DBLE + CHBRE entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauffage central et eau chaude immeuble. MOQUETTE. TEL. Luxueusement refait neuf + BEAU JARDIN PRIVE PRIX INTERESSANT Me voir, 14-18 h, samedi, lundi : 4, RUE LONGPONT à NEUILLY

Province

73-MERIBEL-les-ALLUES, 2 p., cuisinette, salle d'eau, tout cft, 33 m² balcon, habitable de suite. Prix 220.000 F, crédit fait par vendeur. - CHOFFEE, 17, rue Neuve, 69001 LYON. Téléphone (78) 28-94-38.

AIME-LA-PLAGNE. Sup. studio, 135.000 F ; 2 P., 165.000 F. Poss. lum. JOURDAIN, not., 27-BEAUMONT-LE-R. T. 44-20-09.

CANNES, FACE MER, 3 p., 150 m², 2 s. de bs, terr., 590.000. AGENCE ANDRAU, 16, rue des Belges - 39-28-93.

CAP D'ANTIBES - Résidentiel, très calme, magnifique 3 pces, 70 m² + 40 m² terrasse, cuisine équipée, - nombreux placards, 2 garages, 370.000 F. - L.A., tél. (93) 34-44-68.

châteaux

CHATEAU XVIe à rénover, cheminées époque, joli PARC 9 ha, véritable occas. Agence Les Tourelles, Orléans, 1, aven. Dauphine. Tél. 66-70-90.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 45, rue Héricart - 577-70-08 84, rue d'Alésia (Me Alésia).

(16e) MAISON de la RADIO STUD. et 2 P. tt cft. De 900 à 1.700 F - 337-88-14 et 15.

(17e) Roma. Studio, 2 P. tt cft. 750 F T.C. - 622-52-29.

PARIS (13e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble neuf tout confort Face Me Porte-d'Ivry Studios 34 m2, 555 à 612 F, 2 Pièces 45 m2, 675 à 743 F, 3 Pièces 66 m2, 950 à 1.032 F, 5 Pièces 88 m2, 1.293 F Charges et Parking en sus. S'adresser au Régisseur : 82-84, bd Masséna - 583-62-85.

Région parisienne

BOULOGNE Part. 4e. SOLEIL +verdure. Liv. + 2 ch. 1.500 F+charges. 825-87-01.

LA DEFENSE - Près R.E.R. STUDIOS neufs. Park. 450 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE - Près R.E.R. 2 P. NEUF Park. - Tél. 1.020 F+ch. 774-53-93 - 11/19 h.

NEUILLY. 2 P. P. 40 m2. Etat nf. Cuis. équip., tél. 1.150 F + charges - Téléph. : 788-27-38.

(92) ANTONY SANS INTERMEDIAIRE Appts bon standing av. loggia. 2 Pièces 44 m2, 612 à 688 F, charges 196 F, parking 61 F, 2 Pièces 49 m2, 663 à 738 F, charges 218 F, parking 61 F. S'adresser : 254-278, r. Adolphe-Pajeaud, tél. : 666-97-27 ou 666-98-27.

(92) Villeneuve-la-Garenne SANS INTERMEDIAIRE Appartements bon confort : 4 Pièces 77 m2, loyer 695 F à 733 F, charges 238 F. 5 Pièces 96 m2, loyer 822 F à 860 F, charges 286 F parking 30 F. S'adresser de 9 à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne, Téléph. : 752-54-51.

LA DEFENSE - Sans commiss. 4 P. NEUF Park. Tél. 1.500 F + charges. - 774-53-93, 11-19 h.

maisons individuelles

ELANCOURT (78) LES PATIOS 75 maisons individuelles 5 et 6 pièces. Construction traditionnelle sur terrain 500 à 1.300 m². Chauffage électrique intégré. Crédit PIC à 80 %. Visite sur place tous les jours, de 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi et mercredi. LE BERCEAU, 78190 ELANCOURT. (050 - 46 - 28.)

78 - CLAYES-SOUS-BOIS (La Castellerale) Except. - Dans le parc du château, maisons standing 4/5/6 pièces, dble garage. Constr. trad. - Chauff. él. De 310.000 F à 398.000 F. intégré. 6' à pied de la gare desservant Montparnasse en 20' Centre comm., boutiques, écoles à proximité. Bur. de vente et maisons témoins, le week-end, de 10 à 12 h. 30 et 14 à 18 h. 30. Rue Henri-Prou, 78340 Les Clayes-sous-Bois (055-30-84), ou en semaine BELL FRANCE (288-85-82).

locaux commerciaux

ETIENNE-MARCEL Très beau local commercial 150 m², possible bail neuf, loyer an : 22.000. Tél. pour R.-VS. 508-98-07.

A LOUER local commercial. (Prix exceptionnel.) Bureaux et magasins rez-de-ch. 425 m², 3, sente des Dorées, Paris-19e, à 100 m métro, périph., 10 lig. téléphone, parkings. Visite sur place. Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 et 723-30-23.

Local 92 m², 2e étage. Rivoli. Me LOUVRE. B. neuf. Loyer : 22.000 F. Prof. lib. Tél. 858-42-03.

domaines

SOLOGNE - 120 ha Ferme à rénover, bois, plaine, étang, chasse enclavée extra. Agence Les Tourelles, Orléans, 1, aven. Dauphine. Tél. 66-70-90.

pavillons

CHATENAY-MALABRY Sur terrain 1.300 m² dominant secteur boisé, maison comprenant rez-de-ch., entrée, bureau, réception 80 m², cuis., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de b., w.-c. 2e ét : 2 chbres, cab. toil. Grenier, ss-sol, cave, chaufferie. Prix 850.000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Construct. 1972, terrain 600 m², maison plain-pied 200 m² habitables, entrée, séjour avec cheminée, terrasse, salle à manger, 2 mezzanines, 3 ch., 3 s. de b., 1 ch. service, sal. d'eau, cuis. aménagée, patio, garage, chaufferie, buanderie. — 950.000 F. EFIMO, 660-45-96.

ROSNY-SOUS-BOIS centre. Pavillon bourgeois 6-7 pièces, cuis. 17 m² équipée, 3 w.-c., 2 sal. de bns, 1 salle d'eau, sous-sol total, 440 m² jardin, garage prévu. 480.000 à débattre. Sur place, 18, 19, 20, 21 octobre, de 14 h. à 19 h., 8, rue du Capitaine-Guynemer, ROSNY-SOUS-BOIS.

PR. JUVISY Impecc. et vaste pav. réc. (concept moderne). Hall, 6 P. dont séjour 40 m2, mezzanine, cuis. équipée, gd cft, ss-sol av. gar., b. jdin 480 m2 agrém. pelouse, clos. 289.000 F+ repr. C.F. 30.000 à 5 %, av. 65.000. AVIS, 11, av. Pierre-Semard (sort. gare centrale Juvisy). 921-53-55/39-40.

CORBEIL CENTRE Beau pavillon meulière, ss-sol, chff. mazout. 5 p., cuis., cft, jardin, garage. 305.000 F. Vis. s/place, 921-60-87.

3' PARC SCEAUX et Métro Antony. Part. vd MAISON ORIG. 5/6 P., 180 m2, tt cft, gar. Beau jardin 450 m2. Prix 600.000 F. - Tél. 350-14-35.

MALAKOFF BEAU PAVILLON 1, RUE PASTEUR 6 P. sur sous-sol, 3 sanitaires. chff. cent. Gar. Jardinet. Px 450.000 F. Voir sam., 14-18 h.

ANTONY Tout près Me Beau pavillon meulière, salon, s. à manger, cuisine, 2 grandes chambres + 2 petites, s. de bains, gar. Jard. 300 m2. Px 390.000 F. ROB. 34-86

ENGHIEN Belle maison MANSART Séjour dble. 4/5 chbres, cuisine, sal. bains, chff. cent. gaz. jard. 475.000 F, crédit. - 989-87-99.

VITRY près Place P.-Froment 5 pièces, cuis., douche, chauff. central, gar., sal. à m., cuis. d'été. Pr vis. : 878-81-43.

ENGHIEN. Près gare, s/250 m², entrée, 2 p., cuis., s/sol, 2 gar. PERARD, 989-69-42.

maisons de campagne

(13) AUBAGNE Maison de campagne restaurée, 12 pièces. Très calme, dans 3.000 m2 de pinède A 10 minutes du centre de MARSEILLE

manoirs

85 km PARIS Ravissant MANOIR XVIIIe Entrée, gd séjour, gd salon, cuisine, bains. Etage : 3 chbres, grenier, tt cft, communs. 6.700 m2. URGENT. Prix 400.000 F, crédit. Agence du VEXIN NORMAND 27150 ETREPAGNY Tél. : 347 (16... 32-02-91-11)

viagers

Vendez rapidement en viager expertise gratuite, discrétion. Etude LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

PRES CHANTILLY viager occupé pavillon 1972 tout conf., pour placement. 75.000 F et 600 F mensuels.

Propriétaires renseignez-vous à F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-09 Estimation gratuite - Discrétion

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Les Français n'accepteront l'imposition des plus-values que si les taux sont modérés

estime M. Monguilan

« Dans la société contemporaine, les plus-values réalisées contribuent d'une manière semblable aux revenus à alimenter les ressources et le train de vie des intéressés ; l'évolution de notre système fiscal vers la justice suppose que la notion de revenus englobe désormais l'ensemble des plus-values réalisées », écrit M. Jacques Chirac, dans la lettre qu'il vient de faire parvenir à M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, en même temps qu'était transmis à l'assemblée du palais d'Iéna le rapport de la commission d'étude présidée par M. Monguilan — premier président de la Cour de cassation — sur l'imposition des plus-values.

Ce rapport de cent quatre-vingt-deux pages et ses annexes (quatre-vingt-dix-sept pages) s'accompagnent d'une épaisse brochure rassemblant les opinions recueillies par la commission. C'est ainsi qu'on trouve les jugements de MM. Allais, Ferry, Malterre, Ripert, Rocard, Rolant, Rueff, Uri, Vedel... sur l'imposition des plus-values.

Le Conseil économique et social discutera les 16 et 17 décembre prochain du rapport Monguilan (dont nous avons analysé les grandes lignes dans nos éditions des 12-13 octobre) qui servira au gouvernement pour la rédaction d'un projet de loi soumis au vote du Parlement au printemps 1976.

Voici les principaux points du rapport Monguilan.

● **Assiette de l'impôt :**

a) PLUS-VALUES LATENTES ET HERITAGES. — Ainsi que nous l'avions souligné, seules les plus-values réalisées à l'occasion d'une revente seront imposées. Les plus-values latentes ne le seront pas.

Le rapport souligne que *« la plus-value ne constitue pas par elle-même le fait générateur de la nouvelle imposition ; il faut que le bien soit réalisé. La plus-value d'un bien conservé par son propriétaire ne sera pas imposée. L'imposition des plus-values ne frappera pas la plus-value latente des biens composant le patrimoine du contribuable ; elle ne sera pas un impôt sur la plus-value des patrimoines. Elle ne sera pas davantage un nouvel impôt, d'un genre nouveau, sur les successions et les donations qui viendrait frapper, du chef du défunt ou du donateur, la plus-value acquise par le bien (légué ou donné) pendant la durée de son séjour dans le patrimoine de l'auteur. Un bien transmis à titre gratuit n'est pas un bien réalisé.*

« Il le sera peut-être un jour si l'héritier ou le donateur décide de le vendre. En attendant, la plus-value acquise depuis la succession ou la donation demeure latente. Elle n'est donc pas imposable. »

b) MONTANT DE LA PLUS-VALUE IMPOSABLE ET ABATTEMENT. — *« La solution proposée par la commission consiste à opérer, sur le montant de la plus-value réelle,* un abattement d'un pourcentage uniforme par année de détention. *Cet abattement devrait, selon la commission, tenir compte de la nature du bien réalisé. Il pourrait être d'au moins 2 % pour les biens immobiliers, et 4 % pour les valeurs mobilières.*

» Dans l'hypothèse des taux minimaux qui viennent d'être énoncés, si le contribuable vendait un bien immobilier acheté cinq ans auparavant, la plus-value serait imposée pour 90 % de son montant ; s'il vendait une action acquise à la même époque, la plus-value serait imposée à 80 %. Après une durée de détention de vingt-cinq ans, la plus-value d'un bien immobilier serait imposée pour 50 % seulement de son montant ; celle d'une action se trouverait exonérée. »

● **Taux et barème de l'impôt :**

Une majorité de membres s'est déclarée favorable au fait d'ajouter les plus-values aux autres revenus et de faire jouer le barème général de l'impôt sur le revenu. Mais comme il existait sur ce point une forte opposition, un compromis s'est réalisé sur la solution suivante : les plus-values s'ajouteraient à une partie seulement du total des autres revenus (ce que les auteurs du rapport appellent la demi-socle, c'est-à-dire la moitié du revenu courant), mais elles tomberaient sous le coup du barème général de l'impôt sur le revenu.

D'autre part, l'imposition d'une plus-value réalisée en une fois ne se ferait pas sur une année.

● **Rétroactivité.**

En ce qui concerne les biens dont les plus-values n'étaient pas imposables jusqu'à présent, et pour une période transitoire, la rétroactivité serait partielle pour les valeurs mobilières et immobilières. En d'autres termes, la plus-value étant le bénéfice réalisé entre l'achat et la revente, on ne prendrait pas en compte la date d'acquisition pour le calcul du bénéfice, mais la fraction de plus-value réalisée depuis l'entrée en vigueur de la loi.

M. Monguilan conclut ainsi son rapport : *« Généraliser l'imposition des plus-values, étendre ainsi l'emprise de la fiscalité directe sur les particuliers, traiter comme un revenu ce qui était considéré jusqu'à présent comme partie du capital, remonter dans le passé pour reconstituer la plus-value d'un bien depuis son entrée dans le patrimoine du contribuable, ignorer si la plus-value réalisée sera consommée ou réinvestie, il y a plus d'une audace dans le projet du gouvernement et, si aucune, en définitive, ne paraît superflue, c'est qu'ensemble elles confèrent à ce projet, dont l'ambition — et c'est peut-être, au fond, sa seule véritable audace — se situe au niveau d'une réforme de société, la cohérence qui lui est nécessaire pour faire son chemin.*

» Cohérence nécessaire, mais non suffisante. La commission est d'avis que le nouveau contrat proposé aux Français en matière fiscale bénéficiera de l'irremplaçable acceptation de ceux qui auront à en supporter la charge si les taux restent modérés et si aucune catégorie socio-professionnelle n'échappe à l'imposition. A ces conditions seulement, la contribution attendue de l'imposition généralisée des plus-values à la réduction des inégalités sociales pourra se concrétiser dans les faits. »

LA NÉGOCIATION SUR LES MARGES COMMERCIALES EST BLOQUÉE

Les négociations entre l'administration et les organisations des commerçants sur les marges bénéficiaires à appliquer pour la vente d'une quarantaine de produits non alimentaires sont en ce moment au point mort, a déclaré mercredi soir 15 octobre M. Gérard Baert, président de la section commerce de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Les professionnels ont en effet opposé un refus catégorique aux propositions de M. Villain, directeur de la concurrence et des prix. Aucune nouvelle rencontre n'est prévue pour le moment.

Le CID-UNATI affirme dans un communiqué que « le ministre des finances, encore une fois, par une nouvelle campagne d'intoxication à la radio et à la télévision, tente de rejeter sur les commerçants la responsabilité des hausses de prix. Par ce moyen, il essaie de préparer l'opinion à de nouvelles mesures de diminution des marges et au système de la marge bloquée en valeur absolue. »

● *« Nous devons bâtir les années 1975-1985 sur l'hypothèse d'une croissance aussi forte que possible* (de l'ordre de 5,5 %) *à partir de l'année 1976 »*, a déclaré M. François Ceyrac au cours d'une interview publiée dans l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* du 17 octobre. Le président du C.N.P.F. a, par ailleurs, souligné la nécessité d'établir *« une retraite uniforme pour tous les Européens et un SMIC européen »*, qui devrait être *« au départ assez bas pour ne pas écraser les régions les moins riches »*.

AFFAIRES

Podain face à la crise : un accident de parcours exempla

Poclain : il y a quelque temps encore, le nom de cette entreprise était synonyme de réussite dans les milieux industriels et financiers. Réussite d'un produit de conception révolutionnaire : une pelle mécanique hydraulique, réussite d'une politique marquée par une exceptionnelle présence sur les marchés étrangers, réussite d'une famille, les Bataille, qui conserve le contrôle de la société, et plus particulièrement de deux de ses membres : Georges, l'inventeur, et Pierre, son fils, qui dirige la firme.

Voilà quelques mois, le ton a changé : ru... de licenciements, chômage partiel ; Poclain que d'autres, était frappé par la crise. A... d'hui le pire semble passé. Les banques on... tenu Poclain, les pouvoirs publics ont pris... charge une partie des frais occasionnés p... chômage partiel... et les affaires semblent r... dre doucement. Mais l'alerte a été chaude... est passée d'autant moins inaperçue que le ... revêt à bien des égards un caractère « ... plaire ».

L'exceptionnelle aventure de Nord, qui se lance, en 1928, dans Georges Bataille, ce paysan du l'industrie, est connue. Son entreprise vit dans l'anonymat jusqu'en 1951, date à laquelle est mis pour la première fois sur le marché le produit qui va assurer son succès : la pelle hydraulique, un engin largement utilisé dans le bâtiment et les travaux publics. A partir de ce moment, le développement de Poclain, dirigé par le fils de Georges, Pierre, est foudroyant. En 1959, la première pelle automatique est présentée. En 1961, la gamme est étendue. L'entreprise, qui a poursuivi une politique hardie de présence à l'étranger, a créé, dès 1954, la première filiale de commercialisation pour l'Europe.

Le bilan de ces vingt-cinq années est éloquent. Aujourd'hui, le groupe Poclain réalise, dans quatre divisions — Pelle hydraulique, la plus importante, Poclain Potin Matériel (P.P.M.) (1), Construction mécanique de Carvin, et Composants hydrauliques — un chiffre d'affaires consolidé annuel de 1,5 million de francs environ (contre 6,9 millions en 1954), dont plus de 60 % à l'exportation. Poclain, qui détient 20 % du marché mondial de la pelle hydraulique, est en effet présent dans plus de cent vingt pays, soit au travers de filiales de production ou de vente, soit encore par le biais d'accords de licence ou d'agents commerciaux.

Réussite remarquable pour un groupe familial (les Bataille détiennent 50 % du capital) qui n'a pas craint d'affronter des géants qui, tel l'américain Caterpillar, numéro un mondial du matériel de travaux publics, ne croyaient pas à la percée de la pelle hydraulique.

L'estime méritée dont bénéficiait cette entreprise dans les milieux industriels et financiers était telle que la révélation, l'été dernier, de ses difficultés a fait l'effet d'une douche glacée. Les causes en étaient multiples : baisse des commandes d'abord, qui ont fléchi de près de 40 % à compter du second trimestre 1974. Poclain a d'ailleurs joué de malchance : ce fléchissement a coïncidé avec la présentation sur le marché de la première pelle hydraulique de Caterpillar, en février dernier, et avec le lancement de la seconde génération du matériel Poclain, ce qui a sans doute incité certains clients potentiels à différer leurs commandes. Enfin, et peut-être surtout, la délicate situation financière de Poclain plaçait l'entreprise en état de moindre résistance. C'est ce point qui fait de l'accident de parcours de Poclain un événement à la fois exemplaire et révélateur.

La rentabilité nécessaire à la croissance

La stratégie de Poclain a été essentiellement basée sur une croissance rapide et une forte implantation à l'étranger. Il s'agissait là d'un choix délibéré de ses dirigeants, qui souhaitent exploiter très rapidement leur avance technologique. Mais cette expansion n'est pas toujours allée de pair avec une recherche systématique de rentabilité, et ne s'est pas accompagnée d'une augmentation comparable des fonds propres de l'entreprise ; le fait pour Poclain d'être une affaire familiale limitait ses possibilités d'augmentation de capital.

Le groupe a donc toujours connu des problèmes de trésorerie, aggravés par le fait que la maison mère devait assurer le soutien financier de ses filiales commerciales à l'étranger. Pour surmonter la difficulté, Poclain a eu recours à des emprunts à court terme. Les tenants d'une stricte orthodoxie financière en seront choqués, mais le temps n'est pas éloigné où il était de bon ton, dans les milieux bancaires, de considérer que l'évolution des fonds propres restait secondaire, l'essentiel étant ailleurs. La crise a remis les choses en place dans ce domaine ; nombre d'entreprises ont payé cher pour l'apprendre, quand elles n'en sont pas mortes.

Poclain subira donc des pertes en 1975, mais ses banquiers l'aideront à passer ce cap, ainsi que les pouvoirs publics, qui ont accepté de prendre en charge une partie des frais occasionnés par les mesures de chômage partiel récemment décidées. Le « roi de la pelle hydraulique » n'est pas un canard boiteux...

Après cette chaude alerte, l'heure est à la réflexion. « *Une certitude guidera ma stratégie dans l'avenir* », a récemment déclaré Pierre Bataille à *l'Expansion*. « *Pour avoir la croissance, il faut d'abord la rentabilité.* » On ne saurait être plus clair. La société a procédé à une émission d'obligations convertibles pour consolider ses fonds propres. Cela permettra-t-il d'éviter l'entrée dans le capital d'un nouveau groupe, comme le bruit en court avec insistance dans les couloirs de la Bourse ? « *Nous ne sommes pas partisans d'une telle solution* », affirment les dirigeants de l'entreprise, qui penchent plutôt vers une collaboration avec d'autres groupes, comme cela vient d'être convenu avec le suédois Volvo (commercialisation réciproque des produits des deux partenaires, en vue d'obtenir une meilleure rentabilité du réseau). Des accords analogues seront sans doute signés. Cela suffi... pour résister à une concu... accrue par le ralentissemen... nomique ?

PHILIPPE LABAR...

(1) Société constituée avec Potin pour la fabrication de grues mobiles hydrauliques, dont Poclain détient 70 % du capital.

● *Rectificatif.* — L'Inde faisait partie des Dix présents avenue Kléber, et non pas l'Irak, comme nous l'avons imprimé dans *le Monde* du 16 octobre.

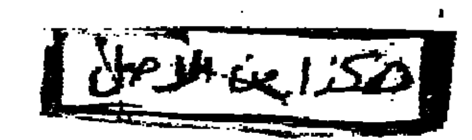
PETITS MOTEURS ET GRANDE CONCURRENCE

« La situation est dev... intolérable. » M. Georges ... vanes, président de Leroy-So... et de la division « mach... tournantes » du GIMEE (G... pement des industries de m... riels d'équipement électri... ne mâche pas ses mots. ... fabricants français de p... moteurs électriques ont ... supprimé deux mille emploi... un an. Mille vont l'être ... samment. La moitié des ... mille salariés de la branche ... en chômage partiel.

Les raisons d'une crise ... « risque d'être fatale à bien ... entreprises » ? La concurre... Pas n'importe laquelle. ... des pays de l'Est — plus sp... lement de la République dé... cratique allemande, — acc... d'inonder le marché françai... petits moteurs électriques ... dus 30 à 40 % moins cher ... les nôtres. « Des prix qui ... couvrent même pas la ma... première incorporée », s'o... quent les industriels.

Ce « dumping » a permis ... fil des ans, aux pays de ... de prendre près du tiers ... marché français. Il y a ... années que la profession ... mande aux pouvoirs publi... fixation de prix-planchers ... contingentement des impo... tions. M. Chavanes a ... soixante-douze interventions ... ce sens en quatre ans. ... succès.

Le gouvernement rais... apparemment en termes ... généraux. Le moteur électr... n'occupe qu'une petite ... dans le commerce avec les ... de l'Est ; la nation perd su... poste mais gagne sur d'aut... Que Leroy-Somer proteste, ... le comprend : la vente de ... moteurs est l'une de ses ... vités principales. Mais ... d'autres entreprises, filiale... grands groupes, fassent d... est plus choquant. Pour ... raisons : parce que les g... groupes, comme l'État, ... souvent avantage des p... ques d'ampleur internatio... où ils gagnent ici plus ... ne perdent là ; ensuite, ... que l'histoire de ce se... montre que les associations ... « grands » — parfois bap... cartels par leurs clients ... victimes — ont, elles aussi, ... tiqué des prix de « dumpi... dans le cadre d'une « orga... tion » du marché qui visa... leur être profitable. Vérité ... erreur au-delà ?... — J.-M.



LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE

50 millions de francs répartis en quatre enveloppes

L'aide aux jeunes paysans privilégiée

...nstallation des jeunes agriculteurs, les aides ...revenu, la réduction des disparités sociales ...augmentation des crédits budgétaires ont été, ...me prévu, les quatre grands dossiers de la ...ière phase de la cinquième conférence an...le qui a réuni quatre organisations paysannes ...résentatives » et les pouvoirs publics et s'est ...vée jeudi 16 octobre à l'hôtel Matignon. Pour ...première fois des parlementaires, présidents et rapporteurs des commissions intéressées, ont pris part aux discussions qui réunissaient autour de M. Chirac, le ministre et le secrétaire d'Etat à l'agriculture, le secrétaire d'Etat au budget et les présidents de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), des Jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) et des organismes mutualistes (C.N.M.C.C.A.).

...ors que les organisations ...unes demandaient quelque ...lliards de francs, l'ensemble ...crédits pour 1975 et 1976 se ...tent à 650 millions de francs. ... Christian Bonnet a présenté ...tail des mesures décidées, qui ...ent être ramenées à quatre ...s d'action :

● L'INSTALLATION DES JEU... AGRICULTEURS : la dota... à l'installation des jeunes ...culteurs, *25 000 F, qui était ...buée aux candidats exploitants* ...s quarante-quatre départe...ts, est étendue à l'ensemble ...a France. Dans les départe...ts où elle était déjà accordée, ...prime passe à 45 000 F dans ...zones de montagne et à ...0 F dans les zones défavo...s. Dans le même temps, ...demnité viagère de départ ...D.), qui est destinée à favori... le départ des exploitants ..., est revalorisée de 20 %. ...contrepartie de ces mesures ...jeunes agriculteurs devront ...assujettis au calcul réel de ...T.V.A.

...n outre, sauf dans les régions ...montagne, la dotation ne sera ...ée que pour des surfaces ...stallation inférieures à 80 hec...s.

...n ce qui concerne l'habitat ...jeunes ménages une série d'expériences vont être faites pour éviter la cohabitation des couples de parents et d'enfants. Ceux-ci pourront bénéficier désormais des prêts pour le logement et l'équipement des jeunes ménages.

● LES AIDES AU REVENU. — Les arboriculteurs sinistrés deux années consécutives, notamment dans la vallée du Rhône, partageront avec les stations fruitières une aide de 60 millions de francs. *En outre, une modification du* régime de protection contre les calamités est mise à l'étude.

Les quelque six cent mille exploitants ayant opté pour le régime forfaitaire de la T.V.A. verront leurs taux de remboursement augmentés de 0,7 % (ils passent de 2,40 % à 3,10 % et de 3,50 % à 4,20 %), soit une dépense de 260 millions de francs.

● LA REDUCTION DES DISPARITES. — L'Etat prendra en charge pour quelque 100 millions de francs *supplémentaires* le financement des pensions invalidité des exploitants. En outre, l'assiette des cotisations sociales, qui était calculée pour 90 % en fonction du revenu cadastral et pour 10 % en fonction du revenu d'exploitation, est désormais basée sur les taux respectifs de 80 % et de 20 %, afin de mieux tenir compte des performances économiques réelles de l'agriculteur.

● L'AUGMENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES. — Pour l'année en cours, les crédits d'orientation du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) sont augmentés de 57 millions de francs, notamment en faveur de l'élevage. Le projet de dépenses en *capital, c'est-à-dire les investissements*, du ministère de l'agriculture pour 1976, est relevé de 100 millions de francs. En outre, le rapporteur du budget et le ministre de l'économie et des finances pourront décider d'un relèvement des dépenses de fonctionnement prévues pour 1976, notamment en ce qui concerne l'enseignement.

A l'exception des décisions pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, les représentants syndicaux ont été déçus par ces résultats. *« Je suis très insatisfait »*, a déclaré M. Louis Perrin, président de l'APCA. *« Ces me...* président de l'APCA ; *« Mesures insuffisantes »*, a dit M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. ; quant à M. Louis Lauga, président du C.N.J.A., il craint que cela ne *« décourage encore les paysans »*.

Une déception, un espoir

(Suite de la première page.)

...s quelque 650 millions de ...cs débloqués jeudi les déçoi...s. D'autant qu'il s'agit de l'ad...on de sommes dont les effets ...a distribution seront de por... très différentes dans le ...s. Les crédits *budgétaires* ...lémentaires *prévus pour les ...tissements concernent 1976*, ...ême que la prise en charge ...Etat des pensions d'invali... et la modification du calcul ...otisations sociales. Les enga...*nts plus immédiats* pour ... ne dépassent pas 500 mil... de francs ; autrement dit, ... sur le revenu de cette ... ne sera pas supérieur à ... il risque même d'être com...nent annulé si l'inflation, ... l'ensemble de l'année, est ...leure à 10 %.

...r ce qui est de l'avenir le ... gouvernemental ouvre une ...lle orientation avec les me... en faveur de l'installation ...unes agriculteurs. La popu... active agricole étant âgée ... de la moitié des chefs ...oitations ont plus de cin...e-cinq ans, et deux cent ... d'entre eux plus de ...nte-cinq) cinq cent mille ...ulteurs seulement risquaient ...meurer à la terre en 1985 ...i s'en était tenu là, compte ...du faible rythme des instal...s (moins de dix mille par ... Pour inciter les jeunes à ... exploitants, des mesures ...nt déjà été prises dans qua...-quatre départements défa...s, notamment une dotation ...tallation de 25 000 F. Celle-ci ...ésormais généralisée à l'en...e de la France et substan...nent augmentée dans les ...nte-quatre départements ...lemment concernés. Cela ...it permettre de maintenir le ...e d'installation des moins ...ente-cinq ans à quelque ... F par an.

... dépense annuelle sera de ...e de cent cinquante mil... de F ; elle permettra surtout ...intenir une activité agricole ... les montagnes. Un élément ...émentaire intéressant est ...t qui sera fait en faveur du ...ent des jeunes ménages. La cohabitation provoque de nombreuses difficultés entre les générations et elle est souvent une cause de célibat pour les jeunes agriculteurs.

Deux questions

En commentant ces mesures, M. Chirac s'est félicité du *« caractère positif de la concertation dans l'agriculture »*. Deux questions, toutefois, viennent à l'esprit :

● Les *mesures en faveur des* jeunes ont été globalement définies au mois de juillet dernier ; pourquoi attendre la fin octobre pour les rendre officielles ?

● Plusieurs organisations ne sont toujours pas invitées aux tables de négociations officielles. Faudra-t-il qu'elles multiplient les actions violentes pour que leur représentativité soit reconnue ?

Une remarque, enfin : dans le projet de budget pour 1976, certaines dépenses d'investissement et de soutien des marchés ont été minorées. En prévision de la conférence annuelle, reconnaît-on dans les couloirs des ministères. Et elles ont été rallongées de 157 millions, auxquels seront ajoutés quelques autres, probablement au cours du débat parlementaire. Est-ce vraiment une attitude positive de la part du gouvernement ? Les professionnels ne s'y sont pas trompés, qui ont tous marqué leur déception devant la minceur des résultats. Reste à savoir quelle sera la réaction de la base dans la conjoncture sociale actuelle.

ALAIN GIRAUDO.

...S POURPARLERS entre ... Etats-Unis et l'U.R.S.S. ...r la vente de blé américain ... Moscou doivent reprendre ... vendredi 17 octobre, a an...ncé dans la capitale sovié...ue un porte-parole de ...shington. M. Charles Ro...ison, sous-secrétaire d'Etat ...r les affaires économiques, ... *conduit les négociations* du ...é américain, s'est déclaré ...imiste sur leur issue, à son ...ivée, le 16 octobre, à Moscou. ... conversations américano-...iétiques, qui se poursui...ent à Moscou depuis le ... septembre, avaient été ...urnées le 11 octobre (*le ...nde* du 14 octobre).

...ALLEMAGNE FEDERALE, ... demande étrangère a nota...ment augmenté en août, in...ue la Bundesbank dans son ...nier rapport mensuel. Du...t les deux mois d'été ...illet-août), les commandes ...angères ont progressé en ...eur réelle de 5 % par rap...t aux deux mois précédents. ...utefois, elles restent infé...ures de 21 % à celles de ... même période de 1974.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	2 3/4	3 3/4	0	1
1 mois	5 7/8	6 3/8	3 5/8	3 7/8	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 3/8	6 7/8	3 5/8	4 1/8	2 3/4	3 1/4
6 mois	7 1/4	7 3/4	3 7/8	4 3/8	3 1/4	3 3/4

AUTOMOBILE

LE SALON DE LONDRES

Optimisme malgré tout à Earls Court

De notre envoyé spécial

Londres. — *Inspection des sacs, fouille systématique à l'entrée, coffres des véhicules fermés sur tous les stands, le dispositif de sécurité utilisé à Earls Court — où se tient depuis mercredi 15 le Salon britannique de l'automobile (1) — rappelle immédiatement que l'IRA peut frapper. Pourtant, on ne dramatise pas ici. Et le vent est à l'optimisme. Même s'il souffle en tempête.*

Pour British Leyland, c'est sûr, 1976 sera l'année de la reprise. *Moribond l'an dernier, le principal* constructeur britannique (un tiers du marché outre-Manche contre deux tiers il y a dix ans) a désormais plusieurs atouts : la manne gouvernementale tout d'abord. Elle est loin d'être négligeable : depuis sa nationalisation (à 95 %), le groupe reçoit près de 1 milliard d'anciens francs par jour. Et cela devrait durer sept ans !

Le dynamisme commercial ensuite : en Grande-Bretagne comme en Allemagne fédérale, la crise a provoqué la guérilla des garanties. Mais British Leyland va plus loin en proposant, sans supplément, le dépannage gratuit sur les routes anglaises et le prêt d'un véhicule en cas d'immobilisation prolongée...

Les nouveautés enfin : la Marina fait peau neuve. C'est la mode désormais, en automobile comme en cinéma : qui n'a pas sa version « II » ? Moteurs inchangés mais corrosserie retouchée, la Marina II n'échappe pas à la règle. Avec, en prime, une amélioration de la suspension et du confort intérieur. L'Allegro II (elle aussi) présente désormais plus de place, et le volant « carré » n'est plus qu'un souvenir. Le break Allegro II, bientôt commercialisé en France, devrait obtenir un franc succès. Deux raisons à cela : sa ligne originale et son prix.

Chez les autres constructeurs, peu de nouveautés marquantes si ce n'est quelques voitures à usage interne : la Reliant Kitten, 3,32 m. de long, hayon à ouverture horizontale ; un break de sport Jensen GT, une Lotus 504 automatique, des coupés de sport chez T.V.R. et l'inévitable nouvelle Bristol annuelle. Vauxhall présente sa Chevette — une Opel City à la calandre près — et une gamme « Cavalier » constituée des Manta et Ascona, retouchées à l'avant.

Luxe et ordinaire

Moins toutefois que les Japonais, les Européens grignotent le gâteau britannique (une voiture sur trois est importée). Les Français semblent bien placés : Citroën — qui présente crânement LA 2 CV à 5 mètres d'une Rolls — pense vendre vingt et un mille voitures avant la fin de l'année, soit une progression de plus de 30 % par rapport à l'an passé. Peugeot compte sur un total de seize mille véhicules (+ 15 %) et Renault s'attend à dépasser le chiffre de soixante mille (+ 5 %). Chez Chrysler, dont la part des importations françaises est en recul, l'accent est mis sur les Alpine GL et S, qui sont en fait nos Simca 1307 GLS et 1308 GT.

Pour le reste, Audi présente discrètement la version break de l'Audi 80. Et, signe des temps, Rolls Royce abaisse ses taux de compression : désormais, les Silver Shadow roulent à l'ordinaire !

MICHEL BERNARD.

(1) Du 15 au 25 octobre. Le soixantième « Motor Show » est l'avant dernier salon de Londres. Dans deux ans la manifestation émigrera à Birmingham et se déroulera tous les deux ans en alternance avec le salon de Francfort.

Faits et chiffres

Conflits et revendications

● 25 % DE GREVISTES DANS LES P.T.T. — Selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T., la grève de vingt-quatre heures déclenchée par les syndicats C.G.T., F.O. et C.F.D.T. dans les services de distribution de la région parisienne a été suivie, le 16 octobre, par 25 % des agents, soit trois mille trois cent onze agents sur treize mille deux cent seize. Ces arrêts de travail avaient notamment pour but d'obtenir la semaine de trente-cinq heures et l'octroi d'un samedi libre sur deux.

● RHONE-POULENC. — Plusieurs dizaines de milliers de salariés — ouvriers et cadres — ont débrayé et manifesté, jeudi 16 octobre, dans les différentes usines du groupe, pour protester contre le chômage et les licenciements. Selon la direction de l'entreprise (quatre-vingt mille salariés), qui a reçu des délégations syndicales, la grève a été *« largement suivie »* — 50 % à 80 % dans certains établissements. Des manifestations ont regroupé, selon la direction, deux mille personnes à Lyon et plus de mille cinq cents à Paris.

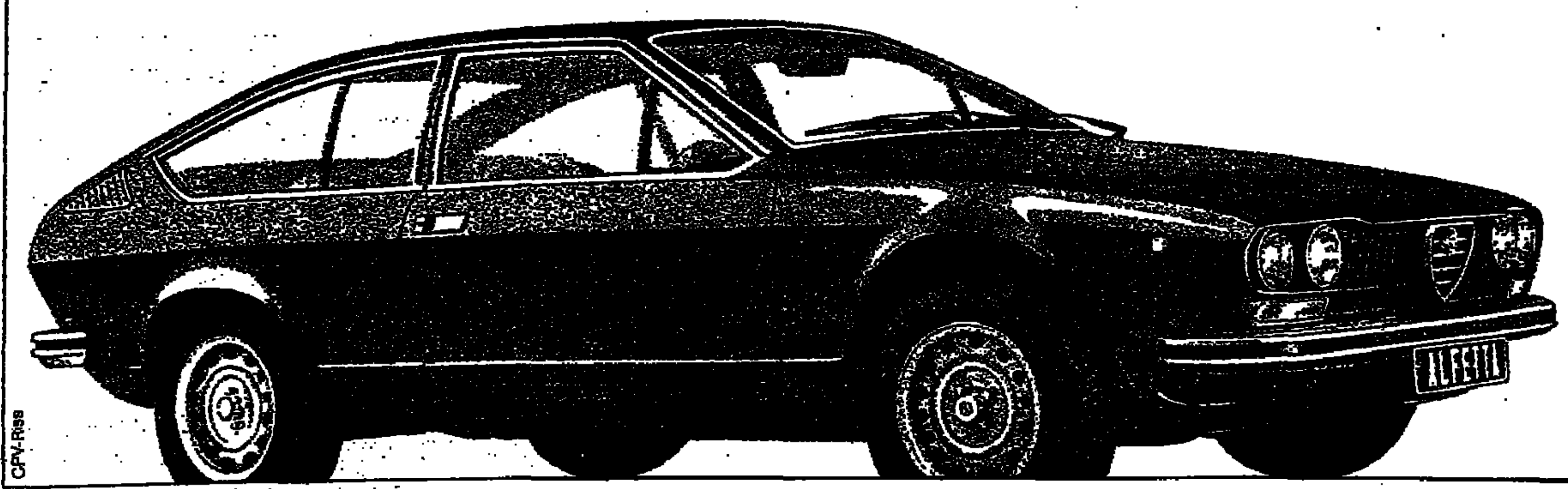
● GREVE A L'USINE RONSON (fabrique de briquets), à Bellegarde, après l'annonce de cent cinquante-trois licenciements sur un effectif de deux cent quatre-vingts personnes. En juillet dernier, cent trente-cinq personnes avaient déjà été licenciées.

Emploi

● CHOMAGE PARTIEL A L'USINE SOLMER DE FOS-SUR-MER. — Conformément au plan de réduction d'horaires annoncée dans la sidérurgie, la semaine de travail sera diminuée de 20 % (32 heures au lieu de 40 pour le personnel en continu, 35 heures au lieu de 43 pour les autres). Ces réductions, qui touchent cinq mille neuf cents personnes sur un effectif de six mille cinq cents et sont compensées à 60 %, seront appliquées du 1er novembre au 31 décembre. Protestant contre ces mesures, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont réclamé la réduction contractuelle et compensée à 100 % des horaires.

Matières premières

● LES PRIX INTERNATIONAUX DES MATIERES PREMIERES importées par la France ont augmenté de 0,7 % entre le 1er septembre et le 3 octobre, après avoir baissé de 1,7 % entre août et septembre. L'indice publié par l'INSEE s'est situé à 194,7 contre 193,4. Cette hausse provient de l'augmentation (+ 1 %) du coût des matières premières industrielles (textiles) ; les prix des matières premières alimentaires n'ont progressé que de 0,4 %.









LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL[E]

POINT DE VUE

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LUTTE DE CLASS[ES]

par PAUL GARDENT (*)

La mise en liberté de M. Jean Chapron a permis une certaine accalmie des passions sociales et politiques soulevées par « l'affaire de Vendin ». Il n'est pas trop tard pour tenter d'élever le débat, et revenir à une réflexion fondamentale sur le problème central au cœur de cette affaire : comment remédier à la dramatique fréquence des accidents du travail ? La méthode adoptée par le juge Patrice de Charette est-elle la bonne ? Suffit-il de sanctionner de plus en plus durement de présumés responsables, choisis à un niveau de plus en plus élevé ?

Une campagne savamment orchestrée tend à accréditer l'idée que la sécurité du travail est purement et simplement une affaire d'équipement ; l'insécurité proviendrait uniquement d'une carence coupable des chefs d'entreprise, et il suffirait donc, à la limite par voie répressive, de les contraindre aux dépenses nécessaires. Certes la prévention exige des investissements qui doivent, comme tout investissement, être étudiés en fonction de leur efficacité, et il existe des cas limites d'équipements très onéreux n'augmentant que très marginalement la sécurité ; dans ce cas l'entreprise, comme toute organisation sociale, peut être amenée à des arbitrages entre le souhaitable et le possible. Seuls s'en indigneront les naïfs et les hypocrites. La vie est fondée sur le risque. La sécurité absolue n'existe dans aucun domaine de l'activité humaine.

Ce qu'on peut et ce qu'on doit demander à une entreprise, sous cet aspect, c'est un effort au moins homogène avec celui que la société dans son ensemble, à un stade déterminé de son évolution technico-économique, admet, d'un accord tacite, comme un effort raisonnable. Bien entendu la mise en œuvre de ce principe exige dans la pratique des interprétations délicates, et nécessite chez ceux que la société délègue pour en contrôler l'application dans les entreprises un niveau de compétence croissant avec le degré de sophistication de nos processus industriels.

Mais ce problème d'investissement, même pris au sens large, en y incluant, par exemple, la part de formation professionnelle axée sur la sécurité, est fort loin d'épuiser la question. Il est très douteux que la grande masse des accidents du travail provienne, à titre principal, d'une insuffisance des équipements ou plus généralement des dépenses de prévention. Car la sécurité du travail met en cause beaucoup d'autres éléments, les modes opératoires, les consignes et leur application, la bonne circulation de l'information, l'adaptation permanente des travailleurs à leur emploi, la discipline générale, le climat moral et l'efficacité de la concertation à l'intérieur de l'entreprise. La sécurité est une fonction générale de l'entreprise dont la responsabilité se diffuse à tous les niveaux.

A la direction, il revient d'intégrer la préoccupation de sécurité dès la conception des installations et des équipements, d'organiser la formation professionnelle, de faire étudier les modes opératoires, d'élaborer les consignes, d'étudier en permanence l'information montante, de sensibiliser le personnel à tous les niveaux, de dialoguer avec la hiérarchie et les représentants du personnel.

Des cadres et de la maîtrise dépendent l'affectation correcte du personnel en fonction de sa qualification, l'adaptation permanente des modes opératoires, la surveillance de l'application des consignes, la discipline générale, la bonne circulation de l'information montante et descendante.

Les exécutants enfin doivent appliquer les consignes, informer la hiérarchie sur les problèmes de sécurité qui se posent à eux. Quand l'accident survient, même si la cause immédiate est facilement saisissable, ce qui n'est pas toujours le cas, il est souvent l'aboutissement regrettable d'un enchaînement causal complexe dans lequel peuvent intervenir des erreurs de conception ou des défaillances des équipements, une analyse insuffisante des modes opératoires, une formation inadéquate du personnel, l'inadaptation des consignes, une mauvaise circulation de l'information, un relâchement insidieux de la vigilance face aux dangers latents, des défauts d'organisation générale et de discipline, des défaillances humaines à tous les niveaux.

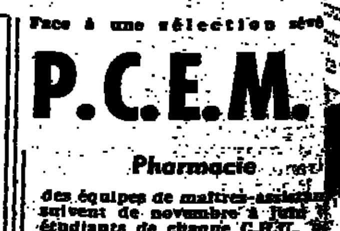
A ceux qui s'insurgent justement contre l'excessive fréquence des accidents du travail, on peut donner raison sur un point. L'invocation de la fatalité recouvre plus souvent une surabondance causale qu'une véritable imprévisibilité. Est-ce à dire qu'on résoudra le problème en mettant en prison les directeurs d'usines ? Evidemment non. Dans une société industrielle surorganisée, les responsabilités sont généra[lement] multiples et étroitement conn[exes]. L'éventualité d'une faute perso[nnelle] lourde, consciente et déterm[inante] dans le cas de tel accident [n'est] évidemment pas à écarter. Un[e telle] faute peut alors relever d'une [sanc]tion pénale, étant observé [qu'elle] n'est l'apanage d'aucun nivea[u de la] hiérarchie. Mais dans la généralité des cas le choi[x d'un] bouc émissaire n'est pas plu[s per]tinent lorsqu'il s'effectue « au [som]met » que lorsqu'il visait le tra[di]sique « lampiste ». Il élude le v[rai pro]blème, qui est celui d'un déf[aut de] fonctionnement de l'organisme qu'est un établissement ind[ustriel]. Sans doute la responsabilité d[u chef] d'établissement ou du chef d['entre]prise s'étend-elle, parce qu'il [est le] chef, à ce défaut de fonctionn[ement], mais il s'agit alors visiblement [d'une] responsabilité professionn[elle, à] sanctionner sur le plan profess[ionnel] et qui ne saurait sans abu[s être] placée sur le terrain pénal.

* *

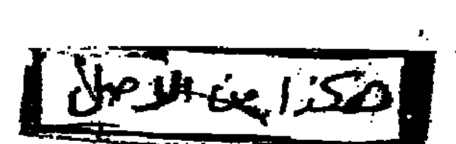
Une autre conclusion s'impo[se : ce] n'est pas en portant la sécur[ité sur] le terrain de la lutte de [classes] qu'on la fera progresser. Reje[ter le] directeur d'usine du côté des [exploi]teurs, en le baptisant P.-D. G., [de] manière insistante et symptom[atique] malgré tous les démentis, alor[s qu'il] n'est qu'un salarié comme les [autres,] à plus forte raison étendre ce thème à l'ensemble des cadres, [c'est] créer au sein de l'entrepris[e une] désastreuse coupure sur un [terrain] où le progrès n'est possib[le, je] pense l'avoir suffisamment [montré,] que par un consensus généra[l, une] adhésion de l'ensemble du p[erson]nel et de chacun de ses m[embres] à un projet commun, une circ[ulation] confiante de l'information qu[i n'ex]clut d'ailleurs pas la revendi[cation]. Je ne partage pas, pour m[a part,] les espoirs trop lénifiants de [ceux] qui pensent, par la concer[tation,] évacuer de l'entreprise toute [forme] de lutte de classes. Mais [choisir] le douloureux problème de la [sécu]rité comme terrain privilégié [d'une] telle lutte ne pourrait conduir[e qu'à] des résultats catastrophique[s. En] dépit des accidents de pa[rcours,] des provocations réelles ou [suppo]sées, il est grand temps que les protagonistes en pr[ennent] conscience. La sécurité ne p[rogres]sera que si tous ceux qui la [recher]chent de bonne foi accept[ent de] faire converger leurs efforts.

(*) Directeur général des Ch[arbon]nages de France.









LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RETRAITES

MALGRÉ CERTAINES DIVERGENCES ENTRE ELLES

...a C.G.T. et la C.F.D.T. estiment négatif leur entretien avec M. Durafour

Les entretiens se succèdent ...u ministère du travail, entre ... Durafour et les organisa...ns syndicales et profession...lles sur l'abaissement de ...ge de la retraite et de la ...rée du travail. La C.G.C. a ...é reçu le 17 octobre. La veille ...s représentants de la C.G.T. (Mme Lambert et M. Calvetti) ... ceux de la C.F.D.T. (Mme Laot et M. Bono) avaient ...semble, rencontré le mi...stre du travail pendant trois ...eures. « Nous n'avons pas ...ancé d'un pouce », ont-ils dé...aré en sortant. L'unanimité est ainsi refaite entre les deux ...ganisations sur ce constat ...égatif, après l'accrochage en...gistré quelques heures plus ...t.

La C.F.D.T. n'est pas le ...pagnon de route, le petit ...e ! » M. Maire a réagi avec ...eur, jeudi 16 octobre, à la ...aration faite par la C.G.T., ...e, la veille, sur le droit à la ...aite à soixante ans (*le Monde* 17 septembre), alors que, sur ...oint, les deux confédérations ... décidé d'agir en commun, y compris en se rendant ensemble d'abord à l'hôtel Matignon, puis au ministère du travail.

La rapidité de cette réaction souligne une fois de plus combien les cédétistes sont jaloux de leur indépendance, de leur liberté d'initiative. Depuis quelques mois ils avaient parfois paru en retrait par rapport à la C.G.T. L'accroc que M. Seguy a porté dans le pacte unitaire n'en a été que plus durement ressenti, même si M. Maire se déclare fermement résolu à ne pas dramatiser cet accident de parcours.

Aux yeux des cédétistes, dans l'actuelle phase de l'action pour l'abaissement du seuil du droit au repos, l'attitude de la C.G.T. « *n'est pas acceptable. (...) Elle porte atteinte à l'efficacité de l'action et au développement de la mobilisation. Elle est en contradiction avec l'accord du 26 juin 1974 sur l'unité d'action* ».

Les deux confédérations, explique M. Maire, ne voulaient pas *préciser leur position tant que le* gouvernement n'aurait pas présenté ses propositions. La C.F.D.T. s'insurge donc en voyant son alliée, tout de go, faire connaître ses desiderata. Des divergences non négligeables apparaissent entre les deux centrales. La C.G.T. estime qu'en 1976 tous les travailleurs manuels et toute la main-d'œuvre féminine doivent pouvoir prendre leur retraite à soixante ans : ce droit doit être reconnu à toutes les professions en 1977. Pour la C.F.D.T., le délai de la généralisation du nouveau droit ne doit pas dépasser un an, la pension étant simultanément portée à 80 % du salaire, avec un minimum de 1 400 F par mois. La C.G.T. parle d'une retraite égale à 75 % du salaire, mais avec le même minimum de 1 400 F.

De plus, la C.F.D.T. réclame la prise en compte de la *totalité* des années de travail dans le calcul de la retraite et, d'autre part, pour les travailleuses mères de famille, une bonification de deux ans par enfant dans le calcul de l'âge de la retraite.

La C.G.T. est-elle plus réaliste et la C.F.D.T. plus maximaliste ? Là n'est pas la question, pour M. Maire. Il est manifeste que *depuis le début de 1975 la C.G.T.*, dans toutes les opérations, s'efforce de tenir la vedette. La C.F.D.T., dans la conjoncture actuelle, peut beaucoup moins mener les conflits originaux qu'elle soutenait dans un passé récent ; elle paraît aussi avoir écarté les actions de caractère trop spontané.

Déjà, à plusieurs reprises, dans ses discours de Lille ou de Marseille, en septembre, le secrétaire général de la C.F.D.T. avait constaté qu'il y avait « *des accrochages et de fortes tensions avec la C.G.T.* ». Les dirigeants de la rue La Fayette font état, eux aussi, de difficultés dans les ateliers qu'ils expliquent par l'attitude de néophytes qui est parfois celle des militants cédétistes dans la pratique de l'unité d'action.

Quand une association se réalise, déclare le secrétaire général de la C.F.D.T., la partie qui était autrefois la plus forte a du mal à oublier son ancienne supériorité ; elle connaît encore des soubresauts qui la poussent à agir comme par le passé...

Au-delà de ces coups de griffes échangés dans la vie syndicale, il n'est pas exclu que l'irritation ait aussi une coloration politique. Ainsi, la section C.F.D.T. de la régie Renault a vertement critiqué les militants communistes, qui avaient inopinément escaladé le château d'eau de Billancourt pour réclamer la réintégration de travailleurs licenciés pour fait de grève au printemps dernier. La C.F.D.T., cependant, est favorable à l'expression politique sur les lieux de travail, même si le parti socialiste, auquel vont les sympathies de nombre de ses adhérents, n'a encore qu'une pénétration modeste chez les ouvriers.

Les lacunes du P.S., M. Maire ne les ignore pas. Devant les journalistes, il a regretté que M. Mitterrand ait été si médiocrement informé de la conclusion des négociations de Grenelle, en mai 1968, et qu'il ait choisi de *justifier la position de la FEN* et celle de F.O. lorsque ces organisation signent des contrats salariaux avec le gouvernement.

JOANINE ROY.

EMPLOI

AIDE AUX CHOMEURS : 8 MILLIARDS EN 1976

.... Michel Durafour, ministre ... travail, a apporté les préci...ns suivantes devant la com...sion sénatoriale des finances : ... mille emplois seulement ... bénéficié de la prime créée en ...let dernier, mais cette formule ...naît actuellement un essor ... important. La procédure du ...tre - emploi - formation pré...e, a dit le ministre, un grand ...rêt et devrait suppléer les ...ciences du système scolaire, ...aisse arriver chaque année sur ...marché de l'emploi deux cent ... jeunes sans diplôme ni for...on.

... *Durafour a exposé les ac-* ... entreprises pour remédier ...hômage des jeunes et rappelé ...tence de cent treize mille ...s d'emploi non satisfaites en ...nne depuis le début de l'an...ce qui manifeste, a-t-il sou... la répulsion des chômeurs ... certains emplois trop péni...u insuffisamment rénumérés. ...ût total de l'aide au chô..., d'origine publique ou pri...era de l'ordre de 8 milliards ...ancs en 1976.

CLIMAT TENDU A AIR FRANCE

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Air France ont appelé les personnels de la compagnie nationale à manifester, ce vendredi matin 17 octobre, devant le siège de l'entreprise, square Max-Hymans, à Paris, afin de réclamer une augmentation de leurs salaires et une amélioration de leurs conditions de travail.

D'autre part, le syndicat F.O. d'Air France a lancé un appel à la grève, le mercredi 22 octobre, au personnel au sol de la compagnie nationale. Selon ses organisateurs, cet arrêt de travail a pour but de protester contre la décision de la direction de réduire de 50 % les avancements *et les promotions et de ne pas* procéder à l'intégration du personnel saisonnier.

Déjà, à l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. d'Air France, plusieurs milliers d'employés de la compagnie nationale ont défilé, le jeudi matin 16 octobre, devant l'aérogare d'Orly-Sud aux cris de « *Pas de pognon ! Pas d'avions !* », sur l'aéroport Charles-de-Gaulle. Une partie du personnel au sol d'Air France a débrayé quelques heures.

IMMIGRÉS

...a C.G.T. lance une campagne en faveur des travailleurs étrangers

...C.G.T. a donné le 16 octobre ...up d'envoi d'une « *nouvelle* ...*tense campagne* » en faveur ... travailleurs immigrés. Au ... d'une conférence de presse tenue dans un foyer d'immigrés de la région parisienne, MM. Lomet, secrétaire de la C.G.T., et Apostolo, membre de la commission exécutive, ont souligné que les immigrés étaient, avec les jeunes et les femmes, particulière*ment touchés* par la crise et le chômage.

M. Apostolo a rappelé que, selon les statistiques du ministère du travail, « *très en dessous de la réalité* », le nombre de demandeurs d'emploi étrangers a crû de 163,7 % entre juin 1974 et juin 1975, soit presque deux plus rapidement que celui des demandeurs d'emploi français (88,3 %).

Les dirigeants de la C.G.T. demandent que la France ratifie le texte de la nouvelle convention internationale adoptée lors de la cinquante-neuvième session de la Conférence internationale du travail, en 1975, à Genève, dont l'article 8 stipule que le travailleur immigré devra « *bénéficier d'un traitement égal à celui des nationaux, spécialement en ce qui concerne les garanties relatives à la sécurité de l'emploi, le reclassement et la réadaptation* ».

D'autre part, la C.G.T. demande que les syndicats soient associés aux discussions en cours entre Paris et Lisbonne sur la révision des accords d'immigration franco-portugais. Les responsables de l'organisation cégétiste recevront d'ailleurs, du 17 au 22 novembre, une délégation de l'intersyndicale du Portugal. C'est la première délégation reçue officiellement par la C.G.T. depuis la révolution portugaise du 25 avril.

La C.G.T. a également décidé, en accord avec l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) et la C.F.D.T. de tenir vers la mi-décembre, dans cinq régions de France, des meetings communs sur les questions du racisme, *de l'emploi* et de la formation professionnelle. Pour « *amplifier cet effort* », elle envisage aussi de nombreux débats avec les travailleurs algériens, ainsi que des assemblées auxquelles participeront dix secrétaires confédéraux, plusieurs membres de la commission exécutive et des secrétaires de fédération.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves d'une action pour huit actions anciennes, décidée par l'assemblée extraordinaire du 25 juin 1975, s'effectue depuis le 1er octobre 1975.

Le cours de l'action, qui a fait preuve d'une bonne tenue pendant toute la période actuelle, était de 325,20 F à la veille des présentes opérations.

Nous rappelons que l'ÉPARGNE DE FRANCE avait déjà procédé à des distributions d'actions gratuites en 1972 et 1973 à raison, respectivement, d'une action nouvelle pour neuf actions anciennes de 100 F, et d'une action nouvelle pour neuf actions anciennes de 50 F, et, en 1974, d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes de 50 F.

CAMPENON BERNARD

Le conseil d'administration de Campenon Bernard s'est réuni le mercredi 15 octobre 1975 sous la présidence de M. Jacques Donnedieu de Vabres.

Au cours de la séance, M. Jacques Donnedieu de Vabres, comme il l'avait annoncé lors du précédent conseil, a fait part de son désir d'abandonner ses fonctions de président.

Le conseil unanime a tenu à lui marquer ses remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve pendant les quinze années de sa présidence.

M. Jacques Donnedieu de Vabres a été à l'unanimité nommé président d'honneur de Campenon Bernard.

M. Raymond Guitonneau, vice-président directeur général, a été désigné pour lui succéder à la présidence de Campenon Bernard.

Avant la fin de l'année 1975, les actionnaires de Campenon Bernard seront appelés à se prononcer sur la prise de contrôle majoritaire de Capag-Cetra par apport des activités de travaux publics de Campenon Bernard à Capag-Cetra. Sous réserve de l'approbation de cette opération par ses actionnaires, Campenon Bernard poursuivra donc à l'avenir ses activités de travaux publics en France et à l'étranger par l'intermédiaire de cette nouvelle filiale qui prendra alors le nom de Campenon Bernard Cetra.

A l'issue de cette opération, Campenon Bernard sera ainsi maison-mère de Campenon Bernard Cetra, Oger, Génie Civil de Lens, Stup, Viafrance, sociétés à travers lesquelles Campenon Bernard exercera l'intégralité de ses activités actuelles.

S.I.L.I.C.

Le conseil d'administration, réuni le 14 octobre, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1975, qui se soldent après dotation de 5 millions 256 132,25 aux amortissements et provisions, par un bénéfice net de 19 679 670,23 F (dont 383 835,88 F de plus-values nettes), en augmentation de 28,2 % sur celui de l'exercice précédent. Cette progression des résultats est à rapprocher de celle des recettes locatives hors taxes qui passent de 26 038 000 F pour l'exercice 1973-1974 à 33 907 000 F pour l'exercice 1974-1975.

Au vu de ce résultat, en progression de 9,8 % par action sur un capital à rémunérer augmenté de 16,8 % par rapport à l'exercice précédent, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale un dividende de 18,15 F, en augmentation de plus de 9 % sur le précédent, soit 85,17 % du bénéfice hors plus-values nettes. Cette proposition, conforme à l'exigence d'une distribution minimale de 85 %, laisse, après dotations aux réserves de 1 219 461,04 F, un solde de 2 025 021,19 F, qui porte le report à nouveau créditeur à 5 millions 882 100,89 F ; l'autofinancement de l'exercice atteint ainsi 8,5 millions de francs.

Pour l'exercice en cours, en dépit des conséquences de la récession que nous traversons, les loyers hors taxes du premier trimestre et ceux émis le 1er octobre pour le deuxième trimestre, non compris par conséquent les émissions complémentaires d'ici au 31 décembre, s'élèvent à 18 millions 180 000 F contre 15 178 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le conseil a pris acte qu'en dépit de la conjoncture et de la pression qu'elle exerce sur le taux des loyers, l'impact commercial des programmes de la société n'a pas été entamé : celle-ci continue, notamment depuis le printemps, à enregistrer des locations nouvelles à un rythme satisfaisant, particulièrement dans les bureaux, tandis que la commercialisation de l'opération d'Evry suit de près la cadence des livraisons.

ÉPARGNE CROISSANCE

Précisons que le paiement du dividende, fixé au 30 septembre 1975, sera matérialisé par deux coupons :

	Net F	Crédit d'impôt F	Total F
Coupon n° 8 (assorti d'avantages fiscaux)	11,75	1,29	13,04
Coupon n° 9 (et non 7 comme indiqué par erreur)	8,08	1,78	9,86
Total	19,83	3,07	22,90

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

Malgré une conjoncture difficile, plus particulièrement sensible dans quelques régions, le chiffre d'affaires hors taxes de Cochery pour les six premiers mois a progressé de 128 millions 532 000 F à 144 705 000 F, soit 14 % par rapport à l'année précédente, les résultats provisoires d'exploitation s'élevant à 6 millions 134 000 F (contre 1 756 000 F) après 4 217 000 F d'amortissements (contre 3 544 000 F).

Dans le même temps, pour l'ensemble de l'activité routière du groupe, le chiffre d'affaires de Cochery, totalisé avec celui des filiales, s'est élevé à 304 661 000 F hors taxes (contre 281 328 000 F hors taxes, soit une augmentation de 8 %), le résultat net provisoire avant impôt atteignant 7 559 000 F (contre 1 million 898 000 F) après 11 358 000 F d'amortissements (contre 10 millions 768 000 F).

Rappelons que, compte tenu de l'importance de cette activité routière, l'action Cochery qui, à la cote officielle, était inscrite à la rubrique n° 23 « produits chimiques » a été transférée, depuis le 1er octobre, à la rubrique n° 8 « travaux publics ».

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Nationale de Paris, société anonyme au capital de 500 000 000 de francs, dont le siège social est à Paris, 16, boulevard des Italiens, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° 66 B 4244, informe le public que la garantie pour l'activité de « Gestion immobilière » qu'elle avait accordée à la Société d'études et de réhabilitation foncière pour les secteurs sauvegardés (S.E.R.E.F.), 3, boulevard Sébastopol, 75001 Paris, le 9 janvier 1974, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972), ceci à la demande de la société S.E.R.E.F.

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toute créance ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque Nationale de Paris, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège des Champs-Élysées de la Banque Nationale de Paris, sis Paris 75008, avenue des Champs-Élysées, n° 37.

OBLISEM

Le conseil d'administration réuni le 15 octobre 1975 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1975 qui font apparaître un bénéfice à répartir de 40 854 082,48 F.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de mettre en paiement un dividende de 9,90 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,20 F, soit un revenu global de 11,10 F. Sur la base de la valeur liquidative au 30 septembre, coupon déduit, le rendement ressort à 9,64 %.

A la clôture de l'exercice, l'actif net s'élevait à 510 950 818 F contre 456 783 852 F un an auparavant, soit une augmentation de 11,85 %.

Les souscriptions nettes de l'exercice ont porté sur 147 735 actions.

SCHNEIDER RADIO TÉLÉVISION

Le conseil d'administration a pris acte du désir de M. Maurice Perdrizet de se voir déchargé de ses fonctions de président du conseil d'administration tout en conservant son mandat d'administrateur. Le conseil d'administration a nommé président M. Pierre Amblard qui exerçait les fonctions de vice-président, directeur général. Il a également nommé M. Claude Duval, directeur général.

Le conseil d'administration a également examiné les comptes de l'exercice en cours. En raison de la faiblesse du marché, le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre s'est élevé à 169.5 millions de francs contre 186.6 millions de francs pour la même période de l'année 1974. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre est de 89 millions de francs, en progression de 18 % sur celui du même trimestre de l'année précédente au cours duquel une réduction sensible d'activité s'était déjà manifestée. En parallèle avec cette évolution des ventes, la situation provisoire du bilan de la société, arrêtée au 30 juin 1975, fait ressortir pour les six premiers mois de l'exercice en cours, une perte de 3 909 602 F, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions de 2 981 905 F et application de la correction pratiquée habituellement pour tenir compte du caractère saisonnier des ventes.

LUCHAIRE S.A.

Le chiffre d'affaires des six premiers mois s'est élevé à 297 millions 749 000 F, en progression de 20 % par rapport à celui des six premiers mois de 1974, qui s'élevait à 247 850 000 F.

La situation comptable, arrêtée à fin juin, fait ressortir un bénéfice avant impôt de 9 499 000 F (contre 4 124 000 F pour le premier semestre 1974), après 14 307 000 F d'amortissements (contre 11 438 000 F. Les plus-values de cession (solde compensé entre plus-values et moins-values) comprises dans ce résultat s'élèvent à 2 778 000 F (contre 3 532 000 F).

Le deuxième semestre a commencé favorablement. A fin août, le chiffre d'affaires de Luchaire S.A. était en augmentation de 23 % sur celui de la période correspondante de 1974. A la même date, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élevait à 424 045 000 F.

SICAV DU CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

	30-06-75	30-09-
SÉLECTION-RENDEMENT		
actif net (millions de francs)	227,41	2[illegible]
actions en circulation	1 893 047	1 927 8[illegible]
valeur nette par action	120,13	1[illegible]
ÉLYSÉES-VALEURS		
actif net (millions de francs)	163,91	1[illegible]
actions en circulation	1 084 060	1 101 5[illegible]
valeur nette par action	151,20	1[illegible]
SÉLECTION MONDIALE		
actif net (millions de francs)	54,12	
actions en circulation	540 961	557 8[illegible]
valeur nette par action	100,06	

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967

Les intérêts courus du 10 novembre 1974 au 9 novembre 1975 s[…] obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1975, à rai[…] 38,16 F par titre de 400 F contre détachement du coupon n° 8, apr[…] retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (m[…] global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'[…] forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, s[…] net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres de série désignée par la lettre « D […] remboursables depuis le 10 novembre 1972.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,75 % novembre 1968

Les intérêts courus du 10 novembre 1974 au 9 novembre 1975 s[…] obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1975 à raison de […] par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 7, après une r[…] à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,38 F (montant gl[…] 33,76 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfa[…] le complément de prélèvement libératoire sera de 5,06 F, soit un r[…] 25,32 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % novembre 1969

Les intérêts courus du 2 novembre 1974 au 1er novembre 1975 a[…] obligations seront payables, à partir du 2 novembre 1975, à raison de […] par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 6, après une re[…] à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : […] En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le […]plément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 3[…]

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % novembre 1970

Les intérêts courus du 23 novembre 1974 au 22 novembre 1975 s[…] obligations seront payables, à partir du 23 novembre 1975, à […] de 38,25 F par titre de 500 F, contre détachement du coupon num[…] après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de […] (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèv[…] d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de […] soit un net de 31,88 F.

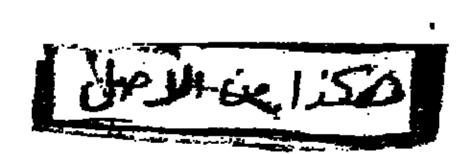
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % octobre 1972

Les intérêts courus du 10 novembre 1974 au 9 novembre 1975 s[…] obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1975, à raison d[…] par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon numéro 3, apr[…] retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montan[…] bal : 80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt f[…]taire, le complément de prélèvement libératoire sera de 11,99 F, so[…] net de 60,06 F

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11,30 % novembre 1974

Les intérêts courus du 24 novembre 1974 au 23 novembre 1975 s[…] obligations seront payables, à partir du 24 novembre 1975, à […] de 101,70 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon nu[…] après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de […] (montant global : 113 F). En cas d'option pour le régime du prélè[…] d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 1[…] soit un net de 84,76 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont eff[…] sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries […]rales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de […]gie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banq[…] France et des établissements bancaires habituels.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché très irrégulier

[illegible] variations de cours très [illegible]ulières, mais parfois aussi [illegible] sensibles, ont été enregistrées [illegible]ndi à la Bourse de Paris.

[illegible] l'exception de la construction [illegible]rique, où d'assez nombreux [illegible]s se sont mis en évidence, [illegible] les compartiments, ou pres- [illegible]ont eu leurs lots de hausses [illegible] baisses. Si l'on se réfère aux [illegible]cations journalès par la firme [illegible]tact et Cie, l'équilibre quasi [illegible]ait était réalisé à 13 h. 15 [illegible] les unes et les autres. En [illegible]re, toutefois, les replis l'em- [illegible]nient légèrement en nombre. [illegible]mme Wall Street, le marché [illegible] très partagé sur l'attitude [illegible]dopter. Comment en serait-il [illegible]ement en cette période tran- [illegible]re ? Sur le plan économique, [illegible] n'est plus tout à fait la ré- [illegible]ion, mais ce n'est pas encore [illegible]eprise. En outre, la visite du [illegible]ident Giscard d'Estaing en [illegible]S.S. paraît, le moins que [illegible] puisse en dire, assez mal [illegible]ugée, politiquement s'entend. [illegible], comme elle comporte, à la [illegible] la signature de plusieurs gros [illegible]rats industriels, d'aucuns se [illegible]andent si les Soviétiques ne [illegible] pas, en définitive, se « dé- [illegible] ».

[illegible]ans ces conditions, l'on ne [illegible]ait évidemment trop s'étonner [illegible] tiraillements dont la Bourse [illegible] le théâtre. Sans préjuger [illegible]enir, observons que, pour l'ins- [illegible] du moins, ces tiraillements [illegible]tament en rien la bonne ré- [illegible]ance du marché.

[illegible]vance de C.I.C., Radar, [illegible].R.E.G., Grands Travaux de [illegible]rseille, Poliet, Sagem, Métal- [illegible]rique de Normandie, Bellon, [illegible]A., Europe n° 1.

[illegible]ecul de Locafrance, Bouygues, [illegible]érale de fonderie, C.F.A.O., [illegible]P., Auxiliaire de navigation.

[illegible]ouveaux progrès de l'or, avec [illegible] gains de 180 F sur le kilo [illegible] barre (21 180 F), de 255 F sur [illegible]ingot (21 300 F après 21 350 F) [illegible] de 1,50 F sur le napoléon [illegible],10 F). Le volume des tran- [illegible]tions passe de 8,57 à 13,19 mil- [illegible]s de francs.

[illegible]ux valeurs étrangères, fer- [illegible]té des mines d'or. Ailleurs, la [illegible]dance a été irrégulière.

LONDRES

Fléchissement

Le mouvement de repli des industrielles se poursuit vendredi à l'ouverture. Irrégularité des pétroles, mais nouvelle avance des mines d'or. Les fonds d'Etat reculent de trois huitièmes de point.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 143 25

VALEURS	CLOTURE 16/10	COURS 17/10
War Loan 3 ½ %	25 3/8	25 3/8
Beechams	313 ...	308 1/2
British Petroleum	590 ...	582 1/2
Shell	364 ...	358 1/2
Vickers	134 ...	132 ...
Imperial Chemical	294 ...	292 ...
Courtaulds	139 ...	135 ...
De Beers	308 ...	305 ...
*Western Holdings	27 3/4	27 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	177 ...	178 ...
*West Driefontein	33 1/4	39 ...

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	15 oct.	16 oct.
Valeurs françaises	130,4	130
Valeurs étrangères	123,3	123,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,5	74,5

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. — Bénéfice net du premier semestre : 11,06 millions de francs contre 10,90 millions.

SYNTHELABO. — Le chiffre d'affaires consolidé à fin septembre est en hausse de 21 % à 366,1 millions.

JAPY FRERES. — Bénéfice net de l'exercice 1974-1975 : 1 079 825 F contre 747 535 F. Dividende global de 1,95 F contre 1,50 F.

NODET GOUGIS. — Bénéfice net au 30 juin : 2,22 millions de francs contre 3,19 millions. A fin septembre, le chiffre d'affaires était en progression de 41 %.

RIPOLIN-GEORGET-FREITAG. — Bénéfice net du premier semestre : 391 000 F contre 848 000 F.

SOLEX. — La situation consolidée au 30 juin fait apparaître une perte nette de 7,9 millions de francs.

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN. — Solde bénéficiaire au 30 juin après amortissement mais avant impôt de 21,81 millions de francs (+ 38 %).

NEW YORK

Irrégulier

Stimulé par le recul des taux d'intérêt et l'espoir d'une amélioration de la conjoncture, Wall Street a tenté par deux fois, jeudi, de se redresser. Mais ces mouvements de reprise ont tourné court et, en clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 837,85, soit à 0,63 point au-dessus de son niveau de la veille.

Le nombre de hausses (850) a néanmoins excédé celui des baisses (533).

L'activité s'est accélérée : 18,91 millions de titres ont changé de mains contre 14,44 millions précédemment.

La menace d'une faillite de la ville de New-York a continué d'étendre son ombre sur le marché. Personne ne sait encore comment l'échéance du 17 octobre, qui porte sur 441 millions de dollars d'obligations remboursables, pourra être honorée. Les édiles de la grande métropole devaient s'entretenir à ce sujet avec les représentants de l'Etat. Leur réunion ayant été ajournée, de nouvelles rumeurs inquiétantes ont recommencé à circuler.

Fermeté des mines d'or. Progrès de la construction mécanique, de la sidérurgie, des aérospatiales, des pétroles, des papiers, de l'alimentation, des magasins et des produits chimiques et pharmaceutiques.

Indices Dow Jones : transports, 165,52 (— 0,86) ; services publics, 82,31 (+ 0,45).

VALEURS	COURS 15/10	COURS 16/10
Alcoa	36 7/8	36 ...
A.T.T.	47 7/8	47 3/4
Boeing	28 1/2	28 3/4
Chase Manhattan Bank	27 ...	26 1/2
Du Pont de Nemours	118 1/4	117 1/8
Eastman Kodak	100 1/4	101 1/4
Exxon	92 3/4	93 3/8
Ford	38 1/2	38 1/4
General Electric	47 3/4	47 5/8
General Foods	25 1/8	25 1/2
General Motors	53 7/8	53 7/8
Goodyear	21 1/8	20 7/8
I.B.M.	208 3/4	209 3/8
I.T.T.	20 1/4	20 3/8
Kennecott	30 5/8	30 5/8
Mobil Oil	47 ...	47 1/4
Pfizer	27 7/8	28 ...
Schlumberger	72 1/4	71 ...
Texaco	23 3/4	24 1/4
U.A.L. Inc.	24 5/8	23 7/8
Union Carbide	57 3/8	58 ...
U.S. Steel	54 7/8	55 7/8
Westinghouse	13 3/8	13 ...
Xerox	61 3/4	59 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/10	17/10
1 dollar (en yens)	302 70	302 90

BOURSE DE PARIS — 16 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

17/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

[illegible]te tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [illegible]plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [illegible] les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 420	4 400	4 38
Canada ($ can. 1)	4 290	4 220	4 27
Allemagne (100 DM)	171 200	171 325	170 25
Belgique (10 fr.)	11 355	11 330	10 58
Danemark (100 krs.)	73 350	73 370	72 50
Espagne (100 pes.)	7 465	7 442	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 081	9 037	9 04
Italie (1 000 lires)	6 508	6 508	5 95
Norvège (100 krs.)	79 900	80 120	79 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 280	166 150	165 75
Portugal (100 esc.)	16 585	16 625	13 ..
Suède (100 krs.)	100 820	100 800	100 ..
Suisse (100 fr.)	165 580	165 950	164 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	21000 ..	21275 ..
Or fin (kilo en lingot)	21045 ..	21300 ..
Pièce française (20 fr.)	238 80	240 10
Pièce française (10 fr.)	188 50	165 50
Pièce suisse (20 fr.)	210 10	211
Union latine (20 fr.)	198 90	198 80
Souverain	280 50	281 40
Pièce de 20 dollars	1016 80	1020 40
Pièce de 10 dollars	501 ..	500 ..
Pièce de 5 dollars	320 20	318 .
Pièce de 50 pesos	832 ..	844 ..
Pièce de 10 florins	188 50	190 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Pour leurs travaux sur les modèles de noyaux d'atomes

Deux Danois et un Américain reçoivent le prix Nobel de physique

Stockholm (A.F.P.). — L'Académie royale des sciences de Suède a décidé de répartir le prix Nobel de physique 1975 en parties égales entre le professeur Aage Bohr (Danemark), le professeur Benjamin Mottelson (Danemark) et le professeur James Rainwater (Etats-Unis), pour la découverte de la relation entre les mouvements d'ensemble et ceux des particules, dans les noyaux d'atomes, et pour l'élaboration de la théorie relative à la structure du noyau.

Le prix Nobel de physique pour l'année 1975 revient à des théoriciens de la physique nucléaire, les physiciens danois Aage Bohr et Benjamin Mottelson, et leur collègue américain James Rainwater. Les deux premiers sont les auteurs du meilleur modèle du noyau dont on dispose actuellement. Sous le nom de « modèle unifié », ils ont fait, à partir de 1952, la synthèse des deux grands types de modèles nucléaires.

Les modèles du premier type considèrent le noyau comme un système de particules se mouvant presque indépendamment les unes des autres (modèle en couches, qui valut, en 1963, le prix Nobel à ses auteurs, Hans Jensen et Maria Goeppert - Mayer). Ce modèle admet que les constituants du noyau sont groupés sur un ensemble de couches concentriques.

Les modèles du second type considèrent au contraire que les constituants du noyau sont si intimement mêlés qu'ils perdent toute individualité et que seules sont importantes les caractéristiques globales du noyau telles sa dimension ou sa forme. Ces modèles « collectifs » remontent à une idée de Niels Bohr (le père d'Aage Bohr) qui assimilait le noyau à une goutte de liquide.

Pendant longtemps, ces deux types de modèles parurent conceptuellement incompatibles, et, pourtant, tous deux étaient nécessaires pour expliquer les résultats expérimentaux. Le lien entre eux fut établi en particulier par le physicien américain James Rainwater qui montra que, si une couche n'est pas complètement remplie, cela entraîne une déformation du noyau qui, au lieu d'avoir une apparence sphérique, s'allonge en forme de cigare. Cette liaison permit à Aage Bohr et Ben Mottelson de rassembler les modèles collectifs et le modèle en couches, dans leur modèle unifié.

JAMES RAINWATER

James Rainwater est né le 9 décembre 1917 à Council. Après des études à l'université Columbia, il y devient professeur. Il participe pendant la guerre au programme Manhattan de fabrication des bombes atomiques. Il dirige, de 1951 à 1953, et de 1956 à 1961, le laboratoire du cyclotron Nevis. Il entre ensuite au Laboratoire national d'Oak-Ridge.

AAGE BOHR

Aage Bohr est né à Copenhague le 19 juin 1922. Après des études à l'université de cette ville, il y deviendra professeur en 1956. Il est nommé directeur de l'Institut de physique théorique en 1963. Il est le fils du professeur Niels Bohr, qui avait obtenu lui-même le prix Nobel en 1922.

BENJAMIN MOTTELSON

Benjamin Mottelson est né en 1926 aux Etats-Unis et a été naturalisé danois. Diplômé de Harvard et de l'université Purdue, il est arrivé au Danemark en 1951 et travaille à l'Institut nordique de physique nucléaire théorique.

A l'appel de la C.G.T., de F.O. et de la C.F.D.T.

La moitié des mineurs de fond ont cessé le travail le 17 au matin

L'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé, ce vendredi 17 octobre, par les fédérations de mineurs C.G.T., F.O. et C.F.D.T. a été diversement suivi selon les bassins. La direction des Charbonnages de France a enregistré, en ce qui concerne les ouvriers du fond, 56 % de grévistes dans le Nord et le Pas-de-Calais, et 47 % en Lorraine. Dans ce bassin, le mouvement était suivi par 6,8 % des ouvriers au jour, et par 3,5 % des ouvriers des cokeries. Les consignes syndicales n'ont donc pas été appliquées par tous ceux qui, dans les élections professionnelles, se prononcent en faveur de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O.

Les trois fédérations réclament l'ouverture immédiate de discussions sur la revalorisation de la profession minière pour les actifs et les retraités, l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité et la relance de l'industrie minière.

La C.F.T.C. et la C.G.C. n'ont pas appelé à cet arrêt de travail. Les mineurs chrétiens, qui occupent le second rang dans les élections professionnelles, s'en expliquent en disant que les « gueules noires » seront au premier rang des professions intéressées par la revalorisation du travail manuel et que des conversations entre les pouvoirs publics et les syndicats sont prochainement prévues sur ce thème comme sur celui de la sécurité sociale minière. D'autres discussions sont annoncées sur les conditions de travail et les carrières des « abatteurs ». De plus, la C.F.T.C. ne croit pas à l'efficacité d'une grève de vingt-quatre heures, alors que les stocks de charbon sont importants sur le carreau des mines.

Les risques et les servitudes de la vie à plusieurs centaines de mètres sous terre ne faisant de doute pour personne, il est bien certain que le dossier des mineurs doit être parmi les premiers à s'ouvrir, au moment où le gouvernement se préoccupe du travail manuel.

La revalorisation de la profession passe, en premier lieu, par celle des salaires. La mise en ordre effectuée l'an passé n'était pas négligeable, mais la dégradation a repris : le salaire moyen d'un ouvrier au fond, normalement assidu, est de 2 300 francs. Il faut en déduire les cotisations sociales et y ajouter la part annuelle de productivité (environ deux mois de salaires), et les avantages en nature.

Mais ce chiffre, fourni par la direction, est une moyenne nationale. En Lorraine, le salaire moyen mensuel atteint 2 660 francs, mais seulement 2 110 francs dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Si préoccupante que soit la modicité relative des salaires, plus alarmantes encore sont, pour les mineurs, les perspectives d'avenir. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la fin de l'exploitation est prévue dans les années 80. La reprise de l'embauche, suspendue vers 1960, est médiocre.

● *Des pompistes corses* adhérents de la Fédération nationale des détaillants en carburants et lubrifiants (F.N.D.C.L.) se sont mis en grève vendredi à partir de 0 heure pour une durée illimitée. Les distributeurs d'essence du Rhône adhérents de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile (C.S.N.C.R.A.) ont décidé, de leur côté, par vote à bulletin secret, une grève de quarante-huit heures

Après sept arrestations dans le Midi

DES RAPATRIÉS ARMÉS DÉFENDENT L'ACCÈS DE LA PROPRIÉTÉ DE M. EUGÈNE IBAGNÈS

Marseille. — Sept personnes qui appartiendraient pour la plupart au comité Justice pieds-noirs, le mouvement qui avait revendiqué une série d'attentats commis dans le midi de la France depuis le mois d'octobre 1974, viennent d'être appréhendés par les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Marseille (*le Monde* du 17 octobre). Il s'agit de M. Albert Belmonte, trente-cinq ans, employé de mairie; de M. Georges Button, trente-quatre ans, peintre, domicilié à La Valette ; de M. Georges Mène, trente-quatre ans, vice-président national de l'USDIFRA (Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie), horticulteur à Solliès-Pont, près de Toulon ; Georges Kremer, commerçant à Fréjus; Robert Arène, vingt-neuf ans ; Jean-Pierre Caserta, quarante ans, et Joseph Garcia, fleuriste à La Crau. Tous ont été écroués.

MM. Belmonte et Button ont été inculpés de tentative de destruction d'édifice public par explosifs ainsi que MM. Arène et Caserta. De leur côté, MM. Mène et Kremer ont été inculpés par M. Bellocq, premier juge d'instruction au tribunal de Draguignan, de non-dénonciation de crime et de destruction d'édifice à l'aide d'explosifs.

D'autre part, M. Joseph Garcia a été inculpé après avoir reconnu sa participation à l'attentat commis le 2 juillet contre la perception d'Hyères. Enfin, de lourdes charges pèseraient sur le président de l'USDIFRA lui-même, M. Eugène Ibagnès, qui continue cependant à affirmer qu'il n'est en rien lié aux agissemens du comité Justice pieds-noirs ; dans la crainte de son éventuelle arrestation, de nombreux rapatriés venus de plusieurs départements, et dont certains sont armés de fusils de chasse, entourent depuis quarante-huit heures la propriété de M. Ibagnès, à Tourves, près de Sainte-Maxime, dans le Var.

Connu sous le nom de M.

M. PATRICE DES MOUT[…] S'EST DONNÉ LA MOR[…]

M. Patrice des Moutis, alias M[…] s'est donné la mort vendredi en se tirant une balle dans l[…] Depuis sa mise en liberté sou[…]tion, intervenue le 10 juillet[…] M. Patrice des Moutis, inculpé[…] l'affaire du tiercé du prix […] abattue, ne sortait plus de sa […]priété de Saint-Cloud.

M. X... a donc quitté la vie c[…] un parieur qui a tout perdu. […]nieur de Centrale, brillant m[…]maticien, fort bel homme au d[…]rant, il avait décidé non de c[…] le hasard dans les jeux de […] mais d'organiser scientifiquem[…] chance dans les courses de ch[…] Quand M. Pierre Carrus, ing[…] de Polytechnique, inventa le […] M. Patrice des Moutis, comm[…] s'agissait d'un nouvel épisode […] rivalité qui oppose les deux g[…] écoles, se déclara apte à bat[…] Pari mutuel urbain à son prop[…] Pour ce faire, non seulem[…] appliqué au tiercé la formul[…]thématique N × (N — 1) × (N[…] qui lui permettait d'obtenir le[…]bre de combinaisons possibles[…] trois chevaux, N étant le nomb[…] engagés, mais il s'assura, semb[…] des complicités dans les milie[…] turf afin d'augmenter ses ch[…]

De là à tricher par diffé[…] méthodes il n'y avait qu'un […] qu'il franchit, semble-t-il, mai[…] succès, les tribunaux ayant […]tionné ses agissements.

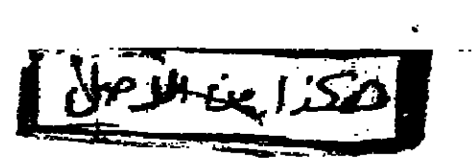
● *Une cinquantaine de* […]*vailleurs du « Parisien lib*[…] occupent, depuis vendredi m[…] le monument de la porte S[…] Denis, à Paris, où ils ont dé[…] des banderoles et lancé des t[…] pour « *alerter l'opinion publ*[…] et « *exiger du gouvernemen*[…] *négociations avec M. Amaur*[…] le conflit du Parisien libé[…] Selon les organisateurs, mille […] cents à mille cinq cents tr[…]leurs de la presse parisienne […] rassemblés sur le boulevard S[…] Denis, pour apporter leur so[…] à cette action. Les élus co[…]nistes de Paris ont délégu[…] de leurs membres en témoi[…] de solidarité.

A 11 h. 10, les forces de p[…] sont intervenues pour dégag[…] boulevard Saint-Denis.

● *Un directeur de cabare*[…] *dans le seizième arrondisse*[…] — Un directeur de cabaret, M[…] Spighel, quarante-six ans, […] mortellement blessé de plus[…] coups de feu, par des inco[…] ce vendredi 17 octobre […] 9 heures dans le parking d[…] immeuble, 27, rue des Vign[…] Paris-16e. M. Spighel poss[…] des intérêts dans plusieurs c[…]rets et discothèques de […] L'hypothèse d'une veng[…] n'est pas écartée par les e[…]teurs.









Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1975 a été tiré à 574 718 exemplaires.

A B C E F G H